

NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES  
1890

publiées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
DE FRIBOURG

Vingt-quatrième année

ORNÉE DE GRAVURES ET VIGNETTES  
ET SUIVIE DE LA TABLE GÉNÉRALE DES VINGT-QUATRE  
PREMIÈRES ANNÉES



**FRIBOURG**

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

# BANQUE POPULAIRE SUISSE

SUCCURSALE DE FRIBOURG

## OPÉRATIONS

Prêts sur billets.

Ouverture de crédit en compte-courant.

Encaissement de traites et coupons.

Achat et vente de lots fribourgeois, au comptant  
ou à terme.

Avances sur titres.

Traités et chèques sur la Suisse, l'Allemagne et  
la France aux cours du jour.

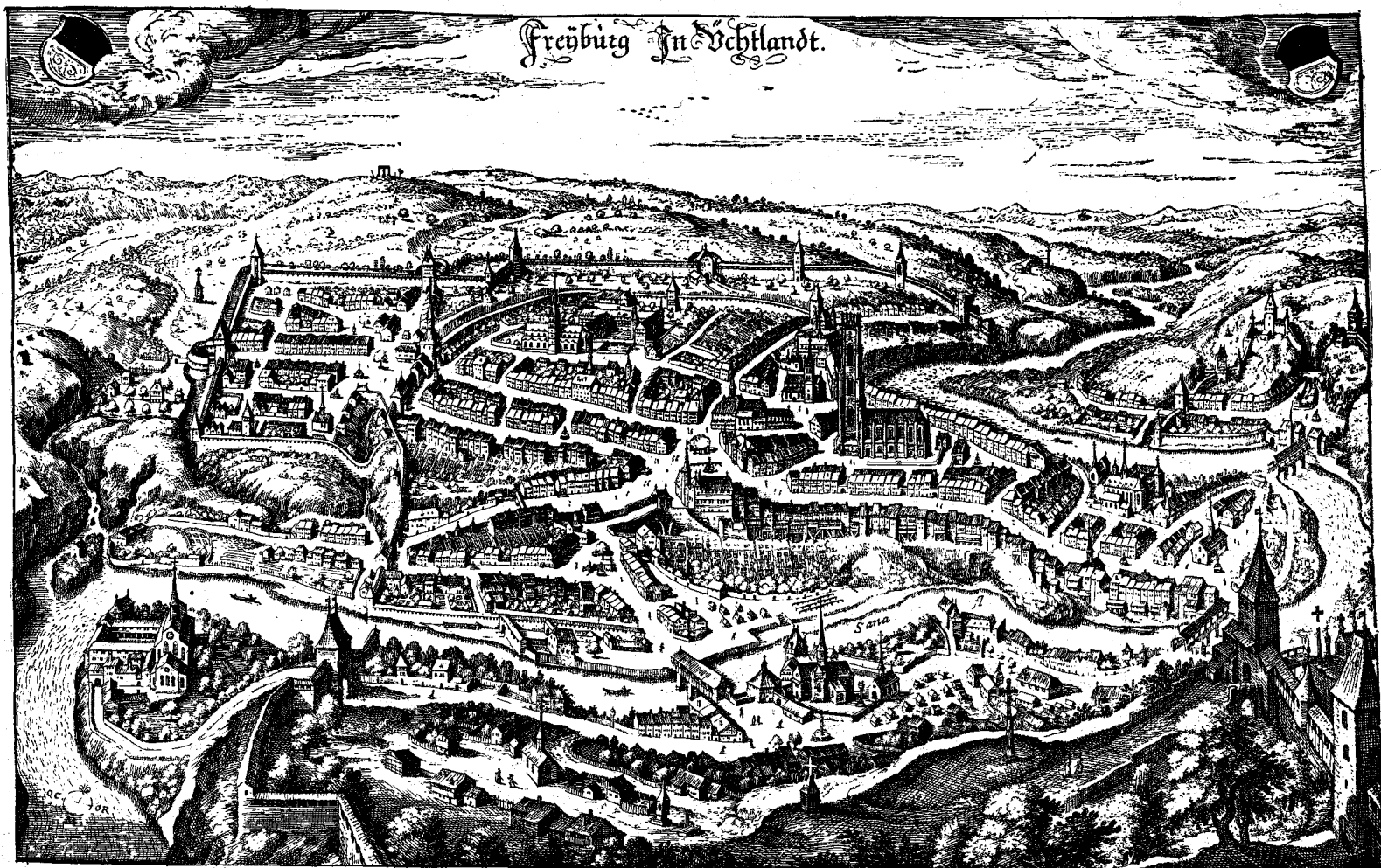
Echange de monnaies et billets de banque étrangers

Réception de dépôts d'argent:

- a) En compte d'épargne, remboursable sur demande;
- b) En compte-courant créancier;
- c) Contre bons de Caisse (cédules) à deux ans fixe à  $3 \frac{3}{4}$  0/0.

Garde de titres à des conditions favorables.

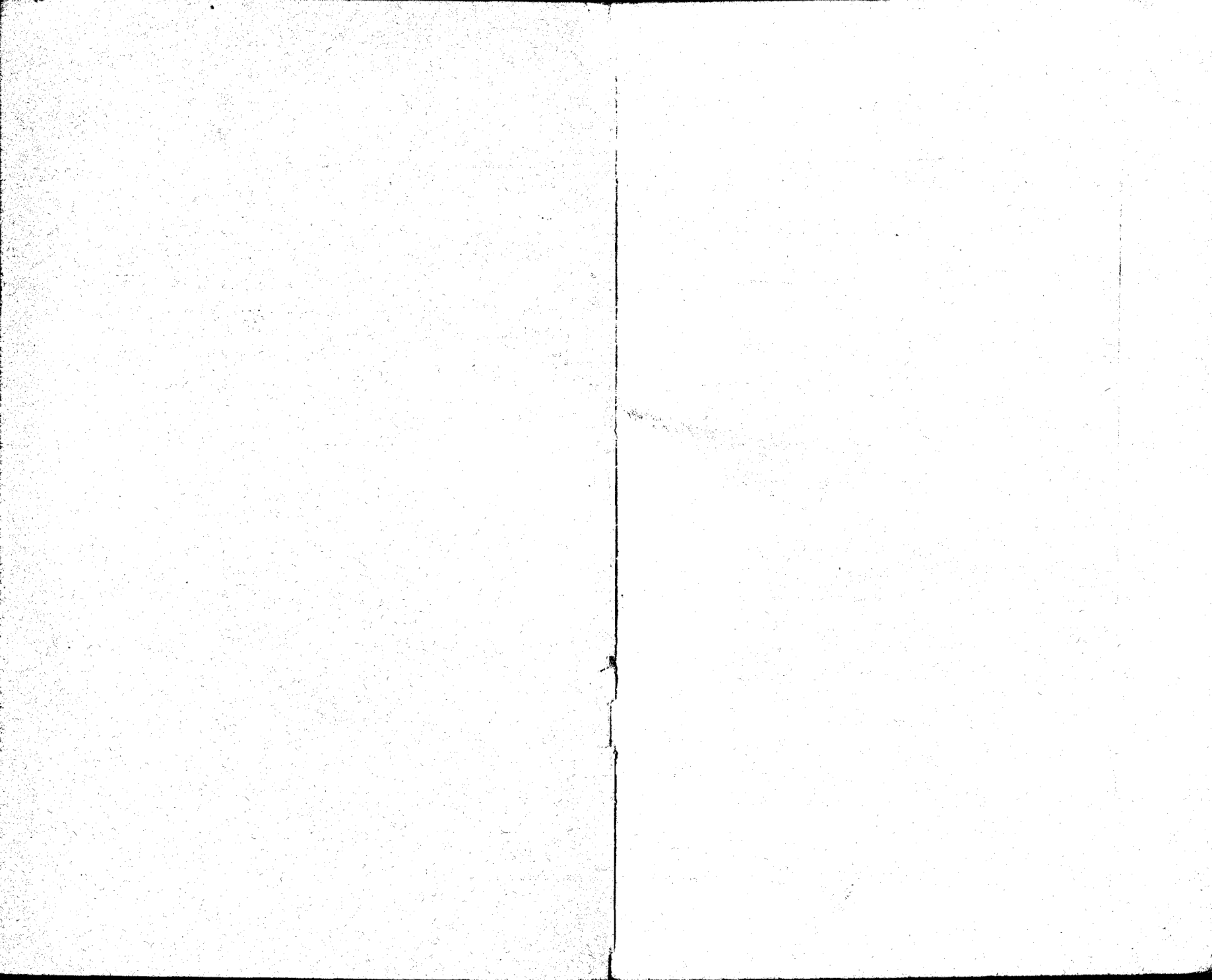
Renseignements.



FRIBOURG AU XVI<sup>m</sup> SIÈCLE

(COLLOTYPE FRAGNIÈRE)

Reproduction d'une ancienne gravure.



NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES  
1890

publiées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**

DE FRIBOURG.

~~~~~  
**Vingt-quatrième année**

ORNÉE DE GRAVURES ET VIGNETTES  
ET SUIVIE DE LA TABLE GÉNÉRALE DES VINGT-QUATRE  
PREMIÈRES ANNÉES



**FRIBOURG**  
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

# OBSERVATIONS

## *Comput ecclésiastique.*

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Nombre d'or . . . . . 10       | Indiction romaine . . . . . 3     |
| Epactes (Grégor.) . . . . . IX | Lettre dominicale . . . . . e     |
| Cycle solaire . . . . . 23     | Lettre du Martyrologe . . . . . i |

## *Fêtes mobiles.*

|                                    |                              |
|------------------------------------|------------------------------|
| Septuagésime, . . . . . 2 février. | Pentecôte, . . . . . 25 mai. |
| Les Cendres, . . . . . 19 février. | Trinité, . . . . . 1 juin.   |
| Pâques, . . . . . 6 avril.         | Fête-Dieu, . . . . . 5 juin. |
| Les Rogations, 12, 13, 14 mai.     | Premier dimanche de l'Avent  |
| Ascension, . . . . . 15 mai.       | 20 novembre.                 |

Entre Noël 1889 et le dimanche de quinquagésime 1890, il y a 7 semaines et 4 jours.

Entre l'Épiphanie et le mercredi des cendres (temps du carnaval) il y a 6 semaines et 3 jours.

Le Carême commence le 20 février et finit le 5 avril.

## *Commencement des quatre saisons.*

Le printemps, le 20 mars, à 4 h. 16 m. de l'ap.-m. Bélier.  
 L'été, le 21 juin, à 0 h. 29 m. de l'après-midi. Ecrevisse.  
 L'automne, le 23 septembre, à 2 h. 58 m. du matin. Balance.  
 L'hiver, le 21 décembre, à 9 h. 20 m. du soir. Capricorne

## *Quatre-Temps.*

Février, les 26, 28 et 29. | Septembre, les 17, 19 et 20.  
 Mai, les 28, 30 et 31. | Décembre, les 17, 19 et 20.

## *Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.*

|              |            |                  |
|--------------|------------|------------------|
| Bélier       | Balance    | Poissons         |
| Taureau      | Scorpion   | Nouvelle lune    |
| Gémeaux      | Sagittaire | Premier quartier |
| Ecrevisse    | Capricorne | Pleine lune      |
| Lion  Vierge | Verseau    | Dernier quartier |

## *Signes du soleil et des principales planètes.*

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| Mercure | Mars    | Jupiter |
| Vénus   | Soleil  | Uranus  |
| Terre   | Saturne | Lune    |

## *Autres signes du calendrier.*

|               |                             |                     |
|---------------|-----------------------------|---------------------|
| Conjonction   | Cours direct <i>dir.</i>    | Queue de dragon     |
| Aspect sextil | Cours rétrogr. <i>rétr.</i> | Périgée <i>Per.</i> |
| Quadrature    | Lune ascendante             | Apogée <i>Ap.</i>   |
| Aspect trine  | Lune descendante            | Jours de jeûne      |
| Opposition    | Tête de dragon              |                     |

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

---

*Aigle*, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Corouge*, les mardi et vendredi. — *Certier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Æx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le mardi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marchés au bétail le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le jeudi. — *Ollon*, le vendredi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi ; marché au bétail chaque dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Schaffhouse*, le mardi grand marché et le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, les mardi et vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché, et le lundi.

---

### Eclipses en 1890.

Il y aura, en 1890, deux éclipses de soleil et une de lune. La première sera seule visible dans nos contrées le 17 juin de 7 h. 31 m. du matin à 1 h. 31 m. de l'après midi. Chez nous cette éclipse est partielle et atteint la grandeur du demi-diamètre du soleil.

---

Janvier



31 jours.

| 1.     |    | FÊTES ET SAINTS                             | PHASES<br>lunaires et planétaires.           |
|--------|----|---------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Merc.  | 1  | <b>Circconcision.</b> s. Odilon.            | ☉ en ♉                                       |
| Jeudi  | 2  | B. Macaire, ab., s. Adélaré.                | ☉ en ♉                                       |
| Vend.  | 3  | ste Geneviève, v., s. Florent.              | ☉ en ♉                                       |
| Samedi | 4  | s. Tite, év., s. Rigobert, év.              | ☉ en ♉                                       |
| 1.     |    | <i>Dimanche après le nouvel an.</i>         | ☉ Lever 7 h. 49 m.<br>Coucher 4 h. 23 m.     |
| DIM.   | 5  | ste Emilienne, v., ste Amélie               | ☾ ☽ ☉                                        |
| Lundi  | 6  | <b>Epiphanie.</b> 3 ROIS. CARNAV.           | ☾ ☽ ☉ Ap.                                    |
| Mardi  | 7  | s. Lucien, s. Valentin, év.                 | Pleine lune le 6 av.<br>midi 6,12; variable. |
| Merc.  | 8  | s. Séverin, s. Erard, év.                   | ☾ ☽ ☉                                        |
| Jeudi  | 9  | s. Julien, m., ste Basilisse v.             | ☾ ☽ ☉                                        |
| Vend.  | 10 | s. Guillaume, év., s. Marcién.              | ☾ ☽ ☉                                        |
| Samedi | 11 | s. Hygin, ste Hortense.                     | ☾ ☽ ☉ froid                                  |
| 2.     |    | <i>Premier dimanche après l'Epiphanie.</i>  | ☉ Lever 7 h. 46 m.<br>Coucher 4 h. 31 m.     |
| DIM.   | 12 | s. Ernest. ste Césarine.                    | frais                                        |
| Lundi  | 13 | s. Hermyle, m., s. Léonce.                  | ☾ Dern. quart. le 14<br>av.-m. 7,8; froid.   |
| Mardi  | 14 | s. Hilaire, év., s. Félix.                  | ☾ ☽ ☉                                        |
| Mecr.  | 15 | s. Paul, erm., s. Maur, abbé                | ☾ ☽ ☉                                        |
| Jeudi  | 16 | s. Marcel, P. m., s. Bérard.                | ☾ ☽ ☉ variable                               |
| Vend.  | 17 | s. Antoine, c., s. Sulpice, év.             | ☾ ☽ ☉                                        |
| Samedi | 18 | CHAIRE S. P. A ROME.                        | ☾ ☽ ☉                                        |
| 3.     |    | <i>Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie.</i>  | ☉ Lever 7 h. 42 m.<br>Coucher 4 h. 41 m.     |
| DIM.   | 19 | s. NOM DE JÉSUS, s. Canut, r.               | ☾ ☽ ☉                                        |
| Lundi  | 20 | s. Fabien, m., s Sébastien.                 | ☾ Nouvelle lune le 21<br>av.-m. 0,25; clair. |
| Mardi  | 21 | ste Agnès, v., s. Meinrad, m.               | ☾ ☽ ☉                                        |
| Merc.  | 22 | ss. Vincent et Anastase.                    | ☾ ☽ ☉                                        |
| Jeudi  | 23 | s. Raymond, s. Emérentien                   | ☾ ☽ ☉                                        |
| Vend.  | 24 | s. Timothée, év., s. Babilas.               | ☾ ☽ ☉ beau                                   |
| Samedi | 25 | CONVERSION DE St-PAUL.                      | ☾ ☽ ☉                                        |
| 4.     |    | <i>Troisième dimanche apr. l'Epiphanie.</i> | ☉ Lever 7 h. 35 m.<br>Coucher 4 h. 51 m.     |
| DIM.   | 26 | s Polycarpe, év., ste Paule.                | ☾ Prem. quart. le 27<br>ap.-m. 8,52; nuageux |
| Lundi  | 27 | s. Jean Chrysostôme, év.                    | ☾ ☽ ☉                                        |
| Mardi  | 28 | s. Amédée, s. Charlemagne.                  | ☾ ☽ ☉                                        |
| Merc.  | 29 | s. François de Sales, év.                   | ☾ ☽ ☉                                        |
| Jeudi  | 30 | ste Martine, s. Hyacinthe.                  | ☾ ☽ ☉                                        |
| Vend.  | 31 | s. P. Nolasque, ste Marcelle                | ☾ ☽ ☉                                        |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.



## FOIRES DE JANVIER.

|                 |         |                           |          |                       |    |
|-----------------|---------|---------------------------|----------|-----------------------|----|
| Aarau           | 15      | Morat                     | 2        | Delémont, menu        |    |
| Aarbourg        | 20      | Nidau                     | 21       | bétail les mercredis. |    |
| Æschi           | 14      | Ollon 10 Olten            | 27       | Erlenbach             | 10 |
| Albeuve         | 13      | Pontarlier                | 9        | Fribourg              | 4  |
| Baden (A)       | 28      | Porrentruy                | 20       | Frutigen              | 2  |
| Berne           | 7 et 14 | Romont                    | 14 et 28 | Genève, les lundis    |    |
| Berthoud        | 2       | Rougemont                 | 16       | pour boucherie        |    |
| Bienna          | 9       | Rue                       | 29       | Langnau               | 3  |
| Boltigen        | 11      | St-Ursanne                | 13       | Langenthal            | 14 |
| Breimgarten     | 13      | Schwytz                   | 27       | Locle, marché aux     |    |
| Brigue          | 16      | Siviriez                  | 18       | chevaux les sam.      |    |
| Bulle           | 13      | Soleure                   | 13       | Morat                 | 8  |
| Château-d'Œx    | 27      | Sursée                    | 13       | Moudon                | 7  |
| Châtel-St-Denis | 20      | Unterséen                 | 29       | Neuchâtel             | 2  |
| Delémont        | 21      | Willisau                  | 30       | Nyon 2 Orbe           | 27 |
| Estavayer       | 8       | Zofingen                  | 9        | Payerne               | 2  |
| Frauenfeld      | 7, 20   | Zweisinmen                | 8        | Romont                | 2  |
| Fribourg        | 13      | <i>Marchés au bétail.</i> |          | Sion 25 Thonon        | 2  |
| Genève          | 6       | Bâle, les vendredis       |          | Thoune 27 Vevey       | 28 |
| Martigny-B.     | 13      | Berne 7 Berthoud          | 2        | Winterthour           | 2  |

### Travaux des champs pour chaque mois.

**Janvier.** Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

## ENCYCLOPÉDIE BOUFFONNE.

*Suite 1).*

Chaque homme possède trois caractères: celui qu'il montre, celui qu'il a et celui qu'il croit avoir.

La science ne sert guère qu'à nous donner une idée de l'étendue de notre ignorance.

C'est agréable d'avoir de l'esprit: on a toujours quelque bêtise à dire.

Combien les hommes seraient aimés, s'ils étaient aimables! Combien les femmes seraient aimables, si elles étaient aimées!

\*) Voir les *Etrennes* 1885—1889.

# Février



# 28 jours.

| 2.     | FÊTES ET SAINTS                           | PHASES<br>lunaires et planétaires.       |
|--------|-------------------------------------------|------------------------------------------|
| Samedi | 1   s. Ignace, év., ste Brigide.          | ☾ ☾                                      |
| 5.     | <i>Dimanche de la Septuagésime.</i>       | ☉ Lever 7 h. 27 m.<br>Coucher 5 h. 3 m.  |
| DIM    | 3   <b>Purification</b> , s. Apronien.    | ☾ ☾ Ap.                                  |
| Lundi  | 3   s. Blaise, év. m.                     | ☾ ☿ ♃ ♄                                  |
| Mardi  | 4   s. André Corsini, ste Jeanne          | ☾ ☾ Pleine lune le 5 av.-m.              |
| Merc.  | 5   ste Agathe, v., s. Avit, év.          | 1,49; beau et clair.                     |
| Jeudi  | 6   ste Dorothee, s. Amand.               | ☾ ☿ ♃                                    |
| Vend.  | 7   s. Romuald, s. Richard.               | ☾ ☐ ♀                                    |
| Samedi | 8   s. Jean de Matha, fond.               | ☾ ☐ ♂                                    |
| 6.     | <i>Dimanche de la Sexagésime.</i>         | ☉ Lever 7 h. 16 m.<br>Coucher 5 h. 14 m. |
| DIM.   | 9   ste Apolline, v., s. Maire.           | ☾ ☐ ☉                                    |
| Lundi  | 10   ste Scholastique, v                  | ☾ ☾ ☾                                    |
| Mardi  | 11   s. Désiré, év., s. Adolphe.          | ☾ ☾ ☾                                    |
| Merc.  | 12   ste Eulalie, v., s. Méléce, év.      | ☾ ☾ ☾                                    |
| Jeudi  | 13   s. Maure, s. Lézin, év.              | ☾ ☐ ☐ ♀                                  |
| Vend.  | 14   s. Valentin, p., s. Eleucade         | ☾ ☐ ♀                                    |
| Samedi | 15   s. Faustin, m., s. Raimond.          | ☾ ☐ ♂                                    |
| 7.     | <i>Dimanche de la Quinquagésime.</i>      | ☉ Lever 7 h. 5 m.<br>Coucher 5 h. 23 m.  |
| DIM.   | 16   ste Julienne, v. m.                  | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Lundi  | 17   s. Fintan, ab., s. Donat, m.         | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Mardi  | 18   <b>MARDI GRAS</b> , s. Siméon, év.   | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Merc.  | 19   <b>LES CENDRES</b> , s. Boniface.    | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Jeudi  | 20   s. Sadoth, év., s. Euchèr, év.       | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Vend.  | 21   s. Maximien, év., s. Germain.        | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Samedi | 22   <b>CHAIRE DE S. P. à A.</b>          | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| 8.     | <i>Premier dimanche du carême.</i>        | ☉ Lever 6 h. 54 m.<br>Coucher 5 h. 35 m. |
| DIM.   | 23   s. Pierre Damien, ste Rom.           | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Lundi  | 24   s. <b>MATHIAS</b> , ap., s. Modeste. | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Mardi  | 25   s. Césaire, méd., ste Walb.          | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Merc.  | 26   Q.-T. s. Nestor, év.                 | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Jeudi  | 27   s. Léandre, ste Honorine.            | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |
| Vend.  | 28   Q.-T. s. Romain, abbé.               | ☾ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐                              |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Abréviations au calendrier des saints: a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

## FOIRES DE FÉVRIER.

|                   |       |              |       |                           |    |
|-------------------|-------|--------------|-------|---------------------------|----|
| Aarau             | 19    | Lenzbourg    | 6     | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Aarberg           | 12    | Ollon        | 21    | Bâle les vendredis        |    |
| Avenches          | 7     | Onnens, V.   | 14    | Berne                     | 4  |
| Berthoud          | 6     | Orbe         | 10    | Berthoud                  | 6  |
| Bex               | 13    | Oron         | 5     | Delémont, menu            |    |
| Berne 4, 11 et 25 |       | Pontarlier   | 13    | bétail les mercredis.     |    |
| Bienne            | 6     | Porrentruy   | 17    | Erlenbach                 | 7  |
| Bremgarten        | 10    | Romont       | 4, 25 | Fribourg                  | 1  |
| Bulle             | 13    | Rue          | 26    | Frutigen                  | 6  |
| Châtel-St-Denis   | 17    | Saignelégier | 3     | Genève, les lundis        |    |
| Château-d'Œx      | 3     | St-Imier     | 11    | pour boucherie.           |    |
| Cossonay          | 6     | St-Triphon   | 14    | Langenthal                | 18 |
| Delémont          | 18    | Schwarzenb.  | 10    | Langnau                   | 26 |
| Echallens         | 27    | Sempach      | 3     | Loele, marché aux         |    |
| Estavayer         | 12    | Sion         | 15    | chevaux les samed.        |    |
| Frauenfeld        | 3, 17 | Soleure      | 10    | Morat                     | 5  |
| Fribourg          | 17    | Wangen       | 8     | Moudon                    | 3  |
| Genève            | 3     | Willisau     | 17    | Neuchâtel                 | 6  |
| Gessenay          | 4     | Yverdon      | 25    | Nyon 6 Orbe               | 10 |
| Landeron          | 3     | Yvorne       | 5     | Payerne                   | 6  |
| Langnau           | 26    | Zofingen     | 13    | Romont                    | 25 |
| Monthey           | 7     | Zurzach      | 3     | Thonon                    | 6  |
| Morges            | 5     | Zweisimmen   | 6     | Thoune                    | 19 |
| Neuenegg          | 13    |              |       | Vevey                     | 25 |
|                   |       |              |       | Winterthour               | 6  |

**Février.** Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

La Française suit la mode comme un chien suit son maître; l'étrangère, comme un aveugle suit son chien.

Il n'y a rien d'aussi incommode, pour une femme, qu'un mari jaloux; mais je ne connais rien d'aussi humiliant pour elle qu'un mari qui ne l'est pas.

Ce ne sont pas les épis qui lèvent le plus la tête qui sont les plus remplis.

Le paresseux est frère du mendiant.

Les hommes, disait une dame, les hommes, voyez-vous, il n'y a pas de milieu: on en a plein le cœur ou plein le dos.

Mars



31 jours.

| 3.     | FÊTES ET SAINTS                      | PHASES<br>lunaires et planétaires.                                                                |
|--------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi | 1   Q.-T. s. Albin, s. Eudoxie, m    | ☾ ♂ en ♋                                                                                          |
| 9.     | <i>Deuxième dimanche du carême.</i>  | ☉ Lever 6 h. 39 m.<br>Coucher 5 h. 45 m.                                                          |
| DIM.   | 2 s. Simplicie, p., ste Janvière.    | Ap<br>♃<br>♀<br>☉<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇<br>☉<br>☾<br>☿<br>♀<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇ |
| Lundi  | 3 s. Titien, é., ste Cunégunde.      |                                                                                                   |
| Mardi  | 4 s. Casimir, c. s. Lucus, p.        |                                                                                                   |
| Merc.  | 5 s. Théophile, év., s. Gerasime     |                                                                                                   |
| Jeudi  | 6 ste Colette, s. Fridolin, ab.      |                                                                                                   |
| Vend.  | 7 s. Thomas d'Aq., ste Félicité.     |                                                                                                   |
| Samedi | 8 s. Jean de Dieu, c. s. Philémon    |                                                                                                   |
| 10.    | <i>Troisième dimanche du carême.</i> |                                                                                                   |
| DIM.   | 9 ste Françoise, s. Cyrille.         | ☾<br>☿<br>♀<br>☉<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇<br>☉<br>☾<br>☿<br>♀<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇  |
| Lundi  | 10 Les 40 martyrs, s. Attale, ab.    |                                                                                                   |
| Mardi  | 11 s. Eutime, év., ste Rosine.       |                                                                                                   |
| Merc.  | 12 MI-CARÊME s. Grégoire-le G.       |                                                                                                   |
| Jeudi  | 13 B. Humbert, com., ste Euph.       |                                                                                                   |
| Vend.  | 14 ste Mathilde, s. Euphrôse         |                                                                                                   |
| Samedi | 15 s. Longin, s., s. Probe, év.      |                                                                                                   |
| 11.    | <i>Quatrième dimanche du carême.</i> |                                                                                                   |
| DIM.   | 16 s. Héribert, év., s. Tatién.      | ☾<br>☿<br>♀<br>☉<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇<br>☉<br>☾<br>☿<br>♀<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇  |
| Lundi  | 17 s. Patrice, ste Gertrude.         |                                                                                                   |
| Mardi  | 18 s. Narcisse, s. Cyrille de Jér.   |                                                                                                   |
| Merc.  | 19 s. JOSEPH, s Landoald.            |                                                                                                   |
| Jeudi  | 20 s. Vulfran, s. Eugène.            |                                                                                                   |
| Vend.  | 21 s. Benoît, b. Nicolas de Flue.    |                                                                                                   |
| Samedi | 22 s. Bienvenu, ste Catherine.       |                                                                                                   |
| 12.    | <i>Dimanche de la passion.</i>       |                                                                                                   |
| DIM.   | 23 s. Victorien, s. Nicon, m.        | ☾<br>☿<br>♀<br>☉<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇<br>☉<br>☾<br>☿<br>♀<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇  |
| Lundi  | 24 s. Gabriel, s Siméon, m.          |                                                                                                   |
| Mardi  | 25 <b>Annociation.</b> s. Herbland   |                                                                                                   |
| Merc.  | 26 s. Emmanuel, s. Ludger, év.       |                                                                                                   |
| Jeudi  | 27 s. Rupert, év., ste Lydie, m.     |                                                                                                   |
| Vend.  | 28 N. D. des 7 doul., s. Gontran.    |                                                                                                   |
| Samedi | 29 s. Ludolphe, s. Armogaste.        |                                                                                                   |
| 13.    | <i>Dimanche des Rameaux.</i>         |                                                                                                   |
| DIM.   | 30 LES RAMEAUX. s. Quirin, m.        | ☾<br>☿<br>♀<br>☉<br>♂<br>♃<br>♄<br>♅<br>♆<br>♇                                                    |
| Lundi  | 31 s. Benjamin, ste Cornélie, m.     |                                                                                                   |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 49 minutes.

**FOIRES DE MARS.**

|                  |    |                |    |                           |    |
|------------------|----|----------------|----|---------------------------|----|
| Aarau            | 49 | Locle          | 18 | Zweisimmen                | 6  |
| Aarberg          | 12 | Martigny-B.    | 3  | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Aarwangen        | 13 | Martigny-Ville | 24 | Aubonne                   | 18 |
| Aigle 8 Anet     | 49 | Mézières V.    | 26 | Bâle, les vendredis       |    |
| Avenches         | 14 | Monthey        | 26 | Berne                     | 4  |
| Baden (A)        | 26 | Morges         | 26 | Berthoud                  | 6  |
| Berne 4 et 11    |    | Neuveville     | 26 | Chaux-de-F.               | 26 |
| Berthoud         | 6  | Nidau          | 18 | Delémont, menu            |    |
| Bex 27 Bienne    | 6  | Nyon           | 6  | bétail les mercredis.     |    |
| Bremgarten       | 10 | Olten 17 Oron  | 5  | Fribourg                  | 4  |
| Bulle            | 6  | Ormont-dessous | 24 | Frutigen                  | 6  |
| Châtel-St-Denis  | 17 | Palézieux      | 47 | Genève, les lundis        |    |
| Chiètres         | 27 | Payerne 13, 27 |    | pour boucherie.           |    |
| Concise          | 40 | Porrentruy     | 17 | Landeron                  | 10 |
| Coppet           | 13 | Pontarlier     | 27 | Langenthal                | 4  |
| Cortailod        | 11 | Pully          | 20 | Locle, marchés aux        |    |
| Cossonay         | 13 | Romont 4 Rue   | 26 | chevaux les samedis       |    |
| Cully            | 7  | Saignelégier   | 3  | Morat                     | 5  |
| Delémont         | 18 | St-Aubin, N.   | 24 | Moudon                    | 3  |
| Echallens        | 20 | St-Blaise      | 3  | Neuchâtel                 | 6  |
| Erlenbach        | 11 | St-Imier       | 11 | Nyon                      | 6  |
| Estavayer        | 12 | St-Maurice     | 4  | Orbe                      | 24 |
| Farvagny         | 19 | St-Ursanne     | 10 | Payerne                   | 13 |
| Frauenfeld 3, 17 |    | Schwytz        | 47 | Romont                    | 25 |
| Frutigen         | 21 | Sierre         | 3  | Sion                      | 22 |
| Genève           | 3  | Soleure        | 10 | Thonon                    | 5  |
| Grandson         | 12 | Sumiswald      | 10 | Thoune                    | 29 |
| Langenthal       | 4  | Unterséen      | 5  | Vevey                     | 25 |
| La-Sarraz        | 11 | Willisau       | 27 | Winterthour               | 27 |
| Lausanne         | 12 | Zofingen       | 13 |                           |    |
| Lenzbourg        | 6  | Zurzach        | 11 |                           |    |

**Mars.** La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et on sème les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Il en est des mauvaises intentions comme des écus ; pour les prêter aux autres, il faut les avoir soi-même.

# Avril



# 30 jours.

| 4.     |                                         | FÊTES ET SAINTS                           | PHASES<br>lunaires et planétaires.                               |
|--------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Mardi  | 1                                       | s. Hugues, év., ste Theodora              |                                                                  |
| Merc.  | 2                                       | s. François, ste Théodosie.               |                                                                  |
| Jeudi  | 3                                       | s. Richard, ste Agape, v.                 | doux                                                             |
| Vend.  | 4                                       | s. Isidore, s Zosime, év.                 | ☉ Pleine lune le 5 av.-m.                                        |
| Samedi | 5                                       | S. SAINTS.<br>s. Vincent Ferr., s Christ. | ☽ 10,0; chauds jours.                                            |
| 14.    | <i>Dimanche de Pâques.</i>              |                                           | ☉ Lever 5 h. 31 m.<br>Coucher 6 h. 35 m.                         |
| DIM.   | 6                                       | <b>Pâques.</b> s. Célestin, p.            |                                                                  |
| Lundi  | 7                                       | LUNDI DE PAQUES, s. Hermann               | ♀ en ♋                                                           |
| Mardi  | 8                                       | s. Amance, év., s. Denis.                 | ♁ étoile du soir                                                 |
| Merc.  | 9                                       | ste Valtrude, s. Acace.                   |                                                                  |
| Jeudi  | 10                                      | s. Fulbert, ste Mechtilde.                |                                                                  |
| Vend.  | 11                                      | s. Léon I, p., s Isaac, m.                | ☾ Dern. quart. le 12 av.-                                        |
| Samedi | 12                                      | s. Jules I. p., s. Sabas, m.              | ☽ 11,29; pluvieux.                                               |
| 15.    | <i>Dimanche de Quasimodo.</i>           |                                           | ☉ Lever 5 h. 17 m.<br>Coucher 6 h. 44 m.                         |
| DIM.   | 13                                      | ste Herménégilde. s. Justin.              |                                                                  |
| Lundi  | 14                                      | s. Tiburce, s. Justin, phil.              | ☾ Per.                                                           |
| Mardi  | 15                                      | ste Anastasie de Rome, m.                 |                                                                  |
| Merc.  | 16                                      | s. Lambert, s. Dreux, conf.               | 13. ☾ ☽ ☽ ♁                                                      |
| Jeudi  | 17                                      | s. Rodolphe, s. Anicet, p.                | h Δ ☽                                                            |
| Vend.  | 18                                      | s Eleuthère, ste Apollone.                | ☽ 13. ☽ ☽ ☽ ♁                                                    |
| Samedi | 19                                      | s. Socrate, m.. s. Gérold.                | ☽ 13. ☽ ☽ ☽ ♁<br>☾ 13. ☽ ☽ ☽ ♁<br>☾ 13. ☽ ☽ ☽ ♁<br>☽ 13. ☽ ☽ ☽ ♁ |
| 16.    | <i>Deuxième dimanche après Pâques.</i>  |                                           | ☉ Lever 5 h. 4 m.<br>Coucher 6 h. 54 m.                          |
| DIM.   | 20                                      | s. Théotime, s. Sulpice.                  |                                                                  |
| Lundi  | 21                                      | s. Anselme, év., s. Usthasat.             |                                                                  |
| Mardi  | 22                                      | ss Soter et Cajus, papes.                 |                                                                  |
| Merc.  | 23                                      | s Georges, m., s. Adalbert.               |                                                                  |
| Jeudi  | 24                                      | s. Fidèle, cap.. ste Beuve.               | ♁ retr.                                                          |
| Vend.  | 25                                      | s. MARC, évang., s. Floribert.            |                                                                  |
| Samedi | 26                                      | ss. Clot et Marcellin, papes.             | ☾ Ap.                                                            |
| 17.    | <i>Troisième dimanche après Pâques.</i> |                                           | ☉ Lever 4 h. 52 m.<br>Coucher 7 h. 2 m.                          |
| DIM.   | 27                                      | B. P. Canisius, s Anastase.               |                                                                  |
| Lundi  | 28                                      | s. Vital, s. Paul de la croix.            | ☾ Prem. quart. le 27 av.-                                        |
| Mardi  | 29                                      | s. Pierre, m., s. Robert.                 | m. 5,27; clair, chaud.                                           |
| Merc.  | 30                                      | stes Catherine de S., Sophie.             |                                                                  |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

FOIRES D'AVRIL.

|                   |    |                |    |                           |    |
|-------------------|----|----------------|----|---------------------------|----|
| Aarau             | 46 | La-Roche       | 28 | Zofingen                  | 10 |
| Aarberg           | 23 | La-Sarraz      | 29 | Zurich (cuirs)            | 28 |
| Aarbourg          | 28 | Laupen         | 10 | Zweissimmen               | 10 |
| Aigle             | 19 | Lenzbourg      | 3  | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Albeuve           | 28 | Lucerne        | 17 | Bâle les vendredis.       |    |
| Baden (A)         | 28 | Martigny-V.    | 28 | Berne                     | 1  |
| Berne (Messe)     | 4  | Môtiers-Trav.  | 10 | Berthoud                  | 3  |
| Bienne            | 3  | Moudon         | 14 | Chaux-de-F.               | 23 |
| Bremgarten        | 7  | Neuenegg       | 15 | Delémont, menu            |    |
| Bulle             | 3  | Olten 7 Orbe 7 |    | bétail les mercredis.     |    |
| Cerlier, B.       | 2  | Ormont-dessous | 24 | Erlenbach                 | 14 |
| Cernier           | 21 | Ormont-dessus  | 49 | Fribourg                  | 5  |
| Château-d'Æx      | 3  | Oron           | 2  | Fruigen                   | 21 |
| Châtel-St-D.      | 21 | Planfayon      | 46 | Genève les lundis         |    |
| Cossonay          | 17 | Pontarlier     | 24 | pour boucherie.           |    |
| Cudrefin, V.      | 21 | Porrentruy     | 24 | Landeron                  | 7  |
| Delémont          | 15 | Romont         | 15 | Langenthal                | 15 |
| Echallens         | 10 | Rougemont      | 29 | Langnau                   | 30 |
| Einsiedeln        | 28 | Rue            | 30 | Loche marchés aux         |    |
| Estavayer         | 9  | Schwarzenbourg | 7  | chev. les samed.          |    |
| Frauenfeld 7, 14  |    | Sempach        | 7  | Morat                     | 2  |
| Fribourg          | 7  | Soleure        | 14 | Moudon                    | 44 |
| Genève            | 7  | St-Imier       | 8  | Neuchâtel                 | 3  |
| Gessenay          | 11 | St-Ursanne     | 28 | Nyon 3 Orbe               | 28 |
| Grandson          | 24 | Sursée         | 28 | Payerne                   | 10 |
| Gruyères          | 23 | Willisau       | 24 | Romont 29 Sion            | 26 |
| Herzogenbuchsée 9 |    | Winterthour    | 3  | Thonon                    | 3  |
| Langnau           | 23 | Yverdon        | 1  | Thoune                    | 2  |
|                   |    |                |    | Vevey                     | 29 |

**Avril.** La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Celui qui s'est par goût mis dans la politique,  
 Au milieu du triomphe est frappé quelquefois;  
 Mais, quand on a brassé la fortune publique,  
 Il en reste toujours quelques bagues aux doigts.

La flatterie vient plus souvent d'un estomac vide que d'un cœur plein.

Mai



31 jours.

| 5.     | FÊTES ET SAINTS                         | PHASES<br>lunaires et planétaires.                 |
|--------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Jeudi  | 1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. ap.          | ☾ ☐ ☉                                              |
| Vend.  | 2 s Athanase, év, s Walbert             | ☽ ☐ ♀                                              |
| Samedi | 3 INV. STE CROIX, s. Théodule           | ☿ ☐ ♀                                              |
| 18.    | <i>Quatrième dimanche après Pâques.</i> | ☉ Lever 4 h. 41 m.<br>Coucher 7 h. 12 m.           |
| DIM.   | 4 ste Monique, s. Florian.              | ☾ ☽ ☿                                              |
| Lundi  | 5 s. Pie V. p, s. Hilaire, év.          | ☽ ☽ ☽                                              |
| Mardi  | 6 s. Jean P. L., ste Judith.            | ☽ ☽ ☽                                              |
| Merc.  | 7 s. Stanislas, év., ste Giséle.        | ☽ ☽ ☽                                              |
| Jeudi  | 8 APPARIT. s. MICHEL. s. Désiré         | ☽ ☽ ☽ Per.                                         |
| Vend.  | 9 TRANSL. S. NICOLAS, s. Béat.          | ☽ ☽ ☽                                              |
| Samedi | 10 s. Antonin, ar., s. Isidore, l.      | ☽ ☽ ☽                                              |
| 19.    | <i>Cinquième dimanche après Pâques.</i> | ☉ Lever 4 h. 31 m.<br>Coucher 7 h. 21 m.           |
| DIM.   | 11 ROGATIONS s. Mammert, év.            | ☾ Dern. quart. le 11 ap-<br>m. 4,57; temps frais.  |
| Lundi  | 12 s. Achille, m., s. Denis.            | ☽ ☽ ☽                                              |
| Mardi  | 13 s. Marcellin, s Servais.             | ☽ ☽ ☽                                              |
| Merc.  | 14 ste Justine, ste Couronne.           | ☽ ☽ ☽                                              |
| Jeudi  | 15 <b>Ascension.</b> ste Sophie, v.     | ☽ ☽ ☽                                              |
| Vend.  | 16 ss. Jean Népom., Adalbert.           | ☽ ☽ ☽                                              |
| Samedi | 17 s. Pascal, c., s. Bruno, év.         | ☽ ☽ ☽                                              |
| 20.    | <i>Sixième dimanche après Pâques.</i>   | ☉ Lever 4 h. 22 m.<br>Coucher 7 h. 30 m.           |
| DIM.   | 18 s. Théodose, s. Félix.               | ☾ Nouv. lune le 18 ap-<br>m. 8,54; s'éclaircit.    |
| Lundi  | 19 s. Yves, s. Pierre Célestin.         | ☽ ☽ ☽                                              |
| Mardi  | 20 s. Bernardin de S., ste Basile       | ☽ ☽ ☽                                              |
| Merc.  | 21 s. Félix, cap. s. Hospice.           | ☽ ☽ ☽                                              |
| Jeudi  | 22 ste Julie, vierge, s. Emile.         | ☽ ☽ ☽                                              |
| Vend.  | 23 s. Didier, év, s. Florent m.         | ☽ ☽ ☽                                              |
| Samedi | 24 N.-D. AUXIL, ste Jeanne.             | ☽ ☽ ☽                                              |
| 21.    | <i>Dimanche de Pentecôte.</i>           | ☉ Lever 4 h. 15 m.<br>Coucher 7 h. 38 m.           |
| DIM.   | 25 <b>Pentecôte.</b> s. Grégoire, VII   | ☾ Prem. quart. le 26 ap-<br>m. 11,10; beau, chaud. |
| Lundi  | 26 s. Philippe d. N., s. Hospice.       | ☽ ☽ ☽                                              |
| Mardi  | 27 s. Bède. pr., ste Madeleine.         | ☽ ☽ ☽                                              |
| Merc.  | 28 Q.-T. s. Germain, év.                | ☽ ☽ ☽                                              |
| Jeudi  | 29 s. Maximin, s. Conon, m.             | ☽ ☽ ☽                                              |
| Vend.  | 30 Q.-T. s. Ferdinand.                  | ☽ ☽ ☽                                              |
| Samedi | 31 Q.-T. stes Angèle et Pétronille      | ☽ ☽ ☽<br>♀ étoile du matin                         |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.



## FOIRES DE MAI.

|                 |       |                |       |                           |      |
|-----------------|-------|----------------|-------|---------------------------|------|
| Aarau           | 21    | Monthey        | 21    | Winterthour               | 8    |
| Aiglé           | 17    | Montreux       | 9     | Yverdon                   | 6    |
| Avenches        | 9     | Neuveville     | 27    | Zoffingen                 | 8    |
| Baden (A.)      | 20    | Olten          | 5     | <i>Marchés au bétail.</i> |      |
| Berthoud        | 29    | Ollon          | 16    | Aubonne                   | 13   |
| Bex             | 1     | Orbe           | 19    | Bâle les vendredis        |      |
| Bière           | 19    | Ormont-dessous | 12    | Bellegarde, F.            | 12   |
| Bremgarten      | 12    | Ormont-dessus  | 17    | Berne                     | 6    |
| Bulle           | 8     | Payerne        | 22    | Berthoud                  | 29   |
| Cerlier         | 14    | Pontarlier     | 8     | Chaux-de-F.               | 28   |
| Charmey         | 6     | Porrentruy     | 19    | Delémont, menu            |      |
| Châtel-St-Denis | 12    | Rolle          | 30    | bétail les mercredis.     |      |
| Château-d'Œx    | 21    | Romont         | 13    | Fribourg                  | 5    |
| Chiètres        | 39    | Rorschach      | 22    | Frutigen                  | 1    |
| Concise         | 8     | Rue            | 28    | Genève les lundis         |      |
| Corcelles       | 7     | Saignelégier   | 5     | pour boucherie.           |      |
| Cortaillod      | 21    | St-Aubin       | 24    | Landeron                  | 5    |
| Cossonay        | 29    | St-Blaise      | 12    | Langenthal                | 20   |
| Couvét          | 31    | Ste-Croix      | 28    | Langnau                   | 2    |
| Delémont        | 20    | St-Imier       | 13    | Loclé les samedis         |      |
| Echallens       | 28    | St-Maurice     | 26    | Mézières, V.              | 7    |
| Erlenbach       | 13    | Schwarzenb.    | 8     | Morges                    | 21   |
| Estavayer       | 14    | Schwytz        | 5     | Morat                     | 7    |
| Farvagny        | 7     | Semsales       | 12    | Moudon                    | 5    |
| Frauenfeld      | 5, 19 | Sempach        | 5     | Neuchâtel                 | 15   |
| Fribourg        | 5     | Sion           | 3, 17 | Nyon                      | 1    |
| Genève          | 5     | Soleure        | 12    | Orbe                      | 19   |
| Géssenay        | 7     | Sumiswald      | 9     | Payerne                   | 22   |
| Lausanne        | 14    | Unterséen      | 7     | St-Gall                   | 7-14 |
| Liestal         | 28    | Vallorbes      | 27    | Sion                      | 31   |
| Louèche-B.      | 7     | Verrières      | 19    | Thonon                    | 1    |
| Lucerne         | 5-16  | Vuippens       | 13    | Thoune                    | 14   |
| Martigny-B.     | 12    | Wangen         | 2     | Vevey                     | 21   |

**Mai.** Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chicorée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Quand on dit d'un homme qu'il a fait un beau mariage, on peut affirmer, presque à coup sûr, que sa femme en a fait un mauvais.

Juin



30 jours.

| 6.                                                          | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                                                                   | PHASES<br>lunaires et planétaires.                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 22.                                                         | <i>Dimanche de la Trinité.</i>                                                                                                                                                                                                                    | ☉ Lever 4 h. 10 m.<br>Coucher 7 h. 45 m.                                                                                            |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 1 <b>Trinité</b> , s. Siméon, év.<br>2 s. Erasme, év., s. Eugène, p.<br>3 <b>ste Clotilde</b> , r., s. Morand.<br>4 s. Attale, s. Quirin, év.<br>5 <b>Fête-Dieu</b> , s. Boniface.<br>6 s. Claude, év, s. Amance.<br>7 s. Robert, abbé, s. Roger. | ☾ ☐ ♃<br>☉ Pleine lune le 3 av.-m.<br>7,10; froid.<br>☾ ☽<br>♂ ☐ ♃<br>☾ ☽ ♃                                                         |
| 23.                                                         | <i>Deuxième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                         | ☉ Lever 4 h. 6 m.<br>Coucher 7 h. 51 m.                                                                                             |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 8 s. Médard, s. Maxime, év.<br>9 ss. Prime et Félicien.<br>10 <b>ste Marguerite</b> , s. Landri.<br>11 s. BARNABÉ, ap., s. Parise.<br>12 s. Léon III, p. ste Henriette.<br>13 s. Antoine de Padoue.<br>14 s. Basile, arch., s. Rufin m.           | ☾ ☐ ♂<br>☾ Dern. quart. le 9 ap.-<br>m. 10,24; pluie.<br>♁ dir.<br>☾ ☐ ♀<br>☾ ☐ ♃                                                   |
| 24.                                                         | <i>Troisième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                        | ☉ Lever 4 h. 5 m.<br>Coucher 7 h. 55 m.                                                                                             |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 15 s. Bernard de M., s. Modeste<br>16 s. François Regis, s. Ferréol.<br>17 s. Rainier, c., ste Isaure.<br>18 s. Léonce, m., s. Marc.<br>19 ss. Gervais et Protais.<br>20 s. Silvère, p., ste Florentine<br>21 s. Louis de Gonz. s. Aloyse.        | ☾ ☽ ♂<br>☉ Nouv. lune le 17 av.-<br>m. 10,33; temps frais.<br>(Eclipse ☉ vis.<br>18 ☾)<br>☉ en ☽ le pl. long<br>jour, com de l'été. |
| 25.                                                         | <i>Quatrième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                        | ☉ Lever 4 h. 5 m.<br>Coucher 7 h. 56 m.                                                                                             |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 22 s. Paulin, 10,000 martyrs.<br>23 s. Zacharie, ste Agrippine.<br>24 <b>NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE</b><br>25 s. Guillaume, s. Prosper.<br>26 ss. Jean et Paul, mm.<br>27 s. Ladislas, r., s. Crescence<br>28 S.-C. de J., s. Léon II, p.       | 21. ☾ Ap.<br>☾ ☽ ♃<br>☉ Prem. quart. le 25 ap.-<br>m. 2,29; beau et chaud.<br>☾ ☽ ♂<br>♁ ♃ ♃<br>☾ ☐ ♀                               |
| 26.                                                         | <i>Cinquième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                        | ☉ Lever 4 h. 8 m.<br>Coucher 7 h. 57 m.                                                                                             |
| DIM.<br>Lundi                                               | 29 ss. <b>PIERRE ET PAUL</b> , ap. et m.<br>30 Commém. s. Paul, s. Martial                                                                                                                                                                        | ☾ ☽ ♂<br>☾ ☽ ♃                                                                                                                      |

Les jours croissent de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30

## FOIRES DE JUIN.

|               |        |                           |    |                    |                       |
|---------------|--------|---------------------------|----|--------------------|-----------------------|
| Aarau         | 18     | Porrentruy                | 46 | Berthoud           | 5                     |
| Anet          | 25     | Romont                    | 10 | Delémont, menu     | bétail les mercredis. |
| Bienne        | 5      | Rue                       | 25 | Erlenbach          | 13                    |
| Brengarten    | 2      | Sempach                   | 2  | Fribourg           | 7                     |
| Brigue        | 4      | St-Aubin, N.              | 9  | Frutigen           | 5                     |
| Bulle         | 12     | St-Imier                  | 3  | Genève, les lundis | pour boucherie.       |
| Delémont      | 17     | St-Ursanne                | 23 | Landeron           | 2                     |
| Estavayer     | 11     | Sion                      | 7  | Langenthal         | 17                    |
| Frauenfeld 2, | 16     | Siviriez                  | 13 | Langnau            | 6                     |
| Genève        | 2      | Soleure                   | 9  | Loele, les samedis |                       |
| Grandson      | 26     | Sursée                    | 23 | Morat              | 4                     |
| Lenzbourg     | 5      | Vallangin, N.             | 2  | Moudon             | 2                     |
| Louèche-B.    | 2      | Verrières                 | 18 | Neuchâtel          | 5                     |
| Martigny-B.   | 9      | Willisau                  | 26 | Nyon               | 5                     |
| Mézières, V.  | 11     | Winterthour               | 5  | Orbe               | 23                    |
| Monthey       | 4      | Yverdon                   | 3  | Payerne            | 5                     |
| Mont-s.-Vaud  | 26     | Zurich                    | 12 | Sion               | 7                     |
| Morges        | 4      | Zurzach                   | 2  | Thonon             | 12                    |
| Môtiers-Trav. | 10     | <i>Marchés au bétail.</i> |    | Vevey              | 24                    |
| Olten 2       | Oron 4 | Bâle les vendredis        |    |                    |                       |
| Pontarlier    | 19     | Berne                     | 3  |                    |                       |

**Juin.** La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Les dettes sont comme les enfants: plus elles sont petites, plus elles crient.

Une jeune fille est une cerise qui rougit avant d'être mûre.

Ce n'est pas tout évangile  
Ce que l'on dit par la ville.

La jeunesse espère, l'âge mûr contemple, la vieillesse regrette. ●

Malgré l'esprit que contient le vin, il fait dire bien des bêtises.





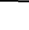
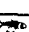


























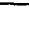



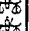

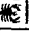

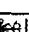


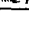
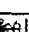





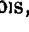

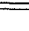

Plus on donne de poignées de mains, moins on a d'amis.

Ecouter est une politesse qu'un homme d'esprit, fait souvent à un sot, mais que celui-ci ne lui rend jamais.

Juillet



31 jours.

| 7.                                                          | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                                                                           | PHASES<br>lunaires et planétaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi                  | 1   s. Théobald, s. Arnold.<br>2   VISITATION. s. Othon, év.<br>3   s. Héliodore, s Anatole<br>4   ste Berthe. s. Udalric. év.<br>5   ste Philomène, v., s. Max.                                                                                          |           <p>Pleine lune le 2 ap-<br/>m. 2,59 ; très chaud.<br/>Per<br/>☾ ☿ ♃<br/>♂ dir.</p>                                                                |
| 27.                                                         | <i>Sixième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                                  |  <p>Lever 4 h. 13 m.<br/>Coucher 7 h. 56 m.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 6   s. Isaïe, proph., s. Romule.<br>7   s. Guillebeaud, év.<br>8   ste Elisabeth, s. Kilian, év<br>9   ste Véronique, abb.<br>10   s. Silvain, m., ste Félicité.<br>11   s. Pie I, p m., ste Susanne.<br>12   ss. Jean Gualbert, Nabor.                   |           <p>soleil<br/>♁ en ☾<br/>Dern. quart. le 9 av-<br/>m. 5 19 ; orangeux.<br/>♀ ☐ ♂<br/>☾ ☿ ♃<br/>♂ dir.</p>                                         |
| 28.                                                         | <i>Septième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                                 |  <p>Lever 4 h. 19 m.<br/>Coucher 7 h. 53 m.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 13   s. Anaclet, s. Eugène.<br>14   s. Bonaventure, év., doct.<br>15   s. Henri II, empereur.<br>16   s. Hilarin, m., s. Faustin.<br>17   s. Alexis, c., ste Marcelline.<br>18   s. Camille, c., s. Frédéric.<br>19   s. Vincent de Paul, s. Arsène.      |           <p>☾ ☐ ♃<br/>☾ ☿ ♃<br/>comm. des canicules<br/>Nouv. lune le 17 av-<br/>m. 1,25 ; variable.<br/>☾ ☿ ♃<br/>♂ dir.</p>                         |
| 29.                                                         | <i>Huitième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                                 |  <p>Lever 4 h. 26 m.<br/>Coucher 7 h. 46 m.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi<br>Vend.<br>Samedi | 20   SCAPUL. ste Marguerite, v.<br>21   ste Praxède, v., s. Daniel. p.<br>22   ste Marie-Madel. s. Vandrille<br>23   s. Apollinaire, s. Liboire.<br>24   B. Louise, ste Christine, v.<br>25   s. JACQUES, s. Christophe.<br>26   ste ANNE, MÈRE DE MARIE. |           <p>♀ ♂ ♃<br/>♀ étoile du soir<br/>☾ en ☾<br/>☾ en ♃<br/>Prem. quart. le 25<br/>av.-m. 3,20 ; pluvieux<br/>♀ ☿ ♃<br/>♂ dir.</p> |
| 30.                                                         | <i>Neuvième dimanche après Pentecôte.</i>                                                                                                                                                                                                                 |  <p>Lever 4 h. 34 m.<br/>Coucher 7 h. 39 m.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Merc.<br>Jeudi                    | 27   s. Pantaléon, ste Nathalie.<br>28   ss. Victor et Innocent, PP.<br>29   ste Marthe, s. Loup, év.<br>30   ss. Abdon et Sennen, mm.<br>31   ss. Ignace Loyola, Germain.                                                                                |           <p>☾ ☿ ♃<br/>☾ ☿ ♃<br/>☾ ☿ ♃<br/>Pleine lune le 31 ap-<br/>m. 10,0 ; soleil.</p>                                              |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 minutes.

## FOIRES DE JUILLET.

|               |       |                           |   |      |    |                       |    |
|---------------|-------|---------------------------|---|------|----|-----------------------|----|
| Aarau         | 16    | Olten                     | 7 | Orbe | 14 | Berthoud              | 3  |
| Aarberg       | 2     | Oron                      |   |      | 23 | Delémont, menu        |    |
| Aarbourg      | 21    | Pontarlier                |   |      | 17 | bétail les mercredis. |    |
| Aarwangen     | 17    | Porrentruy                |   |      | 21 | Erlenbach             | 11 |
| Avenches      | 4     | Romont                    |   |      | 8  | Fribourg              | 14 |
| Bremgarten    | 14    | Rue                       |   |      | 30 | Frutigen              | 3  |
| Bulle         | 24    | Saignelégier              |   |      | 7  | Genève, lundis        |    |
| Concise       | 15    | Sempach                   |   |      | 14 | pour boucherie.       |    |
| Cossonay      | 10    | Soleure                   |   |      | 14 | Landeron              | 7  |
| Délémont      | 15    | Willisau                  |   |      | 31 | Langenthal            | 15 |
| Echallens     | 17    | Winterthour               |   |      | 3  | Langnau               | 23 |
| Estavayer     | 9     | Yverdon                   |   |      | 1  | Morat                 | 2  |
| Frauenfeld    | 7, 21 | Zofingen                  |   |      | 10 | Morges                | 2  |
| Fribourg      | 7     | Zurzach                   |   |      | 14 | Moudon                | 7  |
| Genève        | 7     |                           |   |      |    | Neuchâtel             | 3  |
| Herzogenbuch. | 2     | <i>Marchés au bétail.</i> |   |      |    | Nyon 3 Orbe           | 14 |
| Langnau       | 23    | Aubonne                   |   |      | 7  | Payerne               | 3  |
| Lausanne      | 9     | Bâle, les vendredis       |   |      |    | Sion                  | 26 |
| Lenzburg      | 17    | Bellegarde                |   |      | 28 | Thonon                | 3  |
| Nidau         | 15    | Berne                     |   |      | 1  | Vevey                 | 29 |

**Juillet.** La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage. Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

Un caissier est un ange gardien; mais gare s'il déploie ses ailes!

Des lois sont justes, non quand elles sont observées par tous, mais quand elles ont été faites pour tous.

Une jeune fille est une lettre qui n'a pas encore été mise à la poste; une femme mariée est une lettre arrivée à destination; une vieille fille est une lettre oubliée à la poste restante.

Il faut collectionner les pierres qu'on nous jette; c'est le commencement d'un piédestal.

Qui s'attend à l'écuelle d'autrui  
Risque de rester sur son appétit.

Les enfants et les fous s'imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir.



## FOIRES D'AOUT.

|               |    |                           |        |                      |          |
|---------------|----|---------------------------|--------|----------------------|----------|
| Aarau         | 20 | Olten 4                   | Oron 6 | Berne                | 5        |
| Anet          | 27 | Ormont-dessus             | 23     | Berthoud             | 7        |
| Baden (A)     | 19 | Ormont-dessous            | 26     | Chaux-de-F.          | 20       |
| Berne         | 26 | Payerne                   | 14     | Delémont, menu       |          |
| Bienne        | 7  | Pontarlier                | 7      | bétail les m rredis. |          |
| Bremgarten    | 18 | Porrentruy                | 18     | Erlenbach            | 8        |
| Cerlier       | 13 | Romont                    | 16     | Fribourg             | 2        |
| Cortébert     | 18 | Rue                       | 27     | Frutigen             | 7        |
| Cossonay      | 28 | Saignelégier              | 12     | Genève, lundis       |          |
| Delémont      | 19 | St-Imier                  | 18     | pour boucherie.      |          |
| Echallens     | 12 | St-Ursanne                | 25     | Landeron             | 11       |
| Estavayer     | 13 | Soleure                   | 11     | Langenthal           | 19       |
| Frauenfeld 4, | 18 | Sursée                    | 25     | Locle, les samedis   |          |
| Genève        | 4  | Unterséen                 | 25     | pour chevaux.        |          |
| Grandson      | 13 | Vallangin                 | 16     | Morat 6              | Morges 6 |
| Langnau       | 1  | Willisau                  | 28     | Moudon               | 4        |
| Laupen        | 2  | Winterthour               | 21     | Neuchâtel            | 7        |
| Liestal       | 13 | Zofingen                  | 14     | Nyon 7               | Orbe 25  |
| Lucerne       | 5  | Zurich, foires aux        |        | Payerne              | 7        |
| Mézières, V.  | 27 | cuir                      | 25     | Sion                 | 23       |
| Mont-s.-Vaud  | 23 | <i>Marchés au bétail.</i> |        | Thonon               | 7        |
| Moudon        | 11 |                           |        | Thoune               | 27       |
| Neuveville    | 26 | Bâle, les vendr.          |        | Vevey                | 26       |

**Août.** On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

C'est par l'éducation des femmes qu'il faut commencer celle des hommes.

Dérobe, prends, possède, amasse,  
Faut tout laisser quand on trépassé.

Le baccalauréat est une épreuve à laquelle il serait parfois curieux de soumettre ceux qui nous la font subir.

Certaines femmes ont l'habitude de vieillir horriblement toutes leurs amies; est-ce une raison, parce qu'elles ne veulent plus de leur âge, pour qu'elles le donnent aux autres?

Qui paye ses dettes s'enrichit. — Merci, c'est un bruit que les créanciers se plaisent à faire courir.

Certaines dames ont la bouche commune, ce qui vaut cent fois mieux que de l'avoir comme deux.

Septembre



30 jours.

| 9.     | FÊTES ET SAINTS                             | PHASES<br>lunaires et planétaires.       |
|--------|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| Lundi  | 1 ss. Anges G., ste Vèrene.                 |                                          |
| Mardi  | 2 s. Maxime, m., s. Etienne.                |                                          |
| Merc.  | 3 ste Sérapie, s. Aristée.                  |                                          |
| Jeudi  | 4 ste Rosalie, s. Moïse, législ.            |                                          |
| Vend.  | 5 s. Laurent, s. Victorin, év.              |                                          |
| Samedi | 6 s. Pétrone, s. Onésiphore.                |                                          |
| 36.    | <i>Quinzième dimanche après Pentecôte.</i>  | ☉ Lever 5 h. 28 m.<br>Coucher 6 h. 27 m. |
| DIM    | 7 LES SS. ANGES GARDIENS.                   |                                          |
| Lundi  | 8 Nativité de N.-D. s Adrien.               |                                          |
| Mardi  | 9 s. Gorgon, m., ste Dorothee.              |                                          |
| Merc.  | 10 s. Nicolas, ste Pulchérie.               |                                          |
| Jeudi  | 11 s. Félix et ste Régule, m.               |                                          |
| Vend.  | 12 s. Guy, c., s. Evence, év.               |                                          |
| Samedi | 13 s. Amé, év., s. Euloge.                  |                                          |
| 37.    | <i>Seizième dimanche après Pentecôte.</i>   | ☉ Lever 5 h. 38 m.<br>Coucher 6 h. 12 m. |
| DIM.   | 14 s. NOMME MARIE. Ex. s. CROIX.            |                                          |
| Lundi  | 15 s. Nicomède, m., s. Evre.                |                                          |
| Mardi  | 16 ste Corneille, s. Cyprien.               |                                          |
| Merc.  | 17 Q.-T. s. Lambert év.                     |                                          |
| Jeudi  | 18 s Thomas, arch., s. Joseph.              |                                          |
| Vend.  | 19 Q.-T. s Janvier, ste Const.              |                                          |
| Samedi | 20 Q.-T. s. Eustache, m.                    |                                          |
| 38.    | <i>Dix-septième dimanche ap. Pentecôte.</i> | ☉ Lever 5 h. 47 m.<br>Coucher 5 h. 59 m. |
| DIM.   | 21 FÊTE FÉDÉRALE. S. MATHIEU                |                                          |
| Lundi  | 22 s. Maurice, s Emmeran, év.               |                                          |
| Mardi  | 23 s. Lin, p., ste Thècle, v.               |                                          |
| Merc.  | 24 N.-D. de la M., s. Gérard, év.           |                                          |
| Jeudi  | 25 ste Aurélie, s. Pacifique.               |                                          |
| Vend.  | 26 s. Cyprien et ste Justine.               |                                          |
| Samedi | 27 ss. Côme et Damien.                      |                                          |
| 39.    | <i>Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte.</i> | ☉ Lever 5 h. 56 m.<br>Coucher 5 h. 45 m. |
| DIM.   | 28 ss. Wincelas, duc, s Alpha.              |                                          |
| Lundi  | 29 s. MICHEL, arch. s. Grimoald.            |                                          |
| Mardi  | 30 ss. Jérôme, Ours et Victor.              |                                          |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.



FOIRES DE SEPTEMBRE.

|                   |          |                 |    |                          |
|-------------------|----------|-----------------|----|--------------------------|
| Aarau             | 17       | Monthey         | 10 | <i>Marchés au bétail</i> |
| Aarbourg          | 15       | Môtiers-Travers | 5  | Asile du Marchai-        |
| Aubonne           | 11       | Moudon          | 8  | ruz 8, 29                |
| Avenches          | 5        | Oltén           | 1  | Bâle, les vendr.         |
| Bâle              | 18 et 19 | Oron            | 3  | Bellegarde 15            |
| Berne             | 2 et 30  | Ormont-dessus   | 9  | Berne 2                  |
| Bienne            | 11       | Ormont-dessous  | 8  | Berthoud 4               |
| Bremgarten        | 8        | Payerne         | 18 | Chaux-de-F. 18           |
| Bulle             | 11       | Planfayon       | 10 | Delémont, menu           |
| Cerlier           | 10       | Pontarlier      | 4  | bétail tous les          |
| Chât.-d'Ex        | 17, 30   | Porrentruy      | 15 | mercredis.               |
| Châtel St-Denis   | 15       | Rolle           | 29 | Fribourg 6               |
| Chiètres          | 4        | Romont          | 16 | Frutigen 4               |
| Delémont          | 16       | Rue             | 24 | Genève, les lundis       |
| Echallens         | 19       | St-Aubin, N.    | 16 | pour boucherie.          |
| Estavayer         | 3        | St-Blaise       | 8  | Landeron 1               |
| Erlenbach         | 9        | Ste-Croix       | 24 | Langenthal 16            |
| Fribourg          | 1        | St-Imier        | 9  | Langnau 17               |
| Frauenfeld        | 1, 15    | Schwytz         | 22 | Locle, les samedis       |
| Frutigen, grande  |          | Siviriez        | 8  | p. chevaux.              |
| foire moutons     | 12       | Sôleure         | 8  | Morat 3 Morges 3         |
| Genève            | 1        | Sumiswald       | 26 | Moudon 1                 |
| Gessenay          | 5        | Unterséen       | 19 | Neuchâtel 4              |
| Gruyères          | 29       | Valangin        | 22 | Nyon 5 Orbe 22           |
| Langnau           | 17       | Verrières       | 16 | Payerne 4                |
| La-Sarraz         | 16       | Willisau        | 25 | Schwartzénb. 25          |
| Lausanne          | 10       | Winterthour     | 4  | Sion 27                  |
| Louèche-Brg.      | 29       | Yverdon         | 2  | Thonon 4                 |
| Louèche-les-Bains | 24       | Zurich (15 j.)  | 11 | Thoune 24                |
| Lucerne           | 5        | Zurzach         | 1  | Vevey 23                 |
| Lutry             | 18       |                 |    | Zofingue 11              |
| Martigny V.       | 22       |                 |    | Zweisimmen 6             |

**Septembre.** Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Les hommes veulent trouver chez leurs femmes assez de vertu pour s'en passer eux-mêmes.

Octobre



31 jours.

| 10.    | FÊTES ET SAINTS                            | PHASES<br>lunaires et planétaires.                            |
|--------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Merc.  | 1   s. Remy, s. Piat, s. Bavon.            | ☾ ☿ ♀<br>☾ ☿ ♀                                                |
| Jeudi  | 2   s. Léger. év., s. Guérin, m.           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Vend.  | 3   Les deux Évalde., s. Candide           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Samedi | 4   s. François d'Assise, c.               | ☾ ☿ ♀                                                         |
| 40.    | <i>Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte</i> | ☉ Lever 6 h. 6 m.<br>Coucher 5 h. 30 m.                       |
| DIM.   | 5   ROSAIRE. s. Placide, m.                | ☾ Dern. quart. le 5 ap.<br>m. 8.59; froid.                    |
| Lundi  | 6   s. Bruno, fond. ste Foi, v.            | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Mardi  | 7   s. Marc, ste Justine, vierge.          | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Merc.  | 8   ste Brigitte, ste Laurence.            | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Jeudi  | 9   ss. Denis et Rustique, m.              | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Vend.  | 10   s. François Borgia, c.                | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Samedi | 11   ste Placidie, v., s. Gommer.          | ☾ ☿ ♀<br>frais                                                |
| 41.    | <i>Vingtième dimanche après Pentecôte.</i> | ☉ Lever 6 h. 15 m.<br>Coucher 5 h. 17 m.                      |
| DIM.   | 12   s. Maximilien, év.                    | ☾ Nouv. lune le 13 ap.-<br>m. 11,41; variable.                |
| Lundi  | 13   s. Edouard, r., s. Hugolin.           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Mardi  | 14   s. Callixte, p., s. Burcard.          | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Merc.  | 15   ste Thérèse, v., s. Roger.            | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Jeudi  | 16   s. Gall, ab., s. Florentin, év        | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Vend.  | 17   ste Hedwige, veuve.                   | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Samedi | 18   s. Luc, évang., s. Juste, m.          | ☾ ☿ ♀                                                         |
| 42.    | <i>Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte</i> | ☉ Lever 6 h. 27 m.<br>Coucher 5 h. 4 m.                       |
| DIM.   | 19   s. Pierre d'Al., s. Ferdinand.        | ☾ Prem. quart. le 21 av.<br>m. 6,12; s'éclaircit.             |
| Lundi  | 20   s. Jean de Kanty, s. Aurèle           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Mardi  | 21   ste Ursule, v. s. Hilarion.           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Merc.  | 22   ste Cordule, v. ste Alodie.           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Jeudi  | 23   s. Pierre-Paschase, év.               | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Vend.  | 24   s. Raphaël, arch.                     | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Samedi | 25   s. Chrysanthe, s. Darie.              | ☾ ☿ ♀                                                         |
| 43.    | <i>Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.</i> | ☉ Lever 6 h. 36 m.<br>Coucher 4 h. 52 m.                      |
| DIM.   | 26   s. Evariste, P. m.                    | ☾ Pleine lune le 28 av.-<br>m. 0,18; beau et frais            |
| Lundi  | 27   s. Frumence, s. Florentin.            | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Mardi  | 28   ss. SIMON et JUDE, Cyrille.           | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Merc.  | 29   ste Eusébie, s. Narcisse, év.         | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Je di  | 30   s. Sérapion, év., s. Quentin.         | ☾ ☿ ♀                                                         |
| Vend.  | 31   JEUNE. s. Wolfgang. Lucille.          | ☾ ☿ ♀<br>27. ♀ étoile du soir<br>dans la plus gr. écl.<br>☾ ☿ |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

## FOIRES D'OCTOBRE.

|                 |       |                 |        |                           |    |
|-----------------|-------|-----------------|--------|---------------------------|----|
| Aarau           | 15    | Mézières, V.    | 8      | Yverne                    | 22 |
| Aigle           | 25    | Monthey         | 8      | Zofingen                  | 9  |
| Albeuve         | 14    | Montreux        | 31     | Zurzach                   | 6  |
| Anet            | 29    | Morges          | 1      | Zweisimmen                | 23 |
| Aarwangen       | 30    | Môtiers-Travers | 28     | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Baden (A)       | 28    | Moudon          | 20     | Allières, Frib.           | 7  |
| Bâle 27-10 nov. |       | Neuenegg        | 20     | Bâle, les vendr.          |    |
| Berne messe     | 7, 21 | Nidau           | 28     | Ollon                     | 4  |
| Bex 16 Bière    | 20    | Olten           | 20     | Orbe                      | 13 |
| Brienz          | 6     | Ormont dessous  | 20     | Berthoud                  | 22 |
| Brigue          | 16    | Ormont-des.     | 7, 18  | Boltigen                  | 11 |
| Bulle           | 8, 30 | Oron            | 1      | Chaux-de-F.               | 15 |
| Cernier         | 13    | Planfayon       | 15     | Delémont, menu            |    |
| Charmey         | 6     | Pontarlier      | 16     | bétail l. mercredis       |    |
| Châtel-St-D.    | 20    | Porrentruy      | 20     | Fribourg                  | 4  |
| Cossonay        | 16    | Romont          | 14, 28 | Frutigen                  | 2  |
| Cudrefin. V.    | 27    | Rougemont       | 2      | Genève, les lundis        |    |
| Delémont        | 15    | Rue             | 29     | pour boucherie            |    |
| Echallens       | 16    | Saignelégier    | 6      | Liestal                   | 15 |
| Einsiedeln      | 6     | Schwartzemb.    | 30     | Landeron                  | 6  |
| Erlenbach       | 14    | Schwytz         | 27     | Langenthal                | 14 |
| Estavayer       | 8     | Sempach         | 28     | Langnau                   | 3  |
| Farvagny        | 8     | Sion            | 4, 25  | Locle, les samedis        |    |
| Frauenfeld      | 6, 20 | Soleure         | 13     | pour chevaux.             |    |
| Fribourg        | 6     | Ste-Croix       | 1, 29  | Morat                     | 1  |
| Frutigen        | 21    | St-Gall         | 15, 22 | Moudon                    | 21 |
| Genève          | 6     | Ste-Ursanne     | 27     | Neuchâtel                 | 2  |
| Gessenay        | 3     | St-Imier        | 7      | Nyon 2 Orbe               | 27 |
| La-Roche        | 3     | Unterséen       | 8, 31  | Payerne                   | 2  |
| La-Sarraz       | 14    | Vallorbes       | 21     | Romont                    | 28 |
| Lausanne        | 8     | Verrières       | 14     | Sion                      | 25 |
| Louèche-B.      | 14    | Vuippens        | 28     | Thonon                    | 2  |
| Lucerne         | 6, 17 | Winterthour     | 9      | Thoune                    | 25 |
| Martigny-B.     | 20    | Yverdon         | 28     | Vevey                     | 28 |

**Octobre.** Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Il est des moments où le cochon peut devenir un animal fort dangereux... C'est lorsqu'on en a trop mangé.

Novembre



30 jours.

| 11.    | FÊTES ET SAINTS                             | PHASES<br>lunaires et planétaires.                                                                       |
|--------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi | 1   <b>La Toussaint.</b> s. Amable.         | ☾ en ☿                                                                                                   |
| 44.    | <i>Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.</i> | ☉ Lever 6 h. 46 m.<br>Coucher 4 h. 41 m.                                                                 |
| DIM.   | 2   <b>COMM. DES TRÉPASSÉS</b> s. Tobie     | ☾ ☿ ☐ ♂<br>Dern. quart. le 4 ap-<br>m. 4,49; froid.<br>☾ Ap.<br>♂ en ♃<br>☾ ☿ ♃<br>☿ ☐ ♃                 |
| Lundi  | 3 ste Ide, vv., s. Marcel.                  |                                                                                                          |
| Mardi  | 4 s. Charles Borr., s. Vital                |                                                                                                          |
| Merc.  | 5 s. Zacharie, ste Elisabeth.               |                                                                                                          |
| Jeudi  | 6 s. Protais, s. Léonard, er.               |                                                                                                          |
| Vend.  | 7 s. Engelbert, s. Ernest.                  |                                                                                                          |
| Samedi | 8 s. Godefroi, év., s. Dieudon.             |                                                                                                          |
| 45.    | <i>Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.</i>  |                                                                                                          |
| DIM.   | 9 s. Théodore, m. s. Ursin.                 | ☾ ☿ ☐<br>Nouv. lune le 12 ap-<br>m. 2,13; trouble.<br>♂ ☿ ♃. ♀ retr.<br>☾ ☿ ☐<br>☾ ☿ ♀                   |
| Lundi  | 10 s. André-Av., ste Florence.              |                                                                                                          |
| Mardi  | 11 s. Martin, év., s. Mennas.               |                                                                                                          |
| Merc.  | 12 s. Ruf, év., s. Imier, erm.              |                                                                                                          |
| Jeudi  | 13 ss. Didace, Stanislas Kostka.            |                                                                                                          |
| Vend.  | 14 s. Bertrand, s. Albéric.                 |                                                                                                          |
| Samedi | 15 ste Gertrude, v., s. Léopold.            |                                                                                                          |
| 46.    | <i>Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.</i>  |                                                                                                          |
| DIM.   | 16 s. Othmar, a., s. Edmond.                | ☾ ☿ étoile du soir<br>☾ ☿ ☐<br>Prem. quart. le 19 ap-<br>m. 1,20; nébuleux.<br>☾ ☿ ♃<br>☾ en ♃<br>☉ en ♃ |
| Lundi  | 17 s. Grégoire Thaumaturge                  |                                                                                                          |
| Mardi  | 18 s. Odon, s. Maxime, év.                  |                                                                                                          |
| Merc.  | 19 ste Elisabeth, s. Pontien.               |                                                                                                          |
| Jeudi  | 20 s. Félix de Valois, s. Edmond            |                                                                                                          |
| Vend.  | 21 PRÉSENT. N.-D. s Albert.                 |                                                                                                          |
| Samedi | 22 ste Cécile, v., s. Philémon.             |                                                                                                          |
| 47.    | <i>Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte.</i>   |                                                                                                          |
| DIM.   | 23 s. Clément, ste Félicité.                | ☾ ☿ ☐ ♂<br>Pleine lune le 26 ap-<br>m. 1,58; pluie.<br>☾ ☿ ☐ (écl. inv.)<br>☾ ☿ ♃<br>☾ ☿ ♀               |
| Lundi  | 24 s. Jean de la C., ste Flore.             |                                                                                                          |
| Mardi  | 25 ste Catherine, ste Juconde               |                                                                                                          |
| Merc.  | 26 s Pierre d'Alex., s. Conrad.             |                                                                                                          |
| Jeudi  | 27 s. Virgile, ste Josaphat.                |                                                                                                          |
| Vend.  | 28 s. Sosthène, év., s. Hortulan            |                                                                                                          |
| Samedi | 29 s. Saturnin, év. m., s. Gélase           |                                                                                                          |
| 48.    | <i>Premier dimanche de l'Avent.</i>         |                                                                                                          |
| DIM.   | 30   <b>AVENT.</b> s. ANDRÉ. apôtre.        | ♃ * ☉                                                                                                    |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

FOIRES DE NOVEMBRE.

|                        |    |                |          |                           |    |
|------------------------|----|----------------|----------|---------------------------|----|
| Aarau                  | 49 | La-Roche       | 24       | Sursée                    | 3  |
| Aarberg                | 42 | Laupen         | 6        | Unterséén                 | 49 |
| Aarbourg               | 24 | Lausanne       | 42       | Willisau                  | 47 |
| Æschi                  | 4  | Lenzbourg      | 20       | Winterthour               | 6  |
| Avenches               | 21 | Louèche-B.     | 3        | Zofingen                  | 43 |
| Baden (A)              | 18 | Lucens         | 20       | Zurich                    | 40 |
| Berne ( <i>messe</i> ) | 24 | Lucerne        | 20       | Zurzach                   | 3  |
| Bex                    | 6  | Lutry          | 27       |                           |    |
| Bienne                 | 43 | Martigny-V.    | 47       | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Bremgarten             | 3  | Mézières       | 49       | Aubonne                   | 3  |
| Brienz                 | 42 | Monthey        | 49       | Berne                     | 4  |
| Bulle                  | 20 | Moudon         | 47       | Berthoud                  | 6  |
| Château-d'Ex           | 13 | Neuveville     | 25       | Delémont, menu            |    |
| Châtel-St-Denis        | 47 | Ollon          | 21       | bétail les mercredis.     |    |
| Coppet                 | 43 | Olten          | 47       | Fribourg                  | 1  |
| Corcelles              | 4  | Oron           | 5        | Frutigen                  | 6  |
| Cossonay               | 6  | Ormont-dessus  | 4        | Genève, les lundis        |    |
| Couvvet                | 40 | Ormont-dessous | 28       | pour boucherie.           |    |
| Delémont               | 48 | Palézieux      | 48       | Landeron                  | 40 |
| Echallens              | 20 | Payerne        | 6        | Langenthal                | 48 |
| Einsiedeln             | 40 | Pontarlier     | 13       | Langnau                   | 7  |
| Erlenbach              | 47 | Porrentruy     | 47       | Morat                     | 5  |
| Estavayer              | 42 | Rolle          | 47       | Morges                    | 5  |
| Frauenfeld 3,          | 47 | Romont         | 44       | Moudon                    | 3  |
| Fribourg               | 40 | Rorschach      | 6        | Neuchâtel                 | 6  |
| Frutigen               | 21 | Rue            | 26       | Nyon 7 Orbe               | 24 |
| Genève                 | 3  | St-Imier       | 18       | Payerne                   | 44 |
| Gessenay               | 7  | St-Maurice     | 3        | Romont                    | 25 |
| Grandson               | 42 | Schwytz        | 3, 47    | Thonon                    | 6  |
| Gruyères               | 26 | Semsaies       | 10       | Thoune                    | 5  |
| Herzogenbuch.          | 42 | Sion           | 4, 8, 15 | Vevey                     | 25 |
| Langnau                | 5  | Soleure        | 40       |                           |    |

**Novembre.** Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Les gens qui se ruinent sont toujours gais ; c'est lorsqu'ils sont ruinés qu'ils sont de mauvaise humeur.

Renard qui dort la matinée  
N'a guère la bouche emplumée.

Décembre



31 jours.

| 12.    | FÊTES ET SAINTS                       | PHASES<br>lunaires et planétaires.       |
|--------|---------------------------------------|------------------------------------------|
| Lundi  | 1 s. Eloi, év., ste Natalie, m.       | ☾ * ♃ ♃                                  |
| Mardi  | 2 stes Bibiane, Pauline, v. m.        | ☾ ☿ ♀                                    |
| Merc.  | 3 s. François-Xavier, s Lucius        | ☾ Ap.                                    |
| Jeudi  | 4 ste Barbe, v., s. Osmond, év.       | ☾ Dern. quart. le 4 ap-                  |
| Vend.  | 5 JEUNE. s. Sabas, ab., s. Nicet      | m. 2,2; glacial.                         |
| Samedi | 6 JEUNE. s. NICOLAS, év. de Myr       | ♀ étoile du matin                        |
| 49.    | <i>Deuxième dimanche de l'Avent.</i>  | ☉ Lever 7 h. 34 m.<br>Coucher 4 h. 8 m.  |
| DIM.   | 7 s. Ambroise, év., ste Fare.         | ♃ * ♀                                    |
| Lundi  | 8 <b>Immaculée Conception.</b>        | ♃ ☐ ☉                                    |
| Mardi  | 9 ste Léocadie, s. Syr., év           | ♃ ♀ en ☿                                 |
| Merc.  | 10 ste Eulalie, v., s. Melchiade.     | [ ☾ ☿ ♀                                  |
| Jeudi  | 11 s. Damase, P., s Sabin, m          | ☉ Nouv. lune le 12 av-                   |
| Vend.  | 12 JEUNE. s. Synèse, s. Paul          | m. 3,47; froid.                          |
| Samedi | 13 JEUNE. ste Lucie, s. Aubert.       | ☾ ☾ ☿ ♀                                  |
| 50.    | <i>Troisième dimanche de l'Avent.</i> | ☉ Lever 7 h. 42 m.<br>Coucher 4 h. 9 m.  |
| DIM.   | 14 s. Nicaise, m., s. Agnel.          | [ ☾ ☿ ♃                                  |
| Lundi  | 15 s. Abraham, s. Eusèbe, év.         | ☾ Per.                                   |
| Mardi  | 16 ste Adélaïde, im., ste Albine.     | ☾ ☿ ♀                                    |
| Merc.  | 17 Q.-T. s Lazare, s. Florian.        | ☉ Prem. quart. le 18 ap-                 |
| Jeudi  | 18 s. Auxence, év., Gatien, év.       | m. 9,12; nuageux.                        |
| Vend.  | 19 Q.-T. s. Némèse, s. Darius         | ♀ ☐ ♀                                    |
| Samedi | 20 Q.-T. ste Ursane, s. Jules.        | ♃ ♀ Δ ♃                                  |
| 51.    | <i>Quatrième dimanche de l'Avent.</i> | ☉ Lever 7 h. 45 m.<br>Coucher 4 h. 10 m. |
| DIM.   | 21 s. THOMAS, ap., s. Festus.         | ☉ en ☿, jour le plus                     |
| Lundi  | 22 s. Fiorus, m., s. Chérémon.        | court, com. de l'hiver                   |
| Mardi  | 23 ste Victoire, s. Dagobert, roi.    | ♀ dir.                                   |
| Merc.  | 24 JEUNE. ss. Adam Eve, Delphin       | ☾ ☿                                      |
| Jeudi  | 25 <b>Noël.</b> ste Eugénie v. m.     | ☉ Pleine lune le 26 av-                  |
| Vend.  | 26 s. ETIENNE, diac. et martyr.       | m. 6,33; neige.                          |
| Samedi | 27 s. JEAN, ap. évang                 | ☾ ☿ ♀                                    |
| 52.    | <i>Dimanche après Noël.</i>           | ☉ Lever 7 h. 48 m.<br>Coucher 4 h. 15 m. |
| DIM.   | 28 ss. INNOCENTS. s. Théophile        | neige                                    |
| Lundi  | 29 s. Thomas de Cantorb., év.         | ☾ ☿ ♃                                    |
| Mardi  | 30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.        | [ ☾ ☿ ♀                                  |
| Merc.  | 31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.     | ☾ Ap.                                    |

Les jours décroissent de 20 minutes du 1<sup>er</sup> au 21,  
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

## FOIRES DE DÉCEMBRE.

|                |          |                           |       |                       |    |
|----------------|----------|---------------------------|-------|-----------------------|----|
| Aarau          | 17       | Moudon                    | 27    | Berne                 | 2  |
| Aarberg        | 31       | Neuveville                | 30    | Berthoud              | 4  |
| Aigle          | 20       | Nidau 9 Olten             | 15    | Delémont, menu        |    |
| Aubonne        | 2        | Orbe                      | 8, 26 | bétail les mercredis. |    |
| Avenches       | 19       | Oron                      | 3     | Erlenbach             | 12 |
| Bâle           | 18 et 19 | Payerne                   | 18    | Fribourg              | 1  |
| Baden (A)      | 11       | Pontarlier                | 11    | Frutigen              | 4  |
| Berthoud       | 31       | Porrentruy                | 15    | Genève, les lundis    |    |
| Bienne         | 31       | Pully                     | 11    | pour la boucherie.    |    |
| Bulle          | 11       | Romont 2 Rue              | 17    | Langenthal            | 16 |
| Châtel-St-D.   | 15       | Saignelégier              | 4     | Langnau               | 5  |
| Cerlier        | 3        | St-Maurice                | 16    | Morat                 | 3  |
| Cully          | 12       | Schwarzenb.               | 26    | Morges                | 24 |
| Delémont       | 16       | Schwytz                   | 1     | Moudon                | 1  |
| Estavayer      | 10       | Soleure                   | 15    | Neuchâtel             | 4  |
| Farvagny-le-G. | 10       | Sursée                    | 6     | Nyon                  | 4  |
| Fribourg       | 1        | Villeneuve                | 4     | Orbe                  | 29 |
| Frauenfeld     | 8        | Willisau                  | 22    | Payerne               | 4  |
| Genève         | 1        | Winterthour               | 18    | Romont                | 30 |
| Langenthal     | 2, 30    | Yverdon                   | 26    | Sion                  | 27 |
| Langnau        | 10       | Zweisimmen                | 18    | Thonon                | 4  |
| Laupen         | 24       |                           |       | Thoune                | 17 |
| Martigny-B.    | 1        | <i>Marchés au bétail.</i> |       | Unterséen             | 16 |
| Monthey        | 31       | Bâle, les vendredis       |       | Vevey                 | 30 |

**Décembre.** On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Le cœur des femmes est comme ces pays inconnus où l'on aborde sans y pénétrer.

On dit que l'esprit court les rues... Je ne l'ai jamais rencontré.

Les femmes raisonnent avec le cœur, et se trompent beaucoup moins que les hommes qui raisonnent avec la tête.

C'est surtout pour les notaires que le temps est de l'argent, car ils vous font payer assez cher une simple minute.

Le défaut de tous les gouvernants, c'est de vouloir jouer des airs nouveaux sur un vieux violon.

Le vieillard est un homme qui a dîné et qui regarde les autres manger.

## AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de septembre et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

---



## AUTORITÉS FÉDÉRALES

### Conseil fédéral.

- MM. Hammer, Bernard, d'Olten (Soleure), Président.  
 Welti, Emile, de Zurzach (Argovie).  
 Droz, Numa, de la Chaux-de-Fonds (Neuchâtel).  
 Ruchonnet, L., de St-Saphorin (Vaud), Vice-Président.  
 Schenk, Ch., de Signau (Berne).  
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurgovie).  
 Hauser, Walther, de Wädenswil et St-Gall.

### Tribunal fédéral.

- MM. Stamm, H., de Thayngen (Schaffhouse), Président.  
 Bläsi, J., d'Aedermannsdorf (Soleure), Vice-Président.  
 Kopp, Aloys, d'Ebikon (Lucerne).  
 Olgiati, Gaud., de Poschiavo (Grisons).  
 Roguin, Jules, d'Yverdon (Vaud).  
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).  
 Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St-Gall).  
 Hafner, Henri, de Zurich.  
 Broye, Jean, de Fribourg.

### SUPPLÉANTS.

- MM. Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).  
 Honegger, Henri, de Hinweil (Zurich).  
 Arnold, Joseph, d'Altorf (Uri).  
 Winkler, Jean, D<sup>r</sup>, de Lucerne.  
 Pictet, Gustave, de Genève.  
 Häberlin, Henri, de Bissegg (Thurgovie).  
 Burckhardt, Charles, D<sup>r</sup>, de Bâle.  
 Holdener, Fridolin, de Schwytz.  
 de Stoppani, Leone, de Ponte-Tresa (Tessin).
-

## AUTORITÉ LÉGISLATIVE

## GRAND CONSEIL

## Cercle de la Sarine. — 22 députés.

- MM. Bochud, syndic, à Corminbœuf.  
 Kolly, Joseph, à Praroman.  
 Esseiva, Pierre, juge cantonal, à Fribourg.  
 Berset, Alfred, à Fribourg.  
 Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.  
 Raynaud, Balthasar, à Farvagny.  
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Reynold, Alfred, à Nonan.  
 Corpataux, François, juge cantonal, à Matran.  
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Gendre, Frédéric, juge cantonal, »  
 Buman, Charles, syndic, à Belfaux.  
 Morel, Jacques, juge de paix, à Lentigny.  
 Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Renevey, Jacques-Philippe, avocat, à Fribourg.  
 Villet, Léon, à Vuisternens.  
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Bongard, Joseph, à Ependes.  
 Roulin, Paul, à Treyvaux.  
 Chatton, Jacques, à La-Corbaz.  
 Margueron, Jean, à Cottens.  
 Heimo, Joseph, avocat, à Fribourg.

## Cercle de la Singine. — 14 députés.

- MM. Schaller, Henri, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Spicher, François, à Ueberstorf.  
 Vonderweid, Joseph, à Wyler.  
 Techtermann, Arthur, colonel fédéral, à Fribourg.  
 Kæser, Jean, à Fribourg.  
 Aeby, Paul, à Fribourg.  
 Jungo, Pierre, à Galmis.  
 • Aebischer, Pierre, à Niedermonten.  
 Riedo, Jean-Joseph, à Planfayon.  
 Birbaum, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Fasel, Joseph, à Zumholz.  
 Hayoz, Jean, à Jetschwyl.  
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.  
 Roggo, Nicolas, à Guin.

**Cercle de la Gruyère. — 17 députés.**

- MM. Grangier, Placide, syndic, à Montbovon.  
 Grandjean, Constant, à Morlon.  
 Schwartz, Jacques, à Riaz.  
 Bapst, Hercule, à La-Roche.  
 Schouwey, Joseph, syndic, à Bellegarde.  
 Murith, Nicolas, à Gruyères.  
 Morard, Louis, à Bulle.  
 Reichlen, Alfred, à Bulle.  
 Castella, Alexis, à Albeuve.  
 Favre, Auguste, à Vaulruz.  
 Chapaley, François, Vaulruz.  
 Moret, Louis, à Vuadens.  
 Jaquet, Léon, à Estavannens.  
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.  
 Currat, Henri, à Grandvillard.  
 Philipona, Hubert, à Vuippens.  
 Théraulaz, Allaman, à La-Roche.

**Cercle du Lac. — 12 députés.**

- MM. Folly, juge, à Courtaman.  
 Stoll, Nicolas, syndic, à Salvagny.  
 Huber, juge cantonal, à Fribourg.  
 Engelhart, juge de paix, à Morat.  
 Liechty, Hermann, à Morat.  
 Hug, F.-E., à Fribourg.  
 Cressier, Henri, à Lugnorre.  
 Noyer, Samuel, à Sugiez.  
 Bielmann, Edouard, avocat, à Fribourg.  
 Bula, Jacques, à Galmitz.  
 Johner, Jacques, à Chiètres.  
 Mæder, Jacob, à Ried.

**Cercle de la Glâne. — 11 députés.**

- MM. Robadey, Louis, à Romont.  
 Raboud, Alexandre, à Romont.  
 Grand, Louis, à Romont.  
 Menoud, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Deschenaux, Antonin, à Ursy.

- MM. Wuilleret, Louis, avocat, à Fribourg.  
 Ducrest, Romain, à Promasens.  
 Brayoud, Maurice, à Massonnens.  
 Richoz, commissaire, à Siviriez.  
 Gillon, Florentin, à Châtonnaye.  
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.

**Cercle de la Broye. — 12 députés.**

- MM. Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.  
 Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.  
 Rossier, Jean, à Grandsivaz.  
 Dubey, Didier, à Domdidier.  
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières.  
 Rey, François, à Estavayer.  
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Burgisser, Vincent, à Murist.  
 Chassot, Alfred, avocat, à Estavayer.  
 Gardian, Paul, à Estavayer.  
 Torche, Antonin, à Estavayer.  
 Francey, Alexandre, à Domdidier.

**Cercle de la Veveyse. — 6 députés.**

- MM. Genoud, Louis, à La-Tour.  
 Monnard, Pierre, à Attalens.  
 Esseiva, Jean, à Fiaugères.  
 Genoud, Léon, à Châtel-St-Denis.  
 Philipona, Joseph, à Châtel-St-Denis.  
 Currat, Nicolas-Tobie, au Crêt.
-

**AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE****CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM. Menoud, François-Xavier, Président.  
 Théraulaz, Alphonse, Vice-Président.  
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat.  
 Bossy, Aloys, »  
 Weck, Charles, »  
 Aeby, Stanislas, »  
 Python, Georges, »

**Chancellerie d'Etat.****CHANCELIER.**

- M. Bise, Emile, de Murist.

**VICE-CHANCELIER.**

- M. Nuoffer, Nicolas, de Fribourg.

**RÉGISTRATEUR.**

- M. Tercier, Isidore, de Vuadens.

**BURALISTES.**

- MM. Berguin, Xavier, de Fribourg.  
 Godel, Eugène, à Fribourg.  
 Huber, Emile, à Fribourg, surnuméraire.

**ARCHIVES D'ÉTAT.**

- MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.  
 - Techtermann, Max.

**HUISSIERS D'ÉTAT.**

- MM. Jæger, François.                    MM. Gougler, Simon.  
 Sulger, Louis.                            Eltschinger, Joseph.  
 Sieber, Alphonse.                    . . . . .

CONCIERGE: M. Meyer, Jean, de Cerniat.

## DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

### I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Directeur.* M. M. Python, Georges, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Bossy, A., conseiller d'Etat.  
*Secrétaire* . . . . .  
*Aide-Secrétaire.* . . . . .

#### Commission des études.

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.  
 Savoy, Jos.-Alex., directeur au Séminaire.  
 Favre, Auguste, R<sup>m</sup>e Prévôt.  
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.  
 Soussens, Mamert, rédacteur.

#### Section allemande.

MM. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.

#### Section technique.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.  
 Buman, Charles, juge.

#### Section de Morat.

MM. d'Epinay, préfet, vice-président, à Morat.  
 Haas, ancien directeur, à Courgevoux.  
 Landry, pasteur, à Meyriez.  
 Mojon, Henri, pasteur, à Fribourg.  
 Müller, Jean, au Löwenberg.

#### Bibliothèque cantonale et Musées.

MM. Grémaud, professeur, bibliothécaire cantonal et conservateur des collections numismatiques.  
 Grangier, prof., conservateur des musées historiques et artistiques.  
 Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

#### Commission de la Bibliothèque cantonale.

MM. le Directeur de l'Instruction publique.  
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.  
 Horner, Raphaël, abbé.

#### Commission des Musées scientifiques.

MM. Buman, docteur, président.  
 Cuony, pharmacien, secrétaire.  
 Boccard, Raymond.

## ENSEIGNEMENT

**Instruction supérieure.****Collège cantonal St-Michel.**

|                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| <i>Recteur.</i>              | MM. Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i>    | Chaperon, Fr.-X., abbé.  |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Berger, Amédée, abbé.    |
| <i>Surveillant.</i>          | Chapaley, Jean.          |

**Cours académique du Lycée.**

|                                          |                              |
|------------------------------------------|------------------------------|
| <i>Religion.</i>                         | MM. Horner et Jaccoud, abbés |
| <i>Philosophie.</i>                      | Jaccoud, Jean, abbé.         |
| <i>Physique et chimie.</i>               | Ræmy, Joseph.                |
| <i>Histoire naturelle.</i>               | Musy, Maurice.               |
| <i>Mathématiques.</i>                    | Lance et Wæber.              |
| <i>Cosmographie.</i>                     | Wæber, Maurice.              |
| <i>Histoire.</i>                         | Gremaud, Jean, abbé.         |
| <i>Littérature et philologie.</i>        | Wæber, Maurice.              |
| <i>Littérature allemande.</i>            | Macherel, Eugène.            |
| <i>Préparateur d'histoire naturelle.</i> | Macherel, Célestin.          |
| <i>Préparateur de physique et chimie</i> | Macherel, Louis.             |
| <i>Concierge.</i>                        |                              |

**Gymnase.****Section littéraire française.**

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| 1 <sup>re</sup> classe.    | MM. Strago, abbé.       |
| 2 <sup>me</sup> »          | Cuttat, Ch., abbé.      |
| 3 <sup>me</sup> »          | Genoud, J., abbé.       |
| 4 <sup>me</sup> »          | Alex, Pierre.           |
| 5 <sup>me</sup> »          | Currat, L., abbé.       |
| 6 <sup>me</sup> »          | Perriard, A., chanoine. |
| <i>Histoire.</i>           | Gremaud, abbé.          |
| <i>Mathématiques.</i>      | Lance, Eugène.          |
| <i>Comptabilité.</i>       | Ducotterd, Pierre.      |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice.          |

**Langue allemande.**

|                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| 1 <sup>re</sup> division | MM. Niquille, Casimir. |
| 2 <sup>me</sup> »        | Stadelmann, J.         |
| 3 <sup>me</sup> »        | Laib, Aloys, abbé.     |
| 4 <sup>me</sup> »        | Sidler, Armin.         |
| 5 <sup>me</sup> »        | Wæber, Maurice.        |
| 6 <sup>me</sup> »        | Vonlanthen, Benoît.    |

## Section littéraire allemande.

|                                                 |                                             |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> classe.      | MM. Laib, Aloys, abbé.                      |
| 3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> »            | Reidy, Jos., abbé.                          |
| 5 <sup>me</sup> et 6 <sup>me</sup> »            | Bruhin, Pie, abbé.                          |
| <i>Langue française<br/>pour les allemands]</i> | 1 <sup>re</sup> division. MM. Bruhin, abbé. |
|                                                 | 2 <sup>me</sup> » Musy, Maurice.            |
|                                                 | 3 <sup>me</sup> » Blanc, Hubert.            |
| <i>Branches spéciales.</i>                      | M. Vonlanthen, Benoit.                      |

## Section industrielle.

|                                                      |                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Instruction religieuse et<br/>histoire.</i>       | MM. Horner, abbé.                                                                                                      |
| <i>Langue française.</i>                             | Blanc, H., et Horner.                                                                                                  |
| <i>Langue allemande.</i>                             | Gschwind, Charles.                                                                                                     |
| <i>Langue anglaise et<br/>sciences commerciales.</i> | Gschwind, Charles.                                                                                                     |
| <i>Mathématiques.</i>                                | Ducotterd (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> cl.).<br>Niquille, Casimir (3 cl.).<br>Wæber, Mce, 4 <sup>me</sup> cl.). |
| <i>Comptabilité.</i>                                 | Ducotterd, Pierre.                                                                                                     |
| <i>Dessin technique.</i>                             | Niquille, Casimir.<br>Schaller, Romain.                                                                                |
| <i>Physique et hist. naturelle.</i>                  | Musy, Maurice.                                                                                                         |
| <i>Chimie.</i>                                       | Ræmy, Joseph.                                                                                                          |
| <i>Géographie.</i>                                   | Blanc, Hubert.                                                                                                         |
| <i>Calligraphie.</i>                                 | Chapaley, Jean.                                                                                                        |

## Maîtres attachés à l'établissement.

|                                           |                         |
|-------------------------------------------|-------------------------|
| <i>Religion pour les élèves réformés.</i> | MM. Mojon, H., pasteur. |
| <i>Langue anglaise.</i>                   | Gschwind, Charles.      |
| <i>Langue italienne.</i>                  | Chapaley, Jean.         |
| <i>Dessin académique et modelage.</i>     | Bonnet, François.       |
| <i>Musique vocale et instrumentale.</i>   | Muller, Jean.           |
| <i>Musique instrumentale.</i>             | Sidler, Armin.          |
| <i>Gymnastique.</i>                       | Sterroz, Guillaume.     |

**Instruction secondaire.****Ecole d'haute-rie.**

|                                               |
|-----------------------------------------------|
| MM. Michaud, Adrien, directeur et professeur. |
| Tanner, Pierre, aumônier et professeur.       |
| Gremaud, Laurent, professeur.                 |
| Levet, Alexandre, surveillant et professeur.  |
| Verdon, Joseph, secrétaire-comptable.         |
| Ruffieux, maître de musique.                  |



**Ecole professionnelle.**

- MM. Gremaud, Amédée, directeur.  
 Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.  
 Wæber, Jean, professeur.  
 Musy, Maurice, »  
 Schaller, Romain, »

**Ecole secondaire des filles de Fribourg.**

- MM. Caillat, chanoine, directeur et professeur.  
 Morel, Séraphin, chanoine, professeur de religion.  
 M<sup>me</sup> Weitzel, Marie, institutrice.  
 M<sup>lle</sup> Favre, Marie, maîtresse de piano.  
 MM. Sidler, Armin, }  
 Musy, Maurice, } maîtres spéciaux.  
 Muller, Jean, }  
 Gschwind, Charles, }

**Ecole secondaire de Bulle.**

- MM. Schouwey, abbé, directeur et professeur.  
 Frossard, Rd curé, professeur.  
 Ruffieux, Cyprien, professeur.

**Ecole secondaire de Morat.**

- MM. Fetschrin, Guillaume, directeur.  
 Ryser, Emile, professeur.  
 Sûsstrunk, Jacob, »  
 Hœchle, Eugène, »  
 Gauthey, Louis, »  
 Gutknecht, Jean.  
 Blaser, Reinhold, »  
 Blaser, Christian, »  
 Dunand, John, instructeur des cadets.

**Ecole secondaire de la Broye.**

- MM. Nuoffer, curé, directeur.  
 Jungo, François, professeur.  
 Renevey, Alphonse, »

**Ecole secondaire de la Glâne.**

- MM. Dévaud, Jean-Louis, abbé, directeur.  
 Repond, Pierre, chanoine, professeur.  
 Genilloud, François, professeur.  
 Weinmann, Joseph, langue allemande et musique.

**Ecole régionale de Guin.**

- MM. Bæriswyl, Philippe, cours d'allemand.  
Schmutz, Jean, chapelain.

**Ecole régionale de Planfayon.**

- M. Giger, Jean-Baptiste, maître.

**Ecole régionale de la Haute-Gruyère.**

- MM. Dumas, curé, à Albeuve, directeur.  
Fontaine, Maxime, maître.

**Ecole régionale de Treyvaux.**

- M. Mossu, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Courtion.**

- M. Dangelzer, Louis-Antoine, maître.

**Ecole régionale de Courtion.**

- M. Perrozet, Placide, maître.

**Ecole régionale de Cormondes.**

- M. . . . .

**Ecole régionale de Cottens.**

- M. Oberson, François, maître.

**Ecole régionale de St-Aubia.**

- M. Fontaine, Constant, maître.

**Ecole régionale d'Alterswyl.**

- M. Bæriswyl, maître.

**INSPECTEURS DES ÉCOLES****Arrondissements scolaires.**

- I<sup>er</sup> ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.  
II<sup>me</sup> ARR. Merz, Richard, à Meyriez.  
III<sup>me</sup> ARR. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.  
IV<sup>me</sup> ARR. Section A MM. Morel, Séraphin, chanoine.  
» B Perriard, Alex., à Grolley.  
V<sup>me</sup> ARR. Progin, Maurice, à La-Tour.  
VI<sup>me</sup> ARR. Crausaz, Auguste, à Villaz-St-Pierre.  
VII<sup>me</sup> ARR. Villard, Hippolyte, à Châtel-St-Denis.

**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

- M. Genoud, Léon, à Fribourg.

**DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.**

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| <i>Directeur.</i>       | MM. Weck, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i>       | Schaller, Henri, »           |
| <i>Secrétaire.</i>      | Villard, Antoine.            |
| <i>Aide-Secrétaire.</i> | Zuber, Auguste.              |

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS  
RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

**Commission de législation.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Wuilleret, avocat.  
 Clerc, juge cantonal.  
 Déglise, Nicolas, juge cantonal.  
 Grand, Louis, avocat.  
 Villard, Antoine, secrétaire.

**Ministère public.**

- MM. Perrier, Emile, procureur général.  
 Landerset, Alphonse, substitut.

**Faculté de droit.**

- MM. Clerc, Cyprien, doyen de la Faculté.  
 Perrier, Emile, procureur général.  
 Gottofrey, Vincent.  
 Python, abbé.  
 Bise, Emile, chancelier.  
 Favre, docteur.

**Avocats patentés.**

- MM. Robadey, Clément, à Romont.  
 Renevey, Jacques-Philippe, à Fribourg.  
 Uldry, Nicolas, à Fribourg.  
 Chapaley, Hubert, à Bulle.  
 Grivet, Cyprien, à Fribourg.  
 Morard, Lucien, à Bulle.  
 Magnin, Alphonse, à Bulle.  
 Chassot, Alfred, à Estavayer.  
 Marmier, Auguste, »  
 Girod, Ernest, à Fribourg.  
 Broye, Jules, »  
 Heimo, Joseph, »  
 Bielman, Edouard, »  
 Repond, Jules, »  
 Braillard, François, à Romont.

- MM. Sudan, Pierre, à Fribourg.  
 Cantin, Félix, »  
 Cosandey, Joseph, »  
 Hafner, Hugo, à Morat.  
 Brasey, Edmond, à Estavayer.  
 Blanc, Alfred, à Bulle.  
 Bellenot, Joseph, à Fribourg.  
 Bourgknecht, Louis, à Fribourg.  
 Wattelet, Hans, à Morat.  
 Gottrau, Georges, à Fribourg.  
 Egger, Charles, à Fribourg

### Conseil de discipline des avocats.

Présidence: Président du Tribunal cantonal.

- MM. Wuilleret, Louis, avocat, à Fribourg.  
 Déglise, Nicolas, juge cantonal.  
 Magnin, Alphonse, avocat, à Bulle.  
 Birbaum, Joseph, président, à Tavel.

### Suppléants.

- MM. Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.  
 Renevey, Jacques-Philippe, avocat.  
 Repond, Jules, avocat, à Fribourg.  
 Grand, Louis, président, à Romont.

### Procureurs patentés.

*Fribourg.* MM. Berguer, Fidèle. Gendre, Alexandre. Renevey, J.-P. Uldry, Nicolas. Grivet, Cyprien. Leu, Charles. Grolimont, Joseph. Biemann, Edouard. Bellenot, Jos. Girod, Léon. Reichlen, François. Gottrau, Philippe. Cantin, Jules. Bourghnecht, Louis. Burgy, Jacques.

*Bulle.* MM. Chapaley, H. Magnin, Alphonse. Menoud, J.-Jos. Morard, Lucien. Andrey, Alex. Barras, Calybite. Favre, Pierre. Fasel, Louis. Gillet, Jean. Davet, Aug.

*Romont.* MM. Forney, Victor. Braillard, François. Stajessi, Emile.

*Estavayer-le-Lac.* MM. Chassot, Alfred. Lehnweiter, Fortuné. Marmier, Auguste. Brasey, Edmond.

*Châtel-St-Denis.* M. Pasquier, Henri.

*Morat.* MM. Wattelet, Hans. Fasnacht, Jean-Adolphe. Currat,  
Placide. Hafner, Hugo. Haas, Edouard.  
*Semsaies.* M. Corboz, Cyprien.  
*La-Roche.* M. Rigolet, Victor.  
*Domdidier.* M. Bondallaz, Fridolin.

### Chambre des notaires.

MM. Renevey, notaire, à Fribourg, Président.  
Comte, » » Secrétaire.  
Bullet, » à Estavayer.  
Burgy, » à Fribourg.  
Schorderet, » »  
Birbaum, président, »  
Michaud, greffier, »

### CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

#### District de la Sarine.

MM. Burgy, Jacques, à Fribourg.  
Renevey, Jacques, »  
Vuichard, Isidore, »  
Michaud, Pierre, »  
Berset, Alfred, »  
Cantin, Jules, »  
Blanc, Edouard, »

#### District de la Singine.

MM. Comte, Etienne, à Fribourg.  
Schorderet, Xavier, »  
Birbaum, Joseph, »  
Jungo, Joseph, »  
Gottrau, Ernest, »

#### District de la Gruyère.

MM. Dupré, Jules, à Bulle.  
Chapaley, Hubert, à Bulle.  
Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.  
Andrey, Alexandre, »  
Morard, Louis, à Bulle.  
Favre, Pierre, »

**District de la Glâne.**

- MM.** Gobet, Jean, à Romont.  
 Grand, Louis, »  
 Chatton, Isidore, »  
 Conus, François, à Rue.  
 Stajessi, Emile, à Romont.

**District de la Broye.**

- MM.** Gardian, Paul, à Estavayer.  
 Bullet, Léon, »  
 Quillet, Paul, à St-Aubin.  
 Bersier, Joseph, à Estavayer.  
 Bondallaz, Fridolin, à Domdidier.

**District du Lac.**

- MM.** Tschachtli, Alfred, à Morat.  
 Derron, Henri, »  
 Friolet, Frédéric, »  
 Currat, Placide, »  
 Bntty, Charles, »

**District de la Veveysse.**

- MM.** Liaudat, Alfred, à Châtel-St-Denis.  
 Perrin, Joseph, »  
 Pasquier, Heuri, »

**Commission examinatrice des aspirants au notariat.**

- MM.** Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Renevey, Jacques-Philippe, avocat, à Fribourg.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg.  
 Perrier, Emile, professeur de droit.  
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.  
 Villard, Antoine, secrétaire.

**Commission examinatrice des aspirants au barreau.**

- MM.** Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Perrier, Emile, professeur de droit.  
 Wuilleret, avocat.  
 Renevey, avocat.  
 Bise, Emile, chancelier d'Etat.  
 Villard, Antoine, secrétaire.

**B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION DES CULTES.**

**CULTE CATHOLIQUE.**

**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

- MM.** Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Pellerin, vicaire-général.  
 Aeby, doyen.  
 Renevey, avocat, à Fribourg.  
 Villard, Antoine, secrétaire.

**Chapitre de St-Nicolas.**

- MM.** Favre, Auguste, R<sup>mo</sup> Prévôt.  
 Aeby, François-Xavier, R<sup>d</sup> doyen.  
 Perriard, Ambroise, R<sup>d</sup> chanoine, grand-chantre.  
 Tschopp, Joseph, »  
 Perriard, Paul, curé, »  
 Bornet, Jean, »  
 Esseiva, Léon, »  
 Pellerin, Victor, »  
 Morel, Séraphin, »  
 Schorderet, Joseph, R<sup>d</sup> chanoine honoraire.

**Receveur de la Commanderie de St-Jean.**

- M.** Gottrau, Tobie, à Fribourg.

**II. — Commission synodale réformée.**

- MM.** Hug, F.-E., à Fribourg, président.  
 Liechti, H., à Morat, vice-président.  
 Ryser, pasteur, à Morat.  
 Steiner, P., pasteur, à Môtier.  
 Bula, J.-F., à Chiètres.  
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.  
 Stoll, N., député, à Salvagny.  
 Landry, pasteur, secrétaire, à Meyriez.

### III. DIRECTION DES FINANCES.

|                       |                                     |
|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>Directeur.</i>     | MM. Menoud, conseiller d'Etat.      |
| <i>Suppléant.</i>     | Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat. |
| <i>Secrétaire.</i>    | Vacheron, Max.                      |
| <i>Copiste-expéd.</i> | Bæriswyl, Aloys.                    |

#### Bureau central de l'impôt.

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| <i>Secrétaire-chef de bureau.</i> | MM. Emntenegger, Joseph. |
| <i>Copiste-expéditeur.</i>        | Egger, Philippe.         |
| »                                 | Hæring, Jacques.         |
| »                                 | Burgisser, Pierre.       |

#### Trésorerie d'Etat.

|                                                     |
|-----------------------------------------------------|
| MM. Sallin, Jules, trésorier.                       |
| Vonderweid, Henri, receveur-général.                |
| Emery, Emile, 1 <sup>er</sup> secrétaire-comptable. |
| Sudan, Louis, 2 <sup>d</sup> secrétaire-comptable.  |
| Meyer, Jean, timbreur.                              |

#### Receveurs d'Etat.

|                                         |                                  |
|-----------------------------------------|----------------------------------|
| <i>Sarine.</i>                          | MM. Monney, Charles, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i>                         | Auderset, Jean, à Tavel.         |
| <i>Gruyère.</i>                         | Chiffelle, Charles, à Bulle.     |
| <i>Glâne.</i>                           | Deschenaux, à Romont.            |
| <i>Broye.</i> 1 <sup>er</sup> arrondis. | Chassot, Bapt., à Estavayer.     |
| 2 <sup>me</sup> »                       | Plancherel, Joseph, à Domdidier. |
| <i>Lac.</i>                             | Zurkinden, Théodore, à Morat.    |
| <i>Veveyse.</i>                         | Genoud, Cas. à Châtel.           |

#### Commissariat général et enregistrement.

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur de l'enregistrement. |
| Bovard, Jean-Louis, secrétaire.                                          |
| Stempfel, Joseph, aide.                                                  |



**Commissaires géomètres.**

- MM. Bise, Modeste, commissaire-général.  
 Crausaz, Simon, à Fribourg.  
 Chollet, Joseph, à Grolley.  
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.  
 Pernet, Jules, à Romont.  
 Sudan, Jean, à Fribourg.  
 Monney, Jean, à Châbles.  
 Techtermann, Jules, à Montagny.  
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.  
 Buman, Eugène, à Fribourg.  
 Mændly, Alphonse, à Cugy.  
 Bise, Narcisse, à Fribourg.  
 Forney, Léon, à Romont.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES  
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

**District de la Sarine.**

- 1<sup>re</sup> section.* MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.  
*2<sup>me</sup> »* Weck, Frédéric, à Fribourg.  
 Ræmy, Tobie, à Fribourg, subst.  
*3<sup>me</sup> »* Kolly, Jean-Bapt., au Mouret.  
 Dousse, Jean-Baptiste, greffier-subst.

**District de la Singine.**

- MM. Spicher, Cristophe, à Tavel.  
 Hayoz, Jos., subst. temporaire.

**District de la Gruyère.**

- 1<sup>re</sup> section.* MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.  
*2<sup>me</sup> »* Feigel, Ernest, subst. temporaire.  
 Bovet, Alexandre, à Gruyères.  
 Rime, Tobie, syndic, subst.

**District de la Glâne.**

- 1<sup>re</sup> section.* MM. Badoud, François, à Romont.  
*2<sup>me</sup> »* Ayer, François, subst. temporaire.  
 Badoud, Victor, à Rue.  
 Dupraz, François, à Rue, subst. temp.

**District de la Broye.**

- 1<sup>re</sup> section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.  
Corminbœuf, Cyp., à Domdidier, subst.  
2<sup>me</sup> » Rattaz, Ferdinand, à Estavayer.  
Masset, Fortuné, feu Jean, subst.  
3<sup>me</sup> » Andrey, Etienne, à Surpierre.  
Dessarzin, Hubert, subst. temp.

**District du Lac.**

- MM. Favre, Philippe, à Morat.  
Derron, Henri, subst. prov.

**District de la Veveysse.**

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.  
Genoud, Alfred, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

**Commission cantonale des péréquateurs.**

- MM. Emmenegger, Joseph, président.  
Vuichard, Isidore, à Fribourg.  
Glasson, Eugène, syndic de Bulle.  
Egger, Philippe, secrétaire.

**Commission cantonale de l'impôt.**

- MM. Menoud, conseiller d'Etat, président.  
Reynold, Fridolin, à Fribourg.  
Vicarino, Frédéric, »  
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

**Commission des zones.**

- MM. Chollet, Victor, à Fribourg, président.  
Rochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.

**Zône intermédiaire.**

- MM. Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.  
Deschenaux, Antonin, à Ursy.  
Frossard, François, à Romanens.  
Margueron, Jean-Martin, à Cottens.  
Chollet, Auguste, à Prez.  
Chenaux, Thadée, à Ecuwillens.  
Dupasquier, Romain, à Vuadens.  
Poffet, Ignace, à Mariahilf.  
Bærismwyl, Jean, à Alterswyl.  
Genoud, Jean, à Fribourg.

**Zône de la Broye.**

- MM. Péclat, Joseph, à Middel.  
 Gutknecht, Jacob, à Ried.  
 Dubey, Didier, à Domdidier.  
 Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.

**Zône alpestre.**

- MM. Grangier, Placide, à Montbovon.  
 Buchs, Joseph, à Bellegarde.  
 Mossu, Anselme, à Broc.  
 Tinguely, Alexandre, à La-Roche.  
 Currat, Henri, à Grandvillard.  
 Jaquet, Léon, à Estavannens.

**Zône vinicole.**

- MM. Pillonel, Victor, à Cheyres.  
 Liardet, Louis, à Font.  
 Cressier, Henri, à Lugnorre.  
 Guillod, Louis, à Praz.

**Inspecteur général et international de la pêche  
 sur le lac de Morat.**

- M. Savary, Charles, à Faoug.

ADMINISTRATEUR DES SELS.

- M. Stœcklin, Fortuné, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- |                   |                                       |
|-------------------|---------------------------------------|
| <i>Fribourg.</i>  | MM. Audergon, J.-Joseph, à Fribourg.  |
| <i>Morat.</i>     | Tschachtli, Otto, à Morat.            |
| <i>Romont.</i>    | Badoud, Jean, à Romont.               |
| <i>Bulle.</i>     | Jordan, André, fils d'Alex., à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer.          |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.**

|                                                   |                                      |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Directeur.</i>                                 | MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i>                                 | Théraulaz, Alphonse, »               |
| <i>Secrétaire.</i>                                |                                      |
| <i>Aide.</i>                                      | Joye, Etienne.                       |
| <i>Vérificateur des comptes<br/>des communes.</i> | Giller, Julien.                      |
| <i>Adjoint.</i>                                   | Crausaz, Edouard.                    |

**COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.**

**Commission de l'Hospice cantonal.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
 Favre, R<sup>mo</sup> Prévôt.  
 Esseiva, R. chanoine de St-Nicolas.  
 Esseiva, docteur en médecine.  
 Glasson, Paul, banquier.  
 Birbaum, Joseph, notaire.  
 Philipona, François, secrétaire.

**Commission administrative de l'Hospice des aliénés  
de Marsens.**

- MM. Théraulaz, Alph., conseiller d'Etat, président.  
 Gremaud, Casimir, député, à Echarlens.  
 Richo, J.-Baptiste, à Siviriez.  
 Castella, Rd curé, à Gruyères.  
 Bourqui, Alexis, à Fribourg.

**Hospice de Marsens.**

- MM. Repond, P., docteur, de Villardvolard, directeur.  
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.  
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.  
 Gautier, Henri, économe.  
 Baudère, Ernest, secrétaire-comptable.

**Commission de l'industrie et du commerce.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
 Buman, syndic, à Belfaux.  
 Comte, Antoine, négociant, à Fribourg.  
 Philipona, François, secrétaire, à Fribourg.
- . . . . .

**Suppléants.**

- MM. Mauron, Louis, télégraphiste, à Fribourg.  
Gendre, Paul, à Fribourg.  
Chardonnens, Charles, à Fribourg.  
Delpech, Ignace »

**Commission du Musée industriel.**

- MM. Genoud, Léon, à Fribourg.  
Corboud, directeur, »  
Schaller, architecte, »  
Pfanner, ébéniste, »

**Commission d'agriculture.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
Bertschy, Meinrad, à Tavel.  
Chollet, Victor, à Fribourg.  
Philipona, François, secrétaire.

**Suppléants.**

- MM. Frossard, major, à Romanens.  
Jungo, Aloys, à Guin.

**Commission pour l'amélioration de la race chevaline.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
Schwarz, Jacques, à Riaz, vice-président.  
Reyff, Hippolyte, à Belfaux.  
Dabey, Didier, député, à Domdidier.  
Philipona, François, secrétaire.

**Suppléants.**

- MM. d'Epinay, Louis, préfet, à Morat.  
Horner, Jean, au Muret.  
Petitpierre, négociant, à Morat.

**Commission pour l'amélioration des races bovine et porcine.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
Roggo, Nicolas, à Pontels, vice-président.  
Ayer, Joseph, à Romont.  
Ecoffey, Joseph, à Sâles.  
Philipona, François, secrétaire.

**Suppléants.**

- MM. Stoll, Nicolas, à Salvagny.  
 Bertschy, Meinrad, à Tavel.  
 Rossier, Jean, à Grandsivaz.

## COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

**District de la Broye.**

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.  
 Pillonel, Victor, à Cheyres.  
 Monney, François, à Châbles.  
 Delley, Frantz, à Delley.  
 Liardet, Louis, à Châbles.

**District du Lac.**

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.  
 Wegmüller, Guillaume, à Morat.  
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.  
 Vincent-Fornerod, J.-Samuel, à Montilier.  
 Javet, Jean, à Môtier.

**Station laitière.**

- M. de Vevey, Emmanuel, chimiste, à Fribourg.

## INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Gottrau, Edmond, à Granges.

## INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 1<sup>er</sup> Arrond. MM. Niquille, Casimir, à Fribourg.  
 2<sup>e</sup> » Weck, Joseph, à Romont.  
 3<sup>e</sup> » Schönenberger, Félix, à Bulle.  
 4<sup>e</sup> » . . . . .

**Vérificateurs des poids et mesures.**

- 1<sup>er</sup> arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).  
 M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.  
 1<sup>er</sup> sous-arrond. (*Sarine et Singine*).  
 M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.  
 2<sup>me</sup> arrond. (*Broye*).  
 M. Renevey, Basile, à Domdidier.  
 3<sup>me</sup> sous-arrond. (*Lac*).  
 M. Stœckli, Jean, à Morat.

- 2<sup>me</sup> arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).  
 M. Fessler, Joseph, à Romont.  
 4<sup>me</sup> sous-arrond. (*Gruyère*).  
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.  
 5<sup>me</sup> sous-arrond. (*Glâne*).  
 M. Fessler, Joseph, à Romont.  
 6<sup>me</sup> sous-arrond. (*Veveyse*).  
 M. Pilloud, Léon, à Châtel.  
 7<sup>me</sup> sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).  
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

## V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

|                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| <i>Directeur.</i>  | MM. Théraulaz, Alph., cons. d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i>  | Menoud, F.-X., »                    |
| <i>Secrétaire.</i> | Conus, Alexandre.                   |
| <i>Copiste.</i>    | Barras, Narcissé.                   |

### I. Ponts et Chaussées.

|                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| <i>Ingénieur cantonal.</i>   | MM. Gremaud, Amédée. |
| <i>Ingénieur-adjoint.</i>    | Blaser, Samuel.      |
|                              | Weck, Rodolphe.      |
| <i>Ingénieur, aide-temp.</i> | Miconios, Dmitri.    |
| <i>Secrétaire.</i>           | Sutorius, Joseph.    |
| <i>Aide-secrétaire.</i>      | Meuwly, Léon.        |
| <i>Dessinateur.</i>          | Thoos, Julien.       |

### II. Intendance des bâtiments.

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| <i>Intendant.</i>          | MM. Bolzern, Charles. |
| <i>Dessinateur.</i>        | Sattler, Edouard.     |
| <i>Secrétaire-piqueur.</i> | Chassot, Ferdinand.   |

### Contrôleurs des routes.

|                         |                 |                                  |
|-------------------------|-----------------|----------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> arrond. | <i>Sarine.</i>  | MM. Joye, Charles, à Fribourg.   |
| 2 <sup>e</sup> »        | <i>Lac.</i>     | Vincent-Fornerod, à Montilier.   |
| 3 <sup>e</sup> »        | <i>Broye.</i>   | Burgisser, Vincent, à Murist.    |
| 4 <sup>e</sup> »        | <i>Glâne.</i>   | Richoz, commissaire, à Siviriez. |
| 5 <sup>e</sup> »        | <i>Gruyère.</i> | . . . . .                        |
| 6 <sup>e</sup> »        | <i>Veveyse.</i> | . . . . .                        |
| 7 <sup>e</sup> »        | <i>Singine.</i> | Neuhaus-Wicky, J., à Fribourg.   |

### Comptable de l'administration des Eaux et forêts.

M. Gottrau, Charles.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE.**

*Directeur.* MM. Schaller, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georges, »  
*Secrétaire.* Genoud, Charles.  
*Expéditionnaire.* Sermoud, Narcisse.

**Bureau de Police centrale.**

*Directeur.* MM. Schaller, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georges, »  
*Secrétaire.* Corpataux, Vincent.  
*Aide-Secrétaire.* Monnard, Alfred,  
*Copiste-planton.* Wæber, sergent.

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Schaller, conseiller d'Etat.  
*Vice-Président-secrét.* Esseiva, Julien, D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
 Torche, Antoine, D<sup>r</sup>, à Estavayer.  
 Gremaud, Louis, D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
 Crausaz, Joseph, D<sup>r</sup>, à Rue.

**Cantonnements des Vétérinaires.**

|                  |                       |                                     |
|------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>Sarine,</i>   | 1 <sup>er</sup> cant. | MM. Bæriswyl, Benj., à Fribourg.    |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Tanner, Pierre, à Praroman.         |
| <i>Singine,</i>  | 1 <sup>er</sup> »     | Bertschy, J.-Jos., à la Frohmatt.   |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Strebel, M., père, à Fribourg.      |
| <i>Gruyère,</i>  | 1 <sup>er</sup> »     | Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T. |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Pasquier, Pierre, à Bulle.          |
| »                | 3 <sup>e</sup> »      | Meuwly, Jean, à Bulle.              |
| <i>Glâne,</i>    |                       | Butty, Félix, à Romont.             |
| <i>Broye,</i>    | 1 <sup>er</sup> cant. | Verdon, Ant., à St-Aubin.           |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Michaud, Auguste, à Estavayer.      |
| <i>Lac,</i>      |                       | Volmer, Edouard, à Meyriez.         |
| <i>Veveysse,</i> |                       | Jungo, Hub., à Châtel.              |

**Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.**

MM. Schaller, conseiller d'Etat, président.  
 Bise, Modeste, commissaire-général.  
 Chollet, Victor.  
 Fraisse, Adolphe, architecte.  
 Vonderweid, Joseph, député.  
 Pachoud, Philippe, secrétaire.



COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE  
DES BATIMENTS.

**I. ARROND. District de la Sarine.**

|                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>     | MM. Sudan, commissaire, Fribourg. |
| <i>Suppléant.</i>           | Jæger, Franç., négoc., »          |
| <i>Taxeurs de district.</i> | Meyer, entrepreneur, »            |
|                             | Berger, Jacques, charp., à Prez.  |
| <i>Suppléants.</i>          | Sterroz, entrepren., »            |
|                             | Schaad, Jos., charp. »            |
|                             | Ottet, J., charp., à Corminbœuf.  |
|                             | Thalman, J., entrep. à Fribourg   |

**II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.**

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>                      | MM. Jæger, Franç., nég., à Fribourg. |
| <i>Suppléants.</i>                           | Riedo, juge de paix, à Planfayon.    |
|                                              | Sudan, commissaire, à Fribourg.      |
| <i>Taxeur du district<br/>de la Singine.</i> | Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.    |
| <i>Suppléants.</i>                           | Meyer, Jos., entrep., à Fribourg.    |
|                                              | Ræmy, Frs., charp. à Planfayon.      |
|                                              | Fasel, Jean, anc. syndic, de Tavel.  |
|                                              | Gobet, Jacob, à Lanthen.             |
| <i>Taxeur du district<br/>du Lac.</i>        | Orlandi, Sébastien, à Morat.         |
| <i>Suppléants.</i>                           | Spach, à Buchillon.                  |
|                                              | Humbert, Pierre, à Cormérod.         |
|                                              | Meyer, S., charp., à Courlevon.      |

**III. ARROND. District de la Broye.**

|                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>    | MM. Techtermann, J., à Montagny-l.-V. |
| <i>Suppléant.</i>          | Rochat, Antonin, à Estavayer.         |
| <i>Taxeur de district.</i> | Rossier, Jean, à Grandsivaz.          |
| <i>Suppléants.</i>         | Pillonel, Florentin, à Seiry.         |
|                            | Corminbœuf, Cyp., à Domdidier.        |
|                            | Burgisser, Vincent, à Murist.         |
|                            | Dubey, Joseph, à Gletterens.          |

**IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveyse.**

|                                            |                                      |
|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>                    | MM. Badoud, Fr., contrôl., à Romont. |
| <i>Suppléants</i>                          | Genoud, Léon, à Châtel.              |
|                                            | Villard, Hippolyte »                 |
| <i>Taxeur du district<br/>de la Glâne.</i> | Piller, Joseph, méc., à Romont.      |

*Suppléants.*

MM. Oberson, Félicien, à Romont.  
 Bosson, Antoine, à Ursy.  
 Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.  
 Mauron, Franc, à Villaraboud.

*Taxeur du district  
 de la Veveyse.  
 Suppléants.*

Cardinaux, Joseph, à Châtel.  
 Villard, Charles, à Châtel.  
 Suard, Joseph, à Progens.  
 Saudan, Xavier, à Châtel.

#### V. ARROND. District de la Gruyère.

*Taxeur d'arrond.  
 Suppléant.  
 Taxeurs de district.*

MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont  
 Richoz, commissaire, à Siviriez.  
 Borcard, B., à Grandvillard.  
 Jonneret, D., charp., à Bulle.  
 Gillard, Albert, à Bulle.  
 Rouiller, Adolphe, à Bulle.  
 Gachet, Jules, à Gruyères.  
 Geinoz, Alex., charp., à Neirivue.  
 Rime, Isidore, à Charmey.

*Suppléants.*

#### Gendarmerie.

MM. Meyer, Jules, commandant.  
 Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.  
 D<sup>r</sup> Esseiva, Julien, officier de santé.

#### Maisons pénitentiaires.

MM. Audergon, Joseph, directeur de la maison de force.  
 Corboud, Théod., directeur de la maison de correction.

MM. Esseiva, chanoine, aumônier catholique.  
 Bornet, » »  
 Mojon, pasteur, aumônier réformé.  
 Esseiva, docteur, officier de santé.

#### Géoliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.

» Tavel.  
 » Bulle.  
 » Romont.  
 » Estavayer.  
 » Morat.  
 » Châtel.

**VII. DIRECTION DE LA GUERRE.**

*Directeur.* MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Weck, Charles. »  
*1<sup>er</sup> secrétaire.* Villard, Louis, à Fribourg.  
*2<sup>e</sup>* » Buman, Paul, »

**Chef du personnel.**

M. Reynold, Alfred, lieutenant-colonel.

**Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.**

M. Stajessi, Charles.

**Commission cantonale de la taxe militaire.**

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.  
 Reynold, Fridolin, à Fribourg.  
 Vicarino, Frédéric, »  
 Emmenegger, J., président de la commis. centrale des péréquateurs.  
 Bonny, César, secrétaire.

**PRÉFECTURES.****Sarine.**

MM. Wuilleret, Charles, préfet.  
 Gendre, Paul, lieutenant de préfet.  
 Menétrey, Nicolas, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
 Gottrau, Tobie, 2<sup>d</sup> secrétaire.

**Siugine.**

MM. Bertschy, Meinrad, préfet.  
 Auderset, Jean, lieutenant de préfet.  
 Spæth, Jean-Georges, secrétaire.

**Gruyère.**

MM. Duvillard, Nicolas, préfet.  
 Jordan, André, lieutenant de préfet.  
 Gremaud, Ignace, secrétaire.

**Veveyse.**

MM. Andrey, Philippe, de Coumin, préfet.  
 Genoud-Chaperon, Léon, lieutenant de préfet.  
 Tache, Tobie, de Remaufens, secrétaire.

**Glâne.**

- MM. Oberson, Tobie, préfet.  
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.  
 Perroud, Jules, secrétaire prov.

**Broye.**

- MM. Emmery, Jules, préfet.  
 Holz, Philippe, lieutenant de préfet.  
 Bovet, Laurent, secrétaire prov.

**Lac.**

- MM. d'Épinay, Louis, préfet.  
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.  
 Mulley, Fritz, secrétaire.

**SYNDICS DU CANTON**

(Avec la population d'après le recensement de 1888).

**District de la Sarine. Population 26,651.**

|                      |                             |        |
|----------------------|-----------------------------|--------|
| Ville de Fribourg    | MM. Aeby, Paul              | 12,178 |
| Arconciel            | Maudry, Joseph              | 308    |
| Autafond             | Hayoz, Joseph               | 92     |
| Autigny              | Mauroux, Joseph             | 476    |
| Avry-sur-Matran      | Chatton, Etienne            | 371    |
| Belfaux              | Buman, Charles              | 411    |
| Bonnefontaine        | Dousse, J.-B.               | 345    |
| Chénens              | Ræmy, Joseph                | 280    |
| Chésalles            | Rossmann, Amédée            | 72     |
| Chésopelloz          | Cuennet, Jacques            | 120    |
| Corjolens            | Dorand, Pierre              | 77     |
| Corminbœuf           | Bochud, Pierre-Joseph       | 388    |
| Corpataux            | Clerc, Pierre               | 344    |
| Corserey             | Chatagny, Louis             | 212    |
| Cotténs              | Margueron, Jean, député     | 377    |
| Cutterwyl            | Bramaz, Joseph              | 77     |
| Ecuwillens           | Chavillaz, Joseph           | 467    |
| Ependes              | Clément, Baptiste           | 323    |
| Essert               | Kolly, Maxime, fils de Nic. | 176    |
| Estavayer-le-Gibloux | Pittet, Aurélien            | 279    |
| Farvagny-le-Grand    | Rolle, Ulrich, fils Jacq.   | 393    |

|                        |                         |     |
|------------------------|-------------------------|-----|
| Farvagny-le-Petit      | MM. Piccand, Etienne    | 114 |
| Ferpicloz              | Perroud, Claude         | 163 |
| Givisiez               | Bérard, Célestin        | 129 |
| Granges-Paccot         | Reynold, Henri          | 277 |
| Grenilles              | Clerc, Eugène           | 108 |
| Grolley                | Cuennet, Louis          | 357 |
| La-Corbaz et Cormagens | Chatton, Jacques        | 240 |
| Lentigny               | Morel, Jacques          | 316 |
| Lossy et Formangueires | Kæch, François          | 167 |
| Lovens                 | Jerly, Alfred, feu Ant. | 139 |
| Magnedens              | Chappuis, Joseph        | 98  |
| Marly-le-Grand         | Casteller, Jean         | 379 |
| Marly-le-Petit         | Meyer, Isidore          | 107 |
| Matran                 | Corpataux, François     | 316 |
| Montévraz              | Wicht, Pierre           | 257 |
| Neyruz                 | Dafflon, Pierre         | 498 |
| Nierlet                | Buchs, Antonin          | 117 |
| Noréaz                 | Guisolan, Eugène        | 469 |
| Oberried               | Wicht, Baptiste         | 156 |
| Onnens                 | Barbey, Pierre          | 204 |
| Pierrafortscha         | Weck-Surbeck, François  | 192 |
| Ponthaux               | Mottaz, Nicolas         | 236 |
| Posat                  | Paris, Maxime           | 103 |
| Posieux                | Bochud, François        | 331 |
| Praroman               | Kolly, Jean-Baptiste    | 381 |
| Prez                   | Rothey, François        | 443 |
| Rossens-Illens         | Clerc, Joseph           | 385 |
| Rueyres-St-Laurent     |                         | 208 |
| Sales                  | Bongard, François       | 174 |
| Senèdes                | Spielmann, Pierre       | 68  |
| Treyvaux               | Roulin, Paul            | 952 |
| Villars-sur-Glâne      | Roubaty, Aimé           | 469 |
| Villarod               | Michel, Claude          | 187 |
| Villarsel-le-Gibloux   | Michel, Joseph          | 196 |
| Villarsel-sur-Marly    | Bielmann, Pierre        | 94  |
| Vuisternens-en-Ogoz    | Villet, Léon            | 537 |
| Zénauva                | Remy, Pierre            | 84  |

**District de la Singine (Population 17,560).**

|            |                    |      |
|------------|--------------------|------|
| Alterswyl  | MM. Stritt, Martin | 1207 |
| Bœsingen   | Kæser, Jean        | 1372 |
| Brunisried | Zbinden, Jacques   | 311  |
| Chevrilles | Lauper, Wilhelm    | 705  |

|              |                      |      |
|--------------|----------------------|------|
| Dirlaret     | MM. Biemann, Germain | 1008 |
| Guin         | Zurkinden, Jean      | 3168 |
| Heitenried   | Bæriswyl, Joseph     | 689  |
| Oberschrot   | Zbinden, Peter       | 621  |
| Planfayon    | Brugger, Joseph      | 1040 |
| Plasselb     | Lauper, Joh.-Jakob   | 395  |
| St-Antoine   | Sturny, Jacques      | 1596 |
| St-Sylvestre | Kolly, Jean          | 602  |
| St-Urs       | Stritt, Pierre       | 977  |
| Tavel        | Blanchard, Nicolas   | 776  |
| Tinterin     | Kolly, Philippe      | 441  |
| Ueberstorf   | Schmutz, Joseph      | 1379 |
| Wünnewyl     | Nussbaum, Peter      | 1006 |
| Zumholz      | Zbinden, Jean        | 268  |

**District de la Broye (Population, 14,248).**

|                     |                               |      |
|---------------------|-------------------------------|------|
| Aumont              | MM. Berchier, Louis           | 485  |
| Autavaux            | Baudin, Louis,                | 149  |
| Bollion             | Chaney, J., fils de Pierre    | 132  |
| Bussy               | Chassot, Louis                | 249  |
| Châbles             | Oulevey, Edouard              | 306  |
| Chandon             | Pauchard, Joseph              | 185  |
| Chapelle            | Andrey, Dominique             | 115  |
| Châtillon           | Carrard, François             | 186  |
| Cheyres             | Pillonnal, Vict., fils de Fr. | 399  |
| Cheiry              | Torche, Amédée                | 303  |
| Cugy                | Grandgirard, Isidore          | 602  |
| Delley              | Delley, Jean                  | 297  |
| Domdidier           | Dubey, Didier                 | 873  |
| Dompierre           | Pochon, Charles               | 544  |
| Estavayer           | Chassot, Alfred               | 1478 |
| Fétigny             | Fontaine, Alexis              | 317  |
| Font                | Liardet, Auguste              | 222  |
| Forel               | Duc, Joseph, feu Benoit       | 180  |
| Franex              | Thorimbert, Alphonse          | 129  |
| Frasses             | Fivaz, Alphonse               | 129  |
| Les Friques         | Marion, Auguste               | 92   |
| Gletterens          | Dubey, Georges                | 261  |
| Granges-de-Vesin    | Berchier, Maximilien          | 160  |
| Léchelles           | Michel, Théodore              | 291  |
| Lully               | Duc, Théodore                 | 69   |
| Mannens, Grandsivaz | Rossier, Jean                 | 384  |
| Ménières            | Moret, Eloi                   | 270  |

|                    |                           |     |
|--------------------|---------------------------|-----|
| Montagny-la-Ville  | MM. Renevey, Louis        | 305 |
| Montagny-les-Monts | Francey, Pierre           | 683 |
| Montborget         | Marguet, Jules            | 133 |
| Montbrelloz        | Bourdilloud, Hubert       | 161 |
| Montet             | Chaney, Louis             | 400 |
| Morens             | Berchier, Florentin       | 180 |
| Murist             | Bourqui, Adrien           | 307 |
| Nuvilly            | Broye, Donat              | 364 |
| Portalban          | Delley, Jérôme            | 164 |
| Praratoud          | Bondallaz, Théodore       | 107 |
| Prévondavaux       | Badoud, Basile            | 167 |
| Rueyres-les-Prés   | Dubey, Félix              | 178 |
| Russy              | Pauchard, François        | 207 |
| St-Aubin           | Dessibourg, Joseph        | 594 |
| Seiry              | Pillonel, Fl., fils de P. | 159 |
| Sévaz              | Dubey, Alex               | 63  |
| Surpierre          | Thierrin, Hippolyte       | 258 |
| Vallon             | Bæchler, Antoine          | 186 |
| Vesin              | Ansermet, Ferdinand       | 219 |
| Villeneuve.        | Ballif, Eloi              | 311 |
| La-Vounaise        | Losey, Philibert          | 162 |
| Vuissens           | Fasel, Auguste            | 262 |

**District de la Gruyère (Population, 20,415).**

|                           |                            |      |
|---------------------------|----------------------------|------|
| Albeuve                   | MM. Castella, Alexis, cap. | 491  |
| Avry-devant-Pont          | Liard, Jean                | 471  |
| Bellegarde                | Schouwey, Joseph           | 877  |
| Botterens et Villarsbeney | Gillard, Silvère           | 174  |
| Broc                      | Sudan, François            | 461  |
| Bulle                     | Glasson, Eugène            | 2472 |
| Cerniat                   | Oberney, François          | 608  |
| Charmey                   | Repond, Jules              | 1113 |
| Châtel-sur-Montsalvens    | Barras, Jacq.-Alex.        | 128  |
| Corbières                 | Blanc, François            | 239  |
| Crésuz                    | Ruffieux, Laurent          | 132  |
| Echarlens                 | Gremaud, Casimir           | 407  |
| Enney                     | Gremion, Isidore           | 300  |
| Estavannens               | Jacquet, Léon              | 235  |
| Grandvillard              | Currat, Henri              | 497  |
| Gruyères                  | Rime, Tobie                | 1075 |
| Gumefens                  | Gauderon, Alphonse         | 467  |
| Hauteville                | Passaplan, Grégoire        | 463  |
| La-Roche                  | Théraulaz, Allaman         | 1097 |

|                          |                            |      |
|--------------------------|----------------------------|------|
| La-Tour                  | MM. Corboz, Louis          | 755  |
| Le-Pâquier               | Vallélian, Silvère         | 292  |
| Lessoc                   | Fragnière, Martin          | 301  |
| Marsens                  | Magnin, Marcel             | 576  |
| Maules                   | Frossard, Louis            | 192  |
| Montbovon                | Grangier, Placide          | 434  |
| Morlon                   | Grandjean, Jacques-Joseph  | 314  |
| Neirivue                 | Geinoz, J.-François        | 289  |
| Pont-en-Ogoz             | Duriaux, Nicolas           | 192  |
| Pont-la-Ville            | Rigolet, Benjamin          | 399  |
| Riaz                     | Gremaud, Pierre, feu Louis | 578  |
| Romanens                 | Frossard, Louis            | 320  |
| Rueyres-Treyfayes        | Monney, Alex., dit Carri   | 218  |
| Sales                    | Seydoux, François          | 490  |
| Sorens                   | Romanens, Emile            | 771  |
| Vaulruz                  | Borcard, Maurice           | 715  |
| Villarsbeueney-Botterens | Gillard, Silvère           | 174  |
| Villars-d'Avry           | Bertschy, Léon             | 102  |
| Villars-sous-Mont        | Thorin, Simon              | 101  |
| Villardvolard            | Clerc, Léopold             | 247  |
| Vuadens                  | Moret, Louis               | 1201 |
| Vuippens                 | Fragnière, Auguste         | 221  |

**District de la Glâne** (Population, 13,448).

|                                 |                     |     |
|---------------------------------|---------------------|-----|
| Auboranges                      | MM. Crausaz, Acace  | 171 |
| Berlens                         | Perroud, Alphonse   | 205 |
| Blessens                        | Perriard, Joseph    | 142 |
| Billens                         | Demierre, François  | 214 |
| Bionnens                        | Gavillet, Théodore  | 95  |
| Chapelle                        | Grivel, Victor      | 157 |
| Châtelard                       | Uldry, Alexandre    | 414 |
| Châtonnaye                      | Débieux, Joseph     | 368 |
| Chavannes-les-Forts             | Menétrey, Antonin   | 335 |
| Chavannes-s.-Orsonnens          | Defféard, Victor    | 266 |
| Ecassey                         | Menoud, Alexandre   | 92  |
| Ecublens, Eschiens, Villangeaux | Maillard, Pierre    | 292 |
| Esmonts                         | Grivel, Florentin   | 179 |
| Estévenens                      | Uldry, Alexandre    | 202 |
| Fuyens                          | Vauthey, Jacques    | 88  |
| Gillarens                       | Dorthe, Joseph      | 232 |
| Grangettes                      | Pittet, Jean-Joseph | 200 |
| Hennens                         | Jorand, Jean-Joseph | 160 |
| La-Joux                         | Menoud, Félicien    | 436 |



|                          |                         |      |
|--------------------------|-------------------------|------|
| La-Magne                 | MM. Menoud, Jacques     | 75   |
| Le-Saulgy                | Conus, Pierre           | 78   |
| Les-Glânes               | Corminbœuf, Alphonse    | 102  |
| Lieffrens                | Bossel, Isidore         | 96   |
| Lussy                    | Pache, Joseph           | 270  |
| Massonnens               | Brayoud, Maurice        | 391  |
| Mézières                 | Dénervaud, Alphonse     | 389  |
| Montet                   | Demierre, Jean          | 140  |
| Morlens                  | Deschenaux, Alphonse    | 77   |
| Mossel                   | Dévaud, Jean, feu André | 201  |
| Neirigue                 | Perroud, François       | 71   |
| Orsonnens                | Page, Théophile         | 302  |
| Prez-vers-Siviriez       | Cosandey, Théodore      | 357  |
| Promasens                | Ducrest, Romain         | 215  |
| Romont-Arruffens         | Forney-Riche, Joseph    | 1856 |
| Rue                      | Dupraz, François        | 443  |
| Siviriez                 | Richoz, J.-B., comm.    | 409  |
| Sommentier               | Rouiller, Pierre        | 223  |
| Torny-le-Grand           | Joye, Léandre           | 298  |
| Torny-le-Petit et Middel | Fraginière, Louis       | 351  |
| Ursy                     | Deschenaux, Ant., dép.  | 188  |
| Vauderens                | Richoz, Louis           | 287  |
| Villaraboud              | Donzallaz, Joseph       | 310  |
| Villaranon               | Giroud, Félicien        | 102  |
| Villargiroud             | Berset, André           | 171  |
| Villarimboud-Macconnens  | Perroud, Joseph         | 379  |
| Villarsiviriaux          | Berset, Antoine         | 208  |
| Villariaz                | Vaucher, André          | 202  |
| Villaz-St-Pierre         | Jaquat, Lucien          | 358  |
| Vuarmarens               | Conus, Jean, feu Pierre | 182  |
| Vuisternens-dev.-Romont  | Menoud, Claude          | 336  |

**District de la Veveyse (Population, 7,764).**

|                 |                     |      |
|-----------------|---------------------|------|
| Attalens.       | MM. Savoy, Célestin | 1026 |
| Bossonnens      | Musy, Michel        | 310  |
| Bouloz          | Favre, Séverin      | 238  |
| Besencens       | Vial, Alphonse      | 162  |
| Châtel-St-Denis | Villard, Hippolyte  | 2346 |
| Fiaugères       | Esseiva, Jules      | 280  |
| Granges         | Gabriel, Denis      | 289  |
| Grattavache     | Seydoux, Henri      | 157  |
| Le-Crêt         | Grandjean, Eugène   | 439  |
| La-Rougève      | Sonnev, François    | 79   |

|           |                        |     |
|-----------|------------------------|-----|
| Pont      | MM. Ducrest, Antoine   | 139 |
| Porsel    | Barbey, Hubert         | 370 |
| Progens   | Suard, Joseph          | 267 |
| Remaufens | Tache, Jean            | 437 |
| Semsaies  | Perrin, Léon, feu Jos. | 799 |
| St-Martin | Molleyres, Joseph      | 422 |

**District du Lac** (Population, 14,908)

|                                       |                                |      |
|---------------------------------------|--------------------------------|------|
| Agrimoine                             | MM. Mæder, Jean                | 175  |
| Barberèche                            | Folly, Charles                 | 401  |
| Buchillon                             | Mæder, Jacques                 | 195  |
| Chandossel                            | Bochud, Chrysostôme            | 164  |
| Champagny                             | Steinmann, Jean                | 215  |
| Charmey (Galmitz)                     | Schwab, Fritz                  | 422  |
| Châtel (Bourg)                        | Merz, Frédéric                 | 191  |
| Chiètres                              | Schwab, Jacob                  | 1182 |
| Cordast                               | Burgy, Gaspard                 | 342  |
| Gros et Petit Cormondes et Montersehu | Haas, Nicolas                  | 611  |
| Corsalettes                           | Singy, Ferdinand               | 109  |
| Cormérod                              | Berset, Josué                  | 189  |
| Courgevaux                            | Wuillemin-Droz, Rodolphe       | 543  |
| Courtaman                             | Folly, Peter                   | 157  |
| Courlevon, Coussiberlé                | Helfer, Fritz, fils de Danl.   | 190  |
| Cournillens                           | Molliet, Jacques, fils         | 288  |
| Courtepin                             | Meuwly, Jean-Siméon            | 232  |
| Courtion                              | Progin, Jean, fils d'Edouard   | 218  |
| Cressier                              | Auderset, Emile                | 343  |
| Freschels                             | Kramer, Jacob                  | 293  |
| Jentes                                | Benninger, Edouard             | 216  |
| Gros et P. Guschelmuth                | Egger, Peter                   | 232  |
| Hauteville                            | Gaberel, Frédéric              | 157  |
| Liebistorf et Petit-Bœsingen          | Kilchær, Benoît                | 580  |
| Lourtens                              | Mæder-Gutknecht, Fréd.         | 207  |
| Meyriez et Greng                      | Moccand, Frédéric-Louis        | 294  |
| Misery                                | Kolly, Denis                   | 218  |
| Montilier                             | Vincent-Fornerod, J.-Sm.       | 581  |
| Morat                                 | Huber, Edouard, D <sup>r</sup> | 2253 |
| Ormey                                 | Ryser, Jacob                   | 423  |
| Ried                                  | Gutknecht, Samuel              | 595  |
| Salvagny                              | Benninger, Jean                | 374  |
| Villarepos                            | Michaud, Etienne               | 297  |
| Bas-Vully                             | Risold, Jean-Samuel            | 995  |
| Haut-Vully                            | Gassner, Jules                 | 688  |

Wallenbuch  
Wallenried

MM. Siffert, Jacob

75  
274

Total de la population du canton: 120,000.

## Pouvoir judiciaire.

### Tribunal cantonal.

- MM. Wuilleret, Louis, de Fribourg, président.  
Esseiva, Pierre, de Fribourg.  
Musard, Philibert, d'Estavayer.  
Huber, Adolphe, de Morat.  
Clerc, Cyprien, de Riaz.  
Gendre, Frédéric, de Fribourg.  
Corpataux, François, de Matran.  
Ræmy, Louis, d'Agy.  
Gottofrey, Vincent, à Fribourg.  
    Buclin, Léon, greffier.  
    Schaller, Pierre, greffier subst.  
    Oberlin, Joseph, de Tavel, expéditionnaire.  
    Egger, Ulrich, huissier.

#### SUPLÉANTS.

- MM. Philipona, Joseph, président, à Châtel.  
Robadey, Louis, à Bulle.  
Birbaum, Joseph, président, à Fribourg.  
Grand, Louis, président, à Romont.  
Vonderweid, Joseph, juge de paix, à Fribourg.  
Comte, Etienne, notaire, à Fribourg.  
Morard, Louis, président, à Bulle.  
Tschachtli, Alfred, président, à Morat.  
Berset, Alfred, notaire, à Fribourg.

### Tribunal des faillites commerciales.

- MM. Comte, Antoine, à Fribourg, président.  
Favre, Alphonse, à Fribourg.  
Vicarino, Gustave, à Fribourg.  
    Gendre, Paul, greffier.  
    Meyer, Jean, huissier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Barras, Jean-Calybite, à Bulle.  
 Jacob, Oscar, à Morat.  
 Raboud, Charles, à Romont.  
 Rochat, Antonin, à Estavayer.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, à Châtel.

**Tribunaux d'arrondissements.****I. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Sarine.**

- MM. Berset, Alfred, à Fribourg, président.  
 Gottrau, Charles, à Granges.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Dousse, Jean-Baptiste, à Montécu.  
 Vicarino, Frédéric, à Fribourg.  
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Rossmann, Amédée, syndic, à Chésalles.  
 Philipona, Pie, à Fribourg.  
 Vuichard, Isidore, notaire, à Fribourg.  
 Gendre, Paul, à Fribourg.

**II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.**

- MM. Birbaum, Joseph, à Fribourg, président.  
 Chollet, Victor, vice-président.  
 Jungo, Pierre, à Guin.  
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.  
 Schmutz, Joseph, à Hochstettelen.  
 Neuhaus, Pierre, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Spicher, Christophe, contrôleur, à Tavel.  
 Kæser, Jean, à Fendingen.  
 Hayoz, Jean, député, à Jetschwyl.  
 Purro, Pierre, à Oberschrot.

**III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.**

- MM. Morard, Louis, président.  
 Reichlen, Alfred, vice-président.  
 Ecoffey, Joseph, à Sâles.  
 Grandjean, Constant, à Morlon.  
 Castella, Alexis, à Albeuve.  
 Robadey, Louis, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM.** Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.  
 Strago, Jean-Baptiste, à Bulle.  
 Rime, Tobie, à Gruyères.  
 Schouwey, syndic, à Bellegarde.

**IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.**

- MM.** Tschachtli, Alfred, président.  
 Petitpierre, Edmond, à Morat, vice-président.  
 Hænny, Jacob, à Salvagny.  
 Guillood, Louis, à Praz.  
 Folly, Pierre, à Courtaman.  
 Cardinaux, Louis, à Morat, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM.** Brun, Auguste, à Morat.  
 Progin, Edouard, à Courtion.  
 Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.  
 Schwab, Jean, à Chiètres.

**V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.**

- MM.** Grand, Louis, à Romont, président.  
 Menoud, Jacques, à La-Magne, vice-président.  
 Raboud, Alexandre, à Romont.  
 Ayer, Joseph, à Romont.  
 Simon, Isidore, à Siviriez.  
 Chatton, Isidore, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM.** Donzallaz, Auguste, à Romont.  
 Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.  
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.  
 Page, Théophile, à Orsonnens.

**VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.**

- MM.** Gardian, Paul, à Estavayer, président.  
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.  
 Rossier, Jean, à Grandsivaz.  
 Broye, Célestin, à Nuvilly.  
 Pillonel, Félix, à Estavayer.  
 Marmier, Laurent, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Catillaz, Louis, à Cugy.  
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.  
 Dubey, Théodore, à Gletterens.  
 Maître, Jules, à Estavayer.

**VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.**

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.  
 Genoud, Célestin, à Châtel, vice-président.  
 Savoy, Célestin, à Attalens.  
 Suard, Pierre, à Progens.  
 Suchet, Jean, à Semsales.  
 Mossier, Jules, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.  
 Tache, Maurice, à Remaufens.  
 Genoud, Léon, à Châtel.  
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.

**Cour d'assises.****1<sup>er</sup> ressort.**

- Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.  
*Suppléant.* Morard, Louis, à Bulle.

**2<sup>me</sup> ressort.**

- Président.* MM. Berset, Alfred, à Fribourg.  
*Suppléant.* Gardian, Paul, à Estavayer.

**3<sup>me</sup> ressort.**

- Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.  
*Suppléant.* Birbaum, Joseph, à Fribourg.

**Justice de Paix.****Arrondissement de la Sarine.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

- Juge de paix.* MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Michel, Joseph, à Villarsel-le-Gibloux.  
*2<sup>e</sup> »* Reynaud, Balthasar, à Farvagny.  
*Suppléants.* Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.  
 Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.  
*Greffier.* Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*Huissier.* Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

*2<sup>mo</sup> cercle. Chef-lieu: Prez.*

|                                  |                                                            |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Morel, Jacques, à Lentigny.                            |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Rothey, François, à Prez.                                  |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Margueron, Maurice, à Cottens.                             |
| <i>Suppléants.</i>               | Dafflon, Jacques, à Neiruz.<br>Page, François, à Corserey. |
| <i>Greffier.</i>                 | Chappuis, Alphonse, à Lentigny.                            |
| <i>Huissiers.</i>                | Guisolan, Eugène, à Noréaz.<br>Cudré, Pierre, à Autigny.   |

*3<sup>o</sup> cercle. Chef-lieu: Belfaux.*

|                                  |                                                               |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Buman, Charles, à Belfaux.                                |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Bochud, Pierre-Jos., à Corminbœuf.                            |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.                                 |
| <i>Suppléants.</i>               | Angeloz, Jacques, à Corminbœuf.<br>Cuennet, Louis, à Grolley. |
| <i>Greffier.</i>                 | Audergon, Joseph, à Chésopelloz.                              |
| <i>Huissier.</i>                 | Jaquet, Rodolphe, à Grolley.                                  |

*4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Fribourg.*

|                                  |                                                        |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Vonderweid, Joseph, à Fribourg.                    |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Cardinaux, Jean, »                                     |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Bourqui, Alexis, »                                     |
| <i>Suppléants.</i>               | Zehntner, Jean, »<br>Bugnon, François, »               |
| <i>Greffier.</i>                 | Michaud, Pierre, notaire, »                            |
| <i>Huissiers.</i>                | Fasel, Louis, »<br>Piller, Pierre, »<br>Savoy, Jean, » |

*5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Le Mouret.*

|                                  |                                                              |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Kolly, J.-B., à Praroman.                                |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Roulin, Paul, à Treyvaux.                                    |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Horner, Jean, au Mouret.                                     |
| <i>Suppléants.</i>               | Perler, Dominique, à Senèdes.<br>Meyer, Christophe, à Marly. |
| <i>Greffier.</i>                 | Dousse, J.-Bapt., à Montécu.                                 |
| <i>Huissiers.</i>                | Bielmann, Nicolas, à Bonnefontaine.                          |

**Arrondissement de la Singine.***1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Dirlaret.*

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Riedo, député, à Planfayon. |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Brugger, Joseph, à Planfayon.   |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Bæchler, J.-Joseph, à Dirlaret. |

*Suppléants.* MM. Fasel, Joseph, à Zumholz.  
 Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.  
*Greffier.* Jungo, Joseph, à Fribourg.  
*Huissier.* Duffing, à Chevrilles.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Tavel.*

*Juge de paix.* MM. Uldry, Jean, à Rohr.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Stritt, Joseph, à St-Ours.  
*2<sup>e</sup> »* Ackermann, Jean-Joseph, à Schwenni.  
*Suppléants.* Fasel, Jean, à Tavel.  
 Aebischer, Jean-Joseph, à Heitenried.  
*Greffier.* Wæber, Joseph, à Galtern.  
*Huissiers.* Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus.  
 Birbaum, Peter, à Tavel.  
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

*3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Schmitten.*

*Juge de paix.* MM. Bæriswyl, Jacques, à Riederberg.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.  
*2<sup>e</sup> »* Wæber, Ulrich, à Schmitten.  
*Suppléants.* Jungo, Joseph, à Guin.  
 Nussbaumer, à Wünnewyl.  
*Greffier.* Comte, Etienne, notaire.  
*Huissier.* Burgy, Joseph, à Schmitten.

**Arrondissement de la Gruyère.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Gruyère.*

*Juge de paix.* MM. Murith, Nicolas, à Gruyères.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Jaquet, Léon, à Estavannens.  
*2<sup>e</sup> »* Vallélian, Silvère, au Pâquier.  
*Suppléants.* Dematriz, Gratien, à Broc.  
 Krenger, Philippe, à Enney.  
*Greffier.* Barras, Franç.-Aug., à Broc.  
*Huissier.* Bussard, Jules, à Gruyères.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Charmey.*

*Juge de paix.* MM. Niquille, François, à Charmey.  
*1<sup>er</sup> assesseur* Buchs, J., cap., à Bellegarde.  
*2<sup>e</sup> »* Meyer, Cyprien, à Cerniat.  
*Suppléants.* Repond, Jules, à Charmey.  
 Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.  
*Greffier.* Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.  
*Huissier.* Corboud, Théophile, à Bulle.



3° cercle. *Chef-lieu: Bulle.*

*Juge de paix.* MM. Schwartz, Jacques, à Riaz.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Sciboz, Léon, à Morlon.  
*2<sup>e</sup> »* Corboz, Louis, à La-Tour.  
*Suppléants.* Glasson, Eugène, à Bulle.  
 Jonneret, Pierre, à Bulle.  
*Greffier.* Reichlen, Alfred, à La-Tour.  
*Huissiers.* Corboz, Joseph, à La-Tour.  
 Remy, Placide, à Bulle.  
 Gauderon, Alphonse, à Bulle.

4° cercle. *Chef-lieu: Vuippens.*

*Juge de paix.* MM. Philipona, Hubert, à Vuippens.  
*1<sup>er</sup> assesseur,* Gremaud, Casimir, à Echarlens.  
*2<sup>e</sup> »* Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.  
*Suppléants.* Morard, Pierre, à Gumefens.  
 Romanens, Michel, à Sorens.  
*Greffier.* Moullet, Michel, à Avry-devant-Pont.  
*Huissier.* Sottas, François, à Avry-devant-Pont.

5° cercle. *Chef-lieu: La-Roche.*

*Juge de paix.* MM. Tinguely, Alexandre, à La-Roche.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Delatenaz, Elie, à Botterens.  
*2<sup>e</sup> »* Schouwey, Gratiens, à Hauteville.  
*Suppléants.* Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.  
 Bapst, Hercule, à La-Roche.  
*Greffier.* Bongard, Félix, »  
*Huissiers.* Brodard, Franç., »  
 Schouwey, Etienne, à Hauteville.

6° cercle. *Chef-lieu: Vaulruz.*

*Juge de paix.* MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Moret, Louis, à Vuadens.  
*2<sup>e</sup> »* Monney, Alexandre, à Rueyres.  
*Suppléants* Chollet, Casimir, à Vaulruz.  
 Gobet, Honoré, à Sâles.  
*Greffier.* Vionnet, Célestin, à Vaulruz.  
*Huissier.* Ody, Alphonse, à Vaulruz.

7° cercle. *Chef-lieu: Albeuve.*

*Juge de paix.* MM. Currat, Henri, à Grandvillard.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Grangier, Placide, à Montbovon.  
*2<sup>e</sup> »* Beaud, Isidore, à Albeuve.  
*Suppléants.* Mourra, Henri, à Grandvillard.  
 Beaud, Jean-Pierre, à Albeuve.  
*Greffier.* Duvoy, Louis, à Lessoc.  
*Huissier.* Geinoz, Hyacinthe, à Neirivue.

**Arrondissement du Lac.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Cournillens.**

|                                  |                                                             |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Meuwly, Jean-Simon, à Courtepin.                        |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Berset, Josué, à Cormérod.                                  |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Progin, Edouard, à Courtion.                                |
| <i>Suppléants.</i>               | Kolly, Denis, à Misery.<br>Genilloud, Pierre, à Chandossel. |
| <i>Greffier.</i>                 | Folly, Adrien, à Villarepos.                                |
| <i>Huissier.</i>                 | Auderset, Edouard, à Cressier.                              |

**2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Morat.**

|                                  |                                                                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Benninger, Jean, syndic, à Salvagny.                                          |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Gaberel, Jacob, à Altavilla.                                                      |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Roggen, Alfred, à Morat.                                                          |
| <i>Suppléants.</i>               | Schwab, Fritz, à Galmitz.<br>Mæder, Jacob, à Lourtens.                            |
| <i>Greffier.</i>                 | Beeli, François, à Morat.                                                         |
| <i>Huissiers.</i>                | Fasnacht, Gustave, à Morat.<br>Reinhart, Jacob-Gottlieb.<br>Gloor, Jean, à Morat. |

**3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Chiètres**

|                                  |                                                          |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Johner, Jean, à Chiètres.                            |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Pfister, Jean, à Chiètres.                               |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Kramer, Jacob, à Freschels.                              |
| <i>Suppléants.</i>               | Mæder, Jacob, à Agrimoine.<br>Ryser, Jacob, à Freschels. |
| <i>Greffier.</i>                 | Gutknecht, Frédéric, à Ried.                             |
| <i>Huissier.</i>                 | Schwab, Frédéric, à Chiètres.                            |

**4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Praz.**

|                                  |                                                        |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Gaillet, Charles, à Môtier.                        |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Noyer, Auguste, à Nant.                                |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Noyer, Louis, à Nant.                                  |
| <i>Suppléants.</i>               | Guillod, Henri, à Sugiez.<br>Gassner, Jules, à Môtier. |
| <i>Greffier.</i>                 | Butty, Charles, notaire, à Morat.                      |
| <i>Huissier.</i>                 | Vollichard, Aug., à Lugnore.                           |

**5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Cormondes.**

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmut. |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Haas, Nicolas, à Monterschu.           |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Kilchör, Benoît, à Liebistorf.         |

|                   |                                                                                  |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Suppléants</i> | MM. Chatton, Jean, syndic, à Barberêche.<br>Burgy, ancien syndic, à Guschelmuth. |
| <i>Greffier.</i>  | Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.                                                 |
| <i>Huissier.</i>  | Bürgy, Gaspard, à Cordast.                                                       |

### Arrondissement de la Broye.

#### 1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Dompierre.

|                                  |                                                                                              |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Dessibourg, Joseph, à St-Aubin.                                                          |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Ducry, Julien, à Dompierre.                                                                  |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Bæchler, Louis, à Vallon.                                                                    |
| <i>Suppléants.</i>               | Chardonnens, Pierre-Jos., à Domdidier.<br>Dubey, Louis, à Gletterens.                        |
| <i>Greffier.</i>                 | Francey, Alexandre, à Montagny.                                                              |
| <i>Huissiers.</i>                | Dubey, Joseph, à Gletterens.<br>Progin, Eugène, à Léchelles.<br>Jordan, Joseph, à Domdidier. |

#### 2<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Estavayer.

|                                  |                                                                         |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Holz, Philippe, à Estavayer.                                        |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur,</i> | Rapo, Eugène, à Cheyres.                                                |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Duc, Théodore, à Lully.                                                 |
| <i>Suppléants.</i>               | Bovet, Baptiste, à Estavayer.<br>Liardet, Auguste, à Font.              |
| <i>Greffier.</i>                 | Rochat, Antonin, à Estavayer.                                           |
| <i>Huissiers.</i>                | Lenweiter, Ernest, à Estavayer.<br>Tache, Joseph, »<br>Leipzig, Jean, » |

#### 3<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Cugy.

|                                  |                                                        |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Corminbœuf, Xavier, à Ménières.                    |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Volery, Thomas, à Aumont.                              |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Ding, Laurent, à Nuvilly.                              |
| <i>Suppléants.</i>               | Rey, Jean, à Montet.<br>Bersier, Amédée, à Cugy.       |
| <i>Greffier.</i>                 | Berchier, Louis, à Aumont.                             |
| <i>Huissiers.</i>                | Bandin, J.-J., à Vesin.<br>Berchier, Joseph, à Aumont. |

#### 4<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Surpierre.

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Torche, Olivier, à Cheiry.  |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Fasel, Alphonse, à Vuissens.    |
| <i>2<sup>m</sup> »</i>           | Ballif, François, à Villeneuve. |

|                    |                                                                         |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <i>Suppléants.</i> | MM. Thierrin, Hippolyte, à Surpierre.<br>Andrey, Cyprien, à Villeneuve. |
| <i>Greffier.</i>   | Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.                                       |
| <i>Huissiers.</i>  | Jacquier, Fr., à Chapelle.<br>Pittet, Auguste, à Cheiry.                |

### Arrondissement de la Glâne.

#### 1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

|                                  |                                                                          |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.                                      |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.                                       |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Berset, Ant., à Villarsviriviaux.                                        |
| <i>Suppléants.</i>               | Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.<br>Pache, Joseph, à Lussy.              |
| <i>Greffier.</i>                 | Nicolet, Jacques, à Villarimboud.                                        |
| <i>Huissiers.</i>                | Humbert, Isidore, à Châtonnaye.<br>Sallin, Alphonse, à Villaz-St-Pierre. |

#### 2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Romont.

|                                  |                                                                       |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Forney-Riche, à Romont.                                           |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.                                         |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Jorand, Pierre, à Billens.                                            |
| <i>Suppléants.</i>               | Comte, Jean, à Romont.<br>Golliard, Antoine, à Mézières.              |
| <i>Greffier.</i>                 | Gobet, Jean, à Romont.                                                |
| <i>Huissiers.</i>                | Cornu, Marcel, »<br>Chatton, Jean, »<br>Rouiller, François, à Romont. |

#### 3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Rue.

|                                  |                                                                |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Deschenaux, Ant., député, à Ursy.                          |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Bosson, Louis, à Rue.                                          |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Perriard, Joseph, à Blessens.                                  |
| <i>Suppléants.</i>               | Ducrest, Romain, à Promasens.<br>Decotterd, Pierre, à Morlens. |
| <i>Greffier.</i>                 | Conus, François, à Rue.                                        |
| <i>Huissiers.</i>                | Deillon, Célestin, à Rue.<br>Dougoud, Jacques, à Rue.          |

### Arrondissement de la Gruyère.

#### 1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Semsales.

|                                  |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Suchet, François, à Semsales. |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Currat, Nicolas, au Crêt.         |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Maillard, Alph., à Besencens.     |

|                    |                                                                |
|--------------------|----------------------------------------------------------------|
| <i>Suppléants.</i> | MM. Grand, Jean, à Semsales.<br>Molleyre, Joseph, à St-Martin. |
| <i>Greffier.</i>   | Gaudard, Alphonse, à Semsales.                                 |
| <i>Huissiers.</i>  | Debulle, Alphonse, à Semsales.<br>Bard, Léon, »                |

2° cercle. *Chef-lieu: Châtel-St-Denis.*

|                                  |                                                                   |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Waldmeyer, Denis, à Châtel.                                   |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Monnard, Pierre, à Attalens.                                      |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Pilloud, Simon, à Châtel.                                         |
| <i>Suppléants.</i>               | Savoy, Denis, à Attalens.<br>Villard, Hippolyte, à Châtel.        |
| <i>Greffier.</i>                 | Genoud, Alfred, »                                                 |
| <i>Huissiers.</i>                | Villard, Célestin, »<br>Colliard, Alfred, »<br>Monney, Auguste, » |

## ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

### CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

#### Conseil d'administration.

- MM. Renevey, avocat, à Fribourg.  
Deschenaux, receveur, à Romont.  
Kæser, Jean, à Fribourg.  
Petitpierre, Edmond, à Morat.  
Chassot, avocat, à Estavayer.  
Chiffelle, Charles, receveur, à Bulle.  
Berset, Alfred, à Fribourg.

#### Comité de Direction.

- MM. Grivel, L., directeur. MM Sallin, Jules, secrétaire.  
Monney, Ch., receveur. Julmy, Alfred, caissier.

#### Censeurs.

- M. Comte, Ant., à Fribourg. M. Jungo, notaire, à Fribourg.

#### Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.  
Philipona, Etienne, contrôleur, à Châtel.  
Donzallaz, Auguste, à Romont.  
Derron, Henri, notaire, à Morat.  
Francey, Alex., député, à Montagny.

## BANQUE CANTONALE

**Conseil d'administration.**

MM. Glasson, Léon, directeur.  
Weissenbach, Antoine.

Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

**Conseil de surveillance.**

MM. Menoud, cons. d'Etat, président. MM. Landerset, Louis.  
Daler, Léon. Vicarino, Frédéric.  
Vuilleret, Ch., préfet. Berguer, Fidèle.  
Chollet, commissaire. Piller, Joson.

**Censeurs.**

MM. Renevey, J.-P., notaire.  
Weissenbach, Antonin.

**Agence dans le canton.**

MM. Burgisser, Gabriel, à Bulle.  
Marmier, avocat, à Estavayer.  
Jacob, Oscar, à Morat.

## CAISSE HYPOTHÉCAIRE

**Conseil de surveillance.**

MM. Clerc, Cyp., président. MM. Sudan, commissaire.  
Directeur des Finances. Berger, Fidèle.  
Vogel, Fritz. Vicarino, Frédéric.  
Weck, Romain. Vonderweid, Joseph.  
Diesbach, Max. Weissenbach, Max.  
Boccard, Antonin. Glasson, L., Directeur de  
Castella, Théodore. la Banque cantonale.  
Egger, Louis, négociant.

**Direction.**

MM. Muller, Léon, Directeur.  
Chollet, Joseph, commissaire, administrateur.  
Crausaz, Simon, ingénieur, »  
Hartmann, Jules, caissier.  
Bielmann, Lucien, secrétaire, 1<sup>er</sup> teneur de livres.  
Gougain, Pierre, » subst., 2<sup>d</sup> »  
Kern, Auguste, 1<sup>er</sup> expéditionnaire.  
Desbiolles, Aloys, 2<sup>d</sup> »

## OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Bourqui, Alexis, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Dafflon, Jacques, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Cudré-Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Rothey, Amédée, à Prez. — Schroetter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bérard, Jules, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Jean-Bapt., à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Yenni, Henri, à Arconciel. — Challande, Joseph, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Udalrich, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, anc. syndic, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquet, Eugène, à Ponthaux.

SINGINE. Wæber, Joseph, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bcsingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Spicher, François, à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevrières. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

GRUYÈRE. Jordan, André, à Bulle. — Bosson, Charles, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry-devant-Pont. — Maradan, Jean, à Pont-la-Ville. — Bongard, Félix, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Jacques, à Villardvolland. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Combaz, Théodore, à Monthovon. — Grandjean, Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Mæder, Gottlieb, à Champagny. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtoin. — Hermann, instituteur, à Barberêche. — Ræmy, Joseph, à Liebistorf. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Philippe, à Estavayer. — Vésey, Constant, à Montbrelloz. — Ducotterd, Joseph, à Rueyres-les-Prés. — Schroeter, Alphonse, à Bussy. — Gardon, Joseph, à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Pierre, à Fétingny. — Corminbœuf, Xavier, à Ménières. — Ding, Laurent, à Nuvilly. — Burgisser, Vincent, à Murist. — Biétry, Jean, à Cheyres. — Brasey, Jules, à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Dessarzin, Hubert, à Surpierre. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Renevey, Joseph, à Mannens. — Francey, Pierre à

Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Corminbœuf, Cyprien, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Bächler, Louis, à Carignan. — Dubey, Aug., à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Vollery, Thomas, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Raboud, Antoine, feu Jean, à Villarsiviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Grangettes. — Chassot, Félicien, à Vuisternens-d.-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Demière, Jean-Baptiste, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoz, Jean-Bapt. à Siviriez. — Tinguely, Tobie, à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Genoud, Léon, député, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauteur, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crét. — Bochud, Alfred, à Progens.

## TAXES POSTALES

### SUISSE

#### Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées 10 cent. jusqu'à 250 grammes, affranchies, et 20 cent. non affranchies.
- b) *Lettres du rayon local*, jusqu'au poids de 15 grammes, affranchies, 5 cent. et non affranchies, 10 cent.
- c) *Cartes postales simples* . . . . . 05 cent.  
*Cartes postales doubles* . . . . . 10 »
- d) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes . . . . . 02 cent.  
 de 50 à 250 grammes . . . . . 05 »  
 de 250 à 500 » . . . . . 10 »
- e) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.  
 de 250 à 500 grammes . . . . . 10 »

} Affranchissement obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

#### Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes:

|                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Jusqu'à fr. 100 . . . . . fr. —>20 | de fr. 500 à 600 . . . . . fr. —>70 |
| de fr. 100 à 200 . . . . . » —>30  | » 600 à 700 . . . . . » —>80        |
| » 200 à 300 . . . . . » —>40       | » 700 à 800 . . . . . » —>90        |
| » 300 à 400 . . . . . » —>50       | » 800 à 900 . . . . . 1 »—          |
| » 400 à 500 . . . . . » —>60       | » 900 à 1000 . . . . . 1 »10        |

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 300.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000 et soumis à un droit fixe de 50 cent.



**Messagerie.***Pour toute la Suisse.*

|                                 |          |                |          |
|---------------------------------|----------|----------------|----------|
| Jusqu'à 500 grammes, affranchis | fr. —>15 | non affranchis | fr. —>30 |
| de 500 à 2500 »                 | » —>25   | »              | » —>40   |
| de 2500 à 5 kilogr.             | » —>40   | »              | » —>60   |
| de 5 à 10 »                     | » —>70   | »              | » 1»—    |
| de 10 à 15 »                    | » 1»—    | »              | » 1»50   |
| de 15 à 20 »                    | » 1»50   | »              | » 2»—    |

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre une taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs.

**É T R A N G E R**

*Envois à l'étranger* : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

**CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE** pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

**IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 1000 grammes.

**ECHANTILLONS**, poids, 250 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent au minimum. — Dimension 20 centimètres de longueur, 10 de largeur et 5 d'épaisseur.

**MANDATS DE POSTE**, à destination de l'étranger :

|                               |              |               |                                                    |
|-------------------------------|--------------|---------------|----------------------------------------------------|
| France                        | maximum      | 500 fr.       | } 25 cent. par 25 fr.<br>Taxe minimum,<br>50 cent. |
| Italie                        | »            | 500 »         |                                                    |
| Luxembourg                    | »            | 500 »         |                                                    |
| Autriche, Hongrie             | »            | 500 »         |                                                    |
| Belgique                      | »            | 500 »         |                                                    |
| Egypte                        | »            | 500 »         |                                                    |
| Roumanie                      | »            | 500 »         |                                                    |
| Colonies françaises           | »            | 500 »         |                                                    |
| Allemagne                     | »            | 400 marc.     |                                                    |
| Pays-Bas                      | »            | 250 fl.       |                                                    |
| Danemark, Suède<br>et Norvège | »            | 360 couronnes |                                                    |
| Portugal                      | » 91 milrics | 509»60 cent.  |                                                    |
| Grande Bretagne<br>et Irlande | »            | 10 liv. ster. |                                                    |
| Inde britannique              | »            | 20 »          |                                                    |
| Amérique du Nord              | »            | 50 dollars    |                                                    |
| Inde néerlandaise             | »            | 150 fl.       |                                                    |

Mandat télégraphique MAXIMUM 200 fr., pour la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique.

Les bureaux sont ouverts, pendant la semaine, en été de 7 heures du matin à 8 heures du soir, et en hiver de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est fermé le dimanche depuis 7 heures en été et depuis 8 heures du matin en hiver jusqu'à 10 heures; depuis midi jusqu'à 3 heures et définitivement depuis 5 heures du soir.

La succursale est fermée le dimanche de 10 heures du matin à 1 heure, et définitivement depuis 3 heures du soir.

---

## NOS GRAVURES

Les lecteurs des *Etrennes fribourgeoises* pourront s'apercevoir que les éditeurs de cette publication nationale, d'entente avec l'auteur, se sont donné quelque peine pour y apporter certains perfectionnements, surtout en ce qui concerne les illustrations. Le procédé nouveau de la collotypie, dont nous allons dire quelques mots, leur a permis de multiplier le nombre des images sans augmentation du prix du volume.

On sait quelles difficultés on rencontre dès qu'il s'agit de se procurer le moindre dessin à intercaler dans le texte, et les frais souvent considérables qui en résultent. Cette question de la dépense a été bien simplifiée par le procédé en question, qui n'est autre chose que la confection de clichés typographiques en gélatine.

Voici en deux mots en quoi consiste cette opération, ou plutôt cette série d'opérations:

La base de ce système de reproduction est le cliché ou négatif photographique sur verre. Ce négatif peut être obtenu de deux manières: par la photographie, ou bien encore au moyen de plaques de verre recouvertes d'un mince enduit de couleur noire opaque et sur lesquelles on dessine à la pointe, absolument comme dans la gravure à l'eau forte.

Une fois que le dessin est fait sur le négatif, on prend une feuille de gélatine préparée *ad hoc* et sensibilisée

au bichromate de potasse, et on expose à la lumière cette feuille de gélatine sous le négatif, comme si l'on voulait tirer une épreuve photographique. Les traits et les parties transparentes du négatif s'impriment en noir sur la gélatine. Après l'insolation, on plonge la feuille de gélatine dans un bain de bichromate, où se creusent toutes les parties de la feuille n'ayant pas été atteintes par la lumière et demeurées blanches. Les parties insolées et noircies par la lumière restent en relief et se durcissent. Une fois ce relief obtenu, la feuille est fixée sur une plaque de zinc, montée sur bois, et elle est prête pour l'impression.

La plupart des gravures que nous publions cette année sont faites ainsi. On peut reproduire de cette façon des dessins à la plume, des gravures sur bois, des dessins au crayon sur papier grainé et des photographies en autotypie, c'est-à-dire au moyen du treillis que l'on interpose devant la plaque photographique qui doit fournir le négatif.

On conçoit que nous ne puissions pas entrer dans plus de détails sur ce nouveau système de reproduction qui ne le cède, sous le rapport de la fidélité, à aucun autre procédé jusqu'ici en usage.

Nous avons tâché aussi d'introduire certaine variété dans le genre des dessins. Ainsi la grande planche qui figure en tête du volume est la reproduction d'une ancienne gravure sur cuivre, le portrait de Mgr Marilley est une autotypie, reproduction directe de photographie; la tour de Jaquemart est la reproduction d'un dessin lithographique. Quelques portraits ont été exécutés sur papier grainé, les derniers ont été dessinés directement sur plaques noircies.

Loin de nous la prétention de donner ces modestes illustrations comme étant toutes des œuvres d'art. Notre seul but, en fournissant ces quelques explications, était de signaler les avantages du procédé et de montrer qu'entre des mains habiles, il peut fournir, à peu de frais, des reproductions de tous genres.

On remarquera que chaque biographie est accompa-

gnée d'un portrait. Mais il ne nous est pas toujours possible de nous procurer de bonnes photographies des personnes dont nous reproduisons les traits, c'est ce qui explique l'absence de l'un de ces portraits et les imperfections que l'on pourrait reprocher à d'autres.

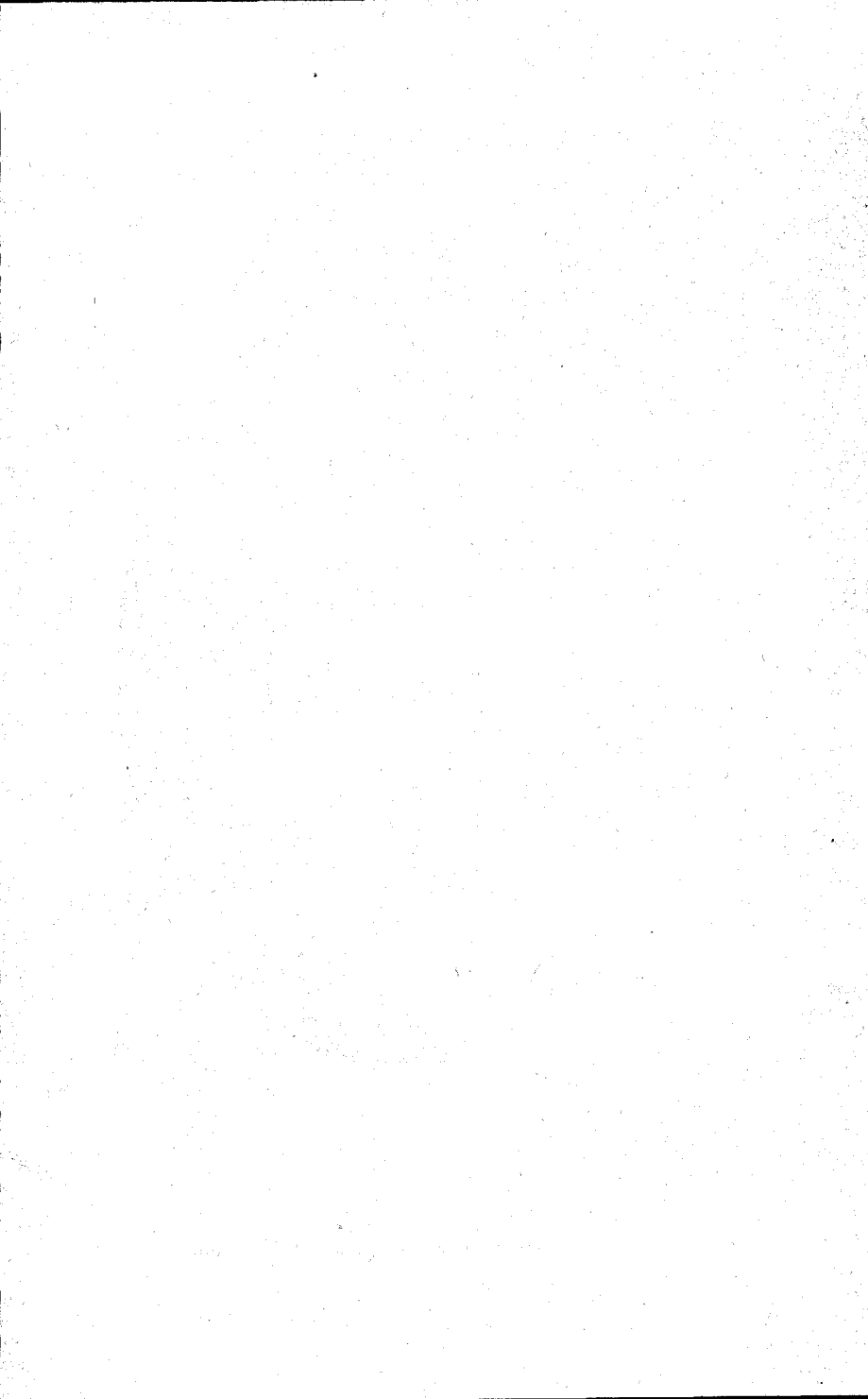
Mais ce que nous tenons surtout à faire ressortir-c'est l'aimable concours que nous ont prêté quelques artistes de Fribourg auxquels nous devons des remerciements bien sentis et bien mérités. Leur collaboration nous a été extrêmement précieuse et notre seul regret c'est de n'avoir pu, malgré nos efforts, mettre en relief leur talent comme nous l'aurions désiré.

Nous devons à M. Reichlen les ruines de Montsalvens, charmant paysage qui a figuré déjà dans l'*Illustration nationale suisse*.

Une jeune dame de talent, qui enseigne avec succès la peinture dans notre ville, M<sup>me</sup> Gauthier-Villaume, a bien voulu se charger d'exécuter, au crayon, sur papier grainé, quelques-uns des portraits qui figurent vers la fin du volume, et ne s'est point rebutée devant les nombreux essais et tâtonnements nécessités par les exigences de la reproduction.

M. Charles Weber, notre sculpteur bien connu, a dessiné les autres directement sur les plaques noircies et a déployé dans l'exécution de ce travail difficile et inusité une patience de xylographe et une habileté peu commune. Nous sommes heureux de leur témoigner ici notre sincère reconnaissance et nous espérons que leur exemple augmentera le nombre de nos collaborateurs dans cette partie intéressante de notre tâche.







S. G. MGR MARILLEY

archevêque de Myre, ancien évêque de Lausanne et de Genève (1804-1889)

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# S. G. MGR ÉTIENNE MARILLEY

ÉVÊQUE DE LAUSANNE ET DE GENÈVE

ARCHEVÊQUE DE MYRE



Te summo in pretio habemus  
et magnopere diligimus.  
*Bref de Pie IX à Mgr Marilley,  
du 6 juin 1864.*

La notice que nous publions n'est qu'une simple esquisse, très incomplète, de la vie de Mgr Marilley, car il n'est pas possible de résumer dans quelques pages l'histoire d'un épiscopat de 33 ans, marqué par de nombreux faits importants. Cependant, en attendant un travail plus développé et plus complet, nous avons cru qu'il serait utile et peut-être agréable au public de signaler, au moins à grands traits, les points principaux de cette vie qui a laissé tant de souvenirs précieux dans le cœur de ses diocésains. C'est un témoignage de vénération et d'amour que nous sommes heureux de rendre à un père bien-aimé, dont la mémoire ne s'effacera pas parmi les fidèles, auxquels il a prodigué les trésors de l'affection la plus sincère et du plus entier dévouement.

Mgr Etienne Marilley, de Châtel-St-Denis, est né le 29 octobre 1804; il était le quatrième enfant de Joseph-Alexis, qui exerçait le modeste métier de serrurier et qui est mort le 15 mars 1852, plus qu'octogénaire. Sa mère, Marie-Joséphine, née Pilloud, de Fruence, mourut à l'âge de 58 ans, le 2 décembre 1835, et son fils ne parlait d'elle qu'avec la plus grande vénération.

Comme le jeune Etienne montrait des dispositions pour l'étude, M. Joseph Spicher, alors chapelain à

Châtel, lui donna les premières leçons de la langue latine; puis le maître ayant quitté Châtel pour St-Sylvestre, l'élève le suivit. Quoique les leçons n'eussent pas été très régulières et qu'ainsi les progrès fussent médiocres, il n'hésita pas à se présenter, en automne 1821, pour entrer dans la classe de syntaxe (4<sup>me</sup> année) au collège de Fribourg. Très faible en commençant, il travailla avec tant d'ardeur qu'à la fin de l'année scolaire il se trouva le troisième dans une classe de 34 élèves. Les deux années suivantes, il occupa la deuxième place et ensuite toujours la première. Il devait ses succès à ses talents naturels et à un travail opiniâtre. Pour épargner des frais à ses parents, il avait accepté les fonctions de précepteur dans une famille de la ville; la surveillance de ses élèves et les leçons à leur donner absorbaient une grande partie de son temps et il devait prendre sur son sommeil les heures nécessaires pour suffire à ses propres études. C'est alors déjà qu'il a pris l'habitude de se lever chaque matin à 4 heures au plus tard, habitude qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Nous ne parlerons ni de la régularité de sa vie ni de sa piété, qui l'ont amené en quelque sorte tout naturellement à la vocation sacerdotale. Ordonné prêtre le 28 mai 1831, il commença sa carrière ecclésiastique à Berne, comme vicaire du curé; quelques mois plus tard (août 1831), il remplit les mêmes fonctions à Echallens et, en janvier 1832, à Genève, sous la direction du célèbre curé, M. Vuarin. A la demande de Mgr Yenni, il accepta les fonctions de directeur au séminaire diocésain en 1835.

Le 12 septembre 1839, M. Vuarin fut frappé d'une légère attaque d'apoplexie, qui le mit dans l'impossibilité de continuer l'administration ordinaire de la paroisse de Genève. Il sentait le besoin d'un aide déjà au courant de cette administration et capable de lui succéder dans la mission glorieuse et difficile à laquelle il avait consacré sa vie. Il demanda M. Marilley à Mgr Yenni. Connaissant les talents et le zèle apostolique de celui qui, pendant plusieurs années, avait déjà travaillé



avec succès sous la direction de M. Vuarin et qu'il estimait digne de succéder à ce dernier, Mgr Yenni n'hésita pas à envoyer de nouveau à Genève M. Marilley (octobre 1839), qui se montra à la hauteur de sa tâche. La santé de M. Vuarin s'étant améliorée, sans cependant lui permettre de reprendre ses travaux ordinaires, il inspirait et dirigeait ses vicaires, et se reposait des soins les plus importants de sa paroisse sur M. Marilley, en qui il avait mis toute sa confiance. Cet état se prolongea jusqu'à la mort de Vuarin, arrivée le 6 septembre 1843.

Le choix du successeur était prévu depuis longtemps; aussi le 18 du même mois Mgr Yenni annonce au conseil d'Etat de Genève qu'il nomme M. Marilley curé de cette ville. L'Etat fit immédiatement des difficultés de reconnaître cette nomination, d'abord parce qu'il désirait un curé genevois d'origine et ensuite parce que l'élu suivrait le système de M. Vuarin, « système, dit le premier « syndic, dont nous avons gémi près de trente années. » Mgr Yenni maintint son choix et en fit part à la paroisse le 9 novembre. De son côté, le conseil d'Etat, se prévalant d'un article de la convention conclue entre les deux autorités le 5 avril 1820, refusa formellement de reconnaître le nouvel élu et, à la suite de longues et infructueuses négociations, dans le détail desquelles nous ne pouvons pas entrer, il décida l'expulsion de M. Marilley du territoire du canton, expulsion qui fut exécutée le 15 juin 1844 par un commissaire de police.

Retiré à Fribourg, M. Marilley continua à administrer la paroisse de Genève par des vicaires qui agissaient en son nom et sous sa direction. Le conflit continuait entre les deux pouvoirs et l'obstination que le conseil d'Etat montrait dans son interprétation de la convention de 1820 rendait tout accord impossible, et à l'occasion de ce cas particulier était surgie une question de la plus haute importance, car si les prétentions de l'Etat étaient reconnues, le droit de l'évêque de nommer aux bénéfices ecclésiastiques aurait été entièrement soumis au bon plaisir d'un conseil d'Etat protestant. Dans l'impossibilité de trancher alors la difficulté de principe, on se

préoccupa de la solution du cas spécial à la paroisse de Genève. Dès le mois d'octobre 1844, on émit l'idée de nommer M. Marilley évêque *in partibus* et coadjuteur de Mgr Yenni. Cette idée fit peu à peu son chemin et elle fut examinée à Rome et prise en sérieuse considération. L'affaire se traitait à huis-clos et peu de personnes en avaient connaissance. L'indiscrétion d'un prêtre du diocèse qui se trouvait à Rome, fit connaître le projet à Fribourg et donna occasion à bien des intrigues. Néanmoins la nomination de M. Marilley, comme évêque *in partibus* et coadjuteur de Mgr Yenni, fut décidée, et le bref allait être expédié, lorsqu'on apprit à Rome la mort de l'évêque arrivée le 8 décembre 1845. Malgré de nouvelles intrigues, la nomination de M. Marilley fut maintenue, mais naturellement sous une autre forme. Le 11 janvier suivant, le nonce de Lucerne informait l'administrateur du diocèse que Sa Sainteté avait nommé M. Marilley évêque de Lausanne et de Genève, et qu'il serait préconisé en cette qualité dans le prochain consistoire, ce qui eut lieu, en effet, le 19 janvier.

Mgr Marilley fut sacré évêque le 15 mars 1846, dans l'église de St-Nicolas à Fribourg, par le nonce apostolique en Suisse, Mgr Alexandre Macciotti, archevêque de Colosses, assisté par Mgr Salzmann, évêque de Bâle, et Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy. « Les premiers pas dans sa nouvelle carrière firent présager une administration intelligente, conciliante et ferme. Le plus célèbre orateur des temps modernes, le P. Lacordaire, qui n'avait entrevu M. Marilley qu'un instant à la cure de Genève, disait, en parlant de sa promotion à l'épiscopat : Il mettra du nerf dans les affaires religieuses <sup>1</sup>. »

La situation de notre patrie en 1846 était des plus critiques. Les attaques dirigées contre les institutions catholiques avaient amené la formation de l'alliance séparée ou Sonderbund entre les cantons catholiques; les passions s'aigrissaient de plus en plus et préparaient

1) *Mgr Marilley ou le prisonnier de Chillon* (par l'abbé G. Mermillod). Carouge 1848, p. 4.

la guerre civile, qui éclata en effet et eut pour résultat l'écrasement du Sonderbund. Fribourg vit s'établir un gouvernement qui voulait asservir complètement l'Eglise et lui enleva toute liberté d'action. Les couvents furent supprimés et leurs biens confisqués, les biens du clergé placés sous l'administration civile, plusieurs curés destitués arbitrairement, le séminaire fermé, toutes les nominations ecclésiastiques attribuées à l'autorité civile, l'administration épiscopale entièrement soumise à la surveillance et au contrôle de l'Etat, etc. Le St-Siège et l'évêque protestèrent à plusieurs reprises, mais toujours inutilement. Le conseil d'Etat continua son système d'empiètements et finit par intimier à l'évêque un *ultimatum* dont l'adoption eût été une apostasie. Celui-ci signifia son refus par une lettre aussi digne que courageuse.

Irrité de cette résistance que les menaces ne peuvent vaincre, le conseil d'Etat a recours à la violence. Le 25 octobre 1848, entre 1 et 2 heures du matin, Mgr Marilley est saisi et conduit d'abord à Lausanne, puis au château de Chillon, où il fut retenu prisonnier depuis le 26 octobre jusqu'au 13 décembre. Trois jours avant de sortir de sa prison, il reçut de M. Delarageaz, conseiller d'Etat du canton de Vaud et chef du département de justice et police, une lettre, datée du 9 décembre, par laquelle ce magistrat lui notifiait les résolutions prises par les Etats de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel, dans une conférence tenue par leurs délégués les 30 et 31 octobre précédent et auxquelles l'Etat de Genève avait adhéré plus tard. En voici le texte : 1° Etienne Marilley n'exercera plus de fonctions épiscopales pour le diocèse dit de Lausanne et de Genève; — 2° le séjour dans les cantons sur le territoire desquels s'étend le dit diocèse lui est interdit; — 3° le conseil d'Etat du canton de Fribourg prendra, au besoin, les dispositions convenables pour l'administration du diocèse. Il avisera, de plus, aux préliminaires propres à amener la réorganisation de l'évêché.

En quittant Chillon le 13 décembre, Mgr Marilley

dut prendre le chemin de l'exil. Il fut conduit ce même jour sur le territoire français, à Divonne, où la noble famille de ce nom lui offrit l'hospitalité la plus généreuse pendant les sept ans que dura son exil. Aussi le nom de cette famille est inséparable de celui de Mgr Marilley et les catholiques du diocèse ne prononcent le nom de Divonne qu'avec la plus vive reconnaissance.

Eloigné ainsi de son diocèse, Mgr Marilley continua cependant à l'administrer par l'intermédiaire de deux vicaires généraux, MM. Pierre Moullet et J. Jendly, et plus tard par MM. Sallin et Corminbœuf, en qualité de secrétaires particuliers pour le canton de Fribourg. M. Chassot, secrétaire général, avait suivi l'évêque dans son exil; par son activité, son dévouement, ses nombreux voyages dans le canton et auprès du nonce à Luerne, il fut l'auxiliaire constant et infatigable de l'évêque dans cette administration rendue si difficile par la distance et des obstacles de tout genre.

Le courage de Mgr Marilley était soutenu par sa confiance en Dieu dont il défendait la cause, par la fidélité de son clergé et de la grande majorité de ses diocésains, comme par l'appui qu'il trouvait dans le Souverain Pontife et son chargé d'affaires en Suisse, Mgr Bovieri. Dès l'origine des difficultés avec l'Etat, il mit le St-Siège au courant de tous les événements, demanda des directions et s'y conforma scrupuleusement. Il avait pour Pie IX la vénération et l'affection d'un fils, et dans toutes les circonstances il montra la soumission la plus complète au chef de l'Eglise. Quelques mois après sa sortie de Chillon, il se rendit lui-même auprès de Pie IX, alors réfugié à Gaète à la suite de la révolution qui avait éclaté à Rome. L'exilé de Gaète reçut l'exilé de Divonne avec la plus grande bienveillance, et Mgr Marilley rentra à Divonne fortifié par les consolations, les encouragements et les directions du Saint-Père. Pendant son exil, l'évêque fit encore deux autres voyages à Rome, l'un en janvier 1853 et l'autre vers la fin de l'année suivante, pour assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge.

Ces voyages étaient motivés en grande partie par le besoin de directions nécessaires à Mgr Marilley pour les négociations entamées directement ou indirectement par le conseil d'Etat de Fribourg avec les représentants de l'autorité ecclésiastique. Les mesures prises contre l'Eglise, l'évêque et le clergé avaient provoqué dans le canton un vif mécontentement, qui s'aggravait tous les jours; pour le calmer, quelques membres du conseil d'Etat auraient voulu arriver à un arrangement ou *modus vivendi*, au moins sur quelques points, en particulier la réouverture du séminaire et la desserte des paroisses. La majorité du Grand Conseil s'était même prononcée en faveur de négociations (10 avril 1851). Mais le conseil d'Etat était divisé et trop souvent sous l'influence de M. Jul. Schaller, hostile à toute concession. Cependant le 25 mai suivant deux conseillers d'Etat, MM. Castella et Pittet, chargèrent M. Kilchœr, curé de Fribourg, de faire officieusement des ouvertures à la nonciature en leur nom. C'est là l'origine des négociations qui furent suivies, abandonnées, puis reprises pendant cinq années, jusqu'à l'adoption du *modus vivendi* du 17 novembre 1856. Quoique l'Etat ne traitât pas directement avec Mgr Marilley, mais seulement avec les vicaires généraux ou des délégués de l'évêque, c'était à ce dernier que tout aboutissait et qu'incombait la décision définitive. Ce qui a retardé si longtemps un résultat acceptable, c'étaient les prétentions de l'Etat qui, sous le prétexte qu'il était lié par la constitution, ne voulait pas renoncer explicitement à de prétendus droits qui plaçaient l'autorité épiscopale sous la dépendance de l'autorité civile. Enfin, à force de pourparlers, d'amendements et de modifications apportés aux projets qui se succédaient, on parvint à la convention du 17 novembre 1856, qui réglait provisoirement les rapports entre les deux autorités et permettait à l'évêque de rentrer dans son diocèse.

L'allégresse fut universelle lorsque cette heureuse nouvelle se répandit dans le canton. Après huit années d'exil, le 19 décembre 1856, Mgr Marilley rentrait à

Fribourg, au milieu d'un véritable enthousiasme. Quelques jours plus tard, le 26 décembre, fête du patron de Sa Grandeur, un *Te Deum* était chanté dans toutes les églises pour remercier Dieu qui rendait le pasteur à son troupeau et faisait succéder le calme aux orages, l'allégresse à la douleur. Dans le mandement qu'il adressa au clergé et aux fidèles à l'occasion du carême (10 février 1857), Mgr Marilley exprima les sentiments qui l'animaient en rentrant dans son diocèse et qu'il désirait voir partagés par tous ses diocésains; il leur disait :

» Quelques douloureuses qu'aient été pour vous, « comme pour nous-même, les épreuves de la séparation, loin de nous la pensée de revenir sur des faits « dont le souvenir pourrait blesser qui que ce soit. « Notre ministère nous impose une obligation sacrée, à « laquelle nous avons à cœur de nous montrer toujours « fidèle, l'obligation de consacrer tous nos efforts à « faire pénétrer ou fortifier dans vos âmes les sentiments de la charité chrétienne. Veuillez, de votre « côté, nous vous en conjurons, éloigner de votre esprit « toute pensée, fermer votre cœur à tout sentiment qui « pourrait altérer la paix et la concorde que nous désirons si vivement voir régner parmi vous. »

Mgr Marilley fut fidèle à ces nobles et religieux sentiments; sa sollicitude s'étendit à tous ses diocésains sans acception de personnes ni de partis. Il ne pensa au passé que pour réparer les désastres religieux qui en étaient la suite. Le gouvernement conservateur issu des élections de décembre 1856 prêta à l'évêque un appui efficace; la plupart des articles de la convention du 17 novembre furent modifiés dans un sens plus favorable à l'Eglise et diverses mesures réparatrices prises successivement montrèrent l'esprit de justice et de religion dont étaient animés les nouveaux gouvernants. Le collège Saint-Michel fut rendu à sa destination primitive et l'organisation et la direction du séminaire furent abandonnées complètement à l'autorité épiscopale.

Un des premiers soins de Mgr Marilley fut de faire la visite pastorale du diocèse ; il y consacra une partie des années 1857 et 1858 et administra le sacrement de confirmation à plus de 27,000 enfants ou jeunes gens. Depuis il renouvela trois fois ces visites. Elles produisaient toujours les effets les plus salutaires dans les paroisses. Sa grande simplicité, l'affection qu'il témoignait à tous indistinctement, ses exhortations vraiment paternelles, les avertissements donnés avec autant de prudence que de tact, tout contribuait à lui gagner les cœurs ; aussi son souvenir est resté en vénération au milieu de nos populations.

Les gouvernements de Genève, Vaud et Neuchâtel, avaient suivi l'exemple de celui de Fribourg et reconnu de nouveau l'autorité épiscopale. Celui de Berne seul fit des difficultés ; il refusa d'abord à Mgr Marilley l'autorisation d'exercer les fonctions épiscopales dans la paroisse de Berne, qui dépendait du diocèse de Lausanne et dont il voulait obtenir l'incorporation à celui de Bâle. Enfin, le 5 juillet 1861, le conseil exécutif leva sa défense et l'évêque fit la visite pastorale de la paroisse, le 29 septembre de la même année. Sur les instances du gouvernement bernois, le St-Siège consentit à la séparation demandée et à l'incorporation au diocèse de Bâle de la partie du territoire bernois qui avait dépendu jusqu'alors du diocèse de Lausanne ; ce décret pontifical du 6 septembre, 1864 fut intimé à Berne le 11 octobre suivant par Mgr Bovieri, chargé d'affaires du St-Siège.

En même temps commençait à s'effectuer une autre séparation qui allait provoquer de graves conséquences. Lorsque, en 1815, le canton de Genève fut formé par la réunion à l'ancienne république de ce nom de territoires voisins détachés de la Savoie et de la France, il fut convenu que les catholiques de ce nouveau canton resteraient soumis au spirituel à l'évêque de Chambéry et Genève. Ils en furent séparés, en 1819, par le pape Pie VII et placés sous la juridiction de l'évêque de Lausanne. Quelques années plus tard (1824) M. Vuarin, curé de Genève, soumettait au pape Léon XII le projet de

rétablir l'évêché de Genève, projet qui ne put pas être réalisé, mais qui ne fut jamais complètement abandonné. Dès 1860, au plus tard, des démarches furent faites dans ce même but et accueillies favorablement par Pie IX. Le pape s'arrêta à l'idée d'établir à Genève un vicaire apostolique ou un évêque auxiliaire. Le 20 avril 1863 le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, informa Mgr Marilley de ce dessein, en lui demandant son avis à ce sujet. Dans sa réponse, du 15 mai, Mgr Marilley protesta d'abord de son entière et respectueuse soumission à tout ce qu'il plaira à Sa Sainteté de décider pour le plus grand bien de la religion dans le diocèse confié à sa sollicitude ; puis examinant la question elle-même, il expose au cardinal Antonelli toutes les difficultés qu'il prévoit dans l'exécution de ce projet. Il termine sa lettre en offrant et demandant sa démission du siège épiscopal. Il renouvela cette demande dans une autre lettre du 11 janvier 1864 au cardinal Antonelli et plus catégoriquement encore dans une lettre adressée au St-Père lui-même, le 23 avril. Pie IX refusa d'accepter cette démission et adressa, le 6 juin, un bref très flatteur à Mgr Marilley : « Votre demande, lui-dit, nous a causé une vive peine, « car nous avons pour vous la plus grande estime et une « grande affection à cause des vertus qui vous distinguent « et du zèle que vous avez montré pour l'Eglise et la « défense de ses droits, jusqu'à souffrir l'exil et la prison, « en illustrant ainsi votre nom et méritant nos louanges « et celles de tous les hommes de bien. » Il lui déclare ensuite son désir et sa volonté qu'il continue à administrer le diocèse de Lausanne et de Genève et lui annonce en même temps qu'il va lui donner un évêque auxiliaire pour Genève et que ces fonctions seront confiées à M. l'abbé Mermillod. Ainsi à Rome on ne croyait pas devoir tenir compte des observations présentées l'année précédente et renouvelées depuis. Comme il l'avait promis dans sa lettre du 15 mai, Mgr se soumit passivement à la décision du St-Siège et il put dire plus tard qu'il *n'avait ni désiré ni favorisé une administration ecclésiastique séparée pour les catholiques du canton de Genève.*



Nous n'avons pas à apprécier ici les affaires de Genève à cette époque, nous nous sommes bornés à dire ce qui est strictement nécessaire pour préciser la position prise dès l'origine par Mgr Marilley. On connaît les faits qui suivirent. M. Mermillod fut préconisé évêque d'Hébron et auxiliaire de Genève le 22 septembre 1864 et consacré par le pape lui-même le 25 du même mois. Mgr Marilley lui conféra, comme auxiliaire, des pouvoirs très étendus (21 décembre 1864) et plus tard tous les pouvoirs dépendant de son autorité épiscopale, sans réserve (5 juillet 1865). Enfin par bref du 16 janvier 1873 Mgr Mermillod fut nommé vicaire apostolique de Genève et ainsi fut officiellement rompu le lien qui unissait les paroisses catholiques de Genève au diocèse de Lausanne.

Une des grandes préoccupations de Mgr Marilley était de rétablir dans son diocèse la liturgie romaine. Dès son avènement à l'épiscopat il avait prescrit aux nouveaux prêtres la récitation du bréviaire romain au lieu du lausannais, qui avait été adopté irrégulièrement en 1787; cette mesure fut étendue à tout le clergé séculier du diocèse par ordonnance épiscopale du 7 avril 1854. Comme dans la célébration du culte public il s'était introduit divers usages et pratiques non conformes ou même contraires à la liturgie romaine, par son mandement du 8 février 1868 Mgr Marilley ordonna qu'à partir du dimanche des Rameaux, 5 avril de cette année, le service divin se ferait dans toutes les paroisses d'après les prescriptions de la liturgie romaine. Ainsi fut rétablie l'uniformité dans le culte divin et disparurent certaines pratiques qui variaient d'une paroisse à l'autre.

L'attention de Mgr Marilley se porta aussi sur les fêtes et les jeûnes qui n'étaient pas toujours observés convenablement et dont le nombre s'accordait difficilement avec les besoins du temps. Une demande de réduction fut adressée au St-Siège au nom des deux autorités et par un rescrit du 10 novembre 1858, Pie IX autorisa l'évêque à procéder à cette réduction, ce que celui-ci fit par son mandement du 18 février 1859.

Pendant son long épiscopat il érigea 13 paroisses nouvelles et consacra 35 églises, et dans ce nombre celle de sa paroisse d'origine, à la construction de laquelle il contribua dans une large part.

Il fut le promoteur des réunions annuelles des évêques de la Suisse dans le but d'établir une action commune dans la direction de affaires ecclésiastiques et l'administration des diocèses.

Mgr Marilley a adressé à ses diocésains un grand nombre de mandements, de lettres pastorales et de circulaires sur les sujets les plus divers et remarquables autant par le fond que par la forme. Il y développait soit les grandes vérités de la foi, soit des matières de morale et de discipline; plusieurs de ses mandements sont relatifs aux graves événements qui troublèrent la paix de l'Eglise sous le pontificat de Pie IX, ou aux actes importants de ce pape. Excellent théologien, très versé dans la connaissance des Saintes Ecritures, il présente les vérités religieuses avec une grande exactitude et clarté dans l'exposition et le raisonnement. Son style est simple, naturel, précis, de manière à rendre la vérité accessible à toutes les intelligences. Il écrit, comme il parle, avec dignité, mais sans recherche et on le lit ou on l'écoute sans effort. C'est le père qui instruit et exhorte et l'on sent que toutes ses paroles partent d'une foi profonde et d'une charité pleine de zèle.

Nous avons déjà mentionné les premiers voyages de Mgr Marilley à Gaète et à Rome; depuis son retour de Divonne il se rendit de nouveau six fois dans la ville pontificale; en 1862 il y assistait à la canonisation des martyrs du Japon, en 1864 à la béatification du P. Pierre Canisius, en 1867 au centenaire des Apôtres saint Pierre et saint Paul; en 1869 et 1870, il prit part au concile du Vatican, où il fut membre de la congrégation des affaires disciplinaires et où il émit un vote affirmatif dans la question de l'infailibilité du Souverain Pontife. Les affaires de son diocèse le ramenèrent encore à Rome en 1877 et 1878.

Nous touchons ici à une période de l'épiscopat de

Mgr Marilley qui fut semée d'épines pour lui et de difficultés graves pour son administration. Il se forma peu à peu dans le diocèse un parti qui, sous les apparences du zèle et d'un dévouement sans bornes aux intérêts de la religion, tendait à substituer son influence à l'autorité épiscopale et en rendait ainsi l'exercice de plus en plus difficile. Tout en entrevoyant les conséquences de ce mouvement, Mgr Marilley n'en vit pas immédiatement la gravité et ne prit que des mesures insuffisantes pour l'arrêter. Son énergie première avait été en partie brisée par l'âge et les luttes antérieures. Le confesseur de la foi, le défenseur intrépide de l'Eglise, le prisonnier de Chillon, l'exilé de Divonne, l'évêque dévoué au St-Siège se vit en but à des menées sourdes et à des intrigues qui parvinrent jusqu'à Rome, où on travailla pour amener sa démission ou le forcer à accepter un coadjuteur. On réussit malheureusement et on parvint à lui enlever en partie la confiance du Souverain Pontife. Ce fut pour son cœur d'évêque le coup le plus cruel ; il s'était toujours montré le fils le plus soumis et le plus dévoué, et cette espèce de disgrâce, après plus de trente années d'épiscopat, lui causa une douleur que rien ne put calmer. Voyant que la lutte était impossible et que dans ces circonstances il ne pouvait plus exercer efficacement son ministère, il offrit sa démission, qui fut acceptée par Léon XIII, le 17 novembre 1879, et lui-même en fit part à ses diocésains par sa dernière lettre pastorale, sous date du 15 décembre. C'est à juste titre qu'il pouvait leur dire : « Nous avons eu continuellement  
« devant les yeux les véritables intérêts de vos âmes,  
« sans perdre de vue vos intérêts temporels et vos  
« devoirs de bons citoyens attachés à l'honneur et à la  
« prospérité de notre patrie ; ces intérêts ont été l'objet  
« de nos plus chères affections et nous aurions volontiers sacrifié notre vie plutôt que de cesser un seul  
« instant de vous aimer et de travailler à votre bonheur. »

Mgr Marilley quitta l'évêché le 22 janvier 1880 et alla s'établir dans la maison que les dames de Féguely mirent gracieusement et généreusement à sa disposition.

C'est là qu'il habita jusqu'à sa mort, dans la compagnie de M. Chassot, son vicaire général, qui partagea sa retraite. Sa santé, sérieusement ébranlée pendant les années précédentes, se rétablit bientôt dans le calme et la tranquillité. Il vécut complètement en dehors des affaires du diocèse, s'abstenant de toute immixtion dans l'administration épiscopale, se bornant à aller, comme simple prêtre, rendre des services dans quelques paroisses, prêchant la parole de Dieu et entendant des confessions; c'était toujours avec un vrai bonheur que ses anciens diocésains le voyaient reparaître au milieu d'eux et écoutaient sa voix paternelle. Dans sa retraite, il partageait son temps entre les exercices de piété, la lecture et les entretiens avec quelques amis qui lui étaient restés fidèles. La simplicité de sa vie, sa sobriété lui permirent de continuer les bonnes œuvres et les charités abondantes qu'il avait prodiguées pendant son épiscopat; sa générosité était sans bornes et son plaisir était de se dépouiller en faveur de ceux qui avaient besoin de secours.

Une faveur de Léon XIII vint apporter une consolation à Mgr Marilley. Le 7 mai 1883, le cardinal Jacobini l'informa que, voulant lui donner un témoignage d'estime particulière et de bienveillance pour le zèle, la prudence et la fermeté catholique avec lesquels il avait exercé le ministère pastoral, le pape l'élevait au siège archiepiscopal titulaire de Myre. Cette distinction remplit de joie toute la population, qui témoigna ses sentiments de sympathie et d'amour par une manifestation publique en l'honneur du nouvel archevêque.

Rappelons à cette occasion que Mgr Marilley avait reçu du roi de Sardaigne, en 1847, la croix de commandeur de l'ordre de St-Maurice et de St-Lazare; Pie IX l'avait élevé, en 1851, au rang d'évêque assistant au trône pontifical. En 1872, le sénateur et les conservateurs de la ville de Rome lui délivrèrent un diplôme de citoyen romain, comme à tous les autres évêques qui assistèrent à la canonisation des martyrs du Japon.

Malgré son grand âge, la santé de Mgr Marilley se maintint bonne jusque vers l'automne de l'année 1888 ; la faiblesse commença alors à se déclarer assez sensiblement, mais sans aucune maladie. Il ne se fit aucune illusion sur son état et la pensée de la mort fut pour lui une consolation plutôt qu'une crainte ou un regret. Vivant, on peut le dire, continuellement avec Dieu par la prière et la méditation, il voyait dans la mort uniquement la réunion de l'âme à son Créateur et à son Sauveur. Plein de confiance dans la bonté et la miséricorde divines, il envisageait la fin de la vie comme une délivrance et le commencement d'une vie nouvelle en Dieu et avec Dieu. Aussi sa résignation parfaite était l'objet de l'édification et de l'admiration de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. La faiblesse augmentait continuellement et quelles que fussent les incommodités et les souffrances qui en étaient le résultat, jamais un mot de plainte ne s'échappa de sa bouche ; on le trouvait toujours avec le même calme, la même sérénité et souvent le même sourire bienveillant. Lorsqu'on lui demandait s'il souffrait, il regardait le crucifix et répondait négativement. Dès qu'il crut son état grave, il voulut recevoir les derniers sacrements et il les reçut avec les sentiments de la foi et de la piété la plus vive. Il vécut encore pendant plusieurs jours, ne parlant plus que de Dieu, de la mort et du ciel. C'est ainsi qu'il s'éteignit doucement, en pleine connaissance, le jeudi 17 janvier 1889, un peu avant midi, dans sa 85<sup>e</sup> année.

Le bruit de sa mort se répandit rapidement dans la ville ; à peine fut-il exposé dans sa chapelle domestique que de nombreuses personnes se hâtèrent de venir contempler encore une fois ses traits vénérés et prier pour le repos de l'âme du pasteur que l'on regardait comme un saint. La foule se succéda sans interruption et remplit la chapelle jusqu'au moment de la sépulture. Les obsèques eurent lieu le 21 janvier avec la plus grande solennité, au milieu d'un concours immense, auquel prirent part plusieurs dignitaires ecclésiastiques, les corps religieux, le clergé séculier de la ville et de la

campagne, les différents corps de l'Etat, etc. Le cortège accompagna la dépouille mortelle de Mgr Marilley à l'église des RR. PP. Cordeliers, où Sa Grandeur avait demandé à être enterré. L'empressement de si nombreux fidèles à rendre ce dernier devoir à leur ancien évêque montra combien son souvenir était vivace au milieu d'eux et de quelle pieuse vénération il était entouré.

Après la cérémonie funèbre eut lieu la lecture du testament du défunt, daté du 23 juin 1880; nous reproduisons quelques passages du préambule, qui montrent quels étaient ses sentiments profondément religieux :

« Je désire, de toute la force de mon âme et avec la grâce de Dieu, de vivre et de mourir dans le sein de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans l'union des saints de cette même Eglise, dans sa foi, dans son espérance et dans sa charité.

« Je mets ma confiance uniquement dans la miséricorde infinie de Dieu, dans les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur, dans le patronage de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie et de saint Joseph, protecteur de la sainte Eglise, enfin dans les sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les prières de la sainte Eglise catholique et dans celles de mes parents, amis et autres personnes confiées à mon ministère, auxquels je recommande de prier pour le repos de mon âme.

« J'implore très humblement le pardon de toutes les personnes que j'ai pu offenser pendant ma vie en quelque manière que ce soit, déclarant que je m'en repens de tout mon cœur. Je pardonne aussi de tout mon cœur à tous ceux qui ont pu m'offenser ou nuire en quoi que ce soit,... désirant sincèrement que Dieu nous pardonne à tous selon cette parole de l'oraison dominicale : Pardonnez-nous comme nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés.

« Je rends témoignage devant Dieu qui me jugera, que je n'ai jamais professé ni enseigné, à ma connais-

sance, rien de contraire à la doctrine et aux enseignements de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

« Comme catholique, comme prêtre et comme évêque, si j'avais pu mal édifier qui que ce soit, j'en demande humblement pardon à Dieu et aux hommes.

« Né de parents bons chrétiens, mais peu aisés, qui ne m'ont laissé aucun patrimoine, je regrette de ne pouvoir leur destiner un héritage temporel. Je ne laisserai après ma mort que ce qui provient uniquement des biens ecclésiastiques et qui, après avoir servi à ma subsistance, doit être appliqué aux pauvres et aux bonnes œuvres, conformément aux lois de l'Eglise. A mes parents, je leur ai fait tout le bien possible pendant ma vie. »

En effet, Mgr Marilley institue pour héritier l'établissement de la Providence fondé à Fribourg par M<sup>me</sup> la comtesse de La Poype et fait des legs aux maisons religieuses, à divers hospices du canton, etc. Ainsi il couronnait par son testament les nombreuses bonnes œuvres accomplies pendant sa vie.

« Mgr Marilley, dit le *Courrier de Genève*, aura une place distinguée parmi les évêques de notre temps. Le caractère doux et ferme du vénéré prélat, son dévouement inaltérable à la cause de l'Eglise et à la personne de Pie IX, ses luttes mémorables à Fribourg et à Genève pour la défense des droits et de la discipline ecclésiastiques, sa prison à Chillon et son exil à Divonne, de belles années d'administration épiscopale depuis sa rentrée dans le diocèse resteront comme les traits sailants de sa carrière. »

« Il est difficile d'indiquer tous les rayons de cette grande sphère d'activité où s'employait son zèle. Mais on en retrouvera la trace dans une foule de mandements, de règlements et de lettres qui attesteront la richesse de son apostolat. »

J. GREMAUD.



VENERANDAE MEMORIAE  
**R<sup>mi</sup> AC CEL<sup>mi</sup> DD. STEPHANI MARILLEY**  
EX CASTRO SANCTI DIONYSII  
NATI XXIX OCTOBRIS MDCCCIV  
EPISCOPI LAVSANNENSIS ET GENEVENSIS  
MDCCCXLVI—MDCCCLXXIX  
ARCHIEPISCOPI MYRENSIS MDCCCLXXXIII  
PIE IN DOMINO DEFVNCTI  
XVII JANVARIII MDCCCLXXXIX

---

FIDEI STRENVVS CONFESSOR ECCLESIAE JVRA CARCERE  
ET EXSILIO INVICTVS PROPVGNAVIT. FORMA FACTVS  
GREGIS EX ANIMO IPSVM EXEMPLO VERBO ET OPERE  
INDEFESSVS PAVIT. LITVRGIAM INSTAVRAVIT ROMANAM.  
IMMACVLATAE B. V. M. CONCEPTIONIS PROCLAMATIONI  
NECNON IN CONCILIO VATICANO DEPVATIONI PRO REBVS  
DISCIPLINAE ECCLESIASTICAE INTERFVIT. CVRIS EPISCO-  
PALIBVS SOLVTVS SEDVLAM VITAE AETERNAE PARANDAE  
OPERAM DEDIT MORTEMQVE LVBENS MISERICORDIA DEI  
FRETVS ACCEPIT.

R. I. P.

---





## LES DRAWBACKS et l'industrie laitière.

**N**ous démontrions l'année dernière, ici même, aux lecteurs des *Etrennes*, la gêne dans laquelle se trouvent notre agriculture en général, notre industrie laitière en particulier. Nous leur énumérions les principales causes qui contribuaient au maintien et à l'aggravation de cette crise; nous leur disions que la surproduction des produits de la terre, la concurrence étrangère, le régime douanier imposé à nos produits laitiers par les nations étrangères, nos voisines, étaient les causes générales et principales du malaise dans lequel étaient plongées nos industries agricoles.

Nous sommes heureux aujourd'hui de leur apprendre que l'influence de cette dernière cause sera en partie mitigée par l'introduction en Suisse d'un système fiscal douanier tout spécial, en un mot, du système des drawbacks.

Chacun sait que la question des drawbacks n'est pas nouvelle en Suisse. Elle est inscrite depuis bien des années dans les programmes agricoles et industriels de notre pays.

Nous ne nous attarderons pas à étudier l'historique de cette question. Il nous suffira de savoir qu'on entend par drawback un droit en retour, au bénéfice de certaines matières premières, importées dans notre pays et réexportées après y avoir été transformées, c'est-à-dire au bénéfice de certaines matières importées en Suisse, mais non consommées dans notre pays.

La Constitution fédérale prévoit, par son article 29, l'introduction de drawbacks, en ce sens que cet article statue que les matières premières nécessaires à l'agriculture et à l'industrie doivent être taxées, quant aux droits d'entrée dans le tarif des péages, aussi bas que possible. Il faut donc entendre par introduction des drawbacks, constitutionnellement parlant, une solution telle qu'il pourrait être accordé un remboursement de droit partiel, à des industries d'exportations, dont les matières premières sont particulièrement chargées par les dispositions actuelles du tarif douanier.

La seule matière première qui nous intéresse dans cet article, parce que seule elle intéresse notre industrie laitière, est le sucre employé dans la fabrication du lait condensé.

On sait que la fabrication du lait condensé se trouve en Suisse dans une situation exceptionnelle. Le sucre est nécessaire à l'existence de cette industrie; or, notre pays ne produit pas de sucre; cette industrie se voit donc obligée de chercher à l'étranger la matière première qui entre dans ses produits; mais comme le lait condensé est une matière essentiellement d'exportation, le sucre, qui a payé des droits d'entrée à notre frontière, est réexporté sans avoir été consommé dans notre pays; il subira, sous forme de lait condensé, une nouvelle imposition à l'entrée du pays d'exportation; cette matière, avant d'arriver au consommateur, aura donc été doublement imposée. Il suit de ce raisonnement que le prin-

cipe des drawbacks, dans le cas particulier, est juste et équitable.

C'est ce qui a engagé dans le principe nos fabriques de lait condensé à demander au pouvoir fédéral une réduction du tarif sur les sucres, sous la forme de drawbacks.

Il y a en ce moment en Suisse quatre fabriques de lait condensé: la Compagnie Anglo-Suisse avec les fabriques de Cham et de Guin, la fabrique Nestlé et C<sup>ie</sup> à Berchier, et la compagnie Suisse à Epagny, sous Gruyères. Chacun sait que les fabriques d'Avenches et de Steffisbourg ont suspendu dernièrement leur activité.

Les quatre fabriques actuellement existantes, en particulier celles de Cham et de Guin, quoique dans une situation prospère, menaçaient de fermer leur porte et de transporter à l'étranger, en Amérique, en Angleterre et en Irlande, une industrie qui est dans ces pays de beaucoup plus prospère, puisque le prix du lait restant au moins le même, il y a économie sur le sucre, le transport et le combustible.

Devant ces menaces, le pouvoir fédéral, quelques gouvernements cantonaux, les sociétés agricoles, toutes les personnes, en un mot, qui ont à cœur les intérêts et la prospérité de notre agriculture se sont émus.

Si les fabriques de lait condensé disparaissaient de notre pays, notre agriculture en ressentirait immédiatement le contre-coup inévitable et funeste.

Etant donné qu'il se fabrique actuellement en Suisse 12 millions de kilogr. de lait condensé par an, représentant environ 48 millions de kilogr. de lait, on se demandait avec terreur ce qu'il en adviendrait si cette énorme quantité de lait était tout d'un coup rendue à l'industrie fromagère. En 1887, la Suisse n'a pas produit moins de 17 millions d'hectolitres de lait dont la plus grande partie a été transformée en fromages. Si l'industrie du lait condensé disparaissait de notre pays, ce serait 50 millions de litres de lait à ajouter à ces 17 millions d'hectolitres, ce serait 4,500,000 kilogr. de fromage à ajouter annuellement à notre énorme pro-

duction; il y aurait alors surproduction, c'est-à-dire surabondance de marchandises, par le fait même baisse de prix dans la vente du fromage, baisse de prix dans l'achat du lait, gêne de l'agriculture.

D'un autre côté, il est incontestable que le voisinage des fabriques de lait condensé est d'un avantage considérable pour les grands et les petits agriculteurs qui peuvent chaque jour apporter leur lait à la fabrique, avec l'assurance qu'à la fin de chaque mois ou de chaque trimestre, ils toucheront le produit de leur travail. C'est donc en somme de l'argent comptant qui entrera à époques déterminées et souvent renouvelées dans chaque exploitation rurale. Or, on sait combien il est avantageux pour l'agriculteur d'avoir à sa disposition de l'argent comptant pour ses achats, pour les améliorations à introduire dans son exploitation, etc.; l'agriculteur qui se trouve dans ce cas n'a pas besoin de recourir à l'emprunt, de s'adresser à des maisons de banque qui vendent leur argent très cher; le taux de l'intérêt étant très élevé, ce dernier absorbe souvent le plus clair des bénéfices d'une exploitation rurale. Et du reste si les fabriques de lait condensé disparaissaient de notre pays, si le lait devait être transformé en fromage, il faudrait un capital considérable pour construire de nouvelles fromageries; étant donné qu'une fromagerie travaille annuellement en moyenne 200,000 litres de lait, il faudrait pour travailler les 50 millions de litres en question créer au moins 250 nouvelles fromageries; la construction d'une fromagerie étant cotée à 10,000 fr., il faudrait mettre en œuvre un capital de 2,500,000 fr. pour faire face aux besoins de la fabrication, capital énorme si l'on prend en considération le malaise général de l'agriculture.

Les fromages que l'on fabriquerait ainsi seraient sans doute des produits d'exportation, mais n'est-il pas plus facile et surtout plus lucratif d'exporter du lait condensé? Les marchés étrangers sont encombrés déjà de nos fromages, mais nos débouchés pour le lait condensé restent intacts; ce serait un crime, économiquement par-

lant, de les détruire. Supposons un instant que nous laissions périlcliter ou disparaître l'industrie du lait condensé, que nous abandonnions par conséquent nos débouchés, mais supposons aussi qu'au bout de quelques années nous revenions de nos égarements et que nous cherchions à réintroduire cette industrie, il arriverait que nos efforts aboutiraient à l'insuccès le plus complet, car il est de principe, en économie politique, qu'il est plus facile de créer et de conserver des débouchés que de recouvrer ceux que, pour une raison ou pour une autre, on a perdus.

Le lait condensé étant un produit d'exportation, il contribue à augmenter notre richesse nationale, ce qui n'est pas le cas pour un simple commerce intérieur. Ce qui caractérise un commerce intérieur, c'est que l'argent ne fait que sortir d'une poche pour entrer dans une autre; mais dans un commerce d'exportation, c'est l'argent de l'étranger qui vient nous enrichir, qui contribue à augmenter notre bien-être et à développer les progrès de notre industrie.

S'inspirant des idées que nous venons de développer, le Conseil fédéral a présenté en juin dernier aux Chambres fédérales, dans le but d'amener à notre pays l'industrie du lait condensé, un projet d'introduction des drawbacks sur le sucre employé dans cette industrie.

Le droit d'entrée sur le sucre représente le 18 % de la valeur de cet article et renchérit de 3 % le lait condensé; celui-ci contient en moyenne 39,5 % de sucre. Or il a été exporté en 1887: 11,131,200 kil. de lait condensé qui représentent 4,396,800 kil. de sucre, ce qui fait un total de: 329,760 fr. de droits perçus. Le Conseil fédéral pensait en introduisant le drawback sur cet article, de ramener de 3 à 1 % l'imposition grevant la matière première en cause, ce qui correspond à un remboursement des  $\frac{2}{3}$  du droit d'entrée de fr. 7<sup>50</sup> perçu sur le sucre, soit de 5 fr. par quintal de sucre réexporté avec le produit fabriqué. D'après les chiffres de 1887, il se serait agi de rendre annuellement à l'industrie du lait condensé une somme s'élevant à environ 185,000 fr., le fisc bénéficiant encore de 92,000 fr.

Telles sont les propositions du Conseil fédéral présentées aux Chambres dans leur session de juin 1889. Admises à l'unanimité par le Conseil national et à une faible majorité par le Conseil des Etats, elles consacrent désormais un principe nouveau dans nos régimes douaniers. C'est, du reste, à notre avis, par le vent de protectionnisme à outrance qui souffle sur tous les pays, le seul moyen de ne pas amener la ruine de notre nation, car c'est un acheminement vers le libre-échange. Tant il est vrai, que le libre-échange restera toujours à la base des principes d'une économie politique saine, intelligente et surtout prévoyante.

E. DE V.

### Une malice de monsieur le doyen.

Le bon doyen de V. voyait tous les jours sa basse-cour mise au pillage.

Le doyen connaissait son voleur : il s'appelait Baud.

— Je le nommerai tout haut en pleine chaire, pas plus tard que dimanche prochain, avait-il déclaré — mais je le nommerai sans le nommer.

Donc le prône fait, les bancs de mariage publiés, M. le doyen, après un instant de silence qui parut très long :

— Mes amis, dit-il, vous savez sans doute qu'on m'a volé mes poules!...

À ces mots, les femmes baissèrent la tête, les hommes mirent leur livre de prière devant leur nez pour cacher leur angoisse.

M. le doyen poursuivit :

— Vous vous demandez, et moi aussi, qui me les a volées ?

Redoublement d'angoisse. Les uns toussent, les autres se mouchent.

— Il y en a qui disent que c'est Baud !

Pour cette fois, l'émotion fut à son comble, des oh ! oh ! à demi-étouffés se firent entendre.

— Oui, reprit M. le doyen, il y en a qui disent que c'est beau ; eh bien ! moi, je dis que c'est bien vilain !

À ces mots, les poitrines se dégonflèrent, un soupir de soulagement ramena la sérénité sur les visages.

## L'ALCOOLISME

### I

#### La Ligue de la Croix contre l'alcoolisme.



éjà en 1881, l'Assemblée fédérale avait chargé le Conseil fédéral de faire une enquête et de proposer des mesures pour restreindre « la consommation croissante et excessive de l'alcool. »

En 1884, le Conseil fédéral, dans son message à l'Assemblée fédérale, s'exprimait ainsi : « Les limites de la consommation des boissons spiritueuses sont si fréquemment dépassées, qu'il faut nécessairement rechercher les moyens de remédier au mal. C'est un torrent qu'il faut endiguer . . . le temps presse. »

Depuis bien des années, le clergé, fidèle à sa mission, élevait la voix, avertissant les peuples et les mettant en garde contre ce fléau envahisseur ; la voix des passions cria plus fort ; ces salutaires avertissements ne furent pas écoutés d'un trop grand nombre ; et maintenant, les ruines de toutes sortes sont là, accumulées, effrayantes, et grandissant encore chaque jour dans des localités, pour le plus grand malheur d'une multitude de familles.

S. S. Léon XIII, félicitant un médecin belge de ses généreux efforts pour arrêter les redoutables progrès de l'alcoolisme, lui faisait adresser ces remarquables paroles : « On ne peut lutter avec trop d'énergie contre ce fléau d'autant plus terrible qu'il est pour l'ordre moral et social la source inévitable des maux les plus funestes. »

De nombreuses sociétés de tempérance, ayant ensemble des millions de membres, existent en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, depuis environ 50 ans. Dès l'année 1849, ces sociétés se répandaient en Amérique, particulièrement dans la grande république des Etats-Unis; et partout elles produisaient les plus heureux fruits, ramenant comme par enchantement au sein des populations et des familles l'ordre, la paix, l'amour du travail, l'honnêteté, l'aisance, la pratique des devoirs religieux et la prospérité. Ce mouvement contre l'alcoolisme se propagea aussi dans plusieurs contrées de l'Europe; en Saxe, en Suède et Norwège, en Danemark, en Autriche, en Russie, dans l'Allemagne du Nord, en Hollande, en Belgique, en France, etc., et enfin dans notre propre pays.

Désireux de seconder efficacement les nobles efforts des hautes autorités ecclésiastiques et civiles en combattant l'ennemi commun de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie, plusieurs citoyens, prêtres et laïques, ont fondé à Fribourg le jour de la Toussaint, 1<sup>er</sup> novembre 1887, une société contre l'alcoolisme sous le nom de la *Ligue de la Croix*.

La *Ligue* fut puissamment secondée et encouragée, dès son début, par l'Episcopat suisse, et en particulier par l'Evêque de notre diocèse. « J'applaudis à votre courageuse initiative, écrivait-il à ses zélés promoteurs, et je vous félicite de la croisade pacifique que vous avez entreprise pour combattre un fléau qui menace la religion et met en péril la prospérité du peuple. »

Ajoutons que le Conseil d'Etat de Fribourg n'avait pas été le dernier à pousser le cri d'alarme. « Nous voyons avec plaisir la fondation de votre société, disait-il dans sa lettre au comité, et nous désirons vivement qu'elle réalise dans la plus large mesure le but éminemment moral qu'elle poursuit. Nous ne saurions assez encourager tous les efforts qui seront tentés dans le dessein de combattre un fléau qui ruine les familles et cause tant de mal à la société. »

(Extrait de la publication bi-mensuelle:  
*La Ligue de la Croix contre l'alcoolisme.*)



## II

### Funestes effets de l'alcoolisme.

Nous avons à signaler une cause puissante de mortalité prématurée, cause qui agit sur les *jeunes gens* et les *adultes* d'une manière vraiment effrayante et de plus en plus générale : l'*alcoolisme*, c'est-à-dire le triste et hideux cortège des affections nombreuses et terribles et le plus souvent mortelles qui sont le résultat de l'abus des boissons alcooliques, tels que les troubles et les dégénérescences plus ou moins rapides, mais toujours certains, des centres nerveux, du système digestif (estomac, foie, rate, intestins, pancréas), des reins, de la vessie, du cœur, des poumons et les altérations du sang. *Il fait, à lui seul, plus de victimes que les épidémies. Il est plus meurtrier que le choléra et la peste.* L'alcoolisme, comme d'autres intoxications, suit une évolution progressive pendant laquelle se déroule une série de phénomènes très différents par leur nature et par leurs localisations, comme aussi par la gravité qui s'y rattache.

L'alcool, en effet, agit sur l'organisme à la façon des poisons, des virus, qui imprègnent toute l'économie et créent un état morbide de *toute la substance*. Frappant parfois tel ou tel système isolément, d'autres fois il étend le cercle de son influence à plusieurs fonctions. Déterminant ici des troubles temporaires, on le voit ailleurs engendrer des désordres persistants et abréger considérablement la vie. — S'il contribue pour une large part à remplir les cimetières bien avant la limite normale de la vie qu'auraient pu atteindre ses si nombreuses victimes, il contribue aussi pour une large part à peupler les maisons d'aliénés. En somme, sur 100 cas d'aliénation, 18 environ relèvent de l'influence alcoolique ; chose plus triste encore, les statistiques officielles traduisent d'une manière péremptoire la marche toujours envahissante du fléau.

L'ivrognerie, on l'a dit sans exagération, est une calamité sociale, un des fléaux des sociétés modernes. On ne saurait croire ce qu'elle coûte à l'humanité de force, d'intelligence et de sève. Au point de vue moral, elle déprave, elle dégrade, elle abrutit; au point de vue social, elle amène la ruine et la désolation dans les familles; au point de vue physique, elle frappe l'organisme dans ses organes principaux et ses fonctions radicales; au point de vue de l'espèce, elle abâtardit, elle stérilise.

Est-il besoin de faire ici une description des tristes et écœurants symptômes que présente un homme en état d'ivresse? Tableau superflu! car chacun a pu s'en rendre compte *de visu*, les exemples n'étant malheureusement que trop communs. Le spectacle de l'ivresse ne suffit-il pas pour convaincre l'homme le moins intelligent de la gravité des désordres que doivent inévitablement produire dans tout l'organisme d'aussi violentes perturbations de toutes les fonctions. Un seul excès peut tuer sur le coup. Répétés plus ou moins souvent, s'ils ne donnent pas immédiatement la mort, ils ne tardent pas à détruire toutes les forces, toute la résistance vitale, tout l'équilibre de l'économie.

L'abus des alcooliques, si répandu de nos jours, a des origines diverses. Chez les uns, c'est un goût, une appétence particulière pour ce genre de boissons qui invite et entraîne à des excès quotidiens; chez d'autres, c'est l'oisiveté, le désœuvrement, la fréquentation de buveurs, l'habitude du cabaret; chez d'autres encore, ce sont les nécessités d'un commerce où les affaires se traitent d'habitude le verre en main, ou bien le besoin d'amorcer une clientèle, en prêchant d'exemple. En certains cas, plus rares, l'alcool est un consolateur qui fait oublier, qui *noie* le chagrin et dissipe les soucis. Puis l'habitude une fois prise devient un besoin impérieux, une passion irrésistible, contre laquelle viennent échouer tous les conseils, toutes les considérations, toutes les résolutions les plus solennelles et les mieux arrêtées.

La plaie de l'*alcoolisme* mine sourdement notre patrie, et les médecins doivent être au premier rang, avec les

gouvernants, les ecclésiastiques et les instituteurs pour combattre ce fléau, au triple point de vue de l'hygiène, de la morale et de la famille; mais c'est un combat énergique, à outrance, sans trêve ni merci, qu'il s'agit d'entreprendre, car l'alcoolisme qui s'accroît chaque jour, fournit un contingent toujours plus grand de démoralisation, de dépravation, de crimes, de suicides et de folie. Oui, c'est bien là qu'est le péril pour l'avenir, c'est bien là qu'est notre *caveant consules*. Veillons, luttons sans relâche contre le fléau pour empêcher l'abrutissement de notre brave peuple suisse, l'amointrissement du sens moral et l'affaïssement des caractères. Aucune autre passion n'entraîne à sa suite de plus tristes, de plus navrants résultats.

Le meilleur remède à ces maux est sans doute l'éducation que l'on ne fait pas assez marcher de front avec l'instruction; *éducation* et *instruction* doivent être inséparables, et si l'une doit malheureusement souffrir ou subir quelque négligence, mieux vaut encore que ce soit l'instruction; mais ce qui vaut le mieux, c'est que l'une ne fasse pas tort à l'autre.

Ce qui ne serait pas à dédaigner, à mon avis, comme moyen préventif et peut-être curatif contre cette redoutable et dégoûtante passion de l'abus du vin et des boissons alcooliques, serait de faire assister les jeunes gens non encore adonnés à ce vice et ceux qui en sont déjà atteints, aux trop fréquentes autopsies que les médecins sont appelés à pratiquer sur des cadavres de personnes qui ont succombé aux inévitables et nombreuses maladies qu'engendre l'abus des boissons alcooliques. C'est là une proposition discutable sans doute, mais que je crois fort rationnelle et réalisable. — Qu'on essaie! cela ne coûtera rien et ne pourra porter que de bons fruits.

L'on pourrait aussi faire pour les écoles supérieures l'achat de quelques planches coloriées représentant les altérations des organes provoquées par l'abus de ces boissons et qu'on ferait passer sous les yeux des élèves avec des explications claires, nettes et éloqu岸tes.

A part quelques exceptions, pour causes de maladies,

il est certain que les boissons alcooliques ne conviennent guère avant l'âge mûr; la plupart des enfants et des jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 à 25 ans se portent infiniment mieux lorsqu'ils ne font pas usage de vins et liqueurs. Dans cette première période de la vie, ce sont surtout les aliments plastiques, capables de former du sang, de la chair et des os, qui doivent être recherchés. Le vin et les liqueurs ne font point de sang par eux-mêmes, comme on le croit généralement. (Autre chose est la bière qui contient quelques matières nutritives. Pour les personnes adultes et les vieillards, pour les infirmes, certains malades et les convalescents, par contre, le vin pris modérément peut rendre d'excellents services en excitant les forces et en ménageant les déperditions de la substance même du corps, — alors que l'assimilation des aliments plastiques se fait plus lentement et plus difficilement ou en quantité insuffisante.)

Qu'on se persuade bien que les excès alcooliques amènent non-seulement la décrépitude physique et intellectuelle de ceux qui s'y livrent, mais aussi celle de leurs descendants et de toute une génération. Les exemples pullulent, surtout dans certains districts, à l'appui de cette assertion.

Somme toute, alcool, vin ou bière pris avec excès sont des poisons certains et violents; — à dose modérée, par contre, ils peuvent être bienfaisants, ils peuvent être un puissant moyen hygiénique. La différence d'action dépend presque entièrement de la dose.

D<sup>r</sup> CASTELLA.

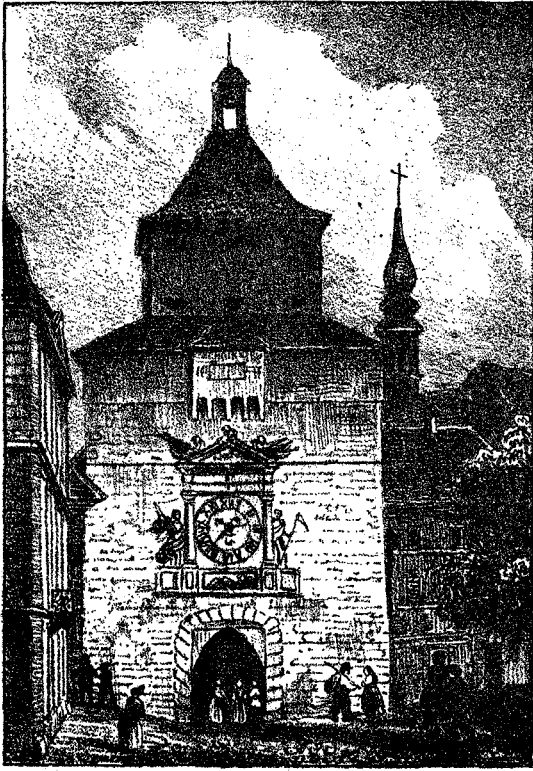
---

### Procureur et médecin.

Un petit garçon venait d'avaler une pièce de monnaie. La mère poussait des cris de désespoir: Vite, vite, un médecin, exclamait-elle.

— Bah! dit quelqu'un; puisqu'il s'agit d'argent, faites plutôt venir un procureur, il l'aura plus vite tiré dehors.

---



## LA TOUR DE JAQUEMART

La tour de Jaquemart, où se trouvaient les principales prisons de la ville avec la demeure du geôlier, au haut de la rue de Lausanne, faisait partie de la seconde enceinte de Fribourg, et aurait été bâtie, selon Kuenlin, en 1386, à la suite d'un assaut des Bernois qui avaient été repoussés. Cette tour était munie d'une horloge à deux cadrans, l'un tourné vers les Places, l'autre vers la rue de Lausanne. Son nom provient d'une figure représentant un homme armé (Jaquemart) qui frappait les heures avec un marteau sur une cloche placée au

sommet de l'édifice. Il est question de cette même tour dans des actes du commencement du XV<sup>e</sup> siècle sous la dénomination de *Magnam portam*.

Le 11 avril 1853, les forçats qui travaillaient à la démolition de la tour de Jaquemart découvrirent une petite boîte en plomb, de 3 pouces carrés et très mal fermée. Sur le couvercle se lisaient les deux lettres: P. Schrö...ter; au milieu, le cerf-volant qui figure dans les armes de cette famille, et, au-dessous, la date 1627; sur une des faces: *Petrus Hans Canonicus et Cantor*; sur une autre, entre les deux lettres M. G., les armes de la famille *Gerwer*; sur une troisième, F. 9 D. et les armoiries des *Steinbrecher* (?), et sur le fond: *Joan Gylion*.

Outre les débris pulvérisés d'un écrit sur papier, dont on ne trouva de bien conservé que le sceau en cire blanche, représentant, d'un côté, l'anneau symbolique de la Rédemption couché vers la gauche, et de l'autre, en parfait état de conservation, le chiffre I. H. S. (*Jesus hominum Salvator*) surmonté d'une élégante croix patée, on trouva encore dans cette boîte commémorative des adjonctions faites alors (1626) à la tour primitive de Jaquemart, quatre petites plaques carrées de cuivre, d'environ 6 centimètres, reliées ensemble par deux anneaux de même métal, portant, gravée sur les deux faces de trois de ces plaques, l'inscription dont nous donnons ci-après la reproduction exacte, suivie de sa traduction:

| I                       | II                           |
|-------------------------|------------------------------|
| IM IAHR MDCXXVI         | NICLAUS VON DIESBACH EDEL    |
| VND DEN 3 AVGVSTIAVS    | KNECHT VND SCHVLTHEIS        |
| BEVELCHIDISER STAT FRI: | CARLIVONMVTENACHHAVPT        |
| BVRG REGIERENDER OBER:  | MAN VND ALT SCHVLTHEIS       |
| KEITWARENTGEGENWVR:     | IOHAN REYF STATHALTER        |
| TIGHEILTVMBENINDIESEM   | LAURENTZ BRANDENBVRGER       |
| FVNDAMENTSTEINGESEXT    | EDELKNECHT                   |
| HAT DOMALN REGIERT      | IVNKER PETER-FALK RITTER     |
|                         | OTHMAR GOTTROW HAVPTMAN      |
|                         | IACOB BVWMANSEKELMEISTER     |
|                         | ANTHONI MEYER HAVPTMAN       |
|                         | PETERHEINRICHERBVRGERMEISTER |

III

PANCRAZ GERWER RITTER  
VND GENERAL  
VLRIKH ERHART EDELKNECHT  
FRANTZ VON AFRY HAVPTMAN  
EDELKNECHT VND GVBER-  
NATOR ZV NYWENBVVG  
VLMAN HEYDT HAVPTMAN  
RVODOLF WEKH ZYGHER  
PETER TECHTERMAN  
PANCRAZ PYTHON GENERAL  
FRANTZ PROSPER GOTROW  
DOCTOR

IV

IOST BRYNISHOLTZ  
HANS DANIEL VON MVNTE-  
NACH RITTER  
PETER FELDNER  
HANS FRYOD  
FRANTZ GASSER  
HANS HEINRICH WILDT  
ALLE DER RATHEN  
DIE 4 VENNER  
BVVG HANS IACOB GOTROW  
OVV HANS BVVKNECHT  
NYWESTAT FRANTZ PROSPER GOTROW

V

SPITAL BARTHLOME REYNAVD  
STATSCHRYBER  
ANTHONI VON MVNTENACH  
GROSWEIBEL  
NICLAUS MEYER  
RATHSCHRYBER  
HANS WILHELM GOTROW  
BVVMEISTER  
PETER SCHRÖTER  
PRIS VON GOLT VND GELT  
SPANISCHE DOBLONEN 80 bz  
MEILANDISCHE 76 bz  
DVCATEN 45 bz

VI

SVNNENKRONEN 40 bz  
GOLTGVLDEN 30 bz  
SILBERKRONEN 30 bz  
TALER 5 PFVNT  
EIN PFVNT PER 5 bz  
FRANKEN 10 bz  
KRYTZDICKEN 8 bz  
J KOPF KERNEN J V bz  
J KOPF MISCELKORN J 6 bz  
J KOPF HABER 5 bz  
EINEM TAGLÖNER 5 bz

*Traduction.* L'an 1626 et le 3 du mois d'août, ces tablettes carrées furent déposées dans ce mur par ordre du gouvernement de cette ville de Fribourg. Etaient alors gouvernants : (suivent les noms de 23 conseillers, des 4 bannerets, du secrétaire de ville, du grand-sautier, du secrétaire du conseil, de l'édile *P. Schröter*). Vient enfin l'indication de la valeur de l'or et de l'argent à cette époque :

Le doublon d'Espagne. . . 80 batz.  
» de Milan . . . 76 »

|                                     |     |       |
|-------------------------------------|-----|-------|
| Le ducat . . . . .                  | 45  | »     |
| L'écu au Soleil . . . . .           | 40  | »     |
| Le florin d'argent . . . . .        | 30  | »     |
| L'écu (Taler) . . . . .             | L 5 | —     |
| La livre vaut . . . . .             | 5   | batz. |
| Le franc . . . . .                  | 10  | »     |
| Le <i>krytzdicken</i> (?) . . . . . | 8   | »     |
| 1 coupe de blé . . . . .            | 15  | »     |
| 1 coupe de messel . . . . .         | 16  | »     |
| 1 coupe d'avoine . . . . .          | 5   | »     |
| Une journée d'ouvrier. . . . .      | 5   | »     |

Ces quatre derniers articles, ainsi que le *e* du mot *Taler* (écu) paraissent avoir été écrits plus tard, probablement un an après, c'est-à-dire en 1627, et sans doute par ordre de l'édile P. Schröter, dont les armes et le nom se trouvent à l'extérieur de la boîte. A l'intérieur du couvercle, un témoin oculaire de la trouvaille a cru lire Ant. Wülliret.

Maintenant, que sont devenus la boîte en plomb et le sceau en cire blanche, nous l'ignorons. Quant aux tablettes en cuivre, chacun pourra les voir au Musée cantonal (n° 35 du catalogue) et se convaincre de l'exactitude avec laquelle nous en avons reproduit l'inscription.

L. G.

### Conte pour les institutrices.

Sous ce titre, le *Gaulois* donne l'amusante fantaisie suivante :

Après avoir couru tous les bureaux de placement et interrogé toutes ses connaissances, M<sup>me</sup> Martin finit par découvrir une fille nommée Eugénie, qui lui parut apte à remplir dans son ménage les délicates fonctions de cuisinière. Elle l'installa donc chez elle, lui donnant trente francs par mois et, pour logement, une de ces abominables mansardes qui constituent la découverte la plus importante de l'architecture moderne.

Eugénie avait séduit M<sup>me</sup> Martin par un extérieur convenable et la façon élégante dont elle avait répondu à ses questions. Si bien que M<sup>me</sup> Martin dit à son mari, en parlant de la nouvelle bonne :



— Elle est très jolie et s'exprime presque aussi bien que nous.

— Oui, mais sait-elle faire la cuisine ? répondit Martin.

En effet, le ménage Martin ne tarda pas à s'apercevoir qu'Eugénie, malgré la distinction de son langage, ignorait la proportion de beurre qu'on a coutume de mettre dans les omelettes, ainsi que l'art si subtil de la friture des pommes de terre.

— Vous n'avez donc jamais fait de cuisine, mon enfant ? lui demanda M<sup>me</sup> Martin, qui était de nature douce et indulgente.

— Jamais, dit Eugénie avec un sourire orgueilleux.

— Je vous l'apprendrai, car vous me plaisez et vous devez être intelligente.

Malgré les remarquables leçons de sa maîtresse, Eugénie resta dans une ignorance culinaire qui désespérait le ménage Martin. Martin, en particulier, s'impatientait, car il n'avait de sa vie fait si mauvaise chère.

— Mais enfin, que diable ! dit-il un jour à sa cuisinière, il est impossible que vous ne puissiez pas apprendre à faire une omelette ! Moi-même je saurais faire une omelette !

— Monsieur, lui répondit Eugénie, les œufs sont composés de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote. Ce que vous appelez improprement « le blanc d'œuf » n'est autre chose que de l'albumine. L'usage des œufs remonte à la plus haute antiquité, et il ne date pas seulement de Christophe Colomb, comme on le croit généralement. Je sais tout cela, je sais encore bien d'autres choses ; je sais que les biftecks que je vous fais brûler sont constitués avec de la fibrine et que le sel est du chlorure de sodium. Mais je ne sais pas faire la cuisine.

Martin fut abasourdi et murmura :

— Quelle drôle de cuisinière !

— Monsieur, continua Eugénie, telle que vous me voyez, j'ai tous mes diplômes d'institutrice, et j'ai travaillé dix ans nuit et jour pour les acquérir. Je pourrais enseigner l'histoire, la chimie, l'astronomie et même l'orthographe. Malheureusement, il n'y a plus de place en France dans l'enseignement.

M<sup>me</sup> Martin, qui était entrée sur ces entrefaites, pleurait à chaudes larmes.

— Ma fille, s'écria-t-elle, vous êtes un ange ! Je vous augmente de dix francs par mois !

— Je ne mangerai donc jamais plus d'omelette ! soupira Martin.

## SOUVENIRS DU GYMNASÉ

*Le professeur.* — Approchez, Granjean. Que signifient ces mots écrits sur la planche noire :

*Seu... quo... Tempa... Fame... si... bella...*

*Appellaverunt... par... curiosi... te... oves... Tibulli... mobile... solido... post... ego... ambo... te... Similiter... causaque... fumant... cum... de... Suis...?*

*Granjean.* — Cela veut dire : Ceux qu'au temple affamés Cybèle appela, verront par curiosité au vestibule, immobiles et solides au poste, égaux en beauté, six militaires cosaques fumant comme des Suisses.

*Le professeur.* — A votre tour, Francillon : Quel fut l'auteur des *Philippiques* ?

*Francillon.* — *Marcus Tullius Cicero.*

*Le professeur.* — Bien. Gavinet, francisez ce nom propre.

*Gavinet.* — Marchand de toile cirée.

*Le professeur.* — Hem ! Hem !... Voyons, Cugnet, expliquez-nous ce vers de l'Énéide :

*Arma virum que cano Trojæ qui primus ab oris...*

*Cugnet.* — *Cano*, un chien ; *arma*, armé ; *virum que*, d'un aviron ; *primus*, prit ; *Trojæ*, une truie ; *ab oris*, par les oreilles... Un chien, armé d'un aviron, prit une truie par les oreilles.

*Le professeur.* — C'est assez, passons. Lozé, traduisez cet autre vers :

*Sylvestrem tenui musam meditaris avena...*

*Lozé.* — *Sylvestrem*, Sylvestre ; *tenui*, tint ; *musam*, une souris ; *meditaris*, méditant ; *avena*, de l'avoine... Sylvestre tint une souris méditant de l'avoine.

*Le professeur.* — Cela suffit ; je suis content, et, pour vous le prouver, je charge Granjean de copier pour demain matin 200 fois, Gavinet, Cugnet et Lozé 500 fois, Francillon 800 fois, le texte latin qu'ils ont si admirablement traduit.

---

## HISTOIRE

du bouleversement opéré en décembre 1830.

(GUERRE DES BATONS)



La France ne s'était jamais trouvée dans un état si prospère; le commerce et l'industrie y florissaient, et une armée française venait de faire la conquête d'Alger. Au lieu de s'occuper à consolider cette importante conquête, la secte révolutionnaire préféra bouleverser la France et changer l'antique dynastie.

Les révolutionnaires de la Suisse, et avec eux ceux de Fribourg, ne tardèrent pas à prendre la même résolution. Rien ne les arrêta: ni l'état prospère de notre agriculture, ni les profits immenses que Fribourg et ses environs obtenaient par l'établissement du Pensionnat et par son beau Collège, ni l'argent que nous apportaient les nombreuses familles opulentes qui quittaient la France pour s'établir dans ce canton, ni enfin l'affligeant état de détresse dans lequel la France tomba de suite après sa funeste révolution de juillet 1830.

Il se manifesta déjà en septembre des symptômes de révolution, et c'est à cette occasion que je fis observer à un magistrat influent qu'il ne suffisait pas de prendre des mesures de police, qu'il fallait recourir à des moyens politiques.... Au reste, j'avais déjà insinué, plusieurs années auparavant, qu'il était temps et indispensable de compléter les cent familles patriciennes, dont au moins douze étaient éteintes depuis 1787; et MM. les conseillers Badoud et Schaller et moi, formant une commission nommée par le petit conseil, nous avions

nettement proposé à cette autorité la revision des lois organiques, pour les mettre d'accord avec les principes de la constitution, que ces lois contrariaient; mais nous ne pûmes obtenir qu'une revision partielle, et encore avec peine.

Ce fut le samedi matin 27 novembre 1830 que s'assembla le conseil d'Etat, sur l'avis reçu que la ville de Morat ferait une démarche pour obtenir la revision de la constitution; le conseil d'Etat fit convoquer vers midi le petit conseil pour s'occuper de cet objet. A midi arriva une députation de cette ville, accompagnée de son huissier, qui se présenta de suite chez M. l'avoyer président de Gottrau. L'après midi, le petit conseil se réunit et entendit la lecture de la pétition remise. On fut généralement d'avis qu'il y avait lieu de reviser la constitution et d'en faire la proposition au grand conseil, qui devait se réunir le 2 décembre. On ne trouva pas moins cette pétition illégale, inconvenante et irrespectueuse.

Peu après, la ville de Bulle présenta aussi une pétition avec la même demande que Morat, et avec des observations et des expressions encore plus inconvenantes, ce qui fit convoquer de nouveau le petit conseil sur le mardi 30 novembre, à 8 heures du matin: cette affaire y fut discutée longuement et mûrement. Après avoir donné mon avis, je conclus que le petit conseil proposerait au grand conseil la revision de la constitution et qu'il mettrait de côté ces pétitions sans les lui communiquer. Mon opinion obtint l'assentiment général et allait être adoptée à l'unanimité, lorsque tout à coup un membre du petit conseil fit observer bien maladroitement qu'on ne pouvait pas se dispenser de faire lire ces pétitions au grand conseil, ce qui fut appuyé par un autre qui trouvait quelque jouissance à mortifier le grand conseil par le contenu de ces pétitions: cette opinion prévalut malheureusement.

Le 2 décembre, le grand conseil se rassembla. La veille au soir vinrent trois compagnies du contingent, pas bien complètes. Le 2 au matin, il arriva successive-

ment une foule de Moratois, auxquels on donna à Courtepin un verre de vin, du pain et du fromage et 10 baches pour leur journée. Il vint aussi un grand nombre de citoyens de Bulle et des environs: je ne sais pas s'ils ont été soldés comme les Moratois; les uns et les autres occupèrent la place du grand tilleul.

On fit d'abord la lecture de la proposition du petit conseil: 1° de répondre au canton directeur (Berne) que Fribourg enverrait ses députés à la diète extraordinaire, convoquée sur le 23 décembre; 2° de reviser la constitution; 3° de déclarer les pétitions susmentionnées irrespectueuses et de les mettre de côté. On fit donc la lecture de ces deux pétitions, de celle de la ville de Gruyère, conçue en termes moins inconvenants, et ensuite de celle de Cormondes. On allait lire les pétitions de Vuippens, de Tavel, d'Ependes, de Villars, d'Onnens, d'Autigny, etc., qui toutes demandaient qu'on s'en tint à l'état de choses dans lequel on se trouvait, lorsque les Moratois et les Bullois commencèrent à pousser des hourras sur la place, et Vissaula se leva pour dire en termes violents que le peuple ne voulait pas attendre plus longtemps et qu'on ne devait pas tarder à prendre son parti; sur ce, on ne fit que lire la conclusion de ces dernières requêtes, qui s'opposaient au mouvement imprimé par les meneurs.

On commença donc la délibération sur le premier point de la proposition, lequel passa sans objections. Le second point passa sans observation jusqu'à M. l'avocat de Landerset. Ce membre du grand conseil fit un discours violent à l'excès; il annonça qu'il y avait 50 hommes sous la salle du grand conseil, jetant ainsi les soupçons et l'épouvante dans l'assemblée. M. de Vevey de Bussy, M. François de Weck, M. le médecin de Castella, le capitaine Vissaula dirent des choses fort aigres; mais M. Rodolphe de Weck prononça des paroles fort calmes et fort sensées. Les députés de Romont, d'Estavayer et de Châtel annoncèrent des pétitions et le vœu de ces villes pour une revision de constitution. Cette délibération fut de nouveau interrompue par

Vissaula, qui vint tout à coup annoncer qu'il y avait deux canons chargés à mitraille et qu'on allait tirer sur le peuple. Un membre se leva et dit qu'il allait se retirer, puisqu'il n'y avait plus de sûreté. Un autre en dit autant. M. le conseiller de Gasser surtout, et M. le secret Ignace de Buman déclarèrent, au contraire, qu'ils ne quitteraient point leur fauteuil et la salle des séances, et plusieurs demandèrent qu'on continuât la délibération.

A la suite de cette dernière interruption violente, S. E. M. l'avoyer de Diesbach sortit de la salle et alla calmer les esprits; il réussit, malgré les mauvais procédés dont usa l'excitateur François Duc. Quand il fut rentré dans la salle, la délibération continua sans interruption et eut pour résultat l'acceptation de la seconde proposition du petit conseil par 111 suffrages. La seule opinion contraire fut émise par un des emportés dont on ne répète pas le nom. M. Chaillet fit un discours long et calme pour prouver, au moyen d'un article du pacte fédéral, qu'il était *d'un devoir moral* pour le grand conseil de changer le principe de notre constitution, à quoi on aurait sans doute pu opposer, dans un moment plus calme et moins dangereux pour l'orateur, un autre article du pacte fédéral non moins clair et deux faits notoires qui auraient sapé tout l'édifice de son discours et l'auraient fait crouler. On fut surpris d'entendre M. Glasson, un des chefs des Bullois, répéter des phrases, fort honorables pour les patriciens de Fribourg, qu'on venait d'entendre prononcer par M. Chaillet, et sans y joindre la moindre chose désobligeante. M. de Wuilleret, préfet de Gruyère, dit aussi quelque chose des violences et des emportements qui avaient eu lieu. Les autres discours ne m'ont pas paru dignes d'être rapportés.

Quant à la troisième proposition, fatigué qu'on était par les scènes intérieures et extérieures, on émit d'abord l'opinion qu'il fallait en faire abstraction, mais elle fut adoptée tout d'un trait et sans qu'il s'en présentât une autre.

Lorsque le grand conseil sortit de la Maison-de-Ville,

il passa devant une haie de soldats du contingent qui présentèrent les armes et la foule ôta généralement le chapeau : ce ne fut qu'après que le grand conseil eut passé qu'on entendit un nouvel hourra, moins énergique que ceux qui s'étaient fait entendre pendant les délibérations.} On parvint à faire écouler la foule le même



jour et nous passâmes une nuit calme. Le lendemain, le contingent fut licencié et remplacé par une garde urbaine, qui ne fonctionna que peu de jours.

Le mardi 7 décembre 1830 fut enfin le jour décisif où, sur la proposition du petit conseil, le grand conseil lui remit ses pouvoirs et s'ajourna indéfiniment. Ce

jour-là, il n'arriva point de paysans armés de bâtons comme le 2 décembre, et le grand conseil put délibérer sans troubles. Sur la proposition de nommer 7 membres du grand conseil, qui seraient réunis à un député de chacun des 12 arrondissements pour travailler à la nouvelle constitution, je réclamai au nom de la justice que la bourgeoisie de Fribourg fût représentée dans cette commission, pour y soigner ses intérêts, ainsi que la partie allemande et la partie romande de cet arrondissement, chacune de ces trois parties ayant une population excédant le double de la population des autres arrondissements. Le résultat de cette réclamation dépassa mes vœux : l'arrondissement de Fribourg obtint 19 représentants dans la commission appelée à travailler à la constitution ; les 11 autres arrondissements en obtinrent 30. Je ne fus pas aussi heureux lorsque je voulus faire comprendre qu'il était inouï de prétendre que ces 49 députés fissent *définitivement* notre future constitution ; que l'on n'avait jamais vu que celui qui avait fait un ouvrage l'approuvât lui-même. Ma proposition de faire ratifier l'ouvrage des 49 par les communes fut rejetée à une grande majorité : c'est ainsi qu'est traité en premier débat le prétendu peuple souverain !

La discussion sur la proposition du petit conseil de nommer 7 membres du grand conseil fut sérieuse. M. Chaillet fut le premier à s'y opposer ; il dit, entre autres, que la nomination de 7 membres de ce gouvernement pour assister à la commission chargée du travail de la nouvelle constitution, pourrait avoir un effet désagréable, soit pour le petit conseil qui nommerait ces 7 membres, soit pour ces 7 membres eux-mêmes, qui seraient *souçonnés* de vouloir influencer dans ce travail. Cette réflexion fut improuvée par les plus fougueux des promoteurs de cette nouvelle révolution, en ce qu'ils témoignèrent le plus grand désir que cette nomination eût lieu. Après le premier tour de délibération, on prit la résolution de charger le petit conseil de se réunir de suite pour réfléchir ultérieurement sur ce qui avait été



proposé par M. Chaillet et référer immédiatement en grand conseil, qui resterait réuni. Le petit conseil décida, en conséquence, de proposer au grand conseil de ne point nommer ces 7 membres et de laisser aux 49 représentants des arrondissements le soin de travailler seuls à la constitution. Ce fut en vain qu'une nombreuse députation du pays, à laquelle se joignirent quelques membres du grand conseil, pria instamment S. E. de Diesbach d'engager le petit conseil à changer sa proposition; ce fut en vain encore que les Landerset, les Vissaula, les François Weck, même M. Chaillet, firent les plus vives instances pour qu'on nommât 7 membres du grand conseil à réunir aux 49; la majorité décida d'abandonner tout le travail à la commission des 49. Le mot de *soupeçon* avait été lâché, il devait faire son effet: ainsi le grand conseil ne devait point prendre part à l'œuvre future.

Le 10 décembre, le petit conseil fut de nouveau assemblé pour nommer les députés à la diète extraordinaire — S. E. de Diesbach et le conseiller de Schaller — qui devait avoir lieu à Berne le 23 du même mois. On avait d'abord entendu la lecture de la pétition de la ville de Rue, la plus outrée de toutes. M. l'inspecteur général des troupes du canton, le conseiller Balthasar de Müller, donna sa démission, et le conseil d'Etat nomma comme remplaçant provisoire M. le capitaine Jean de Schaller. On distribua l'imprimé des dispositions réglementaires faites par le conseil d'Etat pour l'élection et l'assemblée des 49 sur le 20 décembre, règlement précipitamment fait, et précipitant le public et l'ouvrage à faire au point d'affliger tout esprit solide qui désire sincèrement le bien de son pays.

Le 14 décembre, on procéda à l'église des Cordeliers à la nomination des électeurs, qui ne fut achevée que le lendemain. Cette nomination sera une tache indélébile pour la ville de Fribourg: en général, cela n'alla pas mieux ailleurs.

Le 15 décembre, les électeurs s'assemblèrent pour choisir les 49 membres de la commission constituante:

ce choix ne fut pas meilleur ; comme il est connu par la voie de l'impression, chacun en peut juger.

Le 20 décembre, la première assemblée de la constituante fribourgeoise procéda à la vérification des mandats de chaque membre de la commission. Or S. G. Mgr l'évêque avait été nommé par les électeurs de l'arrondissement de Rue. M. le conseiller de Montenach se leva et conclut à la nullité de cette élection, disant que d'après nos institutions politiques, les ecclésiastiques n'étaient point admis à siéger dans de pareilles assemblées. Son opinion passa à une grande majorité : brillant début de cette commission ! elle commence par exercer l'ostracisme, alors qu'elle n'avait d'autre pouvoir que de faire une constitution. Encore a-t-elle agi contre la lettre et l'esprit de la base posée à la future constitution : *l'égalité sans limite entre les citoyens*.

Le 21 décembre, elle a nommé un comité pour faire le travail dont elle était chargée. M. le conseiller Berger, le dernier nommé, est le seul qui ne soit pas dans le sens dominant.

Le 23 décembre 1830, Berne ayant convoqué une diète extraordinaire, le petit conseil y a envoyé M. l'avoyer de Diesbach et M. le conseiller Schaller. Ce jour a été celui de l'ouverture. La diète prend des mesures pour lever des troupes et pour les envoyer à la frontière : frais à pure perte.

Le 31 décembre 1830, S. E. de Diesbach, de retour de la diète de Berne depuis le 29, se fait remplacer comme député ; M. Rodolphe Weck ira à la diète à Lucerne avec M. Schaller : elle recommence ses séances le 5 janvier.

Le 3 janvier 1831, séance de la grande commission pour la discussion du projet de constitution.

Le 5 janvier, la diète extraordinaire s'assemble à Lucerne.

Le 11 janvier 1831, le projet avait été formé dans le pays d'outre Broye de venir assaillir Fribourg, comme cela avait eu lieu le 2 décembre précédent. On prit des mesures sérieuses et l'on resta tranquille sous ce rap-

port. L'assemblée constituante prit de ces dangers occasion d'insulter gravement des gens honnêtes, de faire des visites domiciliaires, d'arrêter des paquets à la poste. Les esprits s'exaspérèrent.

Le 19 janvier 1831, le petit conseil autorisa le conseil d'État à remettre ses pouvoirs au conseil secret : concentration des pouvoirs de mauvaise augure.

Le 26 janvier 1831, le conseil d'appel juge au correctionnel Antoine Favre, procureur de Romont, et Jean Brouti. Le premier est condamné à 3 semaines de prison, le second est libéré faute de preuves. C'est à l'occasion des troubles et des désordres qui ont eu lieu à Romont les 19, 20 et 21 décembre 1830.

Le 27 janvier, l'assemblée constituante termine sa tâche.

Le 6 février 1831, publication de la nouvelle constitution. L'évêque ne permet pas qu'elle soit publiée dans les églises.

Le 8 février 1831, dernière assemblée du petit conseil comme gouvernement provisoire.

Le 10 février 1831 commencent les assemblées primaires de la ville de Fribourg.

Le 15 février, les honnêtes gens quittent ces assemblées, qui ont été, dès le commencement, un vrai brigandage.

Le 22 février, le nouveau grand conseil commence ses séances. Fin du gouvernement provisoire du petit conseil.

Le 1 mars, après avoir fait les lois organiques, sont élus, avoyer du grand conseil l'avoyer Diesbach; 1<sup>er</sup> vice-président, Chaillet de Morat; 2<sup>d</sup> vice-président, l'avocat Landerset.

Le 7 mars, dernière séance du conseil d'appel. Office solennel à St-Nicolas auquel ont assisté les nouvelles autorités.

FRANÇ. D'UFFLÉGER.  
(1769-1845.)

## BIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

V

M. le chanoine Gottofrey,

**R<sup>me</sup> Vicaire-général et Recteur de Notre-Dame**



. JEAN-ETIENNE GOTTOFREY, né à Echallens (Vaud) en 1773, commença ses classes à Fribourg et alla les continuer à Dilingen. A son retour, il reçut les ordres sacrés et fut pendant près de 14 ans précepteur chez M. l'avoyer Werro, où il fit l'éducation de son fils Romain <sup>1)</sup>, éducation qui suffit à elle seule pour faire apprécier le mérite du précepteur.

De si beaux talents, enfouis jusque-là dans l'enceinte d'une maison particulière, devaient se montrer au grand jour : il fut appelé à la chaire évangélique du collège St-Michel, qu'il remplit avec beaucoup de succès pendant sept années consécutives. Nommé chanoine de Notre-Dame en 1801, on lui confia le registre du secrétariat dès la première séance qui suivit sa nomination. Il conserva cette charge jusqu'en 1841, et les nombreuses pages bien serrées écrites de sa main prouvent son activité, son exactitude et la facilité de son travail. Promu à la cour épiscopale, il y fit preuve de connaissances en droit canonique et fut apprécié par les autres ecclésiastiques qui la composaient. Un surtout, M. Pierre-Tobie Yenni, reconnu le grand mérite du chanoine Gottofrey. Devenu évêque, il le consulta dans beaucoup de questions délicates et l'employa dans des négociations de la plus

1) M. François-Romain-Jean-Augustin de Werro (1796-1876), chancelier d'Etat. Voir sa biographie dans les *Etrennes* de 1878, page 13.

haute importance. Quelques années après (1822), le conseil communal l'ayant nommé recteur de Notre-Dame, Mgr se fit un plaisir de lui en donner l'institution canonique, et, en 1828, il le nomma son vicaire-général, charge éminemment honorable qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue, après une maladie de plusieurs mois, le 19 avril 1842.

Comme administrateur, la vie de M. Gottofrey n'est pas moins digne des plus grands éloges. Accoutumé, dès son entrée dans la carrière ecclésiastique, à la manutention des affaires financières, il se consacra pendant plus de 40 ans à soigner les intérêts de l'évêché, du séminaire, du clergé de Notre-Dame et d'un grand nombre de fondations pies. La confiance qu'il avait justement inspirée le fit encore nommer trésorier de l'administration des pauvres de la ville. Partant du principe économique de ne pas laisser chômer les rentes qu'il avait perçues, il les envoyait incessamment à leur destination ou en formait de nouveaux capitaux: il a augmenté ainsi les revenus de toutes les caisses qu'il avait entre les mains.

M. Gottofrey ne bornait pas là ses travaux. Une de ses plus douces occupations était de rendre service à des familles dont les affaires étaient dans un fâcheux état: il débrouillait avec patience le *doit* et *avoir* de leurs droits, titres et dettes, et leur donnait ensuite, avec une bienveillante franchise, des conseils, des directions; il faisait même des démarches, des sollicitations pour leur ouvrir une heureuse carrière. Combien de familles, à Fribourg et dans le diocèse, ont dû à ses soins généreux et infatigables la paix et la concorde, l'aisance et le bonheur dont elles ont joui et dont plusieurs jouissent encore! Qui a connu les innombrables occupations dont M. Gottofrey était surchargé, n'a pu méconnaître en lui une tête fortement organisée, un prodige administratif. La ville de Fribourg, pour lui témoigner la juste reconnaissance qu'elle devait à ses services importants, lui fit don de la bourgeoisie.

Les grandes occupations de ce vénérable ecclésiast-

tique n'ont jamais assombri son humeur; il aimait à se voir entouré de personnes qui venaient solliciter son appui ou lui confier leurs embarras; il les accueillait, les écoutait avec une affabilité, une bonté qui captivait la confiance, et son cœur sensible lui faisait mêler ses larmes à celles des infortunés. Jamais son âme ne se livra à la haine et à la rancune. La charité était dans son cœur aussi bien que sur ses lèvres; il se plaisait à faire du bien, et il répandait ses bienfaits sur ceux même qui lui avaient fait du mal. Aussi emporta-t-il dans la tombe les regrets de tous ceux qui avaient pu apprécier la bonté de son caractère, sa compassion pour les malheureux, sa générosité désintéressée, sa piété éclairée, la douceur de ses avis, l'agrément de sa conversation et toutes les aimables vertus qui ont fait de lui un vertueux prêtre, un bon administrateur, un excellent citoyen.

---

### Magenbitter.

Le temps est au *bitter*. Il s'en fabrique partout : à Morat, à Romont, à Estavayer, et surtout dans la Suisse allemande : qui ne connaît le fameux *bitter* de Dennler, à Interlaken ? Un de ces nombreux *bitter* est connu sous le nom de *Alpenkräuter-Magenbitter*, et se trouve dans la plupart des pharmacies.

Un domestique entre un jour chez un pharmacien et lui dit : « Madame m'envoie vous demander une bouteille de... bon!... comment cela s'appelle-t-il bien?... *Bittermagenkräuter-alpen... Magenkragenmitterbitter... je ne trouve plus le mot.* » — « Ha ! dit le pharmacien, c'est trop comique ! Mais je sais ce que vous voulez. Vous voulez du fameux *Alpenmagenbitterkräuter... mais... mais... voilà maintenant que je me trompe moi-même... du Bitteralpenkräuter-magen... ce n'est de nouveau pas ça!... Kräuter-magenbitterbitter-alpen... Magen-alpenmitter .. Alpenkragen... kralpen.... Au diable la drogue ! Vous l'avez si bien embrouillée que je ne la retrouve plus. »*

---

## LES JOYEUSETÉS DU RECENSEMENT du 1<sup>er</sup> décembre 1888.

Un agent de recensement se présente chez un particulier la veille du jour de clôture, pour retirer le carnet de recensement : — Mais, si j'allais mourir cette nuit ? fait observer le recensé à l'agent. Les déclarations du carnet se trouveraient fausses, puisque le dit carnet doit mentionner les personnes qui ont passé la nuit dans la maison. — Oh ! ce serait la moindre des choses, répond l'agent ; il n'y aurait qu'à vous tracer, et tout serait dit.

\* \* \*

Un bulletin portait ces mots : *Profession de la personne recensée* — « Commissionnaire. » *Siège de l'entreprise où elle est occupée* — « Partout un peu. »

\* \* \*

Dans une commune du canton de Zurich, la veuve d'un pasteur écrivit à la rubrique *Condition ou emploi* : « Aucun. » — Comment ? lui fit remarquer l'agent, n'avez-vous pas inscrit dans le carnet : « Deux pensionnaires ? » — Fort bien, lui répondit la *pastoresse*, mais je vous dirai que je les garde seulement par plaisir.

\* \* \*

A Coire, un jeune époux écrivit sur le bulletin de sa femme, à la rubrique *Position dans le ménage* : « Chef de la maison. » L'a-t-il fait sérieusement ou par malice ?... Ce qu'il y a de sûr, c'est que plus d'un vieux mari aura eu la même pensée en remplissant cette rubrique, mais se sera bien gardé de l'insérer, par respect pour les nerfs de madame.

\* \* \*

Enfin un poète de la Suisse allemande déclara n'exercer aucun *travail rémunérateur*, et indiqua comme motif « l'indifférence du public. »

\* \* \*

Un journal de Genève raconte: — Un père de famille ne pouvait pas se résoudre à insérer son enfant comme *protestant*, parce qu'il n'était pas encore baptisé. Un autre traça la rubrique *Langue maternelle*, parce que le sien n'était pas encore sevré. — Un étudiant désigna comme *séjour de la personne recensée dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre*: « La brasserie Landolt. »

\* \* \*

Deux sœurs qui, depuis cinquante ans, vivaient ensemble dans la plus parfaite harmonie, faillirent se brouiller tout de bon quand il s'agit de remplir la rubrique *Position dans le ménage*, chacune prétendant avoir seule le droit d'occuper cette ligne. Pour les apaiser, le recenseur eut la bonté de donner à toutes deux un carnet individuel.

---

### Au paradis.

Un pauvre bourgeois se présente pour entrer dans le paradis. — Avez-vous été dans le purgatoire? demanda St-Pierre. — Non, répondit l'autre, mais j'ai été marié. — Oh! c'est la même chose, s'écria l'apôtre; entrez, entrez, vous l'avez bien mérité. L'homme entre. Aussitôt se présenta un vieux mécanicien. Même difficulté, même question. — Avez-vous été dans le purgatoire? — Non, répondit le mécanicien, mais qu'est-ce que cela fait? vous venez de laisser entrer un homme qui n'y a pas été plus que moi. — Doucement, dit St-Pierre, cet homme a été marié. — Marié? qu'à cela ne tienne. Moi qui vous parle je l'ai été trois fois. — Oh! alors, retirez-vous, s'écria l'apôtre, le paradis n'est pas un refuge pour les fous.

---

### Les deux Jean.

Deux Allemands, MM. Fæss et Fueter, sollicitaient en même temps la main — ou les mains — des deux filles d'un riche propriétaire de la Suisse romande. Or les deux candidats s'appelaient l'un et l'autre Jean. « Je vous les accorde, répondit le papa, mais à condition que vous changiez de prénom. »



## UNE RÉCEPTION PRINCIÈRE à Neuchâtel il y a deux siècles.



Neuchâtel était alors une toute petite ville enclose de murailles : elle s'étendait de l'Évole à la rue St-Maurice, était gardée au sud-ouest par la tour de Gloriette (ou l'Oriette), au pied des Prisons ; au sud-est par la tour Salençon (à peu près à l'angle de la maison Henriod), d'où le rempart remontait au nord, reliant la porte St-Martin et la porte de l'Hôpital à la tour des Chavannes. Une grève s'étendait au-devant de la ville qui, avec ses tourelles et ses flèches, offrait du lac une silhouette accidentée. La place du gymnase n'avait pas encore été conquise sur le lac, le Bassin, ou port, baignait des maisons quasi-rustiques, que de hauts édifices citadins ont maintenant remplacées. Des rues de la Place d'armes et du Musée, pas question, naturellement. Les pêcheurs *épanchaient* leurs filets devant les maisons de la rue actuelle des Epancheurs. La place Purry n'était guère alors que le delta du Seyon, lequel, courant sous ses ponts, parfois torrentueux, toujours sale, faisait l'office de grand égoût collecteur, en ce temps où l'on n'avait pas encore inventé l'hygiène, les microbes et les « Bulletins de la santé publique. »

A l'intérieur de la ville, on rencontrait de pittoresques constructions, dont il reste quelques échantillons trop rares, comme la ravissante maison Marval (au bas de la rue du Château), quelques façades de la rue du Trésor, l'hôtel du Poisson, et surtout la maison des Halles.

Oui, pauvre petite ville, dépourvue d'éclat et de renom, mais heureuse en somme, et maîtresse d'elle-même.

Elle a beaucoup changé. — Je parle de sa physionomie extérieure. Pour le reste, il y a toujours des Conseils, des Ministraux, des Maîtres-Bourgeois, qui se rengorgent dans leurs dignités ; ils portent seulement d'autres titres...

Telle qu'elle était alors, cette modeste cité, le 6 mars 1668, avait un air de fête. Elle attendait des hôtes de distinction et s'apprêtait à leur faire accueil.

Louis, fils de l'aimable prince Henri II de Longueville, avait succédé à son père. Etant faible de corps et d'esprit — ce qui peut arriver dans les meilleures familles — il résolut d'abdiquer en faveur de son frère cadet, Charles-Paris, comte de Saint-Pol, et de se vouer à l'Eglise. Les deux princes partirent de Paris pour venir à Neuchâtel régulariser cette affaire. Un courrier dépêché de Salins annonça leur venue, et, « étant arrivé à Neuchâtel sur le minuit, causa une joyeuse alarme par toute la ville. »

Le lendemain était un dimanche : on supprima le catéchisme (le moyen de tenir les gamins en pareil jour !) et on sonna le prêche du soir à midi ; il ne dut pas y avoir grand monde, j'imagine. Pourtant, le ministre Girard, — un bouillant orateur, comme on sait, — fit un bien beau prêche, où il dit que si l'on s'apprêtait à recevoir si magnifiquement les princes terriens, à plus forte raison devait-on se préparer à bien recevoir le grand monarque du ciel et de la terre.

Leurs Altesses furent accueillies aux Verrières par des salves de mousqueterie, et dinèrent à Couvet, tandis que vingt-quatre cavaliers de Neuchâtel venaient à leur rencontre à la Clusette. Elles voyageaient en litière, avec une modeste suite de dix personnes, dont deux valets de pied, un cuisinier et deux « estaffiers. » Le duc de Longueville était vêtu « d'une robe ou soutane en couleur minime, » et le comte de Saint-Pol d'une casaque bleue, toute chamarrée de passements d'or et d'argent. A Rochefort, il monta à cheval et céda sa place au ministre Osterwald, qui fut tenir compagnie au duc dans la litière. Partout, dans chaque village, la milice était sur pied, faisant la haie et acclamant les voyageurs : « A mesure, l'on voyait des nuages de cha-

peaux voler en l'air, des vieilles femmes pleurer de tendresse et d'autres rire de joie. » Les jeunes filles s'efforçaient d'approcher le beau cavalier et de toucher ou baiser le pan de sa casaque.

Sur les champs de Peseux, se tenaient les hommes de Neuchâtel, en armes, et les conseillers de ville, qui avaient endossé, pour la circonstance, les cuirasses bourguignonnes. Le banderet Merveilleux, « tout armé de fer, » et qui avait déjà reçu le père des princes onze ans auparavant, présenta la bannière au jeune duc et lui adressa une harangue de bienvenue. « Les feux et les cris firent ensuite un horrible concert, dans lequel on entendait le canon de la ville chanter la basse et les fauconneaux tenir chacun leur partie. »

Arrivé au Vauseyon, le duc de Longueville, au lieu de prendre le chemin des Parcs pour entrer en ville par la Boine et la rue de l'Hôpital, préféra gagner directement le but par la porte du Château; il voulait éviter les démonstrations populaires, car « nonobstant les remontrances qu'on ne l'attendait pas avec l'appareil convenable de ce côté-là, il témoigna que cette seule considération lui en faisait prendre la route. » En revanche, son frère, moins dédaigneux de la gloire terrestre, prit, accompagné des cuirassiers, le chemin des Parcs, « selon la coutume de ses illustres prédécesseurs, et vit de là le profil de son château et de la ville, qui le saluaient de tous côtés par la bouche de plusieurs canons, hocques et fauconneaux. » Les tours du Château vomissaient du feu, les mortiers du Tertre leur répondaient vivement, et « les enfants faisaient l'épilogue. »

Le Maître-Bourgeois en chef complimenta Son Altesse à la porte de l'Hôpital et lui présenta les clefs de la ville; sur quoi le prince monta au Château « entre les haies de la bourgeoisie. » Il occupa la chambre « qui reçoit le jour du vent et du Midi et qui regarde l'Eglise et les Alpes. »

Pendant ce séjour, le pauvre duc de Longueville n'eut qu'un rôle très effacé; il n'était guère en état d'en tenir un autre. Son frère, le comte de Saint-Pol, est toujours

en scène, et c'est sur lui que pèsent toutes les corvées officielles.

Le lundi, il passe en revue la gendarmerie des Montagnes; après son dîner, il s'en va promener sur le lac, « pour découvrir de là plus facilement l'assiette et l'apparence de Neuchâtel, » tandis que son frère, dévôt avant tout, visite l'église et en découvre « les raretés. » Puis le comte s'en va reposer dans un cabinet du jardin de M. Sandoz, commissaire général. Mais bientôt un bruit part de la grève du lac : le prince s'y rend. Les gamins de Neuchâtel sont là en armes et déchargent leurs mousquets. La foule environne le prince jusqu'à l'incommoder (nous n'avons jamais été discrets, en cette bonne ville); il se réfugie sur la terrasse de M. Tribolet, châtelain de Thielle (c'est la maison Chambrier actuelle, place des Halles, si je ne fais erreur), et de la tourelle qui orne l'angle de la plate-forme, il regarde défilier la jeune milice, qui, « moitié contre moitié, » livre un simulacre de combat.

Le châtelain va ensuite chercher une bouteille de derrière les fagots, et, avant de gagner son appartement, le jeune prince fait honneur au grand vin de Neuchâtel.

Pour le divertir, le mardi, ses hôtes imaginèrent de le mener chasser sur le lac, « où n'ayant rien pris qu'un peu de passe-temps, » il remonta au château. Là, le ministre Girard tenait bravement compagnie au duc de Longueville, qui ne devait pas être un causeur très folâtre; il était justement en train de disputer avec le pasteur sur quelques points controversés de la religion...

Leurs Altesses reçurent le mercredi l'évêque de Lausanne, puis le duc alla faire visite au pasteur Osterwald (c'était le père de l'auteur du *Catéchisme*). La visite fut rendue le lendemain jeudi par la Vénérable Classe, au nombre de 28 frères: M. Osterwald harangua les princes. C'était jour de marché: une foule énorme était accourue au chef-lieu et se pressait dans la cour du Château.

Après le dîner, le comte de Saint-Pol voulut aller

visiter le château de Colombier, « l'ancien délice de ses prédécesseurs. » Le receveur Guinand le conduisit dans les jardins et ne lui fit pas grâce d'un espalier, « spécifiant le nom et la qualité de chaque plante. » Il revint en bateau, comme il était allé, et accompagné des Mousquetaires d'Auvernier et de Colombier, qui le divertirent pendant le trajet « par un combat naval suscité à grands traits d'eau, dont ils s'aspergèrent tous les uns les autres. »

Le grand jour fut le vendredi, où les Trois-Etats furent assemblés dans le grand poêle du Château pour entendre l'abdication du duc de Longueville en faveur de son frère. Les canons tonnaient sur le cimetière (la terrasse de la collégiale); comme don de joyeux avènement, le comte de Saint-Pol distribua des grâces à plusieurs condamnés; le duc, lui ayant remis le sceptre, s'embarqua aussitôt pour Grandson, accompagné d'un seul homme; de là, il se rendit à Lausanne, passa à Evian et fit route pour Rome, « où l'on tient qu'il se sacra et chanta sa première messe. »

Les fêtes continuèrent de plus belle à Neuchâtel; il y eut un banquet de 300 couverts au Château. On fit couler du vin dans la fontaine du Griffon (rue du Château), « en premier du blanc, et puis après du rouge, jusqu'à environ 15 muids (4,300 litres environ), que chacun allait puiser dans l'auge et recevoir aux goulettes. Il y eut grande confusion, beaucoup de seaux, pots, bouteilles cassés, et gens renversés. » En même temps, le généreux prince jetait du haut de la terrasse quarante pistoles, en monnaie et en écus blancs, marqués de son effigie, au peuple, hommes, femmes, filles, enfants, qui se pressaient proche l'école (rue de la Collégiale). « L'on peut juger si parmi la foule, il n'y eut pas des bras cassés et des chapeaux perdus. »

Le prince descendit ensuite par le chemin de l'Oriette (qui coupait en écharpe la colline jusqu'à l'angle nord-ouest de la rue du Coq-d'Inde actuelle) et se rendit sur la terrasse du châtelain de Thielle pour assister à un exercice militaire et à une fête vénitienne.

Eh! oui, une fête vénitienne: Neuchâtel avait, déjà alors, un « monde nautique; » une flottille parut sur le lac, éclairée de feux d'artifices; il y eut un combat naval auquel prirent part de nombreux bateaux de Neuchâtel, St-Blaise et Auvernier, « courant de côté et d'autre et tirant incessamment. » Ceux de Neuchâtel avaient fait, proche du lac, un grand feu de joie, et ceux d'Auvernier avaient amené une vieille barque chargée de tonneaux pleins de sarments, auquel on mit le feu. Les Neuchâtelois furent persuadés que le prince français n'avait jamais rien vu de si beau: il eut garde de les détromper.

Le dimanche des Rameaux, il reçut les députés de Fribourg qu'on traita « en viandes de carême, mais magnifiques » (des truites sans doute). On mit trois fois la table pour les nombreux dîneurs qui se succédaient. Le prince, en galant seigneur, « fit part de quelques friandises à certaines jeunes fillettes que la curiosité amenait à l'entour de la table: la main du bienfaiteur faisant en cela la qualité du présent. »

Puis vinrent, les jours suivants, les envoyés de Berne, avec le général d'Erlach, les justiciers, châtelains, maires et lieutenants du pays, les députés de Soleure, etc.

Avec ces devoirs officiels, alternaient les promenades au donjon, « pour prendre l'air du beau temps, » et les promenades sur le lac: « Mais la bise (on était en mars) s'étant levée et berçant le bateau assez étrangement, l'on fut contraint de relâcher à Serrières. » Le prince alla voir la source de la rivière, prit plaisir à visiter « les rouages du lieu, la fonderie, les moulins, la scie, » but un verre d'eau de la source, « à l'imitation de son illustre père, » et regagna la ville.

Il n'était pas quitte des harangues et dut recevoir encore des délégués de Bienne, une nombreuse députation de Genève, qu'on régala à la maison de la Boucherie « le plus magnifiquement qu'il se peut dans un carême. » Il y eut des toasts, que scandaient au dehors les détonations et les pétards.

Un accident attrista la fête: un pétard partit trop tôt et blessa huit personnes, entre autres un brave

homme qui avait « sa bandoulière pleine de poudre ; » il se nommait Jonas Wavre. Il n'en mourut pas, et sa descendance, grâce au ciel, s'est abondamment perpétuée....

Le prince alla dévotement faire ses Pâques à Cressier, revint par Thielle, visita le château, qu'on ne songeait point encore à vendre aux Bernois, entra dans la chambre de la torture et donna à entendre par ses discours « qu'il ne croyait point du tout le sabbat ni les sorciers. »

Il quitta Neuchâtel le lundi 23 mars ; les bourgeois lui firent la conduite jusqu'à Rochefort ; en traversant les villages, il « saluait gracieusement du chapeau et de la parole. Tout fut triste à son départ ; le ciel se couvrit au moment de ses adieux. L'on tint que Son Altesse, sortant de la porte du Château, avait le cœur serré, ce que l'on dit avoir remarqué à son visage et à ses yeux. »

Avait-il un pressentiment qu'il ne reverrait plus la bonne ville où il venait de recevoir un si cordial accueil ? Ce brillant cavalier, qui, suivant le chancelier de Montmollin, retraçait par « sa bonne mine, ses vives et spirituelles réparties et ses manières ouvertes et cordiales la douce image du bon prince Henri son tant digne père, » ne devait pas survivre longtemps à ces jours heureux : on sait que quatre ans plus tard il fut tué au passage du Rhin. Son portrait, conservé à notre Musée historique, donne bien l'idée de sa tournure élégante et martiale, de sa figure à la fois noble et franche.

Tout ce que je viens de raconter de son séjour à Neuchâtel est connu sans doute de quelques-uns de mes lecteurs : tous le connaîtraient, si tous lisaient, comme ce serait leur devoir, le *Musée neuchâtelois*, auquel je viens d'emprunter ces détails. Cette intéressante publication, pour laquelle je ferai ouvertement, en toute occasion, la plus ardente réclame, poursuit son œuvre en dépit de l'indifférence de beaucoup de Neuchâtelois, que le passé n'intéresse plus, tant ils trouvent de charme au présent... C'est être à la fois bien dégoûté et bien satisfait. — Ne nous lassons pas de le redire : c'est par l'étude et le respect du passé qu'on apprend à bien aimer son pays.

On trouvera dans la livraison de mars du *Musée* les pages que nous venons de résumer : elles ont été communiquées à ce recueil par M. J.-H. Bonhôte, qui a eu le bonheur de mettre la main sur cette curieuse relation, écrite par un témoin du séjour des princes dans nos murs. Nous avons vu dès lors d'autres fêtes plus grandioses ; mais le naïf récit de cet inconnu garde tout son charme et tout son parfum pour les cœurs neuchâtelois.

PH. GODET.

## DIALOGUES SAISIS AU VOL

Vous ne connaissez donc pas ce monsieur qui vient de vous saluer ? — Oh ! que si, je le connais !... C'est même pour cela que je ne le reconnais pas.

\* \* \*

Alors ta cadette est mariée ? — Oui, mon cher, avec un ministre ! — Oh ! oh ! — Un ministre du saint évangile. — C'est plus solide !

\* \* \*

Isidore, voyons, tu ne peux pas te marier avec une fille qui n'a pas le sou. — Je l'aime, papa. — Mais, mon ami, il ne coûte pas plus d'en aimer une riche qu'une pauvre.

\* \* \*

Voleur d'épicier, va ! — Qu'y a-t-il ? — Figurez-vous, voisine, que sur une livre de Gruyère, il me sert au moins un quart de livre de trous !

\* \* \*

Mais, mon cher, puisque vous avez depuis longtemps des vellétés de mariage, pourquoi n'épouseriez-vous pas Catherine ? c'est un ange ! — D'accord, mais on dit qu'elle se peint le visage. — Voyons, mon cher, la main sur la conscience, vous qui êtes souvent à l'église, avez-vous jamais vu un ange qui ne soit pas peint ?

\* \* \*



Je viens d'apprendre que tu te maries, mais on n'a pas su me dire avec qui. Est-ce avec une demoiselle de Fribourg? — Pas plus! — Pas de la campagne? — Non. — D'Estavayer? — Avec ça! — Alors, de Bulle? — Oua! — De Romont? — Oui. — Oh! le gourmand!

\* \* \*

Je suis enchanté de vous rencontrer, heureux mortel, embrassez-moi! — Pourquoi, monsieur l'avocat? — Pourquoi? parce que, grâce à ma sagacité et au zèle que j'ai déployé, j'ai gagné votre procès en dernière instance. — Enfin! Il en était temps après six longues années que ça dure... Et combien recevrai-je? — Le tribunal vous adjuge 2,000 fr., et vos frais ne se montent qu'à 2,300 fr., ce ne sera plus que 300 fr. que vous me redevrez. — Dieu du ciel! Comment! après avoir languï pendant six ans, je perds encore mon argent par-dessus le marché? — L'argent, mon cher, sans doute.... mais le procès est gagné.

\* \* \*

Aviez-vous présenté votre note au débiteur? — Mais oui, monsieur l'avocat. — Que vous a-t-il dit? — Il m'a dit d'aller au diable. — Et qu'avez-vous fait? — Je suis venu immédiatement chez vous.

\* \* \*

Avez-vous aussi remarqué comme il arrive souvent qu'un fils ne ressemble pas à son père? — C'est une remarque fort juste, en effet. — Vous avez dû connaître le mien? — Fort peu; mais j'ai entendu dire que c'était un homme de beaucoup d'esprit.

\* \* \*

Tu sais, Félix, c'est un magasin rempli de bibelots; c'est au commencement de la rue, j'ai oublié le numéro. — Je vois ça, ma femme, c'est à gauche en montant. — Mais non, ma parole, tu deviens complètement bête, c'est à droite en descendant.

\* \* \*

Que pèse un grammairien dans la balance de l'esprit?  
— Un *gramme* et rien de plus.

\* \* \*

A tantôt, ma chère petite femme, je vais à la réunion du comité. — Qu'allez-vous discuter? — Deux graves questions: Quand aura lieu l'assemblée générale, et quand le banquet.

---

## MONTSALVENS



Après avoir traversé le torrent de la Jogne et gagné la hauteur de *Bataille*, paisible pâturage qui couvre le terrain où était jadis une fortification (bastille), on arrive aux ruines du château de *Montsalvens*. Ce chemin s'appelle la *Charrière de Crève-Cœur*, depuis qu'une comtesse de Gruyère y a vu passer tant de fois son infidèle époux chevauchant vers Charmey, alors comme aujourd'hui renommé pour son beau sexe.

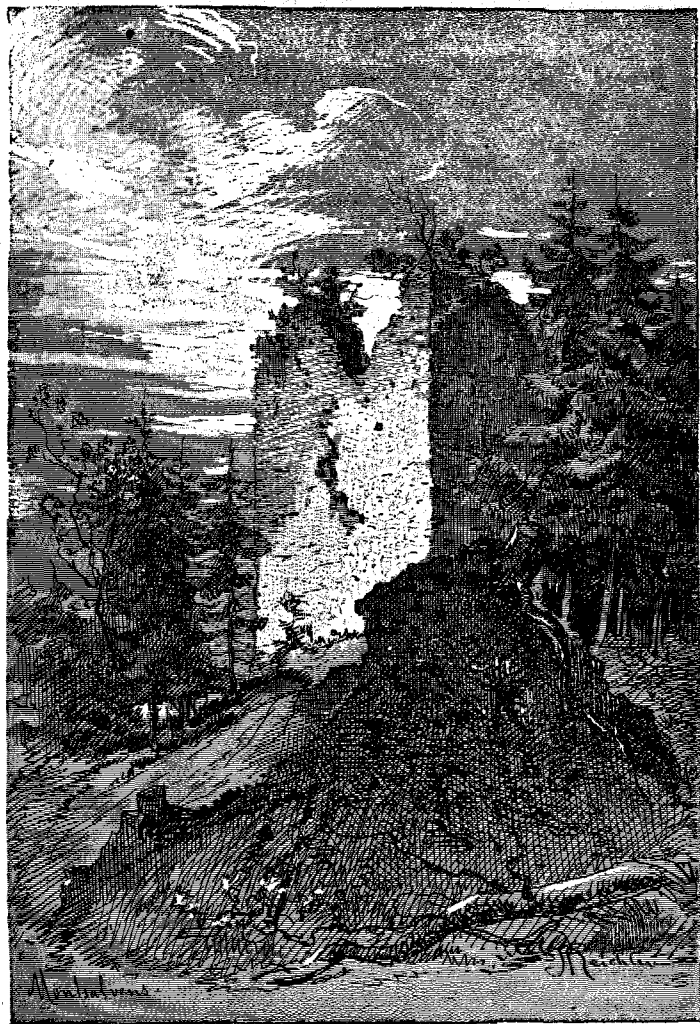
Cet endroit est riche pour la botanique. On y trouve entre autres la *Rosa Dematritiana*, du nom de Dematra, prêtre gruyérien qui la découvrit.

Plusieurs comtes de Gruyère, et en dernier lieu l'infortuné Michel, habitèrent Montsalvens, qui formait une des quatre bannières militaires du comté; les autres étaient Gruyères, Gessenay et Château-d'Œx. Il formait aussi, avant 1798, une châtellenie, qui comprenait Broc, Grandvillars et une partie de Châtel-Crésus.

En 1671, on remplaça la toiture de la tour par un toit plat, d'autant plus que pouvant être dépassée des deux côtés par un détour, elle ne pouvait plus servir à barrer le passage. Dès lors, elle fut abandonnée, et cette tour démantelée, qui domine le splendide passage et sur laquelle le temps a passé, est aujourd'hui tout ce qui reste de l'antique château de Montsalvens.

Ajoutons que depuis le signal de Châtel-sur-Montsalvens, plus que de Montsalvens même, l'on jouit d'une des plus belles vues de la Gruyère.

---



MONTSALVENS

(Collotypie Fragnière)

## OBSERVATION SOLAIRE pour connaître l'heure suisse au méridien de Fribourg.



11 heures environ du matin, allez au bureau des télégraphes mettre votre montre très exactement sur l'heure suisse.

Choisissez un mur ou un plancher, où le soleil donne tous les jours à midi.

Devant ce mur ou au-dessus de ce plancher, pendez à un crochet solide une longue ficelle avec un plomb au bas, et pour que la ficelle ne balance pas, placez le plomb dans un verre d'eau.

Quand votre montre sera parvenue à l'heure indiquée dans la table ci-jointe pour le jour où vous opérez, faites un point au milieu de l'ombre de la ficelle et votre observatoire est terminé.

Maintenant toutes les fois que l'ombre de la ficelle reviendra sur ce point, ce sera midi solaire au méridien de Fribourg et l'heure suisse indiquée sur la table.

Cette table a été calculée selon les méridiens de Fribourg et de Berne, et peut servir sans inconvénient pour tout autre canton et pour toutes les années communes et bissextiles sans distinction.

La ficelle peut être ôtée et remplacée à volonté, mais le crochet ne doit jamais subir le moindre dérangement.

Si l'on doute d'avoir bien placé le point du midi solaire, il est à propos d'en marquer d'autres, deux ou trois, en des jours différents, et de prendre alors pour point définitif celui qui se trouvera être au centre de tous les autres.

L'emploi de la table est très simple. Les mois ont trois colonnes: la première indique les jours du mois,

et les deux autres donnent l'heure et la minute suisses de ces jours-là. Ainsi on voit qu'au 1<sup>er</sup> janvier à midi solaire de Fribourg il est dans toute la Suisse 12 h. 5 m.

Pour les jours intermédiaires, on ajoutera ou ôtera quelques secondes à proportion du temps écoulé d'un jour indiqué à l'autre.

Cette manière de trouver l'heure suisse ne convient que pour l'heure de midi et ne pourrait donc servir pour une autre heure de la journée.

**Table de l'heure suisse à midi solaire de Fribourg.**

| J. H. M. | J. H. M. | J. H. M. | J. H. M.  | J. H. M. | J. H. M. |
|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|
| Janvier  | Mars     | Mai      | Août      | Octobre  | Décembre |
| 1 12 5   | 5 12 13  | 3 11 58  | 12 12 6   | 1 11 51  | 2 11 51  |
| 3 12 6   | 9 12 12  | 15 11 57 | 18 12 5   | 4 11 50  | 5 11 52  |
| 5 12 7   | 13 12 11 | 27 11 58 | 22 12 4   | 7 11 49  | 7 11 53  |
| 7 12 8   | 16 12 10 | June     | 26 12 3   | 11 11 48 | 9 11 54  |
| 10 12 9  | 20 12 9  | 3 11 59  | 29 12 2   | 16 11 47 | 12 11 55 |
| 12 12 10 | 23 12 8  | 9 12 0   | Septembre | 21 11 46 | 14 11 56 |
| 15 12 11 | 26 12 7  | 14 12 1  | 1 12 1    | 31 11 45 | 16 11 57 |
| 18 12 12 | 29 12 6  | 18 12 2  | 5 12 0    | Novembre | 18 11 58 |
| 21 12 13 | Avril    | 23 12 3  | 8 11 59   | 15 11 46 | 20 11 59 |
| 25 12 14 | 2 12 5   | 28 12 4  | 11 11 58  | 20 11 47 | 22 12 0  |
| 31 12 15 | 5 12 4   | Juillet  | 13 11 57  | 24 11 48 | 24 12 1  |
| Février  | 9 12 3   | 3 12 5   | 16 11 56  | 27 11 49 | 26 12 2  |
| 11 12 16 | 12 12 2  | 9 12 6   | 19 11 55  | 30 11 50 | 28 12 3  |
| 22 12 15 | 16 12 1  | 17 12 7  | 22 11 54  |          | 30 12 4  |
| 28 12 14 | 21 12 0  |          | 25 11 53  |          |          |
|          | 26 11 59 |          | 28 11 52  |          |          |

P. NIC. RÆDLÉ, Cordelier.

**Un libre penseur.**

M. de B., gentillâtre campagnard, plus ou moins libre penseur, avait souvent avec son curé des conversations assez acerbes sur quelque point du dogme. Se voyant un jour battu à plate couture, il pensa s'en venger par cette grossière saillie :

— Aussi vrai que je m'appelle de B., si j'avais un fils... là, bien niais, je lui ferais étudier la théologie.

— C'est possible, répondit le curé ; mais monsieur le baron, votre père, paraît être parti d'un tout autre principe.

## CACOPHONIES

offertes aux étrangers comme exercices  
de prononciation et d'orthographe.

Didon dina, dit-on,  
Du dos dodu d'un dodu dindon.

\* \* \*  
Cinq capucins sains portaient au sein cinq saints de zinc.

\* \* \*  
— Combien ce saucisson-ci ? — C'est un sou ce saucisson-ci. — Et ces cent saucissons-ci ? — C'est cent sous ces cent saucissons-ci, et six cent six sous ces six cents six saucissons-là.

\* \* \*  
Poisson sans boisson est poison.

\* \* \*  
Si ces soixante-six sangsues sont sur ses sourcils sans sucer son sang, c'est que ces soixante-six sangsues sont sans succès.

\* \* \*  
Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?

\* \* \*  
Ton tuteur te tentait, tu tentais ton tuteur ;  
Tes traits trop tentatifs tentaient ton tentateur.

\* \* \*  
Le riz tenta le rat, et le rat tenté tâta le riz.

\* \* \*  
Par ma foi, le chat a mangé le foie ; s'il le mange encore une fois, il aura le fouet.

\* \* \*  
C'est un original qui ne se désoriginalisera qu'après la désoriginalisation des originaux.

\* \* \*

Ciel ! si ceci se sait,  
Ses soins sont sans succès.

\* \* \*  
Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt ou plus tard.

\* \* \*  
La vache paît en paix dans d'épais pâturages.

\* \* \*  
Qu'attend-on donc tant ? Que ne l'attend-on donc ?

\* \* \*  
Ver n'a pas d'os, rat en a, chat en a, vache en a,  
taupe aussi.

\* \* \*  
Chat vit rôti, chat mit patte à rôti, rôti brûla patte à  
chat, chat lâcha rôti. — Qu'a bu l'âne au lac ? L'âne au  
lac a bu l'eau.

\* \* \*  
Tous tes pas sont faux pas ;  
Tu ne fais pas de pas  
Que tes pas, pas à pas,  
Ne mènent au trépas.

\* \* \*  
Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,  
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde ;  
Mais si l'un des cordons de la corde décorde,  
Le cordon décordant fait décorde la corde.

\* \* \*  
Enfin, ami lecteur, essayez de dire rapidement six  
fois de suite : Fruit cuit, fruit crû.

---

### Impertinence.

M. P. ayant réclamé une certaine somme à un de ses débi-  
teurs, reçut de celui-ci une lettre des plus grossières, à laquelle  
il répondit immédiatement par un billet ainsi conçu : « J'ai  
reçu votre gracieuse lettre. Elle est là devant moi ; mais, dans  
une heure, ce sera le contraire. »

---

## LE PONT-DU-DIABLE

*Tradition helvétique.*



Le Reuss, qui coule dans un lit creusé à 60 pieds de profondeur entre les rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les habitants du val Conara et ceux de la vallée de Gœschenen, c'est-à-dire entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux cantons limitrophes, qu'ils rassemblèrent leurs plus habiles architectes, et qu'à frais communs plusieurs ponts furent bâtis d'une rive à l'autre, mais jamais assez solides pour qu'ils résistassent plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative de ce genre avait été faite vers la fin du XV<sup>m</sup>e siècle, et l'hiver presque fini donnait l'espoir que cette fois le pont résisterait à toutes ces attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Gœschenen que le passage était de nouveau intercepté.

— Il n'y aura que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâtir un.

Il n'avait pas achevé ces paroles qu'un domestique annonça messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira et fit place à un homme de 35 à 36 ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un juste-au-corps noir, fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une doublure couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait, par ses ondulations, une grâce toute particulière. Quant à ses souliers, anticipant



sur la mode, ils étaient arrondis du bout, comme ils le furent cent ans plus tard, vers le milieu du règne de Louis XII, et un grand ergot, pareil à celui d'un coq, et qui adhéraït visiblement à sa jambe, paraissait destiné à lui servir d'éperon, lorsque son bon plaisir était de voyager à cheval.

Après les compliments d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil, et le diable dans un autre; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

Eh bien! mon brave ami, dit Satan, vous avez donc besoin de moi?

— J'avoue, monseigneur, répondit le bailli, que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont, n'est-ce-pas?

— Eh, oui!

— Il vous est donc bien nécessaire?

— Nous ne pouvons nous en passer.

— Ah! ah! dit Satan.

— Tenez, soyez bon diable, reprit le bailli après un moment de silence; faites-nous-en un.

— Je venais vous le proposer.

— Eh bien! il ne s'agit donc que de s'entendre . . . sur . . .

Le bailli hésita.

— Sur le prix, continua Satan, en regardant son interlocuteur avec une singulière expression de malice.

— Oui, répondit le bailli, sentant que c'était là que l'affaire allait s'embrouiller.

— Oh! d'abord, continua Satan, en se balançant sur les pieds de derrière de son fauteuil, et en affilant ses griffes avec le canif du bailli, je serai de bonne composition sur ce point.

— Eh bien! cela me rassure, dit le bailli; le dernier nous a coûté soixante marcs d'or. Nous doublerons cette somme pour le nouveau; mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

— Ah! quel besoin ai-je de votre or? reprit Satan; j'en fais quand je veux. Tenez.

Il prit un charbon tout rouge au milieu du feu, comme il eût pris une praline dans une bonbonnière.

— Tendez la main, dit-il au bailli.

Le bailli hésitait.

— N'ayez pas peur continua Satan.

Et il lui mit entre les doigts un lingot de l'or le plus pur, et aussi froid que s'il fût sorti de la mine. Le bailli le tourna et retourna en tous sens, puis il voulut le lui rendre.

— Non, non, gardez, reprit Satan, en passant d'un air suffisant une de ses jambes sur l'autre, c'est un cadeau que je vous fais.

— Je comprends, dit le bailli, en mettant le lingot dans son escarcelle, que si l'or ne vous coûte pas plus de peine à faire, vous aimez autant qu'on vous paye avec une autre monnaie; mais, comme je ne sais celle qui peut vous être agréable, je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire que l'âme du premier individu qui passera sur ce pont m'appartienne, dit-il.

— Soit, dit le bailli.

— Rédigeons l'acte, dit Satan.

— Dicter vous-même.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, et se prépara à écrire.

Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, fait double et de bonne foi, était signé par Satan et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses paroissiens.

Le diable s'engageait formellement par cet acte à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour cinq cents ans, et le magistrat, de son côté, concédait en paiement de ce pont l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forcerait de traverser la Reuss sur ce passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti.

Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen; il venait vérifier si le diable avait accompli sa promesse.



LE PONT-DU-DIABLE

Il vit le pont, qu'il trouva fort convenable, et, à l'extrémité opposée à celle par laquelle il s'avancait, il aperçut Satan assis sur une borne et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli.

— Comment, mon cher Curtius, reprit le diable stupéfait, vous dévoueriez-vous pour le salut de vos administrés?

— Pas précisément, continua le bailli, en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaule, et dont il se mit incontinent à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? dit Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrroou! dit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac, et, traversant le pont, alla passer en hurlant aux pieds de Satan.

— Eh! lui dit le bailli, voilà votre âme qui se sauve; courez donc après, monseigneur!

Satan était furieux; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Il y aurait eu de quoi se damner, si la chose n'eût point été faite. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là.

Mais à peine le magistrat eut-il le dos tourné, que Satan commença à s'escrimer des pieds et des mains pour démolir le pont qu'il avait construit; il avait fait la chose tellement en conscience, qu'il se retourna les ongles et se déchaussa les dents avant d'avoir pu en arracher le plus petit caillou.

Cependant il n'avait pas renoncé à son projet de vengeance. Ce qu'il cherchait des yeux, c'était un rocher d'une forme et d'un poids convenables, afin de le transporter sur la montagne qui domine la vallée, et de le laisser tomber de cinq cents pieds sur le pont que lui avait escamoté le bailli de Gœschenen.

Il n'avait pas fait trois lieues, qu'il avait trouvé son

affaire : c'était un joli rocher gros comme la tour de Saint-Nicolas. Satan l'arracha de terre avec autant de facilité qu'un enfant aurait fait d'une rave ou Bugnon d'une molaire; le chargea sur son épaule, et, prenant le sentier qui conduisait au haut de la montagne, il se mit en route, tirant la langue en signe de joie, et jouissant d'avance de la désolation du bailli, quand il trouverait le lendemain son pont effondré.

Lorsqu'il eut fait une lieue, Satan crut distinguer un grand concours de population. Il déposa son rocher par terre, grimpa dessus et aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait de bénir le pont du diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui. Il descendit tristement, et rencontrant une pauvre vache qui n'en pouvait plus, il la tira par la queue et la fit tomber dans un précipice.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit jamais reparler de l'architecte infernal. Seulement, la première fois qu'il fouilla à son escarcelle, il se brûla fortement les doigts : c'était le lingot qui était redevenu charbon.

Le pont subsista cinq cents ans, comme l'avait promis le diable. Un pont nouveau est venu lui voler son nom, mais l'ancien existe encore tout à côté.

---

### Harpagon.

M. D. est d'une avarice à nulle autre pareille. Il venait de déjeuner, lorsqu'un voisin survint et le trouva occupé à attraper une mouche. Y étant parvenu, il prit délicatement la volatile entre le pouce et l'index et l'introduisit dans son sucrier qu'il referma précipitamment. — Que faites-vous là? demanda le voisin. — Pas grand'chose. Voici ce que c'est: Je ne veux pas, voyez-vous, que ma ménagère me vole mon sucre. Pour que la pauvre bête — je veux dire la mouche — ne soit pas privée d'air, j'ai eu soin, regardez, de faire un petit trou au couvercle; mais, dès que celui-ci est soulevé, l'animal s'envole... et alors je sais à quoi m'en tenir.

---

## Emigration à la Plata.

Emigrer n'est pas résoudre le problème de la vie, c'est le poser sur une page blanche. De toutes les entreprises humaines, il n'en est pas de plus compliquée, de plus périlleuse, il n'en est pas qui vende plus cher ce que l'on croit qu'elle donne; elle ne permet le succès qu'aux résolus, aux énergiques et aux patients; la légende seule lui prête des aspects séduisants.

Transporter un homme dans un nouveau milieu social, sous un ciel et un sol nouveaux, est une entreprise au moins aussi compliquée que la transplantation d'un arbre; le paysan n'est pas assez savant pour avoir, d'avance, compris cela; le lettré semble l'ignorer comme lui. Qu'ils regardent un arbre transplanté, en pleine vigueur et en pleine végétation, ils auront sous les yeux l'image du spectacle qu'ils donneront eux-mêmes sur la terre étrangère, le jour où ils essayeront d'y prendre pied. L'arbre le mieux soigné ne tarde pas à perdre sa verdure; il faut rabattre les rameaux les plus vigoureux, supprimer sa frondaison, faire tomber les boutons à fruit que la sève ne nourrit plus: cette apparence de décrépitude qu'il lui faut donner, il la gardera longtemps, pour reverdir plus vigoureux et porter de nouveaux fruits, lorsque, sauvé de cette crise et de tous les dangers qu'il y a courus, il peut atteindre la saison élémentaire.

Il se passera de longues années encore avant que l'Amérique soit, pour la généralité du public, autre chose que la terre promise des Robinsons suisses; elle apparaît, dans son lointain ensoleillé, couverte de forêts luxuriantes, où le singe met la gaieté, l'oiseau le charme et la musique, le printemps éternel des fruits savoureux, des fleurs capiteuses qui endorment toutes les volontés et justifient toutes les paresseuses. L'imagination du lecteur a faussé la morale des histoires de Robinsons. Il la comprendra lorsque, devenu immigrant, il éprouvera que, dans les sociétés jeunes plus encore que dans les solitudes, il faut compter sur soi seulement, tout produire soi-même. Coloniser, c'est cela. C'est donc une rude entreprise, mais une de celles qui, bien menées, mettent le plus en relief toutes les qualités de l'homme et l'élèvent le plus vite au-dessus de lui et au-dessus de sa condition <sup>1)</sup>.

1) *Emile Daireaux*: La vie et les mœurs à la Plata, Tome II. — Paris, Hachette 1888.

## FRIBOURG AU XVI<sup>me</sup> SIÈCLE et ses agrandissements successifs.

*(Voir le frontispice de ce volume.)*



ribourg est situé sur deux promontoires opposés, formés par l'un des nombreux méandres d'une rivière profondément encaissée, la Sarine. Cette ville a donc, sous ce rapport, une grande analogie avec sa sœur Berne, d'abord, et bien des villes anciennes de la Suisse et d'autres pays. Des fossés et retranchements dont on remarque encore la trace ou que l'histoire nous montre comme ayant existé autrefois, coupaient ces deux isthmes en s'appuyant par leurs extrémités aux escarpements latéraux. Leur terrain était ainsi isolé et défendu. Ces caractères se retrouvent dans la position des établissements celtiques connus ou explorés.

Rien ne nous dit ce qu'était ce point sous la domination romaine, mais tout fait présumer qu'il a servi, à cette époque déjà, de passage à une voie transversale, reliant la vallée de la Broye avec celle de l'Aar supérieur.

L'obscurité est complète dans l'histoire sur le territoire de Fribourg jusqu'au XI<sup>me</sup> siècle. On croit qu'il faisait partie de ce comté de Thyr (Tirensis) dans lequel étaient situés, en 1082, Arconciel, Farvagny et Sâles, et dont on veut faire le berceau de la famille des comtes de Thierstein, qui posséda longtemps une maison forte à Fribourg et de grandes propriétés dans le voisinage. En 1177 enfin, la lumière se fait ; nous le trouvons sous la suzeraineté de Berchtold IV, duc de Zæhringen, qui y construit l'église de St-Nicolas sur un terrain appartenant au prieuré de Payerne.

Par la fondation de Fribourg, il faut entendre moins la construction, d'une seule pièce, d'un bourg fortifié, que l'organisation et l'agrandissement d'un bourg existant déjà depuis un temps immémorial sur le promontoire de la rive gauche.

Un large et profond fossé, allant d'un bord à l'autre (du haut de la Grand' Rue au Grabensaal vers la Grenette), marquait la première enceinte de la cité de Berchtold. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, également entourée de fossés et d'escarpements, se dressait une haute tour (démolie en 1463-1470) qui, avec les installations et les remparts environnants, formait ce que l'on appelait « la Seigneurie. » Trois portes donnaient accès dans le bourg : l'une au haut du Stalden et les deux autres, avec pont sur le fossé, vers le tilleul actuel et en face de Notre-Dame. Il est probable qu'à cette époque déjà, une clôture semblable fermait la saillie de la rive droite et, par suite, l'accès du passage de la Sarine de ce côté-là.

Au commencement du XIII<sup>me</sup> siècle, une nouvelle enceinte de murs fut établie comme suit : depuis la tour du bourg ou la Seigneurie par la ruelle de la Rose et les escaliers du collège jusqu'au collège (colline du Belsai), et en redescendant jusqu'au Grabensaal vers les Cordeliers ; de l'autre côté, au pied du Stalden, en demi cercle, d'une rive de la Sarine à l'autre. Quatre nouvelles portes furent établies : dans la rue de Lausanne, vers le milieu de la rue de la Préfecture, au pied du Stalden et au haut de la Grand' Fontaine.

Depuis lors la ville s'étendit rapidement. Quelques dates pourront servir de jalons :

En 1253, incorporation de la Schmiedgasse et de la Balme ; 1259, fondation de la commanderie des hospitaliers de St-Jean sur la Planche ; 1256-1275, construction du couvent des cordeliers ; la rue de Lausanne, citée déjà en 1280 ; la Neuveville, citée déjà en 1271.

A la fin du XIII<sup>me</sup> siècle, l'accroissement de la ville avait ainsi atteint, d'un côté, le Valris (Varis) et les Places, et de l'autre la porte de Berne (Stadthor). Une



enceinte provisoire formée d'une simple courtine construite vers 1300, avec machicoulis sur des portes plein cintre, servait de défense aux nouveaux quartiers hors du bourg proprement dit (quartiers de l'Hôpital et de l'Auge). Les tours-portes, les tours intermédiaires ainsi qu'un mur de jonction plus fort furent construits quelque temps après.

Comme monuments de la 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>me</sup> siècle, on peut citer la Tour-Rouge dans sa forme actuelle, la tour de Jacquemart et la Mauvaise-Tour dans leur état primitif.

En 1376 on construisait la petite tour de Belsai (au dessus de l'abattoir actuel), et l'on terminait le mur d'enceinte de la colline de ce nom. En 1383, on reconstruisait une partie du mur qui de la porte de Berne gravit la pente du Schönenberg jusqu'à la Tour-Rouge, autour de laquelle il venait former une chemise carrée avec tourelles aux angles. Cette enceinte fut renforcée par une tour-porte adossée à l'ancienne porte de Stade ou de Berne et par la Tour-du-Milieu, construite à la même époque (1383). On construisit en même temps un mur d'enceinte à la Neuveville depuis le grand escalier jusqu'à l'extrémité des Râmes (1385-1392). A la fin du XIV<sup>me</sup> siècle, les murs et la tour-porte de Bisemberg (aujourd'hui de Bourguillon, reconstruite entre 1404 et 1410), ainsi que la tour supérieure du Bisemberg (reconstruite en 1422-1425 et détruite par explosion 1737) existaient déjà. Il en est de même de la première clôture de la gorge du Gotteron, du Durrenbühl et de la Maigrange.

Une chronique du XV<sup>me</sup> siècle nous apprend qu'à la suite d'une attaque infructueuse des Bernois, une première tour fut construite en 1386 sur les Places, qui jusqu'alors n'étaient défendues que par une forte palissade. Il ne peut être question par là que de la tour-porte de Romont. En 1392 furent incorporés à la ville les Places avec le Criblet et les Etangs, la rue de Morat avec ses jardins et ses vergers du côté de l'ouest (les Curtils-Novels). La Planche fut incorporée en même temps.

La nouvelle ligne de démarcation devait aussi devenir une nouvelle ligne de défense. C'est la 4<sup>me</sup> et dernière enceinte. La tour-porte des Etangs et la tour carrée du Boulevard avaient été construites entre 1386 et 1402 ; puis vinrent, en partant de la gauche : la tour de Cursilimut ou de Therri (actuellement Tour-Henri), 1404-1412 ; la tour d'Aigre (aujourd'hui transformée en habitation), 1392-1406 ; la tour ronde des Curtils-Novels ou du blé (démolie), 1404-1413 ; la tour des Publos ou de quatre livres (aujourd'hui Tour-des-Rasoirs), 1410-1413 ; la tour-porte de Donnamary (actuellement de Morat), 1410-1414. Cette enceinte fut donc construite de 1386 à 1414, mais les travaux de son parachèvement et de son renforcement remplissent tout le XV<sup>me</sup> siècle.

Le moyen principal usité à cette époque pour le renforcement des enceintes, consistait dans l'établissement d'ouvrages en maçonnerie de forme demi-circulaire (boulevards, bollwerk) tenant aux murs devant les portes et les tours intermédiaires. Des ouvrages de ce genre furent construits à Fribourg :

- de 1444 à 1446 devant la porte des Etangs ;
- 1468 à 1470   »           »   de Romont ;
- 1480 à 1482   »           »   de Donnamary ;
- 1490 à 1496 devant la tour carrée des Curtils-Novels.

Ce dernier, renforcé considérablement dans la suite, est le seul qui subsiste encore.

L'enceinte du XV<sup>me</sup> siècle est bien connue par les plans à vol d'oiseau de 1582 et de 1609 que chacun peut examiner à loisir dans notre musée cantonal. A l'époque de son achèvement, elle était à la hauteur des temps relativement aux moyens d'attaque dont on disposait alors, mais il n'en fut pas longtemps ainsi.

Elle resta dans le même état depuis 1500 jusqu'après 1610, et cependant nous voyons, par le procès verbal de la visite des fortifications en 1560, que les hommes compétents de cette époque ne se faisaient aucune illusion sur la faiblesse de quelques-uns de ses points et sur les nouvelles exigences dues aux progrès de l'artillerie et de l'attaque des places.

La transformation de cette enceinte et son mantellement ne furent entrepris que dans la première moitié du XVII<sup>me</sup> siècle, à l'époque des soulèvements populaires et des guerres de religion.

Le boulevard de la porte de Romont, dont le peu de valeur pour la défense avait été signalé déjà en 1560, fut rasé et remplacé par un *bastion*, ouvrage à deux faces et à deux flancs en maçonnerie et en terre. La porte de Morat reçut aussi une avancée et un rempart d'un nouveau type (1647). Enfin en 1656 on commença les travaux d'une ligne continue de retranchements de fort profil en terre en avant de l'enceinte du XV<sup>me</sup> siècle pour la renforcer. Cette ligne commençait à la porte de Morat et venait, par une suite de redans et de places d'armes, aboutir aux Grand'Places, dont presque toute l'étendue était couverte par un ouvrage à cornes ou front bastionné. Sur la rive droite, des ouvrages semblables furent exécutés devant la porte de Bourguillon (1664). La vieille enceinte se trouva ainsi entourée d'une ligne construite de retranchements en terre à bons flanquements qu'elle commandait partout en la dominant.

Sans doute, ce n'était là encore que des ouvrages provisoires. La période de construction dura de 1656 à 1664. Les dépenses de l'Etat s'élevèrent à plus de 80,000 livres. Pour parfaire cette somme, on avait levé de fortes contributions, en 1656, dans les quatre bannières et sur les abbayes, en 1657 dans les anciennes terres et sur les couvents. Chose curieuse, le Pape donna lui-même un subside de 30,752 livres en 1661. Il serait intéressant de savoir à quel titre, à quelles conditions, dans quels termes enfin fut fait ce don gracieux.

La question de donner à Fribourg une enceinte permanente suivant les nouvelles idées, à l'instar de Berne, Zurich (1640) et Soleure (1700), fut débattue à maintes reprises à la fin du XVII<sup>me</sup> et au commencement du XVIII<sup>me</sup> siècle. Un grand nombre de projets, dont quelques-uns grandioses (1696, 1710), furent examinés, mais aucun ne vit le jour, et lorsque les Français, à

l'époque désastreuse de 1798, se présentèrent devant les murs de Fribourg, le gouvernement fonda sa capitulation sur le fait que « les fortifications démodées de la ville n'étaient pas en état de soutenir un siège. »

CHARLES STAJESSI.

### Un libraire.

Un libraire venait de monter boutique, et il se disait à part lui :

— Je ferai une fortune rapide, car j'ai mon système, et il réussira, je l'espère.

Le voilà donc qui lance partout ses prospectus, en promettant de donner à chacun le livre qui lui conviendra le mieux.

— Et comment ferez-vous? demanda un client attiré par cette annonce.

— Voilà ce que je ferai : J'offrirai un livre à chacun selon sa condition et ses goûts. Ainsi aux buveurs d'eau, j'offrirai Boileau et La Fontaine; aux herboristes, Racine; aux bergers, Bouvier et Lavallée; aux agriculteurs, Champfort et Champfleury; aux chanteurs, La Harpe; aux vigneron, Delavigne; aux soldats, Deschamps; aux légitimistes, Deslys; aux chanoines, Prévost; aux postillons, Courier; aux malades, Beautin; aux coiffeurs, Barbier; aux étourdis, Lesage; aux artistes, Lebeau; aux joueurs, Descartes; aux blanchisseuses, Cuvier; aux riches, Chateaubriand; aux maréchaux, Desforges; aux tisserands, Tissot; aux bouchers, Lebœuf; aux charcutiers, Cauchon, etc., etc.

Le bourgeois fut fort émerveillé de ce système inconnu jusqu'alors; toutefois, il n'acheta rien. On dit de plus que l'industriel libraire fut trompé dans ses espérances et ne fit pas fortune. Il ne faut pas s'en étonner, et la raison la voici : C'est que personne n'aime à être traité comme il devrait l'être.

### Pieux encouragements.

Un riche fermier est sur son lit de mort. Il se tourne vers le vicaire et lui dit d'une voix éteinte : — Croyez-vous que si je laissais 5,000 francs à l'église, mon âme serait sauvée?

Le vicaire se gratte la tête d'un air embarrassé, puis il répond : — Je ne pourrais pas vous assurer la chose, mais ça vaut la peine d'essayer.



**M. LE COLONEL HERTENSTEIN**  
Président de la Confédération suisse.



Le 27 novembre 1888, la Confédération se voyait privée de son sympathique président, M. *Guillaume Hertenstein*, l'officier capable et laborieux qui dirigeait le département militaire.

Guillaume Hertenstein était né le 5 mars 1825 dans le village de Kybourg, canton de Zurich, et c'est là que s'écoulèrent tranquillement son enfance et sa jeunesse. Il fréquenta la modeste école publique de la localité jusqu'en 1837, et devint ensuite, jusqu'en 1844, élève de l'école industrielle de Zurich, où se manifesta son goût pour les sciences naturelles et spécialement pour la sylviculture. Dès le printemps de cette même année (1844), il se voua à la pratique de cet art dans l'établissement forestier de Herrenhalb et fréquenta ensuite, jusqu'en 1846, l'école agricole et forestière de

Hohenheim, en Wurtemberg, et celle de Tharand, en Saxe, où il subit avec un succès complet l'examen exigé des nationaux. Après avoir visité les principales contrées forestières de l'Allemagne, il revint aider son père dans les occupations variées des fonctions d'inspecteur forestier que celui-ci exerçait dans son pays natal.

Aspirant d'artillerie en 1847, Hertenstein fit, en qualité de lieutenant dans cette arme, la campagne du Sonderbund, et en 1848 il obtint son diplôme de forestier. En 1855, il remplaça son père en qualité d'inspecteur forestier du second arrondissement zurichois, continua de remplir avec distinction plusieurs fonctions communales et de district, devint en 1858 membre du conseil cantonal, juge au tribunal, etc. Enfin, nommé en 1872 membre du gouvernement, il fut élu la même année conseiller national; puis, ayant passé en décembre 1878 dans le Conseil des Etats, il était membre de cette Chambre, lorsque, le 21 mars 1879, il fut appelé à remplacer dans le Conseil fédéral M. le colonel Scherer, décédé; et il y a été constamment maintenu depuis lors.

Membre du parti radical, M. Hertenstein y représentait une nuance relativement modérée. Colonel divisionnaire fédéral, il s'était surtout occupé de la réorganisation de l'armée et avait présidé longtemps au département militaire. On savait qu'il inclinait, comme beaucoup de bons esprits, même parmi les partisans des droits cantonaux, vers une centralisation totale des institutions militaires de la Suisse et la suppression des restes de pouvoir qui ont été laissés aux administrations cantonales en cette matière. Sa mort, qui a été amenée moins par une grave opération à laquelle il a succombé que par une maladie organique qui avait rendu cette dernière indispensable, est déplorée de tous les partis en Suisse; car, au moment où, dans l'état troublé de notre continent, les questions militaires ont une si grande importance, cette mort constitue une grande perte pour la Confédération.

L. GRANGIER.

## VOYAGE EN SUISSE DU COMTE DU NORD

(Paul Petrowitsch, tsarewitsch <sup>1)</sup>).

1782.



Paul I, empereur de Russie, fils de Pierre III et de Catherine II, naquit le 1<sup>er</sup> octobre 1754. Il épousa en secondes nocces Marie Féodorowna de Wurtemberg. Cette union, qui devait donner à l'empire de si nombreux et si dignes héritiers, commença sous les plus heureux auspices. Catherine en parut fort satisfaite; elle voulut montrer à l'Europe les héritiers de son trône, dans le plus grand éclat. Le prince et sa femme, qui avaient pris le nom de comte et de comtesse du Nord, partirent de Pétersbourg, en 1781, suivis d'un nombreux cortège, et ils parcoururent successivement la Pologne, l'Autriche, l'Italie, la France, la Hollande et la Suisse. Partout les souverains et les princes se montrèrent également empressés de les recevoir, on leur fit l'accueil le plus brillant, le plus affectueux, et ils laissèrent dans ces pays des souvenirs fort honorables. Ce voyage dura quatorze mois; pendant tout ce temps l'impératrice ne perdit pas un seul instant de vue les jeunes voyageurs. Elle avait exigé que des courriers vinssent lui apporter sans cesse de leurs nouvelles et elle n'ignora rien de ce qui leur arriva. Paul I monta sur le trône en 1796, mais il gâta ses dons naturels par sa bizarrerie et sa violence; il manqua totalement d'esprit de suite dans ses entreprises; aussi la Russie, qui aurait pu jouer un grand rôle à cette époque, fut-elle presque annihilée par la mobilité d'une politique qui tombait sans transition d'un extrême dans l'autre. L'empereur fut assassiné dans la nuit du 11 au 12 mars 1801 <sup>1)</sup>.

1) Communication de M. M. de Diesbach.

2) Biographie universelle. Paris. Michaud. 1823. Tome XXXI, p. 178.

Voici quelques notes relatives au passage des princes de Russie dans nos contrées; elles sont extraites du journal d'un contemporain, le conseiller François de Diesbach :

Vendredi 6 septembre 1782. Je fus dans l'après midi à Morat pour voir le comte et la comtesse du Nord. Je me promenai avec M. Forrer, avoyer <sup>1)</sup>, MM. de Liebistorf, de Muralt, d'Erlach, Vissaula, lieutenant, Wezel le ministre, et d'autres personnes, jusqu'à l'ossuaire, où nous attendîmes les illustres voyageurs. Après avoir attendu longtemps, on vit arriver un courrier vêtu d'une veste écarlate galonnée d'or; il nous apprit que le comte s'était arrêté une heure à Avenches. Enfin les visiteurs arrivèrent à la tombée de la nuit. Je reconnus le grand-duc de Russie, Paul Potrowitsch, âgé de 28 ans, à son aspect mince et fluët. « Il faut mettre pied à terre, » dit-il, et il s'approcha du monument qu'il examina. Le ministre lui lut ou plutôt récita l'inscription allemande des vers de Haller. Le comte exprima le désir d'avoir de la lumière pour mieux voir la chapelle; on alla vite chercher un flambeau à Meyriez, puis le lieutenant Vissaula fit la description du monument et du champ de bataille avoisinant. Je suivais le comte, qui me dit en voyant un tas d'ossements: « Les Suisses se sont battus bien courageusement; on voit qu'ils y sont allés tout de bon. » Je lui marquai du regret de ce que la nuit l'empêchait de bien voir le paysage; il me répondit qu'il pouvait s'en faire une idée à peu près. Ils partirent lorsqu'ils eurent satisfait leur curiosité. Dans les premières voitures étaient le comte et la comtesse du Nord, le duc et la duchesse de Holstein, celle-ci est sœur de la comtesse du Nord; le comte de Beken-dorf et un médecin. Des femmes de chambre suivaient dans une berline. Ils couchèrent à Morat, chez Nicolet.

Je rentrai chez moi, à Courgevau, après avoir été invité par ces messieurs de Berne à assister à un grand bal qui serait donné dans cette ville en l'honneur des

1) Le bailli de Morat portait le titre d'avoyer.



voyageurs. Ayant accepté cette invitation, je me rendis à Berne le 10 septembre. De nombreux Anglais étaient arrivés de Lausanne pour assister à cette réception; on remarquait entre autres le duc et la duchesse de Gloucester.

Je fus à six heures et demie du soir à l'hôtel de musique pour le bal. Je donnais le bras à madame de Blonay. Nous trouvâmes une très grande presse à la porte de l'hôtel; M. Ryhiner, le commandant de la garde, avait bien de la peine à maintenir le bon ordre avec ses soldats. Etant une fois entrés, nous montâmes bien aisément les escaliers et parvîmes à la salle. Elle était magnifiquement illuminée par des lustres de cristal, des bras et des bougies sur la corniche. Elle était spacieuse, ornée de beaucoup de dorures et de peintures qui sont, ainsi que le plafond, l'ouvrage de notre Locher. Il s'y trouvait déjà beaucoup de monde; cependant on n'était point sûr que le comte du Nord y vînt, car il avait à écrire, ayant reçu un courrier de Montbéliard et un capitaine de Pétersbourg avec des missives importantes. Madame d'Erlach, qui avait rencontré le prince de Holstein, lui dit pourtant qu'il fallait qu'ils vinsent, tout le monde étant si empressé de les voir.

Je renouvelai beaucoup de connaissances et je causai avec monsieur le banneret de Mulinen et son frère; le premier me parla de nos affaires politiques et le second me combla d'honnêtetés; il me fit tenir avec lui à la principale entrée de la salle pour voir arriver les princes. Messieurs de Mulinen, trésorier, de Gingins Chevilly et Fischer, conseillers, avaient été chargés par l'Etat de faire les honneurs du bal. On vint leur annoncer que le duc de Gloucester arrivait. Ils descendirent aussitôt et remontèrent avec le duc, la duchesse, milady Carpenter, le petit prince âgé de 6 ans et la princesse d'une dizaine d'années. M. de Cerjat et une suite nombreuse d'Anglais les accompagnaient. La duchesse était couverte de diamants, le duc et son fils avaient des habits écarlates brodés d'or. C'était la première fois que je voyais l'ordre de la jarretière, dont le cordon est noir. Le duc s'arrêta

longtemps à examiner un de ces beaux Suisses qui étaient en faction à la porte de la salle avec le sabre nu. Cet habillement lui plut beaucoup. Ils passèrent ensuite dans un salon de jeu. On apprit bientôt que le comte du Nord arrivait ; les trois magistrats, ainsi que le duc de Gloucester et son fils, allèrent au-devant de lui. Leur entrée fut brillante ; le duc de Gloucester donnait la main à la comtesse du Nord ; le comte du Nord à sa belle-sœur, la princesse de Holstein ; le prince de Holstein suivait avec le petit prince de Gloucester.

Le comte du Nord, ainsi que les princesses, ont salué très gracieusement tout le monde pendant qu'ils traversaient la salle pour se rendre au salon. Je quittai ma place et je les y suivis. Le trouvai le comte du Nord causant beaucoup avec M<sup>me</sup> d'Erlach, M<sup>me</sup> la générale May, le général d'Erlach, M. de Jäggistorf, S. Ex. Sinner, ainsi qu'avec les conseillers chargés des honneurs. Il remercia M. Muller, l'écuyer, d'un cheval qu'il lui avait prêté pour son voyage aux glaciers. Saisissant le moment où le prince passait devant moi, je lui dis qu'ayant eu l'honneur de lui faire ma cour près du monument du duc de Bourgogne, à Morat, je m'étais empressé de me retrouver à Berne pour lui renouveler mes hommages. Il me répondit très gracieusement : « Il faisait bien nuit et nous n'avons guère pu nous voir ; mais j'ai vu aujourd'hui les armures de ces braves Suisses qui ont battu le duc de Bourgogne ; l'amour de la liberté animait leur courage et élevait leur âme. » Il me fit un éloge complet de nos ancêtres. Nous nous dîmes encore quelques mots, puis il continua sa promenade dans la salle.

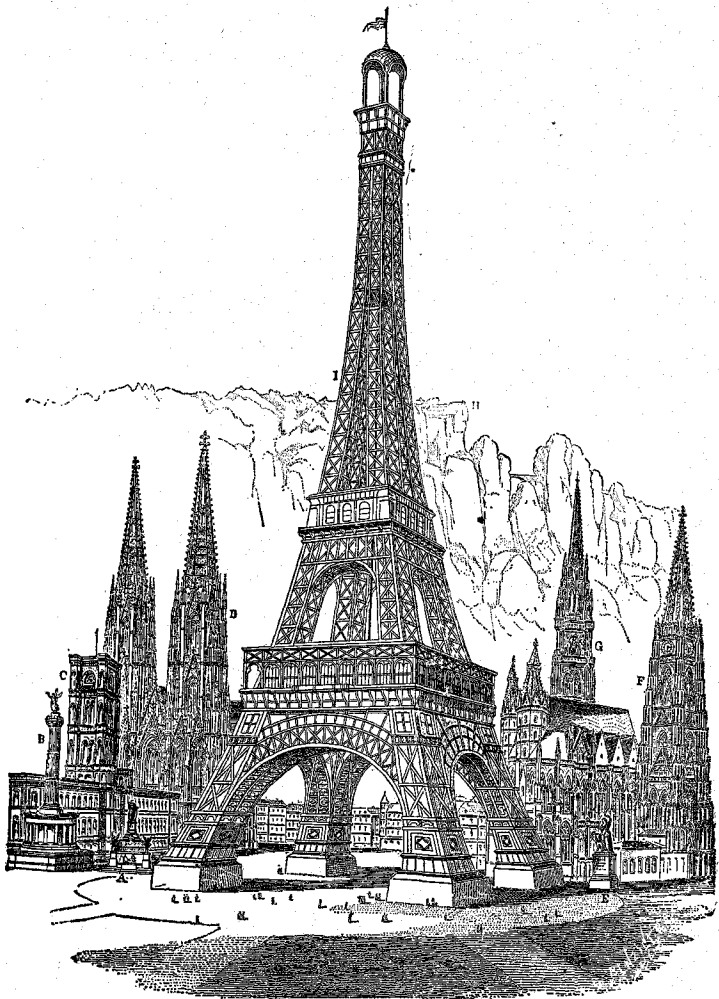
Pendant ce temps, le bal s'ouvrit par un menuet que le duc de Gloucester dansa avec la comtesse du Nord. Le comte ne dansa pas du tout. Il était vêtu d'un simple habit rouge, sans décorations ; sa frisure était si négligée que, pendant qu'il parlait avec animation, une partie de son toupet lui pendait sur le front. Le prince de Holstein avait un habit tout uni ; les deux princesses étaient en chapeaux ronds de couleur grise et vêtues très simplement. La comtesse du Nord causa beaucoup

de son voyage aux glaciers, dont ils ont paru enchantés. Les princes ont exalté la liberté des paysans suisses, disant qu'il ne dépendait pas d'eux que les Russes devinssent aussi heureux. Ils quittèrent le bal vers dix heures et le comte dit en partant au conseiller Fischer : « Je vous prie d'exprimer à LL. EE. en corps combien je suis touché de la réception que j'ai reçue dans ce pays et de tout ce que l'on a fait pour moi. Je m'en souviendrai toujours. »

Dans la journée, lorsqu'il avait visité l'arsenal, le comte avait dit aux magistrats : « Vous avez là une belle artillerie, messieurs, je souhaite seulement que vous ne soyez jamais dans le cas de vous en servir. » M. de Chevilly, prenant aussitôt la parole, répondit : « Monsieur le comte, si tous les princes vous ressemblent, nous n'en aurons certainement jamais besoin. — Vous me jugez bien, monsieur, dit le grand-duc, je ferai toujours tous mes efforts pour maintenir la paix. » Ils ont aussi été à l'hôpital de l'Isle voir et consoler les malades. Enfin rien n'a paru manquer à leur satisfaction à Berne et surtout au Grindelwald, où ils n'ont voulu personne pour les accompagner, ayant prié monsieur le conseiller Fischer, chargé d'ailleurs par la république de pourvoir à tout, de ne pas aller plus loin que Thoune, où il a une campagne. Mais les ordres étaient si bien donnés qu'il y avait des provisions chez les ministres et dans les cabarets, que les petits ponts et les chemins étaient raccommodés ; tous les paysans étaient en habits de dimanche, il y avait de la musique sur les bateaux, enfin cette partie du canton de Berne paraissait un pays enchanté et fait pour donner l'idée la plus avantageuse de la Suisse et du peuple le plus heureux du monde.

### **Le capitaine Cook.**

On parlait un jour dans le salon de la baronne de F. des voyages du capitaine Cook. Une demoiselle demanda au professeur qui tenait le haut bout dans la conversation, si c'était dans son premier voyage que le célèbre navigateur avait été tué. « Je le crois, répondit le savant ; mais cela ne l'affecta guère, car il en entreprit bientôt un second. »



## LA TOUR EIFFEL A PARIS

A. Monument de la Victoire, au Niederwald (25 mètres à partir du socle). B. Colonne de la Victoire, à Berlin (61 mètres). C. Tour de l'hôtel de Ville, à Berlin (74 mètres). D. Cathédrale de Cologne (156 mètres). E. La Bavaria, près de Munich (25 mètres). F. Cathédrale de St-Etienne, à Vienne (133 mètres). G. Eglise de St-Nicolas, à Hausbourg (147 mètres). H. Rochers de la Bastei, dans la Suisse saxonne (176 mètres au-dessus du niveau de l'Elbe). I. Hauteur de la Tour de Babel.

## LA TOUR EIFFEL A PARIS



ans avoir affronté les grandes fatigues auxquelles s'astreint tout visiteur de l'Exposition universelle de 1889, personne n'ignore que cette célèbre tour, composée d'acier et de fer et s'élevant à une hauteur de 300 mètres, en est la principale attraction. Quelques détails ne manqueront donc pas d'intéresser nos lecteurs.

En 1886, M. Eiffel, déjà célèbre par d'importants travaux, soumettait au ministère du commerce et de l'industrie le projet hardi de construire une tour métallique de 300 mètres au Champ de Mars. Chaudement soutenue et encouragée par le directeur général de l'Exposition, l'idée fut admise en principe par le gouvernement et imposée aux architectes du concours, malgré des attaques injustifiées et longtemps répétées du monde savant et de certaines sommités de l'art; et le 5 novembre 1886, la commission de contrôle et de finances votait une subvention de 1,500,000 francs à M. Eiffel pour l'érection de cette œuvre gigantesque.

La tour, commencée aussitôt après, n'a été terminée extérieurement que le 30 mars dernier. Cinq cents ouvriers environ ont contribué journellement pendant trente mois à son érection.

L'écartement des pieds à la base est de 100 mètres d'axe en axe, c'est-à-dire qu'un hectare de surface est occupé par le monument.

La tour Eiffel est formée par une sorte de pyramide quadrangulaire en fer, dont les arêtes prennent leur point d'appui sur la base supérieure, les grands arcs cintrés de 50 mètres ne jouant là qu'un rôle purement décoratif et ornemental. Puis vient un tronçon de quatre arbalétriers ou montants à arêtes curvilignes, qui prolongent pour l'œil les quatre piles du premier étage, tout en possédant elles-mêmes une stabilité propre. Enfin, de la hauteur du second étage (115 mètres) au

sommet, se dessine une membrure unique, légère, abou-  
tissant au campanile final destiné à un observatoire  
météorologique et astronomique.

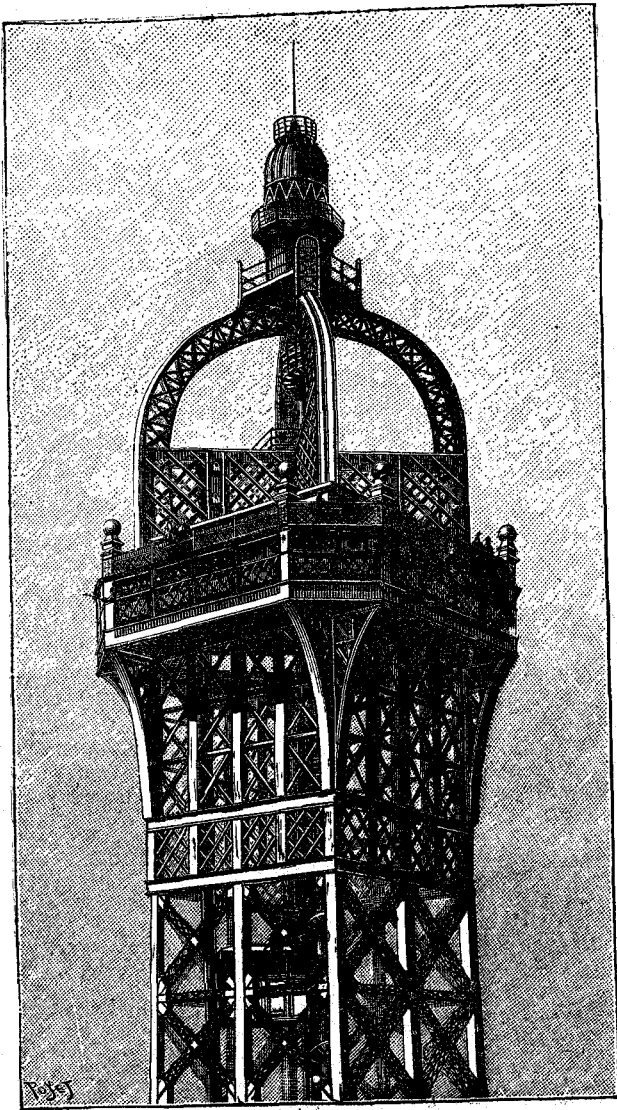
L'ascension de la tour Eiffel peut se faire, au gré  
des visiteurs, soit par les escaliers, soit par des ascen-  
seurs dont la construction et le fonctionnement offraient  
d'énormes difficultés qui ont été heureusement aplanies,  
à la grande gloire de l'industrie française. Ils offrent la  
plus grande sécurité aux visiteurs et leur usage rapide,  
précis et mathématique jusqu'à ces grandes hauteurs,  
n'est pas l'une des moindres curiosités ni l'un des  
moindres agréments pour les nombreux visiteurs de la  
tour de 300 mètres. La gravure ci-jointe, avec ses points  
de comparaison, montrera au lecteur de combien son  
élévation dépasse celle de maint édifice réputé d'une  
respectable hauteur. Ajoutons, pour l'édification de nos  
lecteurs fribourgeois, que notre vénérable tour de St-  
Nicolas, haute de 75 mètres, aussi bien que le pont du  
Gotteron et le viaduc de Grandfey, avec leurs 75 et 76  
mètres de hauteur, ne dépassent guère la première  
plate-forme de la tour Eiffel.

---

### Hû!

Monsieur le pasteur, monté sur sa jument, revenait du  
marché. Apercevant au bord du chemin un cerisier chargé  
de très belles cerises, il fut tenté d'en manger et, pour les  
atteindre, il se mit debout sur la selle. Le cerisier était planté  
au milieu d'épines et de ronces. Le cher homme, admirant la  
tranquillité de sa monture : « Je serais dans un joli embarras,  
dit-il, si quelqu'un allait lui crier : *hû!* » Il prononça cette  
interjection si haut, que la jument partit à la voix de son  
maître, qui tomba dans le buisson. Madame la pasteur et ses  
domestiques, voyant arriver le cheval sans son cavalier, furent  
effrayés et crurent qu'il lui était arrivé quelque malheur. Ils  
coururent aussitôt à sa recherche et le trouvèrent au milieu  
des épines, le corps tout meurtri. *Morale* : Il ne faut pas tou-  
jours dire ce qu'on pense.

---



Partie supérieure de la tour Eiffel.

## STATISTIQUE FRIBOURGEOISE



Le recensement opéré le 1<sup>er</sup> décembre 1888 nous démontre que la population du canton de Fribourg a augmenté de 4,000 âmes en huit années; elle atteint actuellement le chiffre rond de 120,000 âmes, qui se répartissent comme suit:

| DISTRICTS         | 1880           | 1888           | Différence   |
|-------------------|----------------|----------------|--------------|
| Sarine . . . . .  | 26,815         | 28,099         | 1,284        |
| Singine . . . . . | 17,571         | 18,258         | 687          |
| Gruyère . . . . . | 20,412         | 21,427         | 1,015        |
| Lac . . . . .     | 15,052         | 15,217         | 165          |
| Broye . . . . .   | 14,303         | 14,852         | 549          |
| Glâne . . . . .   | 13,488         | 13,930         | 442          |
| Veveyse . . . . . | 7,759          | 7,779          | 20           |
| <b>Totaux</b>     | <b>115,400</b> | <b>119,562</b> | <b>4,162</b> |

L'augmentation est dans tous les districts, même ceux qui sont exclusivement agricoles, phénomène qui contraste avec celui du dépeuplement des campagnes dans un grand nombre d'autres cantons, notamment de la Suisse allemande, où l'émigration a pris des proportions considérables.

La répartition de la population suivant les sexes donne des chiffres curieux à noter aussi:

| DISTRICTS         | Sexe masculin |               | Sexe féminin  |               |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                   | 1880          | 1888          | 1880          | 1888          |
| Sarine . . . . .  | 13,296        | 13,821        | 13,519        | 14,278        |
| Singine . . . . . | 8,847         | 9,137         | 8,724         | 9,121         |
| Gruyère . . . . . | 9,930         | 10,517        | 10,482        | 10,910        |
| Lac . . . . .     | 7,629         | 7,677         | 7,423         | 7,540         |
| Glâne . . . . .   | 6,894         | 7,127         | 6,594         | 6,803         |
| Broye . . . . .   | 7,167         | 7,498         | 7,136         | 7,354         |
| Veveyse . . . . . | 3,897         | 3,861         | 3,862         | 3,918         |
| <b>Totaux</b>     | <b>57,660</b> | <b>59,638</b> | <b>57,740</b> | <b>59,924</b> |



Dans les quatre districts de la Singine, du Lac, de la Glâne et de la Broye, il y a plus d'hommes que de femmes. « Ce fait, dit la *Liberté*, est caractéristique d'une situation. Nous ne le retrouvons probablement au même degré dans aucun autre canton suisse. En général, la natalité féminine dépasse notablement la natalité masculine, et de plus la mortalité infantile frappe de préférence les garçons; pour que, malgré cela, le sexe masculin soit en excédant dans quatre districts sur sept, il faut qu'un nombre considérable de filles quittent le foyer domestique pour prendre du service dans d'autres cantons ou au dehors. »

Les districts où le sexe féminin dépasse le sexe masculin sont la Sarine, la Gruyère et la Veveyse. Le fait s'explique, pour la Sarine, par le nombre de servantes et d'ouvrières occupées à Fribourg; pour la Gruyère, par l'industrie des pailles tressées, qui retient les filles en leur donnant un petit gagne-pain. Si donc l'on veut prévenir les inconvénients moraux et économiques qui résultent de l'expatriation d'un nombre considérable de jeunes filles de nos campagnes, le meilleur moyen sera de travailler à introduire dans le canton des industries rémunératrices qui puissent s'exercer dans le ménage.

Quant au district de la Veveyse, la prédominance du sexe féminin s'explique par l'émigration des hommes, constatée par la faible augmentation de la population de ce district entre les deux recensements.

La population du district fribourgeois de la Sarine est de 28,099 âmes (26,815 en 1880) se divisant, sous le rapport de la confession, en catholiques, 25,651; protestants, 2,370; israélites, 74; sans confession, 4, et sous le rapport de la langue: française, 24,588; allemande, 6,354; italienne, 116; romanche, 11; autres langues, 21.

Le district de la Singine compte 13,943 Fribourgeois, 4,202 Confédérés et 106 étrangers.

Dans la Veveyse, Châtel-St-Denis accuse une diminution. Cette commune a 2,272 habitants contre 2,346 en 1880.

L'un des résultats de l'augmentation de population constatée par le recensement, sera d'accroître d'un député la représentation de la Sarine, de la Singine et de la Gruyère. Les autres districts conservent le même nombre de députés.

---

### Flatterie.

« Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. »

M<sup>me</sup> F., grondant sa servante sur sa paresse et sur son peu de vivacité :

— Vous êtes trop paresseuse, Anna ; vous ne finissez jamais votre ouvrage. Je vous laisse vos huit jours ; vous partirez le 1<sup>er</sup> du mois prochain.

— Oh ! madame, ce n'est pas étonnant, si je ne fais pas mieux mon ouvrage ; vous chantez si bien, vous jouez du piano d'une façon si admirable, que je suis obligée de m'arrêter au milieu de mes travaux pour vous écouter. Ce n'est pas ma faute, à moi, si j'aime la bonne musique.

— Vous savez, Anna, je plaisantais tout à l'heure ; continuez à être une bonne fille et je vous ferai présent d'un costume le mois prochain.

---

### Les timbres-poste.

Une jeune Vaudoise, fraîchement arrivée à Paris, écrit sa première lettre à ses parents, y applique bravement un timbre suisse de 10 centimes et se dispose à la porter à la poste, lorsqu'on lui fait remarquer que son timbre *Helvetia* n'a pas cours en France. — Eh bonté ! dit-elle. Et moi qui en ai apporté une puissante provision, parce qu'on m'a dit qu'à Paris ils coûtent 25 centimes.

---

### Variété.

Les dames françaises n'ont guère qu'une manière d'exprimer qu'un jeune homme leur plaît : « Il est très aimable ! » Nous trouvons chez les Allemandes une bien plus grande variété d'expressions. Ainsi, les Hambourgeois diront : « Es ist ein netter Mensch ! » Les Berlinoises : « Es ist ein feiner Mann ! » Les Dresdoises : « Es ist ein gutes Thierchen ! » Les Viennoises : « Es ist ein lieber Mann ! » etc.

---



## NÉCROLOGIE

MM. Longchamp, Cressier, P. Gottrau,  
J. Daler, Schneuwly, Koller, L. Hartmann.

M. LE DOYEN LONGCHAMP, curé de Bottens, n'était pas Fribourgeois, mais il appartenait à notre diocèse et il avait de trop grandes relations de famille et d'affection avec notre canton, pour que nous ne lui consacrons pas une courte notice.

M. Henri-Hubert-Placide Longchamp naquit à Bottens le 2 novembre 1800. Après avoir terminé ses études classiques au collège de Fribourg, il partit pour la Ville-Eternelle où il puisa ses connaissances théologiques et se prépara au sacerdoce, ayant pour condisciple S. S. Léon XIII. Il sortit du collège germanique avec le grade de docteur en théologie et fut ordonné prêtre le 30 juillet 1826. Il était donc, non seulement le plus ancien des doyens du diocèse (1852), mais il en était encore le prêtre le plus âgé.

L'année même de son ordination, M. Longchamp rentra en Suisse et fut appelé presque aussitôt au poste de curé de sa paroisse d'origine dont il fut pendant 62 ans le pasteur vénéré. Il n'a fait que ce poste-là.

Et cependant la frêle santé de sa jeunesse n'annonçait point cette prodigieuse longévité. On raconte qu'au début de son ministère à Bottens, atteint d'une maladie

qui laissait peu d'espoir, il eut pour vicaire un jeune prêtre désigné déjà pour lui succéder. Ce coadjuteur *cum spe successionis* n'était autre que M. Grandjean, doyen de Surpierre, décédé il y a deux ans, dans sa quatre-vingt-troisième année! Il avait attendu près de 60 ans la succession du curé mourant.



Les funérailles de M. le doyen Longchamp ont eu lieu le 10 novembre 1888 et elles ont pris les proportions d'un deuil exceptionnel. Elles étaient présidées par Mgr Mermillod assisté d'un nombreux clergé vaudois et fribourgeois, d'une délégation officielle de l'Etat de Vaud, du corps municipal au complet, etc.

Ce fut Monseigneur qui prononça l'oraison funèbre, prenant pour texte cette parole: *Dieu lui a conservé la*

*vigueur jusque dans son extrême vieillesse.* L'illustre orateur eut, comme toujours, avec sa grâce et sa délicatesse habituelles, des paroles émues pour déplorer la mort et dire les qualités du vénérable doyen. Il parla de la vertu et de la conduite exemplaire du prêtre défunt, de son dévouement aux bonnes œuvres, rappelant en particulier les soins et les sacrifices qu'il s'était imposés pour construire la nouvelle église catholique de Bottens, devenue nécessaire par insuffisance de l'ancienne; de sa vigilance et de sa prudence dans ses relations, comme doyen du clergé catholique du canton, avec les différents gouvernements qui se sont succédé, toujours appliqué à maintenir la bonne entente entre les autorités civiles et ecclésiastiques, et sachant allier ses devoirs envers son Eglise avec le dévouement à son pays.

---

En acquittant à la mémoire de M. GEORGES CRESSIER le tribut d'un souvenir reconnaissant, nous réparons aussi une lacune de la partie nécrologique des *Etrennes* envers l'ancien bailliage mixte de Morat qui a joué un rôle considérable dans la législation et la politique fribourgeoises à partir de l'Acte de médiation.

M. Cressier est né à Môtier en Vuilly en 1815 d'une honorable famille de vigneron. Il fréquenta l'institut de Hofwyl et l'école normale de Lausanne et débuta comme instituteur à Lugnore. Près d'un demi-siècle après sa retraite, ses anciens disciples, devenus chefs de famille à leur tour, firent à leur ancien magister une manifestation des plus touchantes de leurs sympathies à l'occasion de ses noces d'or. Il passa bientôt de l'enseignement à l'administration du château et du domaine de Mur, et vers la même époque il fut élu syndic et juge de paix. Son caractère conciliant et ses conseils expérimentés lui acquirent bientôt au Vuilly une influence sans rivale. Elu député en 1848, il siégea au Grand Conseil jusqu'à la loi sur les incompatibilités. Esprit essentiellement pratique, orienté vers les intérêts économiques de sa contrée, il apportait un précieux concours

à l'examen de toutes les questions de ce genre dans les commissions spéciales où il était appelé à siéger : chemin de fer, navigation à vapeur, correction des eaux du Jura, code rural, etc., etc. Sa grande modestie lui fit refuser à plusieurs reprises le poste de conseiller d'Etat. Il remplit jusqu'à sa mort les fonctions de receveur d'Etat et de lieutenant de préfet et vit grandir sa popularité dans toutes les parties du district. Dans les questions politico-religieuses, il fut le porte drapeau des protestants orthodoxes et prit une attitude très accentuée lors du conflit avec le pasteur Chavannes qui prêchait le rationalisme. Ce conflit fut même l'occasion de la loi ecclésiastique de 1874 qui règle aujourd'hui les affaires du culte protestant en dehors de toute ingérence du pouvoir civil. M. Cressier a été jusqu'à sa mort membre du conseil paroissial du Vuilly et du synode ecclésiastique réformé. Ses convictions religieuses ne l'empêchèrent jamais d'être tolérant et bienveillant envers les catholiques, sincèrement attaché au canton de Fribourg et équitable envers ses autorités. L'agitation séparatiste mit en relief le zèle de M. Cressier à défendre les intérêts fribourgeois. Il fut appelé en 1884 par les électeurs du XXI<sup>me</sup> arrondissement au Conseil national où il siégeait encore l'avant veille de sa mort. Les derniers temps de sa vie furent assombrés par des hostilités sourdes qui ne peuvent être racontées ici, mais qui seront rappelées ailleurs. Il s'est éteint le 16 décembre 1888 dans la 74<sup>me</sup> année de son âge, sans avoir pris le temps de se reposer d'un labeur assidu qui l'occupa jusqu'à son dernier souffle de vie. Ses funérailles ont amené à Morat un nombreux concours de population de toutes les parties du district. Les autorités cantonales et fédérales y avaient délégué leurs représentants.

---

PIERRE DE GOTTRAU, président du Tribunal cantonal et fils de M. le colonel de Gottrau, est né à Montagny-la-Ville en 1827, et est mort, après une longue et cruelle maladie, le 8 février 1889.

Il fit ses études au collège St-Michel sous la direction des PP. Jésuites et suivit les cours de droit de M. le Dr Bussard. Après la chute du Sonderbund et l'installation d'un nouveau régime à Fribourg, il prit l'exploitation de son domaine de Russy, près Léchelles, dont il continua d'habiter le château pendant la belle saison; il put ainsi satisfaire son goût précoce pour la campagne, la chasse et l'agriculture. Il eut bientôt acquis des connaissances très étendues dans cette branche de l'économie nationale, et se montra surtout très versé dans l'industrie laitière.



Cependant l'exploitation de ses propriétés ne l'empêcha pas de s'intéresser aux choses publiques, et il joua même un certain rôle politique dans son canton. Il fut l'un des chefs du parti de l'opposition conservatrice dans le district de la Broye; aussi le parti conservateur, arrivé au pouvoir en 1856, le fit-il bientôt entrer au Grand Conseil, où il a occupé jusqu'en 1886 une place importante. Il n'y parlait pas souvent, mais ses

avis étaient écoutés et son opinion était toujours marquée au coin du bon sens et d'un jugement fin. Il refusa, à plusieurs reprises, le poste de conseiller d'Etat. \*

En 1867, il fut nommé juge cantonal, et, en 1873, appelé à présider cette haute autorité judiciaire. Il venait de commencer la neuvième période de la présidence, lorsque la maladie vint le clouer sur son lit de douleur.

C'est aussi au Tribunal cantonal que M. de Gottrau laisse le plus grand vide. Sa parfaite honorabilité, son jugement sain et droit, sa haute impartialité, aussi bien que l'aménité de son caractère et ses connaissances approfondies de la loi, en faisaient un des juges les plus respectables et les plus respectés.

M. de Gottrau était, en outre, président du Conseil de la Caisse d'amortissement et membre du Conseil de la Caisse hypothécaire. En 1881, il fut le candidat du parti conservateur pour les élections au Conseil national, en opposition à M. Marmier, qui l'emporta par 300 voix de majorité.

Ajoutons que le défunt était un parfait cavalier et un bon officier d'artillerie. Il s'est élevé dans cette arme jusqu'au grade de lieutenant-colonel. En 1871, il fut nommé commandant de place à Morat pendant l'inter-nement et remplit ces fonctions avec humanité et ponctualité.

Quelques mots achèveront de prouver que les regrets qui ont suivi M. de Gottrau dans la tombe étaient universels. Le *Confédéré* termine par ces mots l'article nécrologique qu'il lui consacre :

« M. Gottrau n'était pas des nôtres. C'était un con-  
« servateur se rapprochant du *Bien public* et très  
« jaloux de son indépendance. Nous n'en devons pas  
« moins déposer sur sa tombe les plus mérités des hom-  
« mages, et dire qu'avec lui, Fribourg perd un bon juge,  
« un bon citoyen, un homme de cœur. »

Nous ajouterons: « un fervent catholique; » car tel il a été durant toute sa vie, tel il s'est montré à l'article de la mort.

---



JULES DALER, de Durlach (Baden), est né à Fribourg en 1824 et y est mort le 12 février 1889 à l'âge de 65 ans.

Son père avait exercé dans notre ville un commerce de cuirs, auquel il succéda, tout en donnant à sa maison une plus grande activité et en y joignant les opérations de banque. Par son travail, son intelligence des affaires, son esprit d'ordre et d'économie, il acquit une magnifique fortune pour notre modeste cité, fortune dont il faisait un noble usage.

De goûts modestes, M. Daler vivait sans luxe; mais qui dira jamais toutes les infortunes qu'il a soutenues dans l'ombre et toutes ses œuvres de bien et de charité.

M. Daler avait eu de son mariage avec la fille aînée de M. Léon Pittet, ancien conseiller d'Etat, un fils en qui il mettait toutes ses espérances et qui, du reste, donnait les plus légitimes promesses. Les flots de la Sarine devaient, il y a une dizaine d'années, ensevelir le jeune James Daler, et jeter sa famille dans le désespoir et la consternation. Le fils unique, l'enfant chéri, était enlevé et, depuis, M. et M<sup>me</sup> Daler eurent leur existence brisée.

M. Daler, à cette époque, s'occupait précisément du projet d'acquérir la naturalisation suisse et fribourgeoise. Il y renonça après ce terrible événement et consacra quelques milliers de francs à des œuvres de bienfaisance.

Il était l'un des plus fermes soutiens — et sans contredit le plus généreux — de la paroisse réformée. Chrétien convaincu, il pratiquait le culte national et se faisait un devoir de combler les déficits qui pouvaient se produire dans les caisses de la paroisse ou de l'école. On se rappelle son don des cloches du temple réformé de Fribourg.

M. Daler avait créé un fonds spécial pour les enfants pauvres des Ecoles primaires et à plusieurs reprises fait des dons importants à l'Orphelinat bourgeois. Il aimait aussi beaucoup la Société de chant, dont il suivait les travaux avec la plus grande sympathie, et le Cercle littéraire et de commerce, dont il faisait partie depuis plus de quarante années.

N'ayant pas été naturalisé suisse, il n'a pas joué de rôle politique dans notre pays, bien que sincèrement attaché à la cause du progrès et suisse et fribourgeois par la naissance, l'éducation et le cœur.



Depuis de longues années, M. Daler faisait partie des Conseils de Surveillance de nos deux plus importants établissements financiers, la Caisse hypothécaire et la Banque cantonale. Il a rendu d'excellents services à ces deux institutions et sa mort constitue pour les deux une perte sérieuse.

Outre de nombreux legs aux membres de sa famille, M. Daler a légué 12,000 francs à l'Orphelinat de la ville, et tout le reste de sa fortune, 8 à 900,000 francs, ainsi que ses deux maisons, à la paroisse réformée de Fribourg, à charge de fonder un hospice qui devra porter son nom; dans cet hospice devront être reçus les malades protestants des différents districts du canton, en dehors de celui de Morat, et les habitants *non-bourgeois* de la ville de Fribourg sans distinction de culte et de nationalité. Si les moyens sont suffisants, il devra être établi une salle de maternité pour les mères de famille pauvres.

Ce testament fait honneur à l'esprit philanthropique du généreux donateur. Aussi le nom de M. Daler restera-t-il, à Fribourg, comme celui d'un négociant intègre et modèle, d'un administrateur et d'un financier distingué, d'un citoyen charitable et philanthrope.

La ville de Fribourg, le vénérable Chapitre de Saint-Nicolas et le clergé du canton ont fait, en 1889, une grande perte par la mort imprévue de M. le chanoine Schneuwly, frappé d'une attaque d'apoplexie dans la nuit du 9 au 10 avril.

JOSEPH-AMÉDÉE SCHNEUWLY est né le 28 février 1835. Fils unique de Jean-Georges-Nic. Schneuwly, de Fribourg et Wünnenwyl, il avait été destiné par sa famille, laissée sans ressources à la mort de ce dernier, à exercer une profession qui lui permit de venir au plus tôt en aide à sa mère et à trois sœurs en bas âge. En effet, il eut à peine quitté l'école primaire, qu'il entra en apprentissage, d'abord chez un boulanger, qu'il quitta au bout de peu de temps, puis chez un boucher, son oncle Pierre Schneuwly, chez lequel il resta environ une année.

Mais une carrière plus élevée était réservée au jeune apprenti. Ses talents naturels, un goût très prononcé pour l'étude le poussaient à la vocation sacerdotale. Il y fut encouragé par la générosité de personnes charitables, par la Chambre des Scholarques et par les

conseils de M. l'abbé Favre, aujourd'hui R<sup>me</sup> Prévôt, qui lui donna les premières notions de latin. Après quelques années d'étude à Fribourg, il commença ses classes supérieures à St-Maurice, à Sion et à la Consolation près Morteau. Le collège St-Michel ayant été rétabli, il vint y faire sa philosophie (1857-1858), et ce fut aussi dans notre séminaire qu'il fit ses études théologiques (1858-1862).

Ordonné prêtre le 25 juillet 1862, M. Schneuwly fut nommé successivement vicaire à Attalens (1862), à la Chaux-de-Fonds (1863), puis à Genève (1864), où il exerça le saint ministère sous les yeux de Mgr Mermillod. Il rentra dans sa ville natale le 1<sup>er</sup> janvier 1865, pour y remplir les fonctions de coadjuteur.

M. Schneuwly se fit bientôt remarquer chez nous par un véritable don de la parole et de la prédication et par une grande facilité d'improvisation. Son discours prononcé en plein air à la fête commémorative de la bataille de Morat, en 1876, a fait battre le cœur patriotique des nombreux assistants.

A côté de ses fonctions de coadjuteur, M. Schneuwly avait rempli celles d'aumônier des maisons pénitentiaires et d'aumônier du demi-bataillon d'élite n° 78, lorsque le conseil d'Etat le nomma, le 2 août 1869, chanoine de St-Nicolas.

Le 14 novembre 1871, lors de la création des rectorats, Mgr Marilley le nomma au poste de desservant de St-Maurice, en l'Auge, fonctions qu'il remplit jusqu'au 12 juillet 1875.

Le 22 septembre de la même année, il entra dans la Chambre des Scholarques de la ville de Fribourg, et le 29 mai 1878 dans la commission de l'Hospice cantonal, fonctions qu'il revêtit jusqu'à sa mort.

En 1878, le conseil communal de Fribourg confia à M. le chanoine Schneuwly la direction des écoles primaires de la ville, poste qu'il occupa avec zèle pendant une dizaine d'années, tout en s'occupant de diverses publications à l'usage de la jeunesse. On sait que M. le chanoine Schneuwly est le dernier directeur des écoles



M. SCHNEUWLY, chanoine.

primaires de la ville de Fribourg-nommé par le conseil communal, la nouvelle loi sur l'instruction primaire du 17 mai 1884 conférant à l'avenir le droit de cette nomination au conseil d'Etat.

M. Schneuwly s'intéressait aussi vivement aux écoles et à l'asile de la Providence. Lors de son remplacement comme directeur des écoles de la ville de Fribourg, Mgr Mermillod le plaça définitivement à la tête de cet établissement à la prospérité duquel il consacra dès lors la plus grande partie de son temps, tous ses efforts et, par testament, la majeure partie de sa fortune.

Cependant, la santé de M. Schneuwly, ébranlée depuis quelque temps, allait en s'affaiblissant. Souffrant d'une affection du larynx, il avait déjà eu, l'année dernière (1888), une légère attaque d'apoplexie à son retour de Rome, où l'avaient appelé les fêtes du Jubilé de Léon XIII, lorsqu'une attaque foudroyante l'enleva vers le matin du 10 avril 1889.

Ajoutons que M. le chanoine Schneuwly était un homme d'esprit, d'un extérieur et d'un commerce agréables, et que toute la population a témoigné de ses regrets sincères et de sa vive sympathie pour le défunt en accompagnant sa dépouille mortelle, non dans les caveaux de St-Nicolas, mais, selon le désir qu'il en avait exprimé, au grand cimetière de Fribourg.

---

M. ADOLPHE KOLLER. Le collège de Fribourg vient de faire une perte très sensible par la mort d'un de ses professeurs les plus méritants. M. Adolphe Koller a rendu trop de services à notre établissement supérieur d'éducation, et même à l'instruction primaire de notre canton, pour ne pas lui consacrer dans les *Etrennes fribourgeoises* une mention toute particulière et un témoignage mérité de reconnaissance.

Voici les principaux événements de cette vie remplie jusqu'au dernier jour par le travail le plus assidu :

Adolphe Koller est né au village d'Alt St-Johann, dans le haut Toggenbourg, en novembre 1840.

M. Gmür, le digne curé de cette paroisse, lui fit faire ses premières études littéraires, qu'il continua au couvent de Mehrerau, sous la direction du Rd P. Robert. Adolphe Koller conserva toujours le meilleur souvenir des années qu'il passa à l'école de cette abbaye et de ses anciens maîtres. Il poursuivit ses études à St-Gall, puis à Lausanne et à Genève où il compléta ses connaissances dans la langue française. En 1859, il obtint le brevet de professeur d'école secondaire (*Sekundarlehrer*) du canton de St-Gall.

Il débuta dans la carrière de l'enseignement par les postes de surveillant à l'école du couvent de Mehrerau, puis de professeur à l'école secondaire de Wallenstadt et à celle d'Uznach.

Appelé en 1869 par M. Charles de Riaz, directeur de l'Instruction publique, pour être chargé, dans la section littéraire allemande de notre collège, de l'enseignement des mathématiques, de l'histoire naturelle, de l'histoire, de la géographie et de la comptabilité, il demeura à ce poste pendant 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Peu de temps après son arrivée à Fribourg, il s'allia, par son mariage, à l'honorable famille Schubiger, d'Uznach.

Son activité ne se manifesta pas seulement au collège, mais encore dans différents travaux du domaine de l'enseignement primaire. C'est ainsi qu'à partir de 1870, M. Koller fut chargé trois fois de diriger, à Hauterive, les cours de répétitions des instituteurs (allemands) des districts de la Singine et du Lac.

Une question importante surgit au collège : celle de l'institution du baccalauréat liée à celle du concordat à conclure avec l'école polytechnique fédérale. Cette question fut étudiée d'une manière très consciencieuse, et résolue avec succès pour notre collège. M. Koller prit une part importante à ces travaux, à l'élaboration des programmes et à l'organisation des examens. Il fit constamment partie des commissions et jurys d'examen.

Le manuel de géographie et d'histoire suisse en usage dans les écoles primaires, traduit primitivement de l'ou-

vrage de M. Ettlín par M. le chancelier Aug. Egger, demandait une revision complète. M. Koller fut, avec l'auteur de ces lignes, chargé de ce travail. Il y apporta le soin scrupuleux et l'exacritude précise qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait.

Il ne demeura pas étranger aux manifestations patriotiques, et le tir fédéral de 1881 le trouve comme vice-président à la tête du comité de la presse.



Membre zélé et apprécié de la Société suisse des professeurs de gymnase, il présida avec distinction la réunion annuelle de cette savante association qui eut lieu en automne 1885 à Fribourg. Il présenta à cette occasion un travail fort intéressant sur les gymnases *utraquistes*, c'est-à-dire où le même enseignement se donne en deux langues.

Travailleur infatigable, doué d'esprit investigateur, d'une excellente mémoire, d'une intelligence prompte, d'un jugement sain, de connaissances variées et précises, M. Koller s'intéressait à toutes les questions scolaires. Il fit une étude très approfondie de l'histoire de l'enseignement primaire du canton de Fribourg, mais nous



n'avons pas connaissance que ce travail ait été publié. C'était un traducteur très habile, et ce genre de travail dont le chargeait surtout la chancellerie cantonale l'occupait, on peut le dire, jusque dans les derniers jours de sa vie. Il portait à la population de langue allemande de notre ville un intérêt tout particulier, et voyait avec plaisir son développement.

Son ardeur au travail a été, sans contredit, l'une des causes de sa mort prématurée, car, depuis bien des années déjà, les travaux nombreux dont il se chargeait, à côté d'un enseignement très chargé, amenaient chez lui, à la fin de chaque année scolaire, une fatigue très considérable et souvent les deux mois de vacances ne suffisaient pas à restaurer son organisme un peu trop surmené. Les progrès d'un mal dont il était atteint depuis quelques années nécessitèrent, au mois de juin, une opération chirurgicale qui fut faite dans de bonnes conditions, mais dont les suites furent fatales, en raison de complications qui survinrent. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il succomba en chrétien le 24 août, laissant dans le deuil la fidèle compagne de sa vie et une nombreuse et intéressante famille.

Les qualités solides de M. le professeur Koller, la droiture de son caractère, sa conversation instructive, lui ont acquis l'estime de toutes les personnes qui ont été en relation avec lui. L'ayant approché de bien près, associé parfois à ses travaux, nous nous faisons un pieux devoir de déposer sur la tombe de cet ami regretté le témoignage de notre sympathique attachement.

---

Le mardi 17 septembre ont eu lieu, à Villars-sur-Glâne, avec le concours de l'autorité militaire et au milieu de nombreux parents et amis, les funérailles de M. le colonel Louis Hartmann, décédé le 14 à l'âge de 77 ans.

LOUIS HARTMANN est né à Fribourg le 4 mai 1812. Son père, Antoine Hartmann, originaire d'Altkirch (Alsace), ancien conseiller communal et chapelier de

profession, s'était efforcé de donner à ses 10 enfants l'exemple de l'activité et du travail, et c'est grâce à sa grande activité que Louis Hartmann a rendu son nom si populaire dans notre ville.

Nous ne savons rien de son enfance et de sa première jeunesse, depuis le moment où il quitta l'école primaire de sa ville natale, alors sous la direction du P. Girard, jusqu'à celui où nous le retrouvons à Brigue en Valais, étudiant avec son frère Pierre, plus tard jésuite, au collège tenu par les religieux de cet ordre.

Vers l'année 1830, il entra dans la cavalerie et passa par tous les grades de cette arme jusqu'à celui de lieutenant-colonel.

M. le colonel Hartmann fut dès lors, et durant de longues années, un de ces infatigables travailleurs qui connaissent les bons et les mauvais jours, mais qui ne se découragent jamais. A un important commerce d'épicerie, il joignit, vers 1850, une fabrique de pailles tressées qui procura longtemps du pain à des centaines d'ouvriers, tout en contribuant à l'honneur du nom fribourgeois : des diplômes lui furent décernés dans différentes expositions.

De 1849 à 1859, M. Hartmann avait été receveur de l'hôpital bourgeois de Fribourg; de 1874 à 1878, administrateur des domaines de cet établissement; puis membre de la commission cantonale du commerce et de l'industrie et de la commission pour l'amélioration de la race chevaline: c'était lui que la Confédération chargeait le plus souvent de l'inspection de notre cavalerie.

Ce fut M. Louis Hartmann qui, dans les années 1860-1864, bâtit ou plutôt transforma, de concert avec son fils Adolphe, l'ancien Hôtel des Merciers en un grand et bel hôtel moderne de première classe, l'Hôtel National, avec l'un des plus brillants cafés de la Suisse. Mais cette entreprise fut au-dessus de ses forces, et avec la crise des hôtels qui sévit en Suisse il y a un certain nombre d'années, il succomba à la peine. Il continua bien à lutter quelques années encore, mais il ne fut guère plus heureux dans ses entreprises de Sainte-

Apolline : moulin, scierie, pilon d'os, fabrique de pâtes alimentaires, etc.

Enfin M. le colonel Hartmann se créa une modeste retraite dans la commune de Villars-sur-Glâne, dont il a été syndic, et c'est là qu'il est mort regretté de tous ; car sa bonté était proverbiale et il en est peu qui aient fait autant de sacrifices pour leur ville et pour leur pays.



Un mot encore. Plusieurs journaux, à la suite du *Bund*, ont relaté que le colonel Louis Hartmann fut le seul fribourgeois qui combattit le Sonderbund en 1847. Or voici ce que dit à ce sujet la *Liberté*, mieux informée sans doute, dans son numéro du 25 septembre 1889, sous le titre *Un peu d'histoire* :

« Cette assertion est erronée. M. le lieutenant fédéral  
« J.-Ant. Engelhart, de Morat, servit comme adjudant  
« dans la 1<sup>re</sup> division de l'armée fédérale, pendant toute  
« la campagne du Sonderbund. Il y eut en outre une  
« compagnie de volontaires fribourgeois qui s'organisa

« à Payerne et entra le 14 novembre 1847 à Fribourg  
« à la suite des troupes fédérales. Dans cette compagnie,  
« composée en grande partie de réfugiés du 6 janvier  
« 1847, se trouvaient un certain nombre d'officiers fri-  
« bourgeois. Quant à M. Louis Hartmann, capitaine  
« fédéral de cavalerie à cette époque, il avait été attaché  
« à l'état-major du général de Maillardoz, mais lorsqu'en  
« septembre la Diète invita les officiers de l'état-major  
« à opter entre l'armée du Sonderbund et l'armée fédé-  
« rale, le capitaine Hartmann obtint un congé et se  
« rendit à Soleure, auprès des parents de sa femme. Il  
« eut la délicatesse de ne pas solliciter un service actif  
« et il ne figure pas dans les cadres de l'armée fédérale.  
« Il fut simplement employé au service d'étapes dans le  
« canton de Soleure.

« Ceci par pur intérêt pour la vérité historique. »

---

### Nos enfants.

— Oh! maman, je t'en prie, ne me fais pas percer les oreilles. — Mais, mon enfant, ça ne fait pas mal... Et puis, il faut obéir à tes parents. Le bon Dieu le veut. — Si le bon Dieu avait voulu que je porte des boucles d'oreilles, il aurait fait le trou lui-même.

\* \* \*

— Maman, dis, qu'est-ce que c'est des anges? demandait la petite Lili. — Eh bien, vois-tu, ce sont de jolis petits enfants qui savent voler. — Alors, ma bonne sait aussi voler, puisque papa lui dit toujours: mon ange? — Ah! vraiment?... Dans ce cas, tu ne tarderas pas à la voir aussi... s'envoler.

\* \* \*

— Monsieur, papa dit que si vous avez cru qu'on vous inviterait, vous vous êtes fourré le doigt dans l'œil... Est-ce que ça vous a fait mal?

\* \* \*

Un monsieur ventru, en visite, s'adressant à la petite fille de la maison: — Viens donc t'asseoir sur mes genoux, mon enfant. — Peux pas, monsieur. — Et pourquoi? Votre ventre y est déjà.

---

## RECETTES ÉCONOMIQUES

### Consommé au bouillon instantané :

4 assiettes à soupe d'eau bouillante (un litre).

1 cuillère à café d'Extrait, } Ces proportions se modifient  
1 » » de sel. } selon le goût du consommateur  
2 » » de graisse, } dans l'une ou l'autre partie.

Un peu de pain de bonne qualité.

Ne pas forcer la dose proportionnelle d'Extrait, et n'employer que de la graisse bien fraîche, de préférence de bœuf.

Ne pas perdre de vue que ce consommé n'étant pas fait aux légumes ne peut pas en avoir le goût.

**POTAGES AUX LÉGUMES :** Faire bouillir les légumes avec un peu de graisse ou un peu de beurre, et compléter le potage au moyen de l'Extrait.

Tous potages aux légumes sont considérablement bonifiés par l'addition d'une petite quantité d'Extrait de viande.

L'Extrait est très-favorable pour toutes sauces et tout assaisonnement de mets; ses applications culinaires sont d'ailleurs infinies.

**Ris de veau aux fines herbes (entrée).** — Hachez fin du persil, ail, échalotes, voire même quelques champignons; maniez tous ces ingrédients avec un peu de bon beurre, du sel, poivre, etc.; prenez les ris de veau préalablement nettoyés et blanchis et mettez à la casserole avec bardes de lard par dessus: un  $\frac{1}{2}$  verre de vin blanc, autant de bouillon ou extrait de viande délayé dans un peu d'eau, et faites cuire à très petit feu, que cela ne fasse que frissonner. Quand ils sont cuits, sortez-les de la casserole avec précaution pour ne pas les briser; dégraissez la sauce, ajoutez-y sur la pointe d'un couteau un peu de Liebig pour colorer et velouter votre sauce puis versez sur les ris.

**Chicorée au jus.** — Lorsque la chicorée est hachée très fin de façon à former une pâte, faites chauffer un demi-quant de beurre dans une casserole, auquel vous mêlerez une cuillerée de farine que vous laisserez cuire deux ou trois minutes; ajoutez la chicorée que vous tournerez vivement à la cuiller. Lorsqu'elle a rendu son humidité, mouillez-la peu à peu avec du bouillon Liebig jusqu'à consistance convenable. Terminez en faisant fondre dedans un morceau de beurre fin au moment de servir.

**Canard à la béarnaise.** — Faites-le cuire avec un peu de bouillon, un demi-verre de vin blanc, un bouquet garni et deux clous de girofle; faites revenir dans une casserole des oignons coupés en tranches; lorsqu'ils sont bien colorés, ajoutez-y une pincée de farine, mouillez avec la cuisson du canard pour servir, dégraissez la sauce et ajoutez-y un peu de véritable Extrait de viande Liebig, un filet de vinaigre et versez sur le canard.

**Sauce madère.** — Quatre décilitres de jus lié ou d'espagnole ou simplement du Liebig délayé dans un peu d'eau chaude. Ajouter parures de truffes ou de champignons. Faire réduire en incorporant peu à peu à la sauce un décilitre et demi de madère; on passe à la passoire fine et on sert ensuite.

**L'Extrait de viande Liebig** occupe aujourd'hui une place importante dans l'alimentation; sain et agréable, il est d'un prix relativement peu élevé et à la portée de toutes les bourses. Aussi peut-on dire qu'il est devenu un article de consommation générale. Il offre de grandes facilités non-seulement pour préparer instantanément un excellent bouillon, des soupes et des sauces, mais encore pour améliorer les légumes et les potages faibles.

L'Extrait est très favorable pour toutes sauces et tout assaisonnement de mets; ses explications culinaires sont d'ailleurs infinies.

Outre l'économie notable qui résulte de son emploi, il rend encore de grands services en voyage tant sur terre que sur mer, partout où la viande fraîche fait défaut.

---

### Biographie.

Un inspecteur scolaire faisait la visite d'une école de fillettes. L'une d'entre elles venait de lire en sa présence, à haute et intelligible voix, la biographie de je ne sais plus quel homme célèbre, et voici le dialogue qui s'engagea à ce sujet entre le pédagogue et l'élève. — Sais-tu ce que tu viens de lire, ma mie? — Oui, monsieur l'inspecteur, c'est une biographie. — Sais-tu ce que c'est qu'une biographie? — C'est une description. — Bien! mais saurais-tu aussi me dire d'où vient ce mot biographie? — Non, monsieur l'inspecteur. — Eh bien! il vient du grec: *bio*, beau, et *graphie*, description, une belle description. Tu n'oublieras pas cela, ma petite? — Non, monsieur l'inspecteur.

---

## ANECDOTES NUTHONIENNES

La scène se passe à 2 heures du matin. Un quidam sonne à tour de bras à la porte d'un pharmacien de la rue de Lausanne. Le commis, les yeux bouffis de sommeil, ouvre au bout de quelques minutes : — Qu'y a-t-il ? — Je voudrais pour 10 centimes de camomille. — Comment ! c'est pour cela que vous me réveillez ? — Ah ! vous savez, si ça vous fâche, j'irai en acheter chez le voisin.

\* \* \*

Un photographe *prenait* dernièrement la tour de St-Nicolas. Après avoir arrangé son appareil, au moment de découvrir ses lentilles, il adressa à l'immense monument cette sage recommandation : « Ne bougeons plus ! » Ce que peut la force de l'habitude !

\* \* \*

M. X., horloger, avait sa femme malade depuis quelque temps. — Comment va madame ? lui demanda-t-on. — Oh ! elle va joliment mieux, répondit-il ; mais elle est encore en réparation.

\* \* \*

Le syndic d'une faillite et son copain dressent l'inventaire du failli.

*Le syndic.* — Inscrivez une bouteille de Porto.

*Le copain* (débouchant et flairant la bouteille). — Mais, c'est du Marsala !

Dix minutes après :

*Le syndic.* — Inscrivez : une bouteille vide.

\* \* \*

Un bon paysan causait avec son syndic. — Vous avez l'air rêveur Pierre-François, lui dit ce dernier, qu'est-ce que vous avez donc ? — Mon Dieu, j'ai que je ne sais pas trop ce que je vais faire de mon fils. — Où est-il, à présent ? — En philosophie. — Eh bien ! pourquoi qu'il n'y reste pas ? Où est-ce ça ?

\* \* \*

On demandait à M. X : — Quelles sont vos opinions politiques? — Mon Dieu, répondit-il, cela dépend de l'homme avec lequel je cause.

\* \* \*

M<sup>me</sup> C. vante partout l'esprit et les fines saillies de son cher époux. Un jour que celui-ci la faisait rire aux larmes : « Que c'est donc bête, s'écrie-t-elle, d'avoir de l'esprit comme-ça ! »

\* \* \*

Un balayeur est en train d'amonceler la boue en petits tas bien réguliers. Un de nos bons myopes, allant à tort et à travers, se met à marcher au beau milieu. Le balayeur, avec abattement : — Echinez-vous, avec-ça, à faire de jolis tas de boue bien propres !

\* \* \*

Le fermier de B. reçut un jour, en présence de son petit Joseph, la visite du régent auquel était confiée l'éducation du gamin. Celui-ci, dans sa confusion, garda sa casquette sur sa tête ; mais le père la lui enleva aussitôt en disant : — *Mé chimblié que te porrei bin te découvri devant monchu lou régent et lei dere bondzoa, fotia bithe!*

\* \* \*

On demandait à une boulangère : — Pourquoi vos *vêques* sont-ils si petits? Chez nous, les boulangers les font la moitié plus grands. — C'est bien naturel. — Comment donc? — Pardi, ils y mettent la moitié plus de pâte.

\* \* \*

Un paysan, venant vendre des *tommes* en ville, rencontre sur le marché un ami qui lui demande : — Combien de *tommes* as-tu dans ton panier? — Si tu devines, elles sont toutes les neuf à toi. — Ma foi... dans ce panier-là, il peut bien y en avoir quelque chose comme... neuf. — Qui diable aurait pu se douter que tu devinerais si vite! Eh bien! allons boire une bouteille.

\* \* \*



La femme d'un député à son amie : — Moi, vois-tu, je présente toujours mes notes de couturière et de modiste à mon mari pendant une session, en ayant soin de choisir le jour où l'on traite du budget. — Pourquoi ? — Parce qu'alors il est habitué aux fortes sommes, et il ne murmure jamais.

\* \* \*

M<sup>me</sup> F., sur le point d'expirer, conjurait son mari d'épouser après sa mort M<sup>lle</sup> W., sa meilleure amie. — Meurs toujours, répondit l'époux éploré, et l'on verra après ce qu'il y aura à faire.

\* \* \*

Un médecin hygiéniste, allant voir un malade dans un village voisin de la capitale, s'entretient, en passant, avec un fermier de sa connaissance. Dans le cours de la conversation, avisant, adossée à la chambre (vulg. *pâro*), la loge à porcs, d'où sortait justement une énorme truie avec sa jeune famille, il dit au fermier : — *Vouthro buéton lié tru pri d'au pâro, chan lié môssan. — Môssan? tié dité-vo? vo vaidé que sché poarton ti tzancraman bin.*

\* \* \*

Une matrone de la rue des Alpes disait dernièrement à sa voisine : « *Dites-voir*, ma chère madame Bernard, vous pourriez bien me rôtir mon morceau de bœuf avec le vôtre, ce n'est rien de plus. En échange, je vous permettrai de cuire votre salé dans mes choux.

\* \* \*

Peu de temps après l'ouverture de la ligne Lausanne-Berne, une vieille paysanne arriva tout essouffée à la gare de F. cinq minutes avant le départ du train, au moment où le portier sonnait les deux coups d'usage. La bonne vieille se mit ensuite à sonner à tour de bras. Questionnée peu courtoisement par l'employé furieux d'une telle audace : *Mâ*, lui répond-elle, *m'in vé à Remont; lié chenâilli por adzetâ on billet, que dion que fô in d'avai ion!*

\* \* \*

Dans certain café du chef-lieu, on peut voir tous les soirs, de 8 à 10 heures, une demi-douzaine de messieurs jouant à la *bête fribourgeoise* . . . jeu de carte très innocent, du reste. Entre un soir un des habitués qui, ne voyant aucune partie engagée, crie, de la porte: « Pas de *bête*, ce soir? » — « Si, lui répond-on, nous n'attendions plus que vous. »

\* \* \*

Un de ces renseignements si communs dans le premier village venu: — Eh bien! Claude, aurons-nous beau temps aujourd'hui? — Oh! oui, m'sieur, c'est du beau temps pour la journée . . . si ça ne change pas.

\* \* \*

M<sup>me</sup> B. avait depuis quelques jours pour bonne une pieuse jeune fille d'une petite ville vaudoise. — Suzanne, lui dit-elle dernièrement, en trouvant la table de son salon couverte de poussière, voyez-vous ça? — Oui, madame, c'est de la poussière. Nous sommes tous poussière, nous retournerons tous en poussière.

Et elle se retira absorbée dans une méditation philosophique, sans rien essayer du tout.

---

### Annonce.

Au dire du *Conteur vaudois*, l'annonce suivante aurait été cueillie dans un journal fribourgeois. Je l'y ai cherchée en vain, ce qui me porte à croire qu'elle a plutôt paru dans un journal du pays de Vaud. La voici:

« M. X., épicier à Z., vient de recevoir de la mélasse premier choix. Par la même occasion, il a la douleur d'annoncer à ses amis et connaissances la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa chère fille Denise. La mélasse se vend au prix de 1 fr. 20 le kilo et l'enterrement aura lieu mercredi, à 3 heures. En prenant plus de 10 kilos, on porte à domicile. Il ne sera pas envoyé de faire-part. »

---

## CORAULES ET CHANTS POPULAIRES<sup>1)</sup>

### Sti bi mariâdzo

*(Chant vaudois.)*

Por lo bin fita  
Sti bi mariâdzo,  
No volin tzanta  
Dé cau dé coradzo.

On pétiou bet dé tzanson,  
Pu no sautérein on rion : iou!  
Noutré tzarmaillair' ô gué,  
Noutré tzarmaillairé.

To tin fochérin  
Per lé tzarpounairé,  
Noutron bon cousin,  
Sin tant dé manairé,

S'amouratza dé Suzon  
Qu'effoillivé dé tzapon : iou!  
Avoë bon coradz' ô gué,  
Avoë bon coradzo.

Son galé corset  
Coulâ su sa taille,  
Son motschau bin net,  
Son tzapi dé paille,

Sé bâ proupro con' ugnon  
An fa remarqua Suzon : iou!  
Din noutron veladz' ô gué,  
Din noutron veladzo.

Volin no on dzor  
No mettr' in ménadzo,  
I no fô todzor  
No pliair' a l'ovradzo.

In bin poin bin fochérin  
On a bintou pro d'ardzin : iou!  
Po maria sa mia ô gué,  
Po maria sa mia.

1) Voir les *Etrennes* de 1865 à 1889.

Qu'in plési por no,  
Din sti dzor aimablio,  
Dé vivr' a gogo,  
Rin de comparablio.  
Ma por no bin mettr' in trin,  
Vito gotin noutron vin : iou !  
Avoë noutre mié, ô gué  
Avoë noutré mié !

---

### La fille d'un joli bois.

Mon père et ma mère,  
N'ayant fille que moi,  
Mon père et ma mère,  
Ma gentille jeune demoiselle,  
N'ayant fille que moi,  
La fille d'un joli bois.

M'ont envoyée à l'école,  
A l'école du roi,  
M'ont envoyée à l'école,  
Ma gentille jeune demoiselle,  
A l'école du roi,  
La fille d'un joli bois.

Le maitre qui m'enseigne  
Vint amoureux de moi,  
Le maitre qui m'enseigne,  
Ma gentille jeune demoiselle,  
Vint amoureux de moi,  
La fille d'un joli bois.

Vint me dire à l'oreille :  
« Belle, marie-toi, »  
Vint me dire à l'oreille :  
« Ma gentille jeune demoiselle,  
Belle, marie-toi,  
La fille d'un joli bois. »

Je m'en vais dire à mon père :

« Père, mariez-moi. »

Je m'en vais dire à mon père,

Ma gentille jeune demoiselle,

« Père, mariez-moi, »

La fille d'un joli bois. —

« Veux-tu que je te marie

Quand tu n'as pas d'amant ?

Veux-tu que je te marie,

Ma gentille jeune demoiselle,

Quand tu n'as pas d'amant,

La fille d'un paysan ? » —

« Pardonnez-moi, mon père,

J'en ai bien deux ou trois,

Pardonnez-moi, mon père,

Ma gentille jeune demoiselle,

J'en ai bien deux ou trois,

La fille d'un joli bois.

L'un il est capitaine,

Et l'autre lieutenant,

L'un il est capitaine,

Ma gentille jeune demoiselle,

Et l'autre lieutenant,

La fille d'un paysan.

Le troisième est secrétaire,

C'est celui que j'aurai,

Le troisième est secrétaire,

Ma gentille jeune demoiselle,

C'est celui que j'aurai,

La fille d'un menuisier. » Fribourg.

### Vieux proverbe.

Trois beaucoup avecque trois peu

Détruisent l'homme peu à peu :

Beaucoup parler et peu sçavoir,

Beaucoup despendre et peu avoir,

Beaucoup se croire et peu valoir.

### Enigme.

Connaîtrais-tu le solitaire  
Qu'on ne trouve jamais chez lui,  
Quoiqu'il ne soit jamais sorti;  
Qui n'eut jamais de maître ou de grammaire  
Et parle, avec n'importe qui,  
Toutes les langues de la terre  
Sans jamais faire un quiproquo ?  
Tu devines ? — Non. — C'est . . .

---

### Charade.

Le poisson gourmand happe mon *premier* ;  
Mon *dernier* souvent se lit dans la Bible ;  
Après un travail plus ou moins pénible,  
L'écolier studieux fait bien mon *entier*.

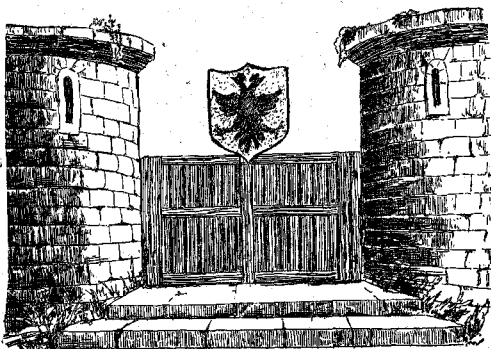
---

### Logogriphe.

Il faut qu'avec sept pieds je tue  
Pour me nourrir quand j'ai six pieds.  
Ce que je suis sur quatre pieds ?  
Bête cornue.

---

### Rébus.



### Solutions des problèmes de 1889.

Le mot de l'énigme de l'année dernière est *tabac*; celui de la charade *Lisbonne*; celui du logogriphe *Tartarie* (*Tartare, tartre, tarte, tare, are, er, e*). — Le sens du rébus est: *Le petit est plus près du bonheur que le grand*. — Solution du problème arithmétique: Le petit mendiant a recueilli 60 sous dans la journée. En effet, le tiers de 60 est 20, le quart de 60 est 15 et 5, ce qui fait 100.

---

# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

## contenues dans ce volume.

### Première partie.

|                                              | PAGES          |
|----------------------------------------------|----------------|
| Autorités fédérales.....                     | XXIX           |
| Autorité législative.....                    | XXX-XXXII      |
| Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat | XXXIII         |
| I. Direction de l'Instruction publique.....  | XXXIV-XXXVIII  |
| II.   »    de la Justice et des cultes.....  | XXXIX-XXXXIII  |
| III.  »    des Finances.....                 | XXXXIV-XXXXVII |
| IV.  »    de l'Intérieur.....                | XXXXVIII-LI    |
| V.   »    des Travaux publics.....           | LI             |
| VI.  »    de la Police.....                  | LII-LIV        |
| VII. »    de la Guerre.....                  | LV             |
| Préfectures.....                             | LV-LVI         |
| Syndics.....                                 | LVI-LXIII      |
| Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix | LXIII-LXXIII   |
| Etablissements de crédit public.....         | LXXIII-LXXIV   |
| Officiers d'état civil.....                  | LXXV-LXXVI     |
| Administration des Postes.....               | LXXVI-ILXXVIII |

### Seconde partie.

|                                                                                                                                             |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Notice biographique sur S. G. Mgr Etienne Marilley,<br>évêque de Lausanne et de Genève, archevêque<br>de Myre (M. le prof. J. GREMAUD)..... | 1—18  |
| Les drawbacks et l'industrie laitière (M. EMMANUEL<br>DE VEVEY).....                                                                        | 19—24 |
| L'alcoolisme : I. La Ligue de la Croix contre l'al-<br>coolisme.....                                                                        | 25—26 |
| II. Funestes effets de l'alcoolisme (M.<br>le Dr F. CASTELLA).....                                                                          | 27—30 |
| La Tour de Jaquemart (M. le prof. GRANGIER)....                                                                                             | 31—34 |



|                                                                                                                             | PAGES   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Histoire du bouleversement opéré en décembre 1830<br>(M. FRANÇOIS D'UFFLÉGER).....                                          | 37—45   |
| Biographie rétrospective: V, M. le chan. Gottofrey                                                                          | 46—48   |
| Les joyeusetés du recensement du 1 <sup>er</sup> décembre 1888                                                              | 48—50   |
| Une réception princière à Neuchâtel en 1668 (M.<br>PHILIPPE GODET).....                                                     | 51—58   |
| Dialogues saisis au vol.....                                                                                                | 58—60   |
| Montsalvens.....                                                                                                            | 60—61   |
| Observation solaire pour connaître l'heure suisse<br>(P. NIC. RÆDLÉ, cordelier).....                                        | 62—63   |
| Cacophonies.....                                                                                                            | 64—65   |
| Le Pont-du-Diable, tradition helvétique.....                                                                                | 66—71   |
| Emigration à la Plata.....                                                                                                  | 72      |
| Fribourg au XVI <sup>me</sup> siècle et ses agrandissements suc-<br>cesifs (M. CHARLES STAJESSI).....                       | 73—78   |
| M. le colonel Hertenstein, président de la Confédé-<br>ration (M. le prof. GRANGIER).....                                   | 79—80   |
| Voyage en Suisse du comte du Nord.....                                                                                      | 81—85   |
| La Tour Eiffel.....                                                                                                         | 86—89   |
| Statistique fribourgeoise: Recensement de 1888...                                                                           | 90—92   |
| Nécrologie: MM. Longchamp, Cressier, P. Gottrau,<br>J. Daler, Schneuwly, Koller, L. Hartmann (M.<br>le prof. GRANGIER)..... | 93-110  |
| Recettes économiques.....                                                                                                   | 111 112 |
| Anecdotes nuithoniennes.....                                                                                                | 113-116 |
| Corales et chants populaires.....                                                                                           | 117-119 |
| Enigme, charade, logogriphe, rébus, etc.....                                                                                | 120-121 |

# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

## CONTENUES

### DANS LES VINGT-QUATRE PREMIÈRES ANNÉES

*Agriculture; Archéologie; Biographie; Contes, nouvelles et légendes: Coraules et chants populaires; Economie domestique; Economie politique; Géographie et voyages; Histoire nationale; Histoire suisse et étrangère; Hygiène et médecine; Industrie et commerce; Langues et idiomes; Littérature; Mœurs et coutumes fribourgeoises; Origines et inventions; Pensées, maximes et réflexions morales; Poésie; Proverbes; Sciences et arts; Sciences naturelles, physique et météorologie; Statistique; Sujets divers.*

## Agriculture.

- Indication des soins à donner à l'agriculture dans chaque saison de l'année (M. Ant. Raemy), tome I, page 69.
- Motifs de la préférence à donner à l'agriculture comme carrière sociale (*id.*) II, 1.
- Extrait abrégé du rapport du jury à l'occasion de la prime d'honneur décernée à M. Chautemps, propriétaire du domaine de Valeiry, II, 6.
- Proverbes agricoles, II, 60.
- De la Préférence à donner à la carrière agricole (M. Ant. Raemy), III, 51.
- Une Mission aux instituteurs (M. L. Grangier, prof.), III, 59.
- Les Premiers pas du cultivateur, III, 134.
- Des Fromageries (M. Ant. Raemy), IV, 56.
- Animaux et insectes nuisibles (*id.*), V, 57.
- Les Stations d'essai (*id.*), VI, 10.
- Mélange agricole (M. P. Vaudeaux), VI, 17.
- Nécessité de l'instruction dans la profession agricole (M. Ant. Raemy), VII, 5.
- De l'importance de la culture des prairies (*id.*), VIII, 1.
- Les Faucheuses et les moissonneuses mécaniques (*id.*), IX, 61.
- Des Moyens d'améliorer la profession agricole (*id.*), IX, 73.
- Changements nécessaires dans la culture des terres (*id.*), XI, 1.
- Fromagerie modèle de Vuadens (*id.*), XI, 10.
- Un Char de foin, XI, 12.
- De la Conduite à tenir par le cultivateur qui veut prospérer (M. Ant. Raemy), XII, 1.

- Exposition d'agriculture à Fribourg en 1877 (M. l'abbé Raemy), XII, 99.  
Un poirier monstre (*id.*), XII, 107.  
De l'Enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales (M. Ant. Raemy), XIII, 1.  
Agriculture : Quelques réflexions sur ce sujet (*id.*), XIV, 1.  
Les Fumiers, XIV, 79.  
L'Ecole d'Hauterive au point de vue de l'agriculture et de l'instruction secondaire perfectionnée (M. Ant. Raemy), XV, 1.  
De l'Industrie laitière (M. Ant. Raemy), XVI, 1.  
La Culture fourragère rationnelle (*id.*), XVII, 1.  
Conseils d'un vieux praticien (*id.*), XVIII, 1.  
Réflexions sur quelques besoins de notre agriculture (*id.*), XIX, 1.  
Les Ecrémeuses centrifuges (M. Louis de Diesbach), XIX, 4.  
Les Arbres fruitiers de la Suisse romande, XIX, 7.  
Temps de la moisson pour les différentes parties de la terre, XIX, 9.  
Instructions concernant la fièvre aphteuse du bétail à l'alpage (M. Ströbel), XX, 1.  
Les Abeilles, XX, 5.  
Statistique du bétail en Suisse, XXI, 2.  
La Chimie appliquée à l'agriculture (M. Em. de Vevey), XXII, 1.  
La Situation de notre industrie laitière (*id.*), XXIII, 1.  
Les drawbacks et l'industrie laitière (*id.*), XXIV, 19.

## Archéologie.

- Pierra-Fortscha, ou le monolithe de Granges (M. Daquet, prof.), 1, 108.  
Quelques mots sur les populations primitives de l'Helvétie et leurs habitations (M. Grangier, prof.), I, 124.  
Des Traces d'habitations romaines dans le canton de Fribourg, et spécialement sur les rives fribourgeoises du lac de Neuchâtel (*id.*), III, 96.  
Les Récentes découvertes faites dans les emplacements lacustres d'Estavayer (*id.*), IV, 91.  
Des Vêtements des différentes races lacustres (*id.*), IV, 95.  
Etablissement romain à Nonan (M. J. Ruffieux), IV, 100.  
Age de la pierre polie. Nouvelles découvertes faites dans la ténévière d'Estavayer (M. Grangier, prof.), V, 77.  
Découverte de l'âge de la pierre. Usage du silex (*id.*), VI, 20.  
Canot lacustre de Cudrefin (*id.*), VI, 24.  
Les Pieux lacustres (*id.*), VII, 24.  
Un Mors de cheval en bronze (M. le Dr Gross), VII, 25.  
La plus ancienne trace d'établissement dans les cantons primitifs (trad. du Dr Keller), VII, 27.  
Tombe antiques découvertes à Corpataux (M. Grangier, prof.), VII, 28).  
Réchauds romains (M. Quiquerez), VII, 30.  
Faune lacustre (M. Grangier, prof.), VII, 38.  
Emblèmes religieux des populations préhistoriques (*id.*), VIII, 82.  
Anciens Helvétiens, IX, 68.  
Faucille de l'âge du bronze, d'après le Dr Keller (M. Grangier, prof.), IX, 109.

- Objets en bronze trouvés à l'île de St-Pierre (M. le Dr Gross), IX, 111.  
Tombes de Montsalvens (M. Grangier, prof.), IX, 113. — X, 98.  
Agrafes burgondes, IX, 115.  
Objet lacustre en bronze (M. Grangier, prof.), X, 95.  
Les Tombes lacustres d'Auvernier (M. le Dr Gross), XI, 46.  
Inscriptions romaines (R. P. Nicolas Raedlé), XI, 84.  
Pavé mosaïque de Cheyres (M. Grangier, prof.), XII, 51.  
La Fontaine de Zähringen, à Fribourg, XII, 55.  
La Tour de la Molière (M. L. Dafflon), XII, 86.  
Les Tumulus en Suisse, d'après le Dr Keller (M. Grangier, prof.), XIII, 60.  
Exploration des stations lacustres d'Estavayer (*id.*), XIII, 69.  
La Monnaie de Gruyère (M. Gremaud, prof.), XIII, 99.  
Stations lacustres des lacs de Neuchâtel et de Morat. Dernières découvertes. — Les pirogues. Antiquités romaines (M. Grangier, prof.), XIV, 52.  
Nos Stations lacustres de Montilier. Les tumulus des environs de Tornay, Châtonnay et Villarimboud (*id.*), XV, 81. (V. *Histoire nationale.*)  
Voies romaines dans le canton de Fribourg et quelques contrées vaudoises avoisinantes (*id.*), XVI, 77.  
Restes d'anciennes peintures sur quelques façades de la ville de Fribourg (*id.*), XVI, 79.  
Les Sépultures burgondes de Fétigny (*id.*), XVII, 32.  
Collection archéologique du Musée cantonal (*id.*), XVII, 36.  
Tableau de Hans Friess dans l'église de Cugy (*id.*), XVII, 38.  
Les Protohelvètes (*id.*), XVIII, 13.  
L'Art ancien à l'Exposition nationale. — Le Musée cantonal. — Récentes découvertes (*id.*), XVIII, 15.  
Des tuiles romaines (*id.*), XVIII, 21.  
Notice sur les anciennes monnaies usitées dans le canton de Fribourg (R. P. Nicolas Raedlé), XVIII, 54.  
De la falsification des antiquités lacustres (M. Grangier, prof.), XIX, 106.  
Une agrafe burgonde (*id.*), XIX, 109.  
Les Palafittes du lac de Neuchâtel. — L'Age de la corne. — Les Sépultures celtiques de St-Martin. — Pro Aventico. — Les Sépultures burgondes de Villargiroud (*id.*), XXI, 48.  
Fin de l'âge de la corne (*id.*), XXII, 98.  
Ruines romaines à Pensier (*id.*), XXII, 99.  
Notice sur la manufacture de pierres ou silex à fusil de Brandon, et comparaison de ses procédés avec ceux qui étaient en usage dans les temps préhistoriques (*id.*), XXIII, 65.  
Ruines romaines à Vuadens (M. Gremaud, prof.), XXIII, 68.

## Biographie.

- Affry (Guillaume d'), V, 72. — Louis, François-Pierre, François et Louis-Auguste-Augustin d'Affry, V, 73. — Louis d'Affry, V, 75. — Charles et Guillaume d'Affry, V, 76.  
Andrey (Joseph), directeur, XIII, 16.  
Appentel (Antoine), juge (M. l'abbé Raemy), XIV, 12.  
Ayer (Cyprien), professeur, XX, 10.

- Ballif (Philippe), Dr méd. (M. *Charles Perrier*), XIX, 15.  
Baron (Ignace), poète, VIII, 22.  
Bertschy (Jacques), doyen, XVII, 8.  
Bornet (Louis), professeur, XV, II.  
Bovet (P. Pierre), capucin, VI, 9.  
Bussard (Marcellin), Dr, avocat, XIX, 77.  
Buman (Louis), ancien capitaine, XII, 21.  
Castella (P. Franç.-Pierre), jésuite (P. *Apollinaire*, cap.), X, 139.  
Castella (Simon), général, XX, 102.  
Charles (Hnbert), conseiller d'Etat (M. *Gremaud*, prof.), XVII, 59.  
Charrière (Frédéric), industriel, XI, 14.  
Chatton (Jacques), abbé, VI, 8.  
Chenaux (J.-Joseph), doyen (M. *Gremaud*, prof.), XIX, 11.  
Clément (Georges), président, VII, 19.  
Colonna (Adèle, née d'Affry), artiste (M. *Perrier*, col.), XIV, 23.  
Corminbœuf (Cl.-Joseph), directeur, XIII, 17.  
Cosandey (Mgr Christophore), évêque de Lausanne et Genève, XVII, 55.  
Cressier (Georges), receveur, XXIV, 95.  
Cuony (J.-Augustin), notaire, XX, 16.  
Curty (Emmanuel), peintre (M. *Grangier*, prof.), XII, 41.  
Daguet (Théodore), opticien, V, 71.  
Daler (Jules), banquier, XXIV, 99.  
Dedelley (Auguste), Dr méd. XX, 19.  
Delabays (J.-J.), suisse (P. *Apollinaire*, cap.), XXIII, 60.  
\* Desor (E.), professeur, XVII, 28.  
Diesbach (comte J.-Joseph), avoyer, XXII, 53.  
Diesbach (comte Alphonse), agronome, XXIII, 110.  
Dietrich (Auguste), peintre (M. *Grangier*, prof.), XVI, 85.  
Dietschy (Panerace), astronome, XXII, 116.  
Domon (Et.-Ovide), industriel, VIII, 23, 52.  
Eichhorn (Charles), professeur (M. *Grangier*, prof.), XIV, 18.  
Ensingén (Ulrich d'), architecte fribourgeois (M. *Al. Daquet*, prof.), I, 110.  
Esseiva (Ignace), négociant, XXIII, 118.  
Favre (Etienne-Boniface), curé, XXI, 93.  
Fégely (Philippe), dessinateur (M. *Grangier*, prof.), XIV, 77.  
Fégely (Albert), préfet (M. *Grangier*, prof.), XII, 23.  
\* Fiala (Mgr Frédéric), évêque de Bâle (*id.*), XX, 28.  
Fontana (Jacques-Xavier), doyen (M. *l'abbé Raemy*), IX, 102.  
Forestier (Auguste), artiste (M. *Grangier*, prof.), XIV, 78.  
Fournier (Louis), avocat (*id.*), VI, 6.  
Fournier (Philippe), conseiller d'Etat (*id.*), XXI, 94.  
Fracheboud (Pierre-Théodule), juge cant, XIV, 14.  
Friess (Hans), peintre (P. *Nicolas Raedlé*), XI, 92.  
Frossard (Franç.-Laurent), juge cant., IX, 105.  
Gady (Nicolas), général (M. *Grangier*, prof.), XXIII, 11.  
Gaillet (Henri), député, XXI, 92.  
Geinoz (Lucien), anc. préfet, VIII, 21.  
Gendre (Isaac), avocat (M. *Perrier*, col.), XVI, 14.  
Gerbex (Charles), colonel, XIV, 16.

\* Nous faisons précéder d'un astérisque les noms étrangers au canton de Fribourg.

- Glasson (Xavier), Dr méd., XV, 12.  
Gottofrey (J.-Etienne), vicaire-général, XXIV, 46.  
Gottrau (Antoine), peintre (M. Grangier, prof.), XXI, 73.  
Gottrau (Pierre), juge cantonal, XXIV, 97.  
Grangier (Dom Jacques-Philippe), chanoine (M. Grangier, prof.), XI, 76.  
Grimoux (Jean), peintre (*id.*), XI, 102.  
Grivel (Joseph), directeur, XI, 16.  
Grivet (Adrien), professeur (M. Grangier, prof.), XI, 12.  
Gruyère (Mgr Rodolphe), évêque d'Hébron (M. Al. Daquet, prof.), II, 69.  
\* Guillaume 1<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, XXII, 28.  
Harimann (Louis), colonel, XXIV, 108.  
Hauser (Gaspard), chapelain (M. Gremaud, prof.), XIX, 14.  
\* Hertenstein (Guillaume), président de la Confédération (M. Grangier, prof.), XXIV, 79.  
\* Hofmann (Samuel), peintre (*id.*), XII, 124.  
\* Hugo (Victor), écrivain franç. (*id.*), XX, 75.  
\* Keller (Ferdinand), Dr (*id.*), XVII, 23.  
Kessler (Nicolas), sculpteur (*id.*), XVII, 83.  
Kilchoer (Antoine), doyen, XVII, 7.  
Kolly (Jean-Baptiste), député, XIII, 10.  
Kœnig (Pierre-François), avoyer (M. Grangier, prof.), XII, 126.  
Koller (Adolphe), professeur, XXIV, 104.  
Lacaze (Pierre), peintre, XIX, 48.  
\* Lachat (Mgr Eugène), évêque (M. Grangier, prof.), XX, 34.  
Lagger (Franç.-Jos.), Dr méd., VI, 3.  
Landerset (Joseph), peintre (*id.*), XIII, 82.  
Landerset (Franç.-Xavier), colonel, XX, 21.  
Landerset (Rodolphe), colonel, XXII, 3.  
\* Léon XIII, pape, XIII, 28.  
Locher (Gottfried), peintre (M. Grangier, prof.), XII, 39.  
Locher (Emmanuel), peintre (*id.*), XII, 40.  
Loffing (Tobie), curé, XV, 10.  
\* Longchamp (Henri), doyen, XXIC, 93.  
\* Mac-Mahon, maréchal, X, 153.  
Maillardoz (P. Hilaire), capucin (P. Apollinaire, cap.), X, 139.  
Majeux (Auguste), professeur (M. l'abbé Raemy), XX, 12.  
Marilly (Mgr), archevêque de Myre (M. Gremaud, prof.), XXIV, 1.  
Marro (Christophe-Joachim), notaire, XIII, 12.  
Mauron (J.-J.-Denis), ancien conseiller d'Etat (M. Jos. Schneuwly), XX, 196.  
Mermillod (Mgr Gaspard), évêque de Lausanne et Genève (M. l'abbé Raemy), XVIII, 6.  
Meyer (Meinrad), curé, VI, 4.  
Montenach (Père Joseph, jésuite) (M. Gremaud, prof.), XXI, 113.  
Montenach (Raymond), ingénieur, XXIII, 122.  
Moosbrugger (Joseph), peintre, V, 69.  
Mooser (Aloys), facteur d'orgnes, XIII, 62.  
Murith (Joseph), chanoine, naturaliste (M. Al. Daquet, prof.), II, 69.  
Musy (Pierre), ancien préfet, XXIII, 126.  
\* Pahud (Auguste), professeur, VI, 6.  
Pasquier (Joseph, ancien directeur, XXII, 102.  
Perrier (Ferdinand), colonel, XVII, 13.  
Perrotet (Samuel), naturaliste, V, 70.

- Perroud (Théodore), conseiller d'Etat, XI, 17.  
 Rædlé (P. Charles), cordelier, XV, 9.  
 Ræmy (Antoine), agronome, XXII, 106.  
 \* Rambert (Eugène), littérateur (M. *Etienne Fragnière*), XXII, 59  
 Repond (E.-Jean-Jos.), commandant, XXIII, 115.  
 Ruffieux (Jos.-Simon), anc. directeur, XXI, 90.  
 Schaller (P. Jos.-Gauthier), grand-vicaire, XI, 75.  
 Schaller (Charles-Joseph), avoyer, XII, 65.  
 Schaller (Julien), homme d'Etat, VI, 7.  
 Schaller (J.-Louis), D<sup>r</sup> méd., XV, 7.  
 \* Schatzmann (Rodolphe), agronome, XXI, 10.  
 Schinner (Barbe), (M. *Al. Daquet*, prof.), XII, 132.  
 Schneuwly Joseph), chanoine, XXIV, 101.  
 Sciobéret (Pierre), avocat, XI, 18.  
 Sottaz (Hubert), professeur, XVII, 12.  
 Stœcklin (Ernest), avocat, XXII, 104.  
 \* Stryenski (Alexandre), ingénieur, XI, 19.  
 \* Suchard (Philippe), industriel (M. l'abbé *Raemy*), XIX, 85.  
 Sutter (Joseph), peintre (M. *Grangier*, prof.), XIII, 80.  
 Sutter (Emmanuel), peintre (*id.*), XIII, 81.  
 Techtermann (Maurice) anc. conseiller d'Etat, XVII, 10.  
 \* Thiers (Adolphe), historien et homme d'Etat (M. *Grangier*, prof.), VII, 45.  
 Thorin (Hubert), anc. conseiller d'Etat (M. *Gremaud*, prof.), XXIII, 112.  
 Thurler (Jean-Baptiste), D<sup>r</sup> méd., XV, 41.  
 Vaillant (Frédéric), conseiller d'Etat, XV, 13.  
 Vogt (Jacques), organiste (M. *Albert Cuony*), IV, 52.  
 Volmar (Jean-Georges), peintre, XV, 16.  
 Volmar (Joseph), peintre, XV, 17.  
 Volmar (Rodolphe), peintre, XV, 18.  
 Von der Weid (Charles-Alfred), anc. conseiller d'Etat (M. *Perrier*, colonel),  
 XVI, 10.  
 Von der Weid (Alphonse), capitaine, XXII, 109.  
 Weck (Rodolphe), avoyer, XIV, 35.  
 Weck-Reynold (Louis), conseiller d'Etat, XVI, 27.  
 \* Welti (Emile), président de la Confédération, XIV, 36.  
 Werro (Romain), anc. chancelier (M. *Gremaud*, prof.), XII, 13.  
 Wicky (Edouard), négociant, XX, 2.

## Contes, Nouvelles, Légendes.

La Grotte aux fées, I, 118. — Les Trois filous, I, 133. — Les Ormonds (M. *Mauron*, prof.), II, 54. — Le Vieux mendiant, III, 126. — La Cure de Cerniat (M. *Victor Tissot*), IV, 116. — Pauvre Jacques, ou le vacher de M<sup>me</sup> Elisabeth (M. *Daquet*, prof.), V, 119. — Deux Contes imités de l'allemand, VI, 80. — Le Roman d'une fauvette, VIII, 85. — Les Trois bossus, conte arabe, IX, 121. — La Wasserkirche à Zurich, IX, 169. — Le Déserteur du Burgerwald (M. *Ch. Marro*), X, 89. — Le Rawsberg, X, 117. — Légende, XI, 3. — La Fenaison (M. *Pierre Sciobéret*), XI, 32. — La Légende du Lac d'Omène (trad. de *Ch. Marro*), XI, 80. — Bernard Guérin (M. *Nic. Glasson*), XII, 80. — Le Dernier châtelain

de Bellegarde (M. Ch. Marro), trad., XIII, 19. — Histoire de Toinon Bourdiloud (M. Grangier, prof., XIII, 58. — Le Casque à mèche du père Etienne (*id.*), XIII, 86. — Souvenirs d'un vétéran fribourgeois (M. Appenethel, col.), XIII, 115. — Un Crime épouvantable, XIV, 73. — Le Sermon de M. Martin, curé de Cucugnan, XIV, 97. — Les Pèlerins de Compostelle (M. l'abbé Raemy), XV, 19. — L'Antiquaire (d'après *Champfleury*), XV, 55. — Le Retour au village ou la croix de pierre, XVI, 34. — La Joue brûlée, XVII, 100. — Le Tambour d'enfant, XVII, 123. — Le Contrat de mariage, XVIII, 24. — Charlemagne et le moine de Saint-Gall, XVIII, 78. — Les deux fumeurs, XIX, 61. — Le Nid d'aigle, XX, 54. — La Légende des douze mois, XX, 60. — Trois légendes : Les ducs de Zähringen, XXI, 27. — La Pipe, XXI, 35. — Sœur Colombe, XXIII, 47. — Le Nez de Karl von Spargelthal, XXIII, 53. — Lune rousse, XXIII, 81. — Conte pour les institutrices, XXIV, 34. — Le Pont du diable, XXIV, 66.

## Corales et chants populaires.

Va'et trompiaou, I, 135. — Charmante Sylvie, I, 136. — Le Château de Cent-Fleurs, II, 85. — La Fille dé nouthron vesin, II, 87. — La Branche de laurier, III, 139. — Les Orgoliâ dé Bullo, III, 140. — Le Roi s'en va à la chasse, III, 141. — Que fais-tu ici, ma fille ? IV, 154. — Dzâquet dé Courtion, IV, 156. — Là-bas dedans ces bois, V, 134. — Vivent les Fribordzei, V, 135. — Dans Fribourg, la noble ville, V, 137. — Mon père me veut marier, VI, 105. — Lou Monney dé la Sonna, VI, 106. — Tout l'autre jour m'en allant à la chasse, VI, 107. — Ronde fribourgeoise, VII, 70. — Là-bas dans ces vallons, VII, 104. — Quand i été dzouvenetta, VII, 106. — De grand matin j'me suis levé, VII, 108. — Lé ballé fillé dou Grandvelâ, VIII, 109. — Me promenant à la lune, VIII, 112. — Lé Vipre dé Morlon, VIII, 113. — L'autre jour un beau jeune homme, IX, 179. — Le Ranz des vaches (variante), IX, 181. — Cent fois dans la forêt, IX, 182. — Le Comto dé Gruvire, X, 176. — Mon père m'a donné un baron, X, 177. — Nouthré Vani, X, 178. — Dou vuéton que va i fillé, XI, 112. — A l'âge de quatorze ans, XI, 113. — No volin vo tsantâ ouna tsanthon, XI, 113. — Le Montagnard fribourgeois : Dupu gran tin din le malheur, XII, 137. — Le mois de mai, XII, 139. — Lé jécociers dé Friboâ, XII, 139. — Chervâdzo, XII, 140. — Tsa'athon di velâdzo, XIII, 130. — Mon père avait six cents moutons, XIII, 131. — Can liiro à mariâ, XIII, 131. — I m'in vé a la feyre, XIV, 113. — La Lune vole, XIV, 114. — Coblets po démorâ lé jinfan, XIV, 115. — Les Filles de Romont, XV, 117. — La Poïa dou Molejon, XV, 117. — L'autre jour trois dragons, XV, 118. — Marions-nous, charmante brune, XVI, 129. — Mon père mé vaou maria, XVI, 130. — Revenez, revenez, XVI, 131. — Lé boté dé mé nothé, XII, 137. — Ah ! il croit que je l'aime, XVII, 138. — Lé dzanliés, XVII, 139. — Lou Prinçou dé Savouyé, XVIII, 129. — Ma chère maitresse, XVIII, 130. — A Moléson ! à Moléson ! XVIII, 131. — La Çara dé pliodze, XIX, 120. — Ruisseau dont l'aimable murmure, XIX, 121. — Le Comto dé Gruvire, XIX, 122. — In Tsuatzo vé Trémetta, XX, 120. — Je suis fille d'Allemande, XX, 122. — Intre Tzerlin et Marschin, XX, 123. — Mon père que mé marié, XXI, 121. — Mon père m'a t'envoyée au champ, XXI, 123. — En revenant de Dijon, XXII, 121. — Droit dernier chez mon père, XXII, 122. — Ah ! j'attends, j'attends, j'attends ! XXIII, 132. — En m'en allant à la chasse, XXIII, 133. — To deschu stau rotzettés, XXIII, 134. — Stj bi mariadzo, XXIV, 117. — La fille d'un joli bois, XXIV 118.



## Economie domestique.

Moyen de rafraîchir les fleurs flétries, III, 149. — La Pousière dans les yeux, III, 149. — L'Absinthe, III, 149. — Le Cidre dans le canton de Fribourg (M. Carrier, prof.), IV, 65. — Eau pour enlever les taches de graisse, IV, 147. — Bois teint en noir, IV, 147. — Ratafia aux quatre fruits, IV, 148. — Préservatif contre les mouches et les taons, IV, 148. — Le Vin naturel, IV, 148. — Les Bonnes poires à cuire et à sécher (M. Carrier, prof.), V, 84. — Manière de conserver les pommes, V, 126. — Destruction des insectes, V, 126. — Procédé pour détruire les rats, V, 126. — Nouveau mode d'ouillage des vins, V, 127. — Mort aux mouches, VII, 88. — Procédé pour nettoyer les bouteilles maculées de corps gras, VII, 89. — Manière d'enlever les taches de sueur, (id.) — Guérison des chevaux couronnés, VIII, 51. — Un venin peu connu, IX, 100. — Variation de la couleur des fleurs, IX, 101. — Moyens d'empêcher les fourmis de monter dans les arbres, IX, 101. — Le Meilleur lait, IX, 101. — La Bonne ménagère, IX, 140. — Exemple d'esprit d'économie donné par un prébendaire de l'hôpital de Fribourg (M. Sottaz, prof.), XIV, 90. — Conservation des aliments, XIV, 96. — Destruction radicale des chenilles, XIV, 104. — L'Absinthe tue l'homme et le phylloxera, XIV, 104. — Hygiène du bétail, XIV, 105. — Hygiène du cheval, XIV, 106. — Moyen d'économiser l'avoine, XIV, 107. — Le Savon du pauvre, XIV, 108. — Utilisation du marc de café, XIV, 108. — Singuliers engrais, XXI, 102. — Recettes économiques, XXII-XXIV.

## Economie politique.

La Caisse hypothécaire du canton de Fribourg (M. Comte-Vaudeaux), I, 96. — La Caisse d'épargne. Quelques idées en faveur du travail et de l'économie (d'après Cormenin), III, 112. — L'Ordre et l'économie. Avis aux mères de famille, IV, 74. — Bibliothèque à bon marché, VII, 41. — Les Enfants gâtés, VII, 109. — Du Rôle de la femme dans l'économie domestique (M. L. Favre), XIV, 85. — Un bon instituteur (Guizot), XV, 6. — Les mauvaises lectures, XVII, 21. — La bonne ménagère, XVIII, 109. — De l'Ivrognerie, XIX, 32. — Chances de vie à un âge déterminé, XIX, 35. — Notice sur le bureau de bienfaisance de la ville de Fribourg (M. l'abbé Raemy), XIX, 51. — La société américaine, XIX, 80. — Influence des journaux sur l'éducation publique, XIX, 88. — Bonheur de la vie champêtre, XXI, 13. — Economies de ménage, XXIII, 62. — Politique, XXIII, 71. — L'alcoolisme. Ses funestes effets (M. le Dr Castella), XXIV, 25. — Emigration à la Plata, XXIV, 72.

## Géographie, voyages.

Jérusalem (M. F. Perrier, col.), I, 100. — II, 44.  
Mœurs japonais, III, 77.  
Via Mala, III, 125.  
Une Chasse aux chevaux sauvages, IV, 151.  
Lorette, V, 99.  
Chute du Niagara, V, 117.

- L'Arabie, V, 128.  
Course au Moléson, VI, 29.  
Hauteurs principales du canton de Fribourg, VI, 34.  
Le Liban, les Cèdres d'Eden, le Tantour (M. F. Perrier, col.), VI, 36.  
Souvenirs de voyage, VI, 65.  
Importance de la géographie et moyens de faciliter cette étude (M. l'abbé Raemy), VII, 60.  
Le Club alpin suisse M. *Théraulaz-Chiffelle*), VII, 77.  
Lettre inédite du Général Schaller : Combat de taureaux, 1823, VIII, 44.  
Loèche-les-Bains, station alpestre (M. H. Flaman, VIII, 72.  
Impressions de voyage. Haute-Egypte (M. L. de Romain), IX, 78.  
Une Soirée au Harem (*id.*), X, 162.  
Souvenirs de voyage de Brest à Rio-Janeiro, 1856 (M. Grivet, prof.), XI, 20.  
Souvenirs de Hollande. trad. de Amicis (M<sup>me</sup> A. Grangier). XI, 58.  
Première Emigration suisse au Brésil (1819-1820), XII, 26. — XIII, 30. — XIV, 21.  
Le Moléson (M. Sottax, prof.), XIII, 47.  
Le Grand tunnel du Gothard (*id.*), XIII, 109.  
Les Bains du Lac-Noir, XIII, 119.  
Le Righi, XIV, 92.  
Estavayer (M. Victor Tissot), XVI, 112.  
La Sarine (M. H. Sottax, prof.), XVII, 85.  
La Ligne du Gothard d'Airolo à Milan, XVII, 87.  
Les Touristes, XVIII, 50.  
Canton, XXI, 85.  
Ascension de la Jungfrau (M. Jules Repond), XXII, 13.  
Le Palais de Justice fédéral à Lausanne, XXII, 35.  
Nos stations alpestres et balnéaires, XXII, 77.  
Romont, XXIII, 57.  
Estavayer, XXIII, 73.  
Montbarry (M. Victor Tissot), XXIII, 89.  
Voyage en Suisse du comte du Nord, XXIV, 81.  
La Tour Eiffel, XXIV, 86.

## Histoire nationale.

- Les Couleurs du canton de Fribourg (M. A. Daguet, prof.), I, 107.  
Anciennes relations entre Fribourg et le pays de Porrentruy (*id.*), I, 114.  
Les Châteaux suisses (M. A. Bourqui), II, 23.  
Relations de Fribourg avec Venise dès le XV<sup>e</sup> siècle (M. A. Daguet, prof.), II, 68.  
Relation du siège d'Estavayer en 1475, III, 80.  
Henri IV et la ville de Fribourg (M. Jos. Schneuwly), III, 85.  
Chronique fribourgeoise : Les deux catastrophes de 1737, III, 89.  
— Ste-Catherine et St-Nicolas, IV, 76.  
Revue fribourgeoise, 1869-1870 (M. Majeux, prof.), V, 46.  
Visite à l'Orphelinat de Fribourg (M. le Dr Thurler), V, 100.  
L'Armée de l'Est à Fribourg en 1871 (M. Grangier, prof.), VI, 40.  
Le Tir des Grand'places, VI, 61.  
Le Banneret de Fribourg, VI, 68.

- L'Incendie de Fribourg en 1871, VI, 83.  
Alliance entre les villes d'Estavayer et de Payerne, 1508, VII, 14.  
Les Faucigny à Fribourg (M. *Gremaud*, prof.), VII, 19.  
Souvenirs d'une vieille amie : La Fête des Rois. Fribourg au temps du Consulat, VII, 35.  
L'Avoyer d'Alt : *Hors d'œuvre*, histoire et politique, VIII, 61. — IX, 70. — X, 101. — XI, 36. — XII, 35. — XIII, 52.  
Duel d'Othon de Grandson et de Gérard d'Estavayer, 1097, VIII, 98.  
L'Impératrice Joséphine à Fribourg en 1810, VIII, 103.  
Lettre de Napoléon au Landammann d'Affry, 1805, IX, 133.  
Les Comètes observées à Fribourg en différents temps (M. *Jos. Schneuwly*), IX, 141.  
Arrêt du Duc de Longueville, 1621, IX, 145.  
Elisabeth, comtesse de Kybourg (R. P. *Nicolas Raedlé*), IX, 147.  
Trois Vétérans, esquisses fribourgeoises (M. *Chr. Marro*, not.), IX, 155.  
Bataille de Morat, 1476, X, 79.  
Notice sur le prix des céréales et sur les salaires des ouvriers au XV<sup>e</sup> siècle comparés à ceux d'aujourd'hui (R. P. *Nicolas Raedlé*), X, 131.  
Notre-Dame de Lorette, épisode de la Guerre de Trente-Ans, à Fribourg (M. l'abbé *Raemy*), X, 147.  
Albeuve avant et après l'incendie, XI, 53.  
Reddition de Morat, 1475, XI, 86.  
Annotations d'un notaire de Romont, XII, 62.  
Fondation du couvent des Cordeliers de Fribourg (R. P. *Nicolas Raedlé*), XII, 93.  
Une chaire de droit à Fribourg en 1776, XIII, 103.  
Un Pensionnat au collège St-Michel en 1784, XIII, 104.  
Les Aérostats à Fribourg en 1784, XIII, 105.  
Souvenirs d'un vétéran fribourgeois XIII, 115.  
La Valsainte (M. *Gremaud*, prof.), XIV, 42.  
Notice sur la grille du chœur de l'église de St-Nicolas à Fribourg (R. P. *Nicolas Raedlé*), XIV, 69.  
Notice sur l'église des Augustins de Fribourg en Suisse. La famille Felga (*id.*), XV, 32.  
Rodolphe de Habsbourg à Fribourg, 23 octobre 1265 (M. *Jos. Schneuwly*), XV, 37.  
La Disette de l'année 1817 (M. *Grangier*, prof.), XV, 45; XVI, 87.  
Le Colonel d'Affry et Bonaparte, XV, 53.  
La Foire de la St-Denis (M. le général *Castella*), XV, 100.  
Mémoires historiques sur la ville d'Estavayer, XV, 110.  
Aperçu historique du développement du collège St-Michel, à Fribourg (M. le conseiller *Henri Schaller*), XVI, 17.  
Le Tir fédéral à Fribourg en 1881, XVI, 49, 63.  
Encore quelques mots sur la disette de 1816-17 (M. *Ant. Raemy*), XVI, 87.  
Comment on priaît à Fribourg dans les années 1300-1400, XVI, 122; XXI, 72.  
Société économique, aperçu historique (M. l'abbé *Raemy*), XVII, 16.  
Bourguillon, léproserie et sanctuaire (*id.*), XVIII, 31.  
La nouvelle église de Châtel, XVIII, 45.  
Notice sur les anc. monnaies fribourgeoises (P. *Nicolas Raedlé*), XVIII, 54.  
Voyage de Charles III, duc de Savoie, au Pays de Vaud, XVIII, 110.  
Incendie de Hauterive, 1884 (M. *Grangier*, prof.), XIX, 18.  
Les Fribourgeois au Brésil, XIX, 21.

- La Chasse dans le bon vieux temps (R. P. *Apollinaire*, cap.), XIX, 41.  
La Chapelle des Marches (M. *Laurent Fragnière*), XIX, 63.  
Souvenirs de la Révolution helvétique (M. *Grangier*, prof.), XX, 23.  
Voyage d'exploration scientifique et historique aux environs de Fribourg  
(M. l'abbé *Raemy*), XX, 36.  
Les Comtes de Gruyères (M. J. *Sterroz*), XX, 51.  
Le Ranz des vaches, XX, 78.  
Glanures historiques, XXI, 15.  
Collège St-Michel, notes chronologiques (M. *Gremaud*, prof.), XXI, 77.  
Au Service de France (M. *Ant. Collaud*), XXI, 111.  
Licenciement du régiment de Castel à Troyes, 1792 (Général *Gady*),  
XXIII, 21.  
L'Eglise catholique de Morat (M. *Alexis Bourqui*), XXIII, 41.  
L'Arbre de la liberté, XXIII, 87.  
L'Orage des 2 et 3 octobre 1888, XXIII, 130.  
La Tour de Jaquemart (M. *Grangier*, prof.), XXIV, 31.  
Histoire du bouleversement opéré en décembre 1830 (M. *Franç. Uffléger*),  
XXIV, 37.  
Montsalvens, XXIV, 60.  
Fribourg au XVI<sup>e</sup> siècle et ses agrandissements successifs (M. *Ch. Stajessi*),  
XXIV, 73.  
(V. *Histoire suisse et étrangère, Industrie, commerce*).

## Histoire suisse et étrangère.

- Uri. Guillaume-Tell (M. *Grangier*, prof.), II, 31  
Une Ecole monastique à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle (M. A. *Bourqui*), IV, 102.  
Les Suisses à Paris en 1815 (M. le général de *Schaller*), VI, 70.  
Adresse d'un Allemand qui a voyagé en Suisse aux patriotes helvétiques  
(191), VI, 89.  
Ecole polytechnique fédérale (M. L. *Claraz*), VII, 71.  
Entrevue du comte de Kybourg et de Pierre de Savoie, vers 1266, VIII, 25.  
Sommaton faite à la ville de Berne en 1548 (Dom *Grangier*), VIII, 79.  
Episode de l'invasion française en Suisse, 1798 (M. l'abbé *Wicht*), VIII, 95.  
Le Massacre du 10 août 1792, XIV, 87.  
Les Pestes en Bourgogne (1349-1639), XV, 65.  
La Catastrophe d'Elm, 1881 (M. *Laurent Fragnière*), XVI, 107.  
Le Tir fédéral à Berne en 1885 (M. *Grangier*, prof.), XX, 72, 110.  
La Chapelle de Guillaume-Tell sur le lac des Quatre-Cantons (*id.*), XX, 92.  
La Bataille de Sempach, XXI, 58.  
La Catastrophe de Zoug, XXII, 45.  
La Catastrophe de la Jungfrau (M. *Jules Repond*), XXII, 81.  
Introduction de la pomme de terre en Suisse (M. J. *Schneuwly*), XXII, 87.  
Une réception princière à Neuchâtel en 1668 (M. *Phil. Godet*). XXIV, 51.  
(V. *Histoire nationale*).

## Hygiène et médecine.

Coupures, brûlures, engelures, piqûres, entorses, fractures et luxations, asphyxies, I, 131; Quelques mots sur la salubrité des maisons et particulière-

ment des chambres de malades (M. H. Schnyder, Dr), II, 75; C'est la faute du docteur (M. F. Castella, Dr), II, 81; La Gymnastique (M. Grangier, prof.), II, 83; Quelques mots sur le rhume (M. P., Dr), III, 104; Maladies des enfants (M. F. Castella, Dr), III, 108; Influence des excès sur le système nerveux (*id.*), III, 110; De la Rage, IV, 140; Proverbes et axiomes applicables à la santé, IV, 145; Engelures et crevasses, IV, 147; L'Alcoolisme, V, 116; Les Bains froids, VI, 64; L'Ivrognerie et ses dangers (M. P. Dr), VII, 52; Le Remède du fantassin contre les ampoules, VII, 88; Hygiène des dents (M. Bugnon, dentiste), VIII, 41; Remède contre les névralgies, IX, 100; Les Engelures, IX, 100; Hygiène des campagnes, IX, 136; Gymnastique sans appareils, IX, 138; Les Vaccinations obligatoires (M. P. Dr), X, 157; Guérison des coupures, écorchures et autres plaies de ce genre, XIV, 109; Maximes d'hygiène, XV, 54; Recette pour le rhume, XV, 97; Les Trichines (Dr P. . .), XVII, 65; L'Abus des boissons spiritueuses (M. le Dr Boéchat), XVII, 69; Pensées et maximes, XVII, 73; XIV, 95, 97; Commandements de table, XVIII, 85; Hygiène des enfants malades (Dr P. . .), XVIII, 100; De l'Asphyxie (Dr Pichaud), XVIII, 102; Emploi de la main droite XIX, 47; XXIII, 10; Effets produits sur l'homme par la privation de la lumière, XIX, 60; Le Médecin à quatre faces, XIX, 79; Choléra, XIX, 89; Aérez vos appartements, XIX, 94; La Rage vaincue (M. Emmanuel de Vevey), XXI, 66; Les Bains de Fribourg, école de natation, XXIII, 101; L'Alcoolisme, XXIV, 25.

## Industrie, commerce.

Encouragements donnés au commerce et à l'industrie au XVIII<sup>e</sup> siècle (M. A. Daquet, prof.), II, 70; L'Industrie à Fribourg au XV<sup>e</sup> siècle (M. Berchtold, Dr), IV, 79; Le Creuzot, IV, 139; XXI, 44; Industrie et travaux publics à Fribourg en 1872 (M. A. Majeur, prof.), VII, 74; Le Barrage, le lac et les établissements industriels à Fribourg (M. F. Perrier, col.), VIII, 12; Exposition universelle de 1878. Le Trocardéro XIII, 87; Pisciculture, XVIII, 113; Etudes de M. Pasteur sur la bière, XIX, 55; La Bière, XXI, 87; L'Imprimerie à Fribourg (M. Baptiste Gottrau), XXII, 18; Exposition de paille tressée et de vannerie à Bulle, 1887, XXII, 41; (V. Agriculture).

## Langues et idiomes, littérature.

A propos de l'Exposition scolaire de 1864 (M. Al. Bourqui), I, 86; Des diverses langues officielles en usage dans l'Etat de Fribourg depuis sa fondation jusqu'à nos jours (M. Al. Daquet), I, 112; La Langue suisse, VI, 98; Muse fribourgeoise (M. Grangier, prof.), VIII, 29; IX, 90; L'Argot parisien, X, 173; Le Mouvement intellectuel à Fribourg (M. l'abbé Raemy), XII, 44; Patois pertset, XII, 108; Histoire de Guillaume-Tell en patois vaudois (M. L. Favrat), XVII, 77; Patois de la France, XVII, 80; Langage franco-allemand, XVIII, 120; La Cliotse, dialogue en patois vaudois, XVIII, 122; Etudes patoises, idiome gruyérien, XIX, 66; Des Langues parlées dans le canton de Fribourg, XXI, 9; Le Volapuk, XXII, 58; L'Anglomane, XXII, 91; Société des gens de lettres de la Suisse romande (M. C. Cornaz-Vulliet), XXIII, 91; Cacophonies, XXIV, 64.

## Mœurs et coutumes fribourgeoises.

Remède contre la passion du jeu, XV<sup>e</sup> siècle, (M. le prof. *Chatton*), I, 115; Prix d'un bréviaire en 1415 (*id.*), I, 115; Un Meurtrier en 1417 (*id.*), I, 115; Un Evêque de Lausanne à Lausanne (*id.*), I, 116; Curieuses prières (*id.*), I, 116; III, 67; IX, 105; Naïveté. Une idée de banneret (*id.*), II, 73; Finesse des bourgeois de Bulle (*id.*), II, 73; Le Cerdo (*id.*), II, 74; Une Satire d'autrefois (*id.*), II, 74; Crédulité, préjugés superstitieux (M. F. *Perrier*, col.), III, 119; Les Sobriquets (M. *Grangier*, prof.), IV, 112; Mœurs fribourgeoises vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (M. *Laurent Schueler*, méd.), V, 88; Cérémonial judiciaire (M. J. *Schneuwly*), V, 95; Un Procès criminel à Treyvax en 1461 (M. l'abbé *Chatton*), VI, 43; Le Tilleul de Fribourg, VI, 62; Ordonnances qui seront observées par les étrangers réfugiés en cette ville de Fribourg, 1637, VI, 177; Etude de mœurs, fragments du journal d'un étranger, VIII, 27; Autres temps, autres mœurs, XII, 34; Costume fribourgeois, Dirlaret, 1795, XII, 70; Traicté et assignal de mariage, etc., XIV, 39; Mœurs broyades au XV<sup>e</sup> siècle, 1489, XIV, 47; Lois somptuaires, 1774-1791, XIV, 60; Etude de mœurs, XV, 43; Dom Vuillelm Ducetaz, XV, 77; Souvenirs de collège, XVI, 22; St-Nicolas et Ste-Catherine, XX, 114; Mœurs fribourgeoises (M. *Flaman*), XXI, 26.

## Origines, inventions.

Origine des timbres-poste, I, 121; Origine des principaux végétaux, III, 118; Origine des étrennes, IV, 138; Des Cuir, IV, 138; L'Almanach, V, 115; Tourner casaque, IX, 166; Si vous saviez, mesdames, X, 135; C'est de la frime, XI, 91; La Rose, XII, 49; Moutard, XIII, 79; Boire à t're-larigot, XV, 65; Les Almanachs, XXI, 40.

## Pensées, réflexions morales.

I, 98, 106, 117; II, 43; III, 71; V, 131; VI, 56 57; VII, 50; VIII, 40; IX, 92; X, 145; XI, 39; XII, 68; XIV, 50; XV, 6; XVI, 24, 48, 116; XVII, 31, 54, 73, 99; XVIII, 4, 5, 42, 95, 108, 119; XX, 50, 57; XXI, 47; XXI, 71.

## Poésies.

Le Champ de blé (M. *Phil. Jaeger*, prof.), I, 99; Les Trop, II, 123; La Cloche d'Agonie (M. *Nicolas Glasson*), II, 29; Le Père de la montagne (imité d'*Uhland*), II, 35; Le Retour du printemps (M. *Ignace Baron*), II, 52; Jésus et les enfants (M. *Victor Tissot*), III, 61; Quelques vérités, III, 94; Les Cloches de la chapelle (M. *Victor Tissot*), III, 123; L'Oiseau du bon Dieu, III, 124; A. J. Vogt (M. *Ignace Baron*), IV, 51; Les Rogations (M. J. *Petit-Senn*), IV, 109; Le Lac-Noir, souvenir des Alpes (M. *Victor Tissot*), V, 107; Le Chant du Faucheur (M. *Nicolas Glasson*), V, 111; Le Serment du Grütli (M<sup>me</sup> *Amable Tastu*), VI, 59; Chaleur et mouches (M. J. *Petit-Senn*), VI, 86; Elégie à Mgr de Montenach, 1653, VI, 91; A mon fils, VII, 23; Derniers beaux jours (J. M.), VII, 44; Un Sophisme anglais, VII, 47; Oreste chez Pylade, VII, 48; L'Orgue de Fribourg

(M. Ignace Baron), VIII, 24; Le Sol natal, VIII, 60; Le Mariage d'argent. Commandements du chasseur, VIII, 71; Vieilles rimes, IX, 76. — X, 116; Stavia stat ut rosa inter spinas, X, 152; Un Rien, X, 156; L'Orage (M. P. Sciobéret), XI, 31; Tir fédéral (F. Oyex-DelaFontaine), XI, 51; Ma Gruyère (M. Ignace Baron), XI, 56; Galé furi (M. Louis Bornet), XI, 60; L'Ossuaire de Morat XI, 72; Lé Jermalyi dou Payi bā, satire, XII, 58; Dans la vieille cathédrale de Saint-Nicolas. Un souvenir d'enfance (M. Etienne Eggis), XII, 113; Le vieux chêne et le jeune rosier, XIII, 39; Le Vin de Châble (M. Romain Grangier), XIII, 96; Simple récit (M. Th.), XIV, 37; Epître amoureuse d'un puriste, XIV, 41; Un Ange de la terre (M. Etienne Eggis), XIV, 81; Sonnet-énigme du XVII<sup>e</sup> siècle, XIV, 116; Lés Tsévreis, conto gruérin (M. Louis Bornet), XV, 24; L'Homme et l'année, vieilles rimes, XV, 39; Quatrième commandement de Dieu, anecdote, XV, 44; Le Procureur et la sangsue, XV, 99; La Fortune, XVI, 8; La Vie humaine, XVI, 23; Le Lac-Noir (M. Victor Tissot), XVI, 26; L'Absinthe (M. Grangier, prof.), XVI, 62; Le Drapeau fédéral (Petit-Senn), XVI, 115; Les Maux de dents, XVII, 79; Celle que j'aime, XVIII, 63; Les Regains (M<sup>me</sup> la baronne d'Ottensfels-d'Affry), XIX, 38; Description de Fribourg (Marc Lescarbot, 1618), XIX, 82; Le Poète, XIX, 112; Patrie (M. Elie Ducommun), XX, 74; Une Bataille de chiens, XX, 119; La Nouvelle année, XXI, 1; Histoire d'une rose (Flaman), XXI, 24; Hymne à la patrie (M. E. Rambert), XXI, 46; La Bataille de Sempach (M. Elie Ducommun), XXI, 61; Marcellino, Souvenirs de la duchesse Colonna (M. Henri Cuenod), XXI, 83; Traute Heimat meiner Lieben (M. Ph. Jaeger, prof.), XXII, 33; Le Soir à Moléson, idylle (M. Eugène Rambert), XXII, 92; Nouvelle préparation de l'absinthe, XXII, 97; Ou verture d'un musée (M<sup>me</sup> la baronne d'Ottensfels-d'Affry) XXIII, 33.

## Sciences et arts.

Les Beaux-arts à Fribourg en 1869 (M. le colonel Perrier), IV, 83.  
 A la sortie de l'école, d'après Vautier, IX, 134.  
 Notices sur la Danse des morts au couvent des Cordeliers (P. Nic. Raedlé), IX, 150.  
 Tableau de Hans Friess dans l'église de Cugy (M. Grangier, prof.), XVII, 38.  
 Un principe de mécanique, XVII, 134.  
 L'Art ancien à l'Exposition nationale de Zurich, 1883 (M. Grangier, prof.), XVI I, 15.  
 Variétés scientifiques : le fehn, l'avalanche, les éboulements, XXI, 97.

## Sciences naturelles, physique, météorologie.

Météorologie suisse (M. Buman, prof.), I, 92; II, 37; III, 73.  
 L'Aigle, II, 60.  
 Le Cafer, II, 65.  
 Le Bouquetin des Alpes, III, 68.  
 Les Casse-noisettes, III, 70.  
 Le Cotonnier, III, 95.  
 Exploitation des mines. Le feu grisou, III, 102.  
 La Lune rousse, III, 116.  
 Origine des principaux végétaux, III, 118.

- La Canne à sucre, III, 130.  
 Le Thé, IV, 115.  
 Les Puits abyssiniens (M. F. Perrier, col.), IV, 128.  
 Les Blocs erratiques (*ad.*), IV, 134.  
 Plantes exotiques : Giroflier, muscadier, poivrier, V, 66.  
 Le Castor, V, 109  
 Le Mammouth, VI, 78.  
 Les Poissons voyageurs, VI, 93.  
 La Marmotte, VI, 95.  
 Les Grottes et leur formation, VII, 64.  
 Le Chamois, VII, 66.  
 La Bécasse, VII, 68.  
 Arbre géant de la Californie, VII, 93.  
 Mastodontes vivants, VIII, 60.  
 Plateaux de glacier en Valais, IX, 173.  
 Le Læmmergeier, X, 143.  
 L'Argile, X, 174.  
 Aspect de la Suisse à l'époque glaciaire (confér. de M. H. de Saussure), IX, 41.  
 Le Phylloxera (M. Musy, prof.), XII, 115.  
 L'Insecte du Colorado, XII, 119.  
 Les Monuments météorologiques en Suisse (*Maxime Hélène*), XIII, 42.  
 Conférences de la Société fribourgeoise des sciences naturelles (M. Laurent *Fragnière*), XIII, 83.  
 Musées scientifiques. Dernières acquisitions (1878-79) : Le lion, la girafe (M. H. Cuony), XIV, 64.  
 Les Baromètres du village et des champs, XIV, 102.  
 Les Tremblements de terre à Fribourg les 19, 21 et 22 septembre 1880, XV, 91.  
 Le Calendrier, météorologie (M. Alexandre Perriard, inspecteur), XVI, 65.  
 Le Musée maritime (M. Grangier, prof.), XVII, 41.  
 Les Nouvelles stations pluviométriques dans le canton de Fribourg (M. l'abbé Raemy), XVII, 48.  
 Formation de la terre végétale par les vers, XVII, 51.  
 Progrès extraordinaires faits par la botanique, XVII, 53.  
 Distance du soleil, XVII, 64.  
 Pronostics des variations de température, XVII, 81.  
 Les Insectivores de l'agriculture (M. Musy, prof.), XVIII, 64.  
 Le Hanneton, XVIII, 90.  
 Petite flore suisse (M. Alexis Bourqui), XVIII, 96.  
 Effets produits sur l'homme par la privation de la lumière, XIX, 60.  
 Une rare coïncidence, XX, 59.  
 Les Animaux et les plantes (M. Emmanuel de Vevey), XX, 80.  
 Le Soleil (M<sup>me</sup> A. Gr.), XX, 87.  
 Le Musée cantonal d'histoire naturelle (M. Musy, prof.), XX, 88.  
 La Marmotte, XXI, 107.  
 Un Astronome fribourgeois au XVI<sup>e</sup> siècle, XXII, 116.  
 Singulière expérience, XXII, 120.  
 Exposition ornithologique de Fribourg en 1888, XXIII, 7.  
 Observation solaire pour connaître l'heure suisse au méridien de Fribourg (R. P. Nicolas Rædlé), XXIV, 62.



## Statistique.

Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1865, II, LXX; Population de la terre, II, 85; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1867, III, 47; Les fils télégraphiques; Ce que coûte la guerre, III 115; Statistique des villes suisses, III, 117; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1868, IV, 47; Statistique des Etats romains; Les Brasseries à Londres, IV, 137; Statistique de la parole; Profondeur des lacs des Alpes, IV, 139; Revue fribourgeoise, 1869-70 (M. Majeux, prof.), V, 46; Statistique du tabac, V, 115; Emigration aux Etats-Unis, V, 116; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1869, V, 139; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1870, VI, 1; Population de la Suisse; L'Horlogerie en Suisse, VI, 51; Théâtres en Europe; Population de Berlin; Nombre des juifs, VI, 52; Postes et télégraphes, VI, 58; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1871, VII, 1 bis; Population des Etats-Unis d'Amérique, 1870, VII, 31; Les hivers les plus rigoureux des cent dernières années; Bibliothèques suisses, VII, 32; Commerce des fromages, VII, 33; Etat actuel des chemins de fer, 1873; Pertes de territoire et de population de la France, VIII, 49; Etendue des chemins de fer, 1872; Possessions extérieures des Etats européens, VIII, 50; Aperçu statistique du canton de Fribourg en 1872, VIII, 116; Population de la France, 1874, IX, 175; Voyageurs en Suisse, X, 175; L'Exportation suisse aux Etats-Unis, XI, 44; Superficie de Paris, XI, 115; Population de la Suisse; Boissons, XV, 50; Emigration, XV, 51; Journaux en Suisse; Bétail, XV, 52; Le dernier recensement en Suisse (1880), XVI, 103; Les villes les plus peuplées de l'Allemagne; Chemins de fer, XVI, 104; Le Clergé catholique suisse; Culture du tabac; Télégraphie, XVI, 105; Emigration; Caisses d'épargne; Cabarets en Suisse, XVII, 126; Ecoles du canton de Fribourg, XVII, 127; Population des principales villes de la Suisse, XVII, 128; L'Armée suisse; Instruction publique; Agriculture; Pisciculture, XVIII, 86; Statistique du schnaps; Impôts, XVIII, 87; L'Industrie des étrangers en Suisse; Production du lait en Suisse, XIX, 102; Chemins de fer du globe; Statistique du divorce, XIX, 103; Progrès de la télégraphie, XIX, 104; Etrangers établis en Suisse; Les Voies ferrées en Europe au 1<sup>er</sup> janvier 1884, XX, 107; Couvents de capucins en Suisse; Population de Londres, Paris et New-York; Chaleurs exceptionnelles, XX, 108; Vignobles suisses, XX, 109; Tir fédéral (Berne) de 1885, XX, 110; Les Suisses à l'étranger, XXI, 21; Militaire; Emigration, XXII, 65; Chemins de fer suisses; Les Journaux de la Suisse, XXII, 66; Statistique de Neuchâtel; Médecins suisses; Villégiature; Statistique de la bière, XXII, 67; Hôtels, XXII, 68; Les Journaux en Europe et en Amérique; Importation et exportation, XXIII, 94; Immigration en France; Villes suisses, XXIII, 96; Statistique fribourgeoise, XXIV, 90.

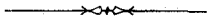
## Sujets divers.

Proverbes patois, — voir les 27 premières pages des années 1866 et 1869 à 1875.

Vieux proverbes, — voir les 27 premières pages des années 1876 à 1884.

Encyclopédie bouffonne, — voir les 27 premières pages des années 188 -90.  
Enigmes, logogripes, charades, rébus, devinettes, problèmes, — voir les dernières pages de chaque volume \*).

\*) Pour éviter de donner une trop grande extension à cette table, nous nous sommes abstenus d'y énumérer les anecdotes, quatrains et autres petites pièces fugitives, en vers et en prose, peu propres à donner lieu à des recherches, et nous avons réuni tous les articles biographiques (*Nos artistes, Nécrologie*, etc.) sous une seule rubrique : *Biographie*.



... VERITABLE ...

*Extrait de Viande*

**Liebig**

Fabriqu       
FRAY-BENTOS

*Les plus hautes r  compenses aux grandes  
Expositions internationales depuis 1867.*

**Hors concours depuis 1885.**

*Exiger* LE FAC-SIMILE *of Liebig*  
DE LA SIGNATURE  
*en Encre bleue*

Se m  fier des substitutions et des imitations.

L'extrait de viande Liebig, fabriqu      Fray-Bentos, est du bouillon concentr  , d  pourvu de graisse et de g  latine.

Son emploi offre une grande facilit   et une   conomie notable pour la pr  paration instantan  e d'un excellent bouillon.

Il sert avantageusement    pr  parer des soupes, ainsi que des sauces,    assaisonner et    am  liorer des potages maigres, des l  gumes, des plats de viande et de poisson, en un mot, des mets de toutes sortes.

Il se conserve ind  finiment.

Vente engros par les correspondants de la Compagnie pour la Suisse.

**MM. WEBER et ALDINGER,    Zurich et St-Gall.**

— **M. L  onard BERNOUILLI,    B  le.**

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes,   piciers, etc., etc. (H 3356 J)

FAMEUSES ET VÉRITABLES

# Gouttes stomachiques de Maria-Zell



préparées dans la Pharmacie « zum heiligen Schutzengel » de CHARLES BRADY à KREMIER (Autriche, Moravie).

L'organe servant en premier rang au maintien du corps humain est, comme on le sait, l'estomac qui reçoit les aliments et boissons destinés à l'alimentation et qui après les avoir travaillés par la digestion, les donne, sous forme de sang, au corps.

Il est donc compréhensible que toutes les choses nuisibles qui agissent sur



l'estomac, ont une influence plus ou moins grande sur le bien-être général et la santé de l'homme. Une très grande quantité de maladies doivent leur origine à ce qu'on appelle un « estomac gâté. »

Par le refroidissement de l'estomac, le surchargement de celui-ci, l'absorption d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids, naissent une multitude de maladies les plus diverses, dont les suites sont souvent très mauvaises et très difficiles à guérir, ainsi : *manque d'appétit, mauvaise odeur, haleine fétide, flatuosités, rapports aigres, fer chaud, coliques, dégoût, vomissements, mal de tête, constipation, obstruction, hémorrhoides, jaunisse, etc.*

Toutes ces maladies qui font partie de celles qui se présentent le plus fréquemment, n'occasionnent au début que peu d'inconvénients, aussi n'a-t-on jamais, ou rarement, recours aux soins du médecin. Par suite de cette négligence, il arrive que ces maladies s'enracinent toujours davantage et les résultats sont des plus tristes. Il se forme notamment pendant leurs cours : *Maladies chroniques de l'estomac, du foie, de la rate et des reins, enflures des jambes et des pieds, asthme, battements de cœur, bourdonnements d'oreilles, maux d'yeux, migraine, teint terreux, mélancolie, maladies de l'esprit, amaigrissement et mort prématurée.*

Qui donc tient à la santé et à la vie ne doit pas négliger, dès le début, aussitôt que l'estomac est attaqué, d'employer un remède efficace pour se préserver par là des terribles suites citées.

Heureusement un semblable remède ne nous manque pas. Déjà depuis deux siècles passés, alors qu'une grande partie de l'humanité souffrante cherchait encore des secours auprès des moines savants, ceux-ci connaissaient bien des plantes salutaires au moyen desquelles ils savaient amener le soulagement et même la guérison désirés.

Un de ces moines réussit, par un assemblage heureux de plantes médicinales déjà connues alors, de préparer pour ses semblables un remède qui, durant des siècles, servit et sert encore dans des multitudes de cas, pour le bonheur des malades (pris d'après la méthode indiquée ci-contre) à la guérison des maladies prénommées, sous le nom célèbre de

(Voir la suite à la page suivante).

## GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA-ZELL

Des milliers d'attestations certifient leur efficacité exceptionnelle .

### INSTRUCTION

Les gouttes de Maria Zell se délayent doucement, elles ont un goût amer très agréable et se prennent le matin à jeun et le soir avant de se coucher, chaque fois une cuiller à café (les enfants n'en prennent que le tiers) avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. [H 3964 J]

Aussi est-il à remarquer que chacune des maladies en question sera complètement supprimée en deux ou quatre semaines, par l'emploi de ces gouttes. — Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère durant ce temps.

**AVERTISSEMENT!** Le véritable élixir Maria Zell subit de nombreuses contre-façons et imitations. Pour être *garanti véritable*, chaque flacon doit porter la *marque de fabrique ci-dessus*, l'emballage doit être rouge et il est en outre à remarquer que la *formule d'emploi*, accompagnant chaque flacon, doit sortir de l'imprimerie H. GUSEK, à Kremzier.

**Prix du flacon fr. 1, double flacon fr. 1»80.**

### DÉPOT CENTRAL

**Pharmacie « zum Schutzengel » C. BRADY,  
à KREMZIER, Moravie (Autriche).**

**Les véritables Gouttes Stomachiques de Maria-Zell  
sont en vente à :**

Porrentruy : Pharmacie Savoye.

» » Gigon.

» » Spiess.

Saint-Imier : pharmacie Nicolet.

Aubonne : pharmacie Peter.

Avenches : pharmacie Caspari.

Bâle : pharmacie Bühler.

» » Büttner.

» » Dr Engelmann.

» » Dr Kochlin.

» » W. Kratz.

» » Mienhauss.

» » Palm.

» » Schellhas.

(Voir la suite à la page suivante).

**Suite des dépôts où les véritables gouttes stomachiques  
de Maria-Zell sont en vente.**

- Bâle: pharmacie A. Schmidt.  
 » » Trautmann.  
 » » Wetterlé.  
 » » Wittig.  
 Berne: pharmacie Andree.  
 » » Brunner.  
 » » Pohl.  
 » » Pulver.  
 » » Rogg.  
 » » Tanner.  
 Bienne: pharmacie D<sup>r</sup> Bähler.  
 » » Behrens.  
 » » D<sup>r</sup> Guido Benz.  
 » » René Hafner.  
 » » Stern.  
 « » J.-B. Vuillemin.  
 Boudry: pharmacie Chapuis.  
 Bulle: pharmacie Magnenat.  
 Carouge: pharmacie Lavanchy.  
 Chaux-de-Fonds: pharmacie Bech  
 » » Gagnebin.  
 Delémont: pharmacie D<sup>r</sup> Dietrich.  
 » » Feune.  
 Echallens: pharmacie Grognuz.  
 Estavayer: pharmacie Porcelet.  
 Fleurier: pharmacie Andree.  
 Genève: Belli, pharmacie centrale.  
 » Lendner, pharmacie des Pâquis  
 » pharmacie Reber, boulev. James Fazy.  
 » » Burkel frères.  
 » » Coëytaux.  
 » » C. Habel.  
 » » C. Hahn.  
 » » S. Rohn.  
 » » Sauter.  
 Lausanne: pharmacie E. Burnand.  
 » » Grandjean.  
 Liestal: pharmacie Moser.  
 Locle: pharmacie Caselmann.  
 » » Theiss.

(Voir la suite à la page suivante).

**Suite des dépôts où les véritables gouttes stomachiques  
de Maria-Zell sont en vente.**

- Lugano : pharmacie E. Andina.  
» » E. Lucchini.  
Montreux : pharmacie Rabin.  
Morges : pharmacie Cuérel.  
Moutier : pharmacie Leibundgut.  
Morat : pharmacie Golliez.  
Neuchâtel : pharmacie Bourgeois.  
» » Dardel.  
» » Jordan.  
Neuhausen : pharmacie Katzenmeyer.  
Neunkirch : pharmacie Muller.  
Nyon : pharmacie Callet.  
» » F. Roux.  
Schaffhouse : pharmacie Bodmer.  
» » Breitling.  
» » Diez.  
» » Götzel-Albers.  
» » Pfähler.  
Sion : pharmacie Faust.  
» » de Quay.  
Sissach : pharmacie Ruepp.  
Soleure : pharmacie Dürholz.  
» » Pfäler.  
» » Schiessle et Forster.  
» » Wætge.  
St-Blaise : pharmacie Zintgraff.  
Vallorbes : pharmacie Addor.  
» » Magnenat  
Vevey : pharmacie Barbezat.  
» » Caspari, St-Martin  
» » Delafontaine.  
» » Dr Ducommun.  
Yverdon : pharmacie J. Gétaz.

**PAUL HARTMANN, pharmacien  
à STECKBORN**

**Seul dépositaire général pour toute la Suisse.**

---

# FILATURE DE FRIBOURG

NEUVEVILLE N° 82

---

LA FILATURE DE FRIBOURG se recommande à l'honorable public pour

LE FILAGE DES LAINES  
LA FABRICATION DE DRAPS ET MILAINES

---

Ouvrage consciencieux, prompt et soigné

---

A LA BELLE JARDINIÈRE

---

J. WEILLER

86, Rue de Lausanne, **FRIBOURG** Rue de Lausanne, 86

---

*Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour hommes, jeunes gens et enfants. Coupe élégante et soignée.*

*Draperies française et anglaise pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté. Prix modérés et fixes.*

[H 661 F]

**MAISON DE CONFIANCE**

---



# PAPETERIE LIBRAIRIE

[639 F]

## J. C. MEYER

70, rue des Epouses **FRIBOURG** rue des Epouses, 70

### *Fournitures de bureaux :*

Registres, Copies de lettres, Presses à copier, Biblioraptes, hectographes et pâte de rechange, Enveloppes avec raison de commerce, depuis fr. 4,50 le mille, Papiers à lettre, Formulaire de notes et de traites, Papiers buvards anglais, etc.

**Cartes de visite** imprimées depuis fr. 2,25 et lithographiées depuis 3,75 le cent.

### ÉTIQUETTES POUR VINS et LIQUEURS

VUES DE FRIBOURG. IMAGERIE FINE, COURONNES MORTUAIRES

**Violons** et accessoires ; archets, sourdines, chevalets, etc.

Grand choix de **CORDES DE VIOLON**, cordes de guitare, de zither, viola, violoncelle et contrebasse.

### JOUETS D'ENFANTS

## DENTS AMÉRICAINES

*Les plus belles et les plus solides*

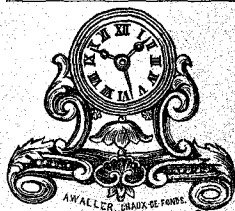
## F. BUGNON

MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE

**A FRIBOURG**

Cabinet fondé en 1870.

[654 F]

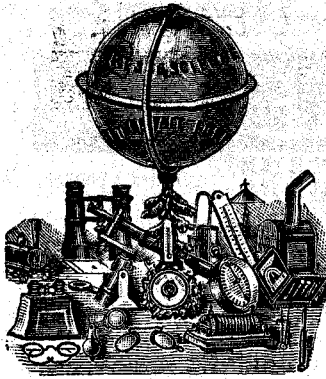


### POUR 9 FRANCS

demandez le joli Réveil (voir la vignette) monté sur pied bronzé, mouvement soigné et garanti, à ciel, cadran métal et marchant 36 heures. Pour 12 fr., je recommande spécialement ce Réveil, nickelé, du plus bel effet, diamètre 12 cm., à ressort et clef avec verre sur le cadran, mouvement garanti, huilé, et réglé. -- Emballage gratis. -- Envoi franc du catalogue. -- Aux magasins de pendules, régulateurs et fabrique d'horlogerie: (H 3359 J)

**W. Hummel fils, à Chaux-de-Fonds,**

*Succ. de Dessauls & fils.*



**L. DALER & C<sup>ie</sup>**  
**OPTICIENS**  
**61, rue de Lausanne,**  
**FRIBOURG**

Les mieux assortis en instruments d'Optique-Lunetterie, articles pour les sciences, physique, géodésie. Install. téléphones et sonneries électriques. Coutellerie anglaise et courante (de table et de poche). Ciseaux toutes grandeurs. Rasoirs et accessoires. Plaqués émaillés, gravés, etc. Articles de voyage. Maroquinerie fine. Pièces à musique. Objets sculptés et bois à peindre. Des articles ci-haut, nous faisons toutes les réparations aux prix les plus réduits. [617 F]

**POUR L'AMÉRIQUE**

J'expédie tous les jours des voyageurs, par paquebots à vapeur de première classe, pour tous les pays d'outre-mer aux prix les plus réduits et avec les meilleurs soins. Toutes les semaines une fois je fais accompagner les plus grandes sociétés jusqu'à l'embarquement au port de mer, souvent jusqu'à New-York. A New-York, j'ai un bureau près de Castlegarden, où je fais recevoir les voyageurs personnellement et m'occupe pour eux de leur prompt réexpédition à toutes les stations de chemins de fer du pays. Je me charge également de tous VERSEMENTS EN AMÉRIQUE par mon bureau de New-York, partout franco à domicile contre remise de la quittance originale à la personne qui fait verser. Le soussigné se recommande au mieux à sa grande et ancienne clientèle du pays et de l'étranger.

**A. ZWILCHENBART, la plus ancienne et la plus importante agence générale d'émigration, fondée en 1834.**

Titulaires de la raison sociale: **IM ÖBERSTEG FRÈRES. Bâle, Centralbahnplatz, 9; N° 1 Broadway Washington Building, New-York,** ou ses succursales en Suisse: **Berne, Kæfiggässlein, 4; Lugano, Piazza Bandoria; Genève, 2, rue de Lausanne; Locarno, Piazza grande alla Motta, 267; Zurich, Bahnhofplatz, 13; St-Gall, Bahnhofstrasse (ancien bâtiment des postes).**

**NB. — Dans la République-Argentine (port de débarquement Buenos-Ayres), les ouvriers de tous états sont très recherchés à de forts salaires. Climat excellent. Prospectus gratis.** [H 2054 Q]

**CHOCOLAT KOHLER**

**Cacao soluble extrafin.  
 Produits de 1<sup>re</sup> qualité.**



**Médailles d'or et d'argent.  
 [1888 H]**

**MACHINES A COUDRE**

tous modèles, à pied et à main.

**MACHINES A NAVETTE LONGUE**

les meilleur marché, les plus répandues.

**MACHINES A NAVETTE OSCILLANTE**

les plus simples, rapides, silencieuses, perfectionnées.

**MACHINES A NAVETTE VIBRANTE**

sans enfilage, bras haut, les meilleures pour familles.

**MACHINES A BOUTONNIÈRES**

faisant admirablement la boutonnière sur tous tissus.

**MACHINES POUR TAILLEURS**

s'ajustant sans bâtis sur la table de travail.

**MACHINES POUR CORDONNIERS**

types divers, pour tous les genres de fabrication.

**MACHINES POUR MANUFACTURIERS**

installations avec force motrice. Se

**MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

et s'adresser exclusivement à la

[H 3357 J]

**COMPAGNIE " SINGER " DE NEW-YORK**

Seules maisons à :

**LAUSANNE, CASINO THÉÂTRE.**

**FRIBOURG, GRAND'-RUE, 54.**

**VEVEY, RUE DU LAC, 15.**

Ateliers de réparations pour tous systèmes.



(H 3353 J)



• MARQUE-DE-FABRIQUE •

## ELIXIR SUISSE

DE

Louis Graillat-Chauten

rue de la Croix d'Or, 29,  
angle de la Place Longemalle,

GENÈVE

Depuis nombre d'années il est reconnu le remède souverain dans les cas d'indigestions, digestions difficiles, aigreurs, dégoûts, manque d'appétit, maux de cœur, dysenteries. Administré contre les **crises nerveuses et épileptiques**, il a donné les meilleurs résultats, ainsi que le prouvent les attestations publiées. — Recommandé contre le **croup**, l'incontinence d'urine, les points de côté, l'enrouement. En voyage contre le **mal de mer**. — Prenez-le après le repas comme délicieuse liqueur digestive. Brochure explicative. Flacon fr. 2, double fr. 4. Étiquettes vertes, signature: **L. GRAILLAT-CHAUTEN**. (H 3950 J)

### AVIS AUX CULTIVATEURS!

## LA FILATURE DE LIN

à BURG DORF (Berne)

(Diplôme à Zurich, 1883)

se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. [H 3360 J]

Sur demande, l'établissement fait aussi la toile. — Prix modérés.

#### DÉPÔTS:

Fribourg: M<sup>mes</sup> sœurs Stillhart. Morat: M<sup>me</sup> C. Stock-Presset. Romont: M. Ayer-Demierre. Porrentruy: M. Louis Dubail, négociant. Delémont: M<sup>me</sup> veuve Chappuis. Court: M. Eug. Bueche. Goumois: M. A. Barthoulot. Saignelégier: M. Jacques Pinaton. Tavannes: M<sup>me</sup> veuve Biedermann et fils.

## LA FILATURE DE LIN ET TISSAGE MÉCANIQUE

de SCHLEITHEIM, station Schaffhouse

se charge, sous garantie d'un travail prompt et à bas prix

*du filage, tissage, retordage et blanchissage à façon*

**du CHANVRE, du LIN et des ÉTOUPES**

Les matières premières sont consciencieusement utilisées et un travail solide est assuré comme par le passé. [H 3358 J]

*Prix et échantillons gratuits et franco à disposition.*

Agents dans tous les principaux lieux de production.

1866

## PRÉPARATIONS AU MALT

1866

du D<sup>r</sup> G. WANDER, à BERNE.

## NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge spécialement préparée, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la fécule, mélangés avec cette préparation, sont digérés même par l'estomac le plus faible.
3. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif.
4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
5. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
7. *Extrait de Malt au fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié par les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
10. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux, dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
12. *Alimentation de Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants.

*Sucre et bonbons de Malt du D<sup>r</sup> Wander;* sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H 3354 J)

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

**DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE**

# MURE

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

## SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE** au **Bromure de Potassium** (exempt d'Iodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs.

## Pâte & Sirop d'Escargots de MURE



La **PÂTE** et le **SIROP d'ESCARGOTS** de **MURE** sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.

Prix de la **PÂTE** : 1 fr. la Boîte. — Prix du **SIROP** : 2 fr. la Bouteille.

## LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Urèthre.

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

*Vente en Gros :*

S'adresser à **M. Henry Mure**, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Espirit (Gard)

DÉPOT chez M. Nicolet, pharmacie du Vallon, et J. Sandoz, pharmacien à St-Imier; Chapuis, pharmacien à Porrentruy; Auguste Amann, droguiste à Lausanne; Uhlmann-Eyraud, droguiste, et Burkel et C<sup>o</sup>, droguistes, Genève. (H 2832 J)



COMME REMÈDE DE GRANDE EFFICACITÉ

LE VÉRITABLE

# ELIXIR POUR LES NERFS

du professeur Dr LIEBER, donne toujours plus de preuves. Insurpassable et employé avec succès justement contre les maux de nerfs les plus récalcitrants, ce qui est certifié par les milliers de lettres de remerciements qui se multiplient journellement ! Le véritable Elixir pour les nerfs du professeur Dr Lieber donne surtout de brillants résultats en cas de faiblesses, pâles couleurs, angoisses, battements de cœur, oppression, maux de tête, migraine, maigre, dérangements de l'estomac et des fonctions digestives, irritations des nerfs, sang vicie et humeurs. L'Elixir pour les nerfs, composé des meilleurs médicaments, d'après les dernières expériences médicales d'une sommité de 1<sup>er</sup> rang, offre donc toutes garanties de guérison durable et certaine des maux ci-dessus, sans dérangement professionnel. De plus amples renseignements sont donnés par le livre « Krankentrost, » qui est expédié gratis et franco par chaque dépôt. L'Elixir pour les nerfs est en vente dans les pharmacies en flacons à fr. 4, fr. 6 » 25 et fr. 11 » 25. Se méfier des nombreuses contrefaçons ! L'Elixir pour les nerfs du professeur Dr Lieber, muni de la marque de fabrique « Croix et Ancre » sur le cachet de chaque flacon, est le seul véritable ; cette marque de fabrique est en outre brûlée dans chaque bouteille et est également visible sur l'étiquette. Dépôt central : M. Schulz à Emmerich.

Schutzmarke: „J“ im Stern.



UN REMÈDE qui ne manque jamais son effet contre la multitude des maladies de l'estomac, c'est sans contredit les :

## Gouttes St-Jacob pour l'estomac

des moines de Barfuss du couvent d'Actra, supérieures particulièrement en cas de catarrhes chroniques de l'estomac et des intestins, crampes de l'estomac et faiblesse, coliques, fer chaud, mauvaise haleine, rapports aigres, dégoût, vomissement, flatuosités, jaunisse, maladies de la rate, du foie et des reins, constipation, diarrhée, etc. De plus amples détails sur les Véritables gouttes St-Jacob pour l'estomac, avec marque de fabrique « J » dans l'étoile et le portrait de St-Jacob sont donnés par le livre « Krankentrost. » qui est expédié gratis et franco par le dépôt central, ainsi que par tous les Dépôts. Qu'on le demande par carte postale s'il n'existe pas de dépôt dans les environs. Une certaine quantité d'attestations sur l'efficacité des gouttes St-Jacob pour l'estomac sont jointes à ce livre et chacun peut s'assurer par lui-même des nombreux succès que les « gouttes St-Jacob pour l'estomac » ont eu à enregistrer depuis des siècles.

On est particulièrement mis en garde contre les nombreux contrefacteurs qui imitent les Véritables gouttes St-Jacob pour l'estomac.

Prière de toujours faire attention à la marque de fabrique « J » dans l'étoile qui se trouve sur le cachet de chaque flacon ; sur l'étiquette la marque de fabrique doit se trouver sous le portrait de St-Jacob. Dans presque toutes les pharmacies, flacon à fr. 1 » 25 et fr. 2 » 50. [H 3366 J]

### DÉPÔTS:

#### DÉPÔT CENTRAL, M. SCHULZ, EMMERICH.

- |                                                     |                              |
|-----------------------------------------------------|------------------------------|
| Bâle : pharm. Huber, Eisengasse et Schifflande 1.   | Locle : pharm. H. Caselmann. |
| » Adler-Apotheke, Gerbergasse 4.                    | » » Theiss.                  |
| » Barfusser-Apotheke, Steinenvorstadt 6.            | Neuchâtel : » Bourgeois.     |
| » Engel-Apotheke, Baumleingasse 4.                  | » » A. Dardel.               |
| St-Johann-Apotheke.                                 | Porrentruy » Savoie.         |
| Berne : » Hœrning, Marktgasse 58.                   | » » Gigon.                   |
| Bienne : » G. Behrens.                              | St Imier : » Nicolet.        |
| Delémont : Feune.                                   | Soleure : Hirsch-Apotheke.   |
| Genève : Pharmacie internationale, Place des Alpes. | Thoune : pharm. Th. Hopf.    |
| » pharm. H. Coeytaux, Cours de Rive 2.              | » » Kocher.                  |
| » Burkel frères.                                    | Vallorbes : » Addor.         |
| Lausanne : » M. Grandjean, Place de la Palud.       | Vevey : » St-Martin.         |

# LE MESSAGER

JOURNAL AGRICOLE

ET ORGANE DES SOCIÉTÉS ORNITHOLOGIQUES

DE LA SUISSE ROMANDE

---

Paraissant à Fribourg deux fois par semaine

Prix d'abonnement: 4 francs par an

---

*Le Messager* se recommande aux agriculteurs, aux campagnards, aux jardiniers et amateurs de jardins, aux membres des diverses sociétés agricoles, aux amateurs et éleveurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, aux apiculteurs, aux ménagères et en général à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux questions se rattachant aux diverses branches de l'agriculture nationale.

Il se recommande également comme organe de publicité pour les annonces agricoles et en général pour tous genres d'insertions, en raison de l'extension qu'il a prise dans tous les cantons de la Suisse romande et de la modicité du prix de ses annonces

Pour demandes d'abonnements ainsi que pour les annonces s'adresser au bureau du journal

6, GRAND'-RUE, 6

à FRIBOURG

---



# FRAGNIÈRE FRÈRES

IMPRIMERIE

TRAVAUX  
DE VILLE

ACTIONS  
ET OBLIGATIONS

FRIBOURG (Suisse)

FORMULAIRES

CIRCULAIRES



FACTURES

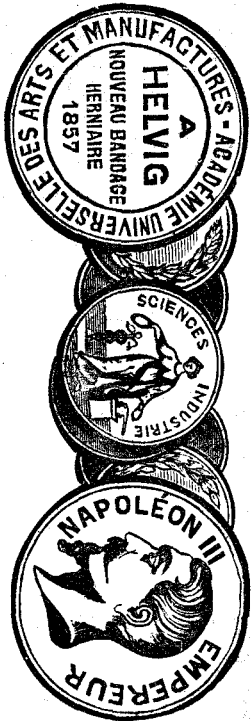
AFFICHES

CARTES DE VISITE

LETTRÉS DE FAIRE PART

TRAVAUX EN TOUS GENRES — IMPRESSIONS EN TOUTES COULEURS

Spécialité de reproduction en colotypie de gravures, dessins, vignettes, ornements, motifs et attributs de toutes sortes, pour livres, catalogues, diplômes, prospectus, etc., etc. Confection et montage de clichés typographiques de 7 à 11 centimes le centimètre carré.



# GUÉRISON radicale des HERNIES réductibles

Quels qu'en soient l'espèce, le volume et l'ancienneté.

**SOULAGEMENT IMMÉDIAT**

LA MÉDAILLE D'HONNEUR  
Une seconde d'Or  
3 d'Argent, 1<sup>re</sup> classe

**BREVET**  
d'Invention  
S. G. D. G.

Nombreuses preuves de guérison radicale constatées, sur des sujets de tout âge, à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

**NOUVEAUX BANDAGES**

à l'épreuve, où tout autre sont impuissants, pour contenir entièrement et sans gêne, les Hernies (descendentes) les plus anciennes et les plus volumineuses.

L'auteur est **M. HELVIG**, Bandagiste-Herniaire, inventeur de ce Système.

Ecrire à E. HELVIG Fils, seul Successeur, à BLAMONT (Meurthe-et-Moselle).



## Indispensable aux Cultivateurs

Hygiène de la Ferme

### POUDRE CORDIALE VOXEUR

Rafraichissante, Apéritive et Fortifiante

La seule reconnue d'un excellent effet pour faire nettoyer les vaches après le vêlage ou l'avortement et les préparer à une nouvelle saillie. On l'emploie également avec avantage pour les juments. — La boîte, 2 fr., plus 60 c. pour le port; 5 boîtes, 10 fr. franco. Bien indiquer la gare la plus proche du destinataire.

**POUDRE EXCITANTE** pour faire venir les vaches en chaleur, le paquet 1 fr. 25 c. contre mandat ou timbres-poste.

« M. VOXEUR, agriculteur à Bréval (Seine-et-Oise).  
« Veuillez avoir la bonté, de m'envoyer 10 boîtes de votre précieuse poudre, je n'ai qu'elle pour nettoyer mes vaches après le vêlage ou l'avortement, c'est vous dire que j'en suis satisfait. — CHAUVALON, agriculteur à Brisson (S.-et-M.). »

« M. Voxeur, l'an dernier je fus très satisfait de votre poudre excitante pour faire venir les vaches en chaleur, aussi je vous prie de m'en envoyer 4 paquets. — ROQUEFORT, à la Sault (Aude). »

Envoi gratis et franco du prospectus et des certificats.

Joindre 1 fr. 10 pour le port des boîtes de poudre cordiale. (H 4508 J)

# J. R O D A V E V E Y

Fabrique de ciment Portland artificiel et supérieur, ciment prompt, chaux hydraulique, chaux légère, briques diverses, carrelages en ciment et en terre de diverses formes et couleurs. Tuyaux en ciment et en grès d'Aarau, coulisses en ciment, bassins. Produits réfractaires. Carbonate pour eaux gazeuses. (H 666 F)



## Epilepsie

**CRAMPES et MAUX DE NERFS** sont guéris infailliblement d'après une méthode unique, mille fois éprouvée.

Traitement par correspondance après envoi des informations détaillées qui doivent être adressées avec timbre pour réponse à : (669 F)

« Hygiea Sanatorium » Hambourg 1.

1860

TRENTE ANS DE SUCCÈS

1890

# BITTER SUISSE AUX HERBES DES ALPES ET BITTER FERRUGINEUX

préparés par  
**AUG.-F. DENNLER** à Interlaken.

SUCCURSALES

ZURICH, MILAN, WALDSHUT,

VIENNE, PARIS,

VARSOVIE, BUENOS-AYRES.



EN VENTE EN SUISSE  
dans toutes les pharmacies, drogueries,  
débites de vins et liqueurs, etc.

A L'ÉTRANGER

dans la plupart des villes commerciales.

48 MÉDAILLES ET DIPLOMES DE TOUTS PAYS

SE GARDER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS. DEMANDEZ TOUJOURS LE VÉRITABLE BITTER DENNLER D'INTERLAKEN  
OU DE SES SUCCURSALES

Recommandé par beaucoup d'autorités scientifiques de la faculté de médecine et d'autres du pays et de l'étranger. A mentionner Messieurs les prof. *Dr Schweitzerbach* et *Dr Ziegler* à Berne, *Dr Wunderly* et *Dr G. Keller* à Zurich, *Dr Halbmann* et *Dr Lagon* à Genève, *Dr Matzinger* et *M. Grunmiller*, pharmacien d'hôpital à Bâle, *Dr Hubert* à Salvaux (Vaud), *P. Hürl* à Maristheim; Messieurs les prof. *Dr Deutsch* à Vienne, *Dr Leherer* à Hérnals, *Dr Hoffmann* à Zimmna, *Dr Hassel* à Londres, *Dr Rice* à Galway (Irlande), prof. *Dr Carlo* et *Dr Soler* à Barcelone, *Dr M. Ligalle* et *Dr de Verger* à Madrid, *Dr Zaruschien*, inspecteur général sanitaire du Soudan, et *P. Sogaro*, vicaire apost. à Charlum, Rév. *P. Hornet*, prêtre apost. à Zanzibar, *M. Buck*, miss. évang., et bien d'autres encore.

# DIX-HUIT MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT

ENTREPOTS GÉNÉRAUX:

PARIS

41 Rue des Francs Bourgeois.

LONDRES

36/37. Mincing - Lane.



Le Chocolat est un des aliments dont la supériorité de qualité s'obtient par un bon choix des matières premières employées et une fabrication exempte de toute falsification.

La réputation bien acquise au CHOCOLAT SUCHARD provient : 1° d'une expérience de cinquante années dans le travail de ce produit ; 2° de machines puissantes mues par une force hydraulique considérable, sur un des nombreux cours d'eaux de la Suisse, ce qui permet d'obtenir une finesse de travail parfaite ; 3° de l'importance de sa production résultant de ses nombreux débouchés dans tous les pays du globe, ce qui, en réduisant les frais de fabrication, permet de livrer des qualités supérieures à des prix relativement modiques.

Le consommateur lui accorde la préférence en raison de sa supériorité et de son prix modéré.

Grand assortiment de chocolat bonbons et en pastilles.

GRANDE VARIÉTÉ DE BOITES FANTAISIE ET CHOCOLAT  
DE VOYAGE EN BOITES.

Le Chocolat Suchard se trouve partout.

